



FINANCIERS







SOMMAIRE

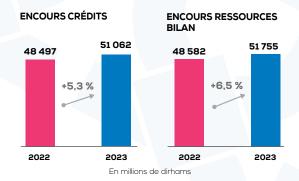
I.	COMMUNIQUÉ DE PRESSE (FRANCAIS)	3
II.	COMMUNIQUÉ DE PRESSE (ARABE)	5
III.	NORMES ET PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUÉS PAR LE GROUPE	7
IV.	ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS IFRS	12
V.	NOTES ET ANNEXES IFRS	14
VI.	ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DES ÉTATS CONSOLIDÉS	26
VII.	COMPTES SOCIAUX AU 31 DÉCEMBRE 2023	27
VIII.	ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DES ÉTATS SOCIAUX	34
IX.	RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE	35
X.	RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	59
XI.	RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	68
XII.	RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	73
XIII.	ÉTAT DES HONORAIRES VERSÉS AUX CONTRÔLEURS DE COMPTES	90
XIV.	RAPPORT ESG (ENVIRONNEMENT, SOCIAL ET GOUVERNANCE)	91

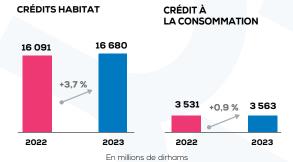
RÉSULTATS CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2023

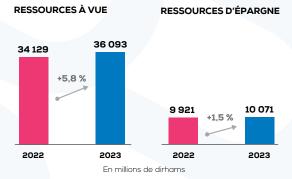
UN EXERCICE MARQUÉ PAR L'ACCÉLÉRATION DE LA DYNAMIQUE COMMERCIALE ET LE RENFORCEMENT DES FONDAMENTAUX

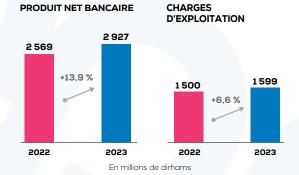
Le Conseil de Surveillance de Crédit du Maroc s'est réuni le 11 mars 2024, sous la présidence de Monsieur Mohamed Hassan BENSALAH, pour examiner l'activité et les comptes arrêtés au 31 décembre 2023.

Lors de cette séance, le Conseil de Surveillance a coopté, sur recommandation du Comité de Nomination et de Rémunération, Madame Nadine KONISKI-ZIADÉ en qualité de membre indépendant, en remplacement d'un membre indépendant démissionnaire, sous réserve de l'approbation de Bank Al-Maghrib. Diplômée en Finance à l'ESSEC et formée dans l'Institut Français des Administrateurs, Madame KONISKI-ZIADÉ a occupé des fonctions clés dans de grandes banques d'affaires européennes et des cabinets de conseil internationaux en Private Equity.









NETTE PROGRESSION DES PERFORMANCES COMMERCIALES ET DES INDICATEURS FINANCIERS

CROISSANCE CONTINUE DES CRÉDITS +5,3 %

Crédit du Maroc maintient une forte dynamique d'accompagnement et de soutien des ménages et des entreprises dans la réalisation de leurs projets. Ce soutien s'est matérialisé par une croissance de 5,3 % des emplois clientèle qui ont atteint 51 062 MDH à fin décembre 2023.

Les crédits aux entreprises se sont renforcés de 8,2 % particulièrement en raison des bonnes performances des crédits d'équipement et des crédits à la promotion immobilière qui ont évolué respectivement de 25,2 % et 21,3 %.

Les crédits aux particuliers, pour leur part, ont progressé de 3,2 % pour s'établir à 20 243 MDH, grâce notamment à la hausse des encours du crédit à l'habitat de 3.7 %.

RENFORCEMENT DE LA COLLECTE BILAN +6,5 %

Les ressources bilan poursuivent leur progression en enregistrant une augmentation de 6,5 % par rapport à l'exercice précédent, s'établissant ainsi à 51 755 MDH. Elles ont bénéficié de la bonne tenue des ressources à vue qui ont évolué de 5,8 % à 36 093 MDH et de la croissance des dépôts à terme et des ressources d'épargne qui ont progressé respectivement de 33,5 % et 1,5 %.

NETTE PROGRESSION DU PRODUIT NET BANCAIRE +13,9 %

Le produit net bancaire s'est amélioré de $13.9\,\%$ atteignant 2 926,9 MDH à fin décembre 2023 grâce aux bonnes performances de l'ensemble des lignes métiers de la Banque :

- Hausse de 11,5 % de la marge nette d'intérêt atteignant 2 225,9 MDH, tirée par des effets de taux et des volumes positifs résultant du renforcement de la dynamique commerciale.
- Progression de la marge sur commissions de 8,2 % s'établissant à 436,4 MDH, portée par la bonne tenue des activités des filières spécialisées, notamment la monétique, le commerce international, le cash management et le digital.
- Nette augmentation du résultat des opérations de marché de 34,7 % pour atteindre 355,4 MDH, profitant de la performance des activités de change et obligataire.

Les filiales de Crédit du Maroc ont enregistré, de leur côté, un PNB global de l'ordre de 184,1 MDH, en évolution de 9,7 % par rapport à fin décembre 2022.

HAUSSE DU RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION +24,3 %

Le résultat brut d'exploitation s'est établi à 1 328 MDH en progression de 24,3 %, bénéficiant essentiellement de la bonne performance du PNB consolidé.

À fin 2023, les charges générales d'exploitation consolidées se sont situées à 1598,9 MDH, en hausse de 6,6 %. Toutefois, le coefficient d'exploitation s'est établi à 54,6 % en amélioration de 377 points de base par rapport à 2022. Hors éléments non récurrents, le coefficient d'exploitation serait de 51 % et les charges générales d'exploitation en économie de -0,4 %.



Entermes d'investissements, Crédit du Maroca engagé, à fin décembre 2023, un montant total de 357,3 MDH portant principalement sur les investissements informatiques et l'ouverture des nouvelles agences, ce qui témoigne de sa stratégie entreprenante de développement.

POURSUITE DE LA MAÎTRISE DU COÛT DU RISQUE

Le coût du risque consolidé s'est situé en 2023 à 445,3 MDH. Le taux de couverture des créances en souffrance s'est établi à 86,1% en hausse de 126 points de base par rapport à 2022. La hausse annuelle du coût du risque de 135 MDH traduit la poursuite d'une politique prudente en matière de provisionnement.

Le taux des créances douteuses et litigieuses s'est établi à 7,9 % et affiche une amélioration de 7 points de base.

NETTE HAUSSE DE LA CAPACITÉ BÉNÉFICIAIRE +24,4 %

Le résultat net part du groupe de Crédit du Maroc, qui affiche une forte croissance de 24,4 %, s'est établi à 503,1 MDH. Il reflète essentiellement la bonne performance du PNB et la maîtrise des charges générales d'exploitation.

RÉSILIENCE ET SOLIDITÉ DE LA STRUCTURE FINANCIÈRE : RATIO DE SOLVABILITÉ 14,57 %, LIQUIDITY COVERAGE RATIO (LCR) 149.1 %

Les fonds propres consolidés de Crédit du Maroc s'élèvent à 7 009 MDH, en hausse de 5,4 % par rapport à 2022, grâce aux leviers mis en place par la Banque pour les renforcer et soutenir davantage son développement commercial. À cet effet, Crédit du Maroc a clôturé avec un franc succès le placement relatif à l'emprunt obligataire subordonné perpétuel avec mécanisme d'absorption de pertes et d'annulation de paiement des coupons d'un montant global de 500 MDH.

Le ratio de liquidité LCR affiche également un niveau satisfaisant de 149,1 % témoignant d'une gestion saine de la Banque qui repose, essentiellement, sur la collecte bilancielle et alternativement sur les émissions de dette sur le marché.

PROPOSITION DE DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

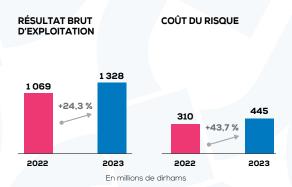
Le Directoire proposera à l'Assemblée Générale Ordinaire la distribution d'un dividende unitaire de 34,20 dirhams par action.

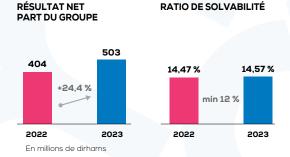
FORTE MOBILISATION EN FAVEUR DES CLIENTS ET POURSUITE DU SOUTIEN DE L'ECONOMIE NATIONALE

L'année 2023 a été marquée par une nouvelle dynamique de croissance accompagnée par une consolidation des efforts de la Banque en faveur du développement durable et un renforcement de sa proximité avec ses clients.

La satisfaction client ayant toujours été une priorité absolue pour Crédit du Maroc, son engagement soutenu dans ce sens a abouti à la consécration de la Banque par le prix « Elu Service Client de l'Année » dans la catégorie Banque conventionnelle pour les particuliers.

Par ailleurs, la Banque a scellé plusieurs nouveaux partenariats,





notamment avec l'Agence Marocaine de Développement des Investissements et des Exportations. A travers cette coopération, les deux institutions entendent conjuguer leurs efforts pour mettre en place des actions communes pour promouvoir les atouts et les opportunités d'investissement au Maroc. Dans ce cadre, Crédit du Maroc a organisé un cycle de rencontres régionales afin de mettre en avant les diverses possibilités de financement qui s'offrent aux opérateurs économiques, dans l'objectif d'encourager l'investissement privé.

La Banque a aussi procédé à la signature d'un prêt d'un milliard de dirhams avec la Société Financière Internationale (IFC). Cette ligne, qui est destinée à promouvoir le développement des petites et moyennes entreprises, de l'entreprenariat féminin et des projets verts, s'inscrit dans le cadre des Objectifs de Développement Durable (ODD) tels que répertoriés dans l'agenda 2030 de l'ONU.

L'année 2023 a été également marquée par l'inauguration du nouveau siège « Les Arènes ». Vitrine de la transformation et du renouveau de la Banque, ce nouveau siège assure un accueil dans un espace alliant modernité, efficacité et innovation.

LISTE DES COMMUNIQUÉS DE PRESSE PUBLIÉS EN 2023 :

- IFC et Crédit du Maroc s'associent pour améliorer l'accès des entreprises marocaines au financement du commerce.
- Présentation des résultats annuels de Crédit du Maroc au 31 décembre 2022.
- Les Nuits du Ramadan de l'Institut Français du Maroc fêtent les « musiques en partage ».
- · Communiqué financier : Les résultats financiers au 31/03/2023.
- · 4ème édition du prix Start Your Project With Fondation Crédit du Maroc et Bidaya à Tanger.
- · Mise à jour annuelle du dossier d'information relatif au programme d'émission de certificats de dépôt du Crédit du Maroc.
- · L'Emprunt obligataire subordonné perpétuel.
- · Communique financier : Résultats financiers au 30 juin 2023.
- Crédit du Maroc se mobilise et met l'ensemble de ses canaux à la disposition des donneurs pour soutenir les sinistrés du tremblement de terre de Marrakech.
- · Crédit du Maroc inaugure son nouveau siège Les Arènes à Casablanca, le jeudi 5 octobre 2023.
- · Communiqué financier : Résultats financiers au 30 septembre 2023.
- · Crédit du Maroc et l'AMDIE scellent un partenariat pour promouvoir les atouts de l'investissement au Maroc.

 $\textbf{Contact Presse - Communication financière}: \textbf{Mouna Benrhanem - mouna.benrhanem} \\ \textbf{@cdm.ma}$

Site web : wwww.creditdumaroc.ma – Centre de Relation Clients : 3232

Lien pour télécharger le livret financier : https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/Rapport_financier_annuel_2023.pdf

النتائج الموطدة إلى غاية 31 دجنبر 2023

سنة مالية متميزة بتسارع الحيوية التجارية وبتقوية الأساسيات

اجتمع مجلس الرقابة لمصرف المغرب في 11 مارس 2024 تحت رئاسة السيد محمد حسن بنصالح قصد دراسة النشاط والحسابات المحصورة في 31 دجنبر 2023.

وأثناء جلسة المجلس هاته، قام مجلس الرقابة، بتوصية من لجينة التعيينات والجازيات، بالتعيين المشترك للسيدة «نادين كونيسكى-زياده» (Nadine KONISKI-ZIADE) بصفتها عضوا مستقلا، تعويضا لعضو مستقل مستقيل، تحت تحفظ مصادقة بنك المغرب. السيدة «كونيسكى- زياده» حاصلة على دبلوم في المالية من مؤسسة «ESSEC»، واستفادت من تكوين لدى المعهد الفرنسي للمتصرفين، وشغلت مناصب حاسمة لدى البنوك الأوروبية الكبيرة للأعمال، وضمن مكاتب استشارة دولية «Private equity».

تقدم ملموس للمنجزات القياسية التجارية والمؤشرات المالية نمو مستمر للقروض بنسبة %5,3+

يحافظ مصرف المغرب على حيوية قوية من حيث مواكبة ودعم الأسر والمقاولات لتحقيق مشاريعها. وتجسد هذا الدعم في نمو بنسبة %5,3 لفائدة توظيفات الزبناء التي بلغت 51 062 مليون درهم عند متم دجنبر 2023.

شهدت قروض المقاولات تقوية بنسبة 8,2%. خاصة بفضل المنجزات القياسية الجيدة لقروض التجهيز ولقروض الإنعاش العقاري التي تطورت بنسبتي 25,2% و28,7% بالتوالى.

تنامت القروض للخواص من جهتها بنسبة %3,2 لتصل الى 243 20 مليون درهم، خاصة بفضل ارتفاع جاريات قروض السكن بنسبة %3,7.

تقوية موارد الحصيلة %6,5+

يستمر تقدم موارد الحصيلة بتسجيلها زيادة نسبتها 6,5% مقارنة مع السنة المالية السابقة. محددة في مبلغ 517 75 مليون درهم. مستفيدة من ارتفاعات الموارد تحت الطلب بنسبة 8,8% لمبلغ 693 مليون درهم. والودائع لأجل الموارد و كذا موارد الادخار بنسبتى 33,5% و1,9% بالتوالى.

تقدم ملموس الناتج الصافي البنكي بنسبة %13,9

تحسن الناتج الصافي البنكي بما نسبته %13,9 ببلوغه 2 926,9 مليون درهم عند متم دجنبر 2023، وذلك بفضل الفعالية الجيدة لجميع الخطوط المهنية للبنك:

- ارتفاع بنسبة %11,5 لهامش الفائدة الصافي الذي بلغ 225,9 مليون درهم، والمستفيد من قاطرة مفعولات النسب والأحجام الإيجابية الناتجة من تقوية الحيوية التجارية:
- تقدم الهامش على العمولات بنسبة %8,2 المتحدد في 436,4 مليون درهم، المعتمد على حسن أداء نشاطات الشركات التابعة المتخصصة، خاصة النقودية، والتجارة الدولية والإدارة النقدية «Cash management» والرقمنة:
- زيادة ملموسة في نتيجة عمليات السوق بنسبة %34,7 لتصل إلى 355,4 مليون درهم. مستفيدة من فعالية نشاطات الصرف وسندات الاقتراض.

سجلت الشركات التابعة لمصرف المغرب بدورها منتوجا صافيا بنكيا إجماليا قدره 184٫1 مليون درهم، متطورة بنسبة %9٫7 مقابلة مع متم دجنبر 2022.

ارتفاع النتيجة الإجمالية للاستغلال بنسبة 24,3%+

تحددت النتيجة الإجمالية للاستغلال في 328 1 مليون درهم. متقدمة بنسبة %24.3 ومستفيدة من ارتفاع المنتوج الصافى البنكى الموطد.

إلى غاية نهاية 2023، تحددت التحملات العامة للاستغلال الموطدة في 1598,9 مليون درهم، مرتفعة بنسبة 6,6%. إلا أن معامل الاستغلال بلغ 64,6% متحسنا بما قدره 377 نقطة أساسية بالمقارنة مع سنة 2022. خارج العناصر الارتدادية قد يبلغ معامل الاستغلال 51%، والتحملات العامة للاستغلال بنسبة 4,0% من الاقتصاد. من حيث تقدير الاستثمارات، تعهد مصرف المغرب عند متم دجنبر 2023 بمبلغ إجمالي

من حيث تقدير الاستثمارات، تعهد مصرف المغرب عند متم دجنبر 2023 بمبلغ إجمالي قدره 357,3 مليون درهم المعتمد في معظمه على الاستثمارات المعلوماتية وفتح وكالات بنكية جديدة، وهو الأمر الذي يبرهن عن استراتيجيته المقاولاتية للتنمية.

متابعة التحكم في كلفة المخاطر

بلغت كلفة المخاطر الموطدة سنة 2023. 445,3 مليون درهم. و بلغت نسبة تغطية المستحقات العالقة 86,1%، مرتفعة بقدر 126 نقطة أساسية مقارنة مع سنة 2022. والارتفاع السنوي لكلفة المخاطر بمبلغ 135 مليون درهم يبرهن عن اتباع سياسة محترزة في مجال تكوين المؤن.











كلفة المخاطر

وتحددت نسبة تغطية المستحقات المريبة والمتنازع عليها في نسبة %7,9 وأظهرت تحسنا بقدر 7 نقط أساسية.

ارتفاع ملموس في القدرة على تحقيق الربح بنسبة %24,4+

إن النتيجة الصافية نصيب مجموعة مصرف المغرب التي تظهر نموا قويا بنسبة %24,4. قد تحددت في 503,1 مليون درهم. وتتبلور عموما بالنتائج الجيدة للمنتوج الصافي البنكي والتحكم فى التحملات العامة للاستغلال.

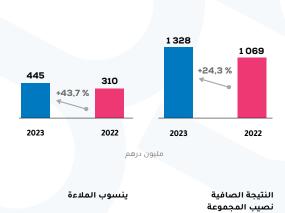
فاعلية وقوة البنية المالية: ينسوب الملاءة %14,57 %LIQUIDITY COUVERAGE RATIO (LCR) 149,1

ارتفعت الرساميل الخاصة الموطدة لمصرف المغرب إلى 7009 مليون درهم، مرتفعة بنسبة %5,4 مقارنة مع سنة 2022. بفضل رافعات النشاط التي أقامها البنك لتقويتها وكذا لدعم تنميته التجارية. وفي هذا الصدد أقفل مصرف المغرب بنجاح متميز التوظيف المتعلق بالاقتراض السندي التابعي المستدام مع آلية امتصاص الخسائر وإلغاء أداء القسيمات لمبلغ إجمالي يرتفع إلى 500 مليون درهم.

يظهر ينسوب السيولة (LCR) أيضا مستوى مرضي نسبته 149,1% مبرهنا على تدبير سليم للبنك يعتمد أساسا على استقطاب للحصيلة و اختياريا على إصدارات ديون في السوق المالية.

اقتراح توزيع الربيحات

تَقترح الإدارة الجماعية على الجمعية العامة العادية توزيع ربيحة بمبلغ 34,20 درهم عن كل سهم واحد.



النتيجة الإجمالية للاستغلال



تعبئة قوية لفائدة الزبناء واتباع دعم الاقتصاد الوطنى

اتسمت سنة 2023 بحيوية جديدة للنمو مرفوقة بتوطيد مجهودات البنك لفائدة التنمية المستدامة والعمل على تقوية تقربه من زبنائه. وحيث أن إرضاء الزبون كان على الدوام أولوية مطلقة لدى مصرف المغرب، فإن تعهده المصر في هذا الاتجاه قد آل إلى ترسيخ حسن سمعة البنك بنيله جائزة « أحسن مصلحة للزبناء في السنة» في فئة البنك الاتفاقي للخواص.

من جهة أخرى تعاقد البنك على عدة شراكات، خاصة مع الوكالة المغربية لتنمية الاستثمارات والتصديرات. ومن خلال هذا التعاون تعتزم المؤسستان مظافرة مجهوداتهما لإقامة أعمال مشتركة تروم تشجيع مؤهلات وسناحيات الاستثمارات في المغرب وفي هذا الإطار، نظم مصرف المغرب سلسلة من اللقاءات الجهوية بهدف إبراز مختلف إمكانيات التمويل المتاحة للفاعلين الاقتصاديين، بهدف تشجيع الاستثمار الخصوصي.

عمل البنك أيضا على توقيع قرض بمبلغ مليار من الدراهم مع الشركة المالية الدولية (IFC). وخط الاعتماد هذا المخصص لإنعاش تنمية المقاولات الصغيرة والمتوسطة. للمقاولاتية النسائية والمشاريع الخضراء، يندرج في إطار أهداف التنمية المستدامة (ODD) كما وقع تصنيفها ضمن مزمنة (Agenda) 2023 لمنظمة الأمم المتحدة.

تميزت سنة 2023 أيضا بتدشين المقر الجديد «Les Arènes» الذي يعد واجهة عارضة لتحول البنك وتجدده. يعد هذا المقر الجديد ضمانا لحسن الاستقبال في مجال يجمع بين العصرنة والفعالية والتجديد.

لائحة البلاغات الصحافية لسنة 2023 :

- IFC ومصرف المغرب تتشاركان لتحسين ولوج المقاولات المغربية إلى تمويل التجارة؛
 - تقديم النتائج السنوية لمصرف المغرب عند متم 31 دجنبر 2022؛
 - الليالي الرمضانية للمعهد الفرنسي بالمغرب تحتفل ب»الموسيقى تجمعنا»؛
 - بلاغ النتائج المالية عند متم 31 مارس 2023؛
- الإصدار الرابع لجائزة «Start Your Project With» مؤسسة مصرف المغرب وجمعية «بداية» في طنجة؛
 - التحديث السنوى لملف الإعلام المتعلق ببرنامج إصدار شهادات الإيداع لمصرف المغرب؛
 - الاقتراض السندي التابعي المستدام؛
 - بلاغ مالي للنتائج المالية عند متم 30 يونيو 2023؛
 - يفتح مصرف المغرب مجموع قنواته رهن إشارة المحسنين لدعم ضحايا زلزال الحوز مراكش؛
 - مصرف المغرب يدشن مقره الجديد «Les Arènes» بالدار البيضاء يوم الخميس 5 أكتوبر 2023؛
 - بلاغ مالي للنتائج المالية عند متم 30 شتنبر 2023؛
 - مصرف المغرب و AMDIE يعقدان شراكة لإنعاش المؤهلات الاستثمارية في المغرب.

الاتصال الصحافي - الإعلام المالي - من بنغانم - mouna.benrhanem@cdm.ma موقع الأنترنيت ويب: wwww.creditdumaroc.ma - مركز العلاقات مع الزبناء: 3222

اكتشفوا كل الإصدارات المالية عبر الرابط التالي : https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/Rapport_financier_annuel_2023.pdf

NORMES ET PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUÉS PAR LE GROUPE

NORMES APPLICABLES ET COMPARABILITÉ

En application des dispositions de la circulaire 56/G/2007 de Bank Al-Maghrib, les établissements de crédit doivent établir et publier leurs états financiers consolidés en normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards – IFRS) à partir du 1er janvier 2008, avec un bilan d'ouverture au 1er janvier 2007.

L'objectif primordial des autorités réglementaires est de doter les établissements de crédit d'un cadre de comptabilité et d'information financière conforme aux meilleurs standards internationaux en termes de transparence financière et de qualité de l'information fournie.

Les nouvelles normes comptables internationales ont donc été appliquées par le Groupe Crédit du Maroc à compter du ler janvier 2008 (date de la première application) conformément aux prescriptions énoncées par la norme IFRS 1, « First Time Adoption of International Financial Reporting Standards » et par les autres normes du référentiel IFRS.

Les états financiers du Groupe Crédit du Maroc depuis l'arrêté du 31 décembre 2009 sont établis selon le référentiel IFRS.

Les normes et interprétations sont identiques à celles utilisées et décrites dans les états financiers du Groupe au 31 décembre 2022.

FORMAT DE PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS

En l'absence de modèle imposé par le référentiel IFRS, le Groupe Crédit du Maroc utilise les formats des documents de synthèse (bilan, compte de résultat, état du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres, tableau de variation des capitaux propres, tableau des flux de trésorerie) préconisés dans les dispositions du chapitre 4 du plan comptable des établissements de crédits.

PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

UTILISATION DE JUGEMENTS ET ESTIMATIONS DANS LA PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS

De par leur nature, les évaluations nécessaires à l'établissement des états financiers exigent la formulation d'hypothèses et comportent des risques et des incertitudes quant à leur réalisation dans le futur.

Les réalisations futures peuvent être influencées par de nombreux facteurs, notamment :

- Les activités des marchés nationaux et internationaux;
- Les fluctuations des taux d'intérêt et de change ;
- Les modifications de la réglementation ou de la législation.

Cette liste n'est pas exhaustive.

Les estimations comptables qui nécessitent la formulation d'hypothèses sont utilisées principalement pour les évaluations suivantes :

- Les instruments financiers évalués à la juste valeur ;
- Les régimes de retraite et autres avantages sociaux futurs;
- Les dépréciations d'instruments de dette au coût amorti ou à la juste valeur par capitaux propres recyclables;
- Les provisions
- Les actifs d'impôts différés.

Les modalités de recours à des jugements ou à des estimations sont précisées dans les paragraphes concernés ci-après.

INSTRUMENTS FINANCIERS (IFRS9, IAS32 ET 39) ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

Définitions

La norme IAS 32 définit un instrument financier comme tout contrat qui donne lieu à un actif financier d'une entité et à un passif financier ou

à un instrument de capitaux propres d'une autre entité, c'est-à-dire tout contrat représentant les droits ou obligations contractuels de recevoir ou de payer des liquidités ou d'autres actifs financiers. Les instruments dérivés sont des actifs ou passifs financiers dont la valeur évolue en fonction de celle d'un sous-jacent, qui requièrent un investissement initial faible ou nul, et dont le règlement intervient à une date future.

Les actifs et passifs financiers sont traités dans les états financiers selon les dispositions de la norme IFPS 9

La norme IFRS 9 définit les principes en matière de classement et d'évaluation des instruments financiers, de dépréciation du risque de crédit et de comptabilité de couverture, hors opérations de macro-couverture.

Il est toutefois précisé que Crédit du Maroc utilise l'option de ne pas appliquer le modèle général de couverture d'IFRS 9. L'ensemble des relations de couverture reste en conséquence dans le champ d'IAS 39 en attendant les futures dispositions relatives à la macro-couverture.

Conventions d'évaluation des actifs et passifs financiers

♦ Évaluation initiale

Lors de leur comptabilisation initiale, les actifs et passifs financiers sont évalués à leur juste valeur telle que définie par IFRS 13.

La juste valeur telle que définie par IFRS 13 correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché, sur le marché principal ou le marché le plus avantageux, à la date d'évaluation.

Évaluation ultérieure

Après la comptabilisation initiale, les actifs et passifs financiers sont évalués en fonction de leur classification soit au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif (TIE), soit à leur juste valeur telle que définie par IFRS 13.

Actifs financiers

♦ Classement et évaluation des actifs financiers

Les actifs financiers non dérivés (instruments de dette ou de capitaux propres) sont classés au bilan dans des catégories comptables qui déterminent leur traitement comptable et leur mode d'évaluation ultérieur. Ces actifs financiers sont classés dans l'une des trois catégories suivantes :

- actifs financiers à la juste valeur par résultat ;
- · actifs financiers au coût amorti ;
- actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres.

Les critères de classement et d'évaluation des actifs financiers dépendent de la nature de l'actif financier, selon qu'il est qualifié :

- · d'instruments de dette ; ou
- · d'instruments de capitaux propres.

▶ Instruments de dette

Le classement et l'évaluation d'un instrument de dette dépend de deux critères réunis : le modèle de gestion et l'analyse des caractéristiques contractuelles sauf utilisation de l'option à la juste valeur.

- Les trois modèles de gestion :

Le modèle de gestion est représentatif de la stratégie que suit le management pour la gestion de ses actifs financiers, dans l'atteinte de ses objectifs. Le modèle de gestion est spécifié pour un portefeuille d'actifs et ne constitue pas une intention au cas par cas pour un actif financier isolé. On distingue trois modèles de gestion:

 Le modèle de pure collecte dont l'objectif est de collecter les flux de trésorerie contractuels sur la durée de vie des actifs ; ce modèle n'implique pas systématiquement de détenir la totalité des actifs jusqu'à leur échéance contractuelle ; toutefois, les ventes d'actifs sont strictement encadrées.

- Le modèle mixte dont l'objectif est de collecter des flux de trésorerie sur la durée de vie et de céder les actifs; dans ce modèle, la vente d'actifs financiers et la perception de flux de trésorerie sont toutes les deux essentielles; et
- Le modèle de pure cession dont l'objectif principal est de céder les actifs.

Il concerne notamment les portefeuilles dont l'objectif est de collecter des flux de trésorerie via les cessions, les portefeuilles dont la performance est appréciée sur la base de sa juste valeur, les portefeuilles d'actifs financiers détenus à des fins de transaction.

- Les caractéristiques contractuelles (test «Solely Payments of Principal & Interests» ou test «SPPI») :

Le test (SPPI) regroupe un ensemble de critères, examinés cumulativement, permettant d'établir si les flux de trésorerie contractuels respectent les caractéristiques d'un financement simple (remboursements de nominal et versements d'intérêts sur le nominal restant dû).

Le test est satisfait lorsque le financement donne droit seulement au remboursement du principal et lorsque le versement des intérêts perçus reflète la valeur temps de l'argent, le risque de crédit associé à l'instrument, les autres coûts et risques d'un contrat de prêt classique ainsi qu'une marge raisonnable, que le taux d'intérêt soit fixe ou variable

Le mode de comptabilisation des instruments de dette résultant de la qualification du modèle de gestion couplée au test (SPPI) peut être présenté sous la forme du diagramme ci-après:

	Instr	ruments	Modèles de gestion					
	de	dette	Pure collecte	Mixte	Pure cession			
	Test SPPI	Satisfait	Coût amorti	Juste valeur par capitaux propres recyclables	Juste valeur par résultat			
		Non satisfait	Juste valeur par résultat	Juste valeur par résultat	Juste valeur par résultat			

▶ Instruments de dette au coût amorti

Les instruments de dette sont évalués au coût amorti s'ils sont éligibles au modèle collecte et s'ils respectent le test (SPPI).

lls sont enregistrés à la date de règlementlivraison et leur évaluation initiale inclut également les coupons courus et les coûts de transaction.

Instruments de dette à la juste valeur par capitaux propres recyclables

Les instruments de dette sont évalués à la juste valeur par capitaux propres recyclables s'ils sont éligibles au modèle mixte et s'ils respectent le test (SPP)

Ils sont enregistrés à la date de négociation et leur évaluation initiale inclut également les coupons courus et les coûts de transaction.

L'amortissement des éventuelles surcotes / décotes et des frais de transaction des titres à revenu fixe est comptabilisé en résultat selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Ces actifs financiers sont ultérieurement évalués à leur juste valeur et les variations de juste valeur sont enregistrées en capitaux propres recyclables en contrepartie du compte d'encours (hors intérêts courus comptabilisés en résultat selon la méthode du TIE).

En cas de cession, ces variations sont transférées en résultat.

Cette catégorie d'instruments financiers fait l'objet de dépréciations dans les conditions décrites dans le paragraphe spécifique «Provisionnement pour risque de crédit» (sans que cela n'affecte la juste valeur au bilan).

▶ Instruments de dette à la juste valeur par résultat

Les instruments de dette sont évalués en juste



valeur par résultat dans les cas :

- Les instruments sont classés dans des portefeuilles constitués d'actifs financiers détenus à des fins de transaction ou dont l'objectif principal est la cession;
- Les instruments de dette qui ne respectent pas les critères du test (SPPI). C'est notamment le cas des OPCVM;
- Les instruments financiers classés dans des portefeuilles pour lesquels l'entité choisit pour la valorisation à la juste valeur afin de réduire une différence de traitement comptable au compte de résultat. Dans ce cas, il s'agit d'un classement sur option à la juste valeur par résultat.

Les actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat sont initialement comptabilisés à la juste valeur, hors coûts de transaction (directement enregistrés en résultat) et coupons courus inclus. Ils sont ultérieurement évalués à leur juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat, en Produit net bancaire (PNB), en contrepartie du compte d'encours.

▶ Instruments de capitaux propres

Les instruments de capitaux propres sont par défaut comptabilisés à la juste valeur par résultat, sauf option irrévocable pour un classement à la juste valeur par capitaux propres non recyclables, sous réserve que ces instruments ne soient pas détenus à des fins de transaction.

▶ Instruments de capitaux propres à la juste valeur par résultat

Les actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat sont initialement comptabilisés à la juste valeur, hors coûts de transaction (directement enregistrés en résultat). Les instruments de capitaux propres détenus à des fins de transaction sont enregistrés à la date de négociation. Les instruments de capitaux propres évalués à la juste valeur par résultat et non détenus à des fins de transaction sont enregistrés en date de règlement-livraison.

Ils sont ultérieurement évalués à leur juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat, en Produit Net Bancaire (PNB), en contrepartie du compte d'encours.

▶ Instrument de capitaux propres à la juste valeur par capitaux propres non recyclables (sur option irrévocable)

L'option irrévocable de comptabiliser les instruments de capitaux propres à la juste valeur par capitaux propres non recyclables est retenue au niveau transactionnel (ligne par ligne) et s'applique dès la date de comptabilisation initiale. Ces titres sont enregistrés à la date de négociation.

La juste valeur initiale intègre les coûts de transaction.

Lors des évaluations ultérieures, les variations de juste valeur sont comptabilisées en capitaux propres non recyclables. En cas de cession, ces variations ne sont pas recyclées en résultat, le résultat de cession est comptabilisé en capitaux propres.

Cette option n'est pas retenue par le Groupe pour les instruments de capitaux propres.

Passifs financiers

- ◆ Classement et évaluation des passifs financiers Les passifs financiers sont classés au bilan dans les deux catégories comptables suivantes :
- passifs financiers à la juste valeur par résultat, par nature ou sur option;
- passifs financiers au coût amorti.

▶ Passifs financiers à la juste valeur par résultat par nature

Les instruments financiers émis principalement en vue d'être rachetés à court terme, les instruments faisant partie d'un portefeuille d'instruments financiers identifiés qui sont gérés ensemble et qui présentent des indications d'un profil récent de prise de bénéfice à court terme, et les dérivés sont évalués à la juste valeur par nature.

Les variations de juste valeur de ce portefeuille sont constatées en contrepartie du compte de résultat.

▶ Passifs financiers évalués au coût amorti

Tous les autres passifs répondant à la définition d'un passif financier (hors dérivé) sont évalués au coût amorti.

Provisionnement pour risque de crédit

◆ Champ d'application

Conformément à IFRS 9, le Groupe comptabilise une correction de valeur au titre des pertes de crédit attendues (*Expected Credit Losses*) ou *(ECL)* sur les encours suivants :

- les actifs financiers d'instruments de dette comptabilisés au coût amorti ou à la juste valeur par capitaux propres recyclables (prêts et créances, titres de dette);
- les engagements de financement qui ne sont pas évalués à la juste valeur par résultat;
- les engagements de garantie relevant d'IFRS 9 et qui ne sont pas évalués à la juste valeur par résultat;
- · les créances locatives relevant de la norme IFRS 16 ; et

Les instruments de capitaux propres (à la juste valeur par résultat ou à la juste valeur par capitaux propres non recyclables) ne sont pas concernés par les dispositions en matière de dépréciation.

Les instruments dérivés et les autres instruments en juste valeur par contrepartie résultat font l'objet d'un calcul de risque de contrepartie qui n'est pas visé par le modèle ECL.

• Risque de crédit et étapes de provisionnement

Le risque de crédit se définit comme le risque de pertes lié au défaut d'une contrepartie entraînant son incapacité à faire face à ses engagements vis-à-vis du Groupe Crédit du Maroc.

Le processus de provisionnement du risque de crédit distingue trois étapes (*Buckets*) :

- 1^{ère} étape (Bucket 1): dès la comptabilisation initiale de l'instrument financier (crédit, titre de dette, garantie...), l'entité comptabilise les pertes de crédit attendues sur 12 mois;
- 2ème étape (Bucket 2): si la qualité de crédit se dégrade significativement pour une transaction ou un portefeuille donné, l'entité comptabilise les pertes attendues à maturité:
- 3ºmº étape (Bucket 3): dès lors qu'un ou plusieurs événements de défaut sont intervenus sur la transaction ou sur la contrepartie en ayant un effet néfaste sur les flux de trésorerie futurs estimés, l'entité comptabilise une perte de crédit avérée à maturité. Par la suite, si les conditions de classement des instruments financiers en bucket 3 ne sont plus respectées, les instruments financiers sont reclassés en bucket 2, puis en bucket 1 en fonction de l'amélioration ultérieure de la qualité de risque de crédit.

- Définition du défaut

La définition du défaut pour les besoins du provisionnement ECL est identique à celle utilisée en gestion. Ainsi, un débiteur est considéré en situation de défaut, lorsqu'au moins une des deux conditions suivantes est satisfaite :

- un arriéré de paiement généralement supérieur à quatre-vingt-dix jours sauf si des circonstances particulières démontrent que l'arriéré est dû à des causes non liées à la situation du débiteur;
- l'entité estime improbable que le débiteur s'acquitte intégralement de ses obligations de crédit sans qu'elle ait recours à d'éventuelles mesures telles que la réalisation d'une sûreté.

La définition de «défaut» est appliquée uniformément à tous les instruments financiers, à moins que des informations qui deviennent disponibles indiquent qu'une autre définition de «défaut» convient davantage à un instrument financier particulier.

Sur le périmètre (Grandes clientèles) : la contrepartie en défaut ne revient en situation saine qu'après régularisation complète du retard constaté et des autres éléments déclencheurs du défaut (levée du défaut pour la société mère, levée d'une alerte ayant entraîné le défaut, etc.).

- La notion de perte de crédit attendue « ECL »

L'ECL se définit comme la valeur probable espérée pondérée de la perte de crédit (en

principal et en intérêts) actualisée. Elle correspond à la valeur actuelle de la différence entre les flux de trésorerie contractuels et les flux attendus (incluant le principal et les intérêts).

L'approche ECL vise à anticiper au plus tôt la comptabilisation des pertes de crédit attendues.

• Gouvernance et mesure des ECL

La gouvernance du dispositif de mesure des paramètres IFRS 9 s'appuie sur l'organisation mise en place dans le cadre du dispositif Bâlois. La Direction des Risques du Crédit du Maroc est responsable de la définition du cadre méthodologique et de la supervision du dispositif de provisionnement des encours en cohérence avec les règles prudentielles de BAM.

Le Crédit du Maroc s'appuie en priorité sur le dispositif de notation interne et les processus Bâlois actuels pour générer les paramètres IFRS 9 nécessaires au calcul des ECL. L'appuie sur un de l'évolution du risque de crédit s'appuie sur un modèle d'anticipation des pertes et extrapolation sur la base de scénarios raisonnables.

La formule de calcul intègre les paramètres de probabilité de défaut, de perte en cas de défaut et d'exposition au moment du défaut.

Ces calculs s'appuient largement sur les modèles internes utilisés dans le cadre du dispositif prudentiel, mais avec des retraitements pour déterminer une ECL économique. La norme IFRS 9 préconise une analyse en date d'arrêté (Point in Time) tout en tenant compte de données de pertes historiques et des données prospectives (Forward Looking), alors que la vue prudentielle s'analyse à travers le cycle (Through The Cycle) pour la probabilité de défaut et en bas de cycle (Downturn) pour la perte en cas de défaut.

Les modalités de calcul de l'ECL sont à apprécier en fonction des typologies de produits : instruments financiers et instruments hors bilan.

Les pertes de crédit attendues sont actualisées au TIE déterminé lors de la comptabilisation initiale de l'instrument financier.

Les paramètres IFRS 9 sont mesurés et mis à jour régulièrement et permettent d'établir un premier niveau de référence, ou socle partagé, de provisionnement.

Le *backtesting* des modèles et paramètres utilisés est réalisé à minima à fréquence annuelle.

Les données macro-économiques prospectives (Forward Looking) sont prises en compte dans un cadre méthodologique applicable à deux niveaux :

- Un premier niveau tenant en compte le contexte macro-économique global dans la projection des paramètres PD, LGD sur l'horizon d'amortissement des opérations.
- Un deuxième niveau tenant en compte les spécificités du portefeuille du Crédit du Maroc.
- Dégradation significative du risque de crédit

La dégradation du risque de crédit est appréciée depuis l'origine à chaque date d'arrêté. Cette appréciation de l'évolution du risque de crédit conduit à classer les opérations par classe de risque (Buckets).

Afin d'apprécier la dégradation significative, nous prévoyons 2 niveaux d'analyse :

- un premier niveau dépendant de règles et de critères relatifs et absolus.
- un deuxième niveau lié à l'appréciation, à dire d'expert.

Le suivi de la dégradation significative porte, sauf exception, sur chaque instrument financier. Aucune contagion n'est requise pour le passage de *Bucket* 1 à *Bucket* 2 des instruments financiers d'une même contrepartie. Le suivi de la dégradation significative doit porter sur l'évolution du risque de crédit du débiteur principal sans tenir compte de la garantie, y compris pour les opérations bénéficiant d'une garantie de l'actionnaire.

Pour mesurer la dégradation significative du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale, il est nécessaire de récupérer la notation interne et la PD (probabilité de défaut) à l'origine.

L'origine s'entend comme la date de négociation, lorsque l'entité devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Pour les engagements de financement et de garantie, l'origine s'entend comme la date d'engagement irrévocable.

Pour le périmètre sans modèle de notation interne, le Groupe Crédit du Maroc retient le seuil absolu d'impayés supérieur à 30 jours comme seuil ultime de dégradation significative et de classement en Bucket 2

Pour les titres, le Groupe Crédit du Maroc utilise l'approche qui consiste à appliquer un niveau absolu de risque de crédit, conformément à IFRS 9, en-deçà duquel les expositions seront classées en Bucket 1 et provisionnées sur la base d'un ECL à 12 mais

Ainsi, les règles suivantes s'appliqueront pour le suivi de la dégradation significative des titres :

- les titres notés «Investment Grade», en date d'arrêté, seront classés en Bucket 1 et provisionnés sur la base d'un ECL à 12 mois ;
- les titres notés «Non-Investment Grade» (NIG), en date d'arrêté, devront faire l'objet d'un suivi de la dégradation significative, depuis l'origine, et être classés en Bucket 2 (ECL à maturité) en cas de dégradation significative du risque de crédit.

La détérioration relative doit être appréciée en amont de la survenance d'une défaillance avérée (Bucket 3)

Restructurations pour cause de difficultés financières

Les instruments de dette restructurés pour difficultés financières sont ceux pour lesquels l'entité a modifié les conditions financières initiales (taux d'intérêt, maturité) pour des raisons économiques ou juridiques liées aux difficultés financières de l'emprunteur, selon des modalités qui n'auraient pas été envisagées dans d'autres circonstances. Ainsi ils concernent tous les instruments de dette, quelle que soit la catégorie de classement du titre en fonction de la dégradation du risque de crédit observée depuis la comptabilisation initiale.

Cette notion de restructuration doit s'apprécier au niveau du contrat et non au niveau du client (pas de contagion).

La définition des créances restructurées pour cause de difficultés financières répond donc à deux critères cumulatifs :

- Des modifications de contrat ou des refinancements de créance;
- · Un client en situation financière difficile.

Par (modification de contrat), sont visées par exemple les situations dans lesquelles :

- Il existe une différence en faveur de l'emprunteur entre le contrat modifié et les conditions antérieures au contrat;
- Les modifications apportées au contrat conduisent à des conditions plus favorables pour l'emprunteur concerné que ce qu'auraient pu obtenir, au même moment, d'autres emprunteurs de la banque ayant un profil de risque similaire.

Par (refinancement), sont visées les situations dans lesquelles une dette nouvelle est accordée au client pour lui permettre de rembourser totalement ou partiellement une autre dette dont il ne peut assumer les conditions contractuelles en raison de sa situation financière

Une restructuration de prêt (sain ou en défaut) indique une présomption d'existence d'un risque de perte avérée (*Bucket* 3).

La nécessité de constituer une dépréciation sur l'exposition restructurée doit donc être analysée en conséquence (une restructuration n'entraîne pas systématiquement la constitution de dépréciation pour perte avérée et un classement en défaut).

La qualification de «créance restructurée» est temporaire.

Dès lors que l'opération de restructuration au sens de la Forbearance, l'exposition conserve ce statut de "restructurée" pendant une période a minima de 2 ans si l'exposition était saine au moment de la restructuration, ou de 3 ans si l'exposition était en défaut au moment de la restructuration. Ces périodes sont prolongées en cas de survenance de certains événements prévus par les normes de la Forbearance (nouveaux incidents par exemple).

Ainsi, lors d'une restructuration d'une exposition qui était en défaut, l'ECL correspondant est pris à maturité (*Bucket* 2).

Instruments financiers dérivés

Classement et évaluation

Les instruments dérivés sont des actifs ou des passifs financiers classés par défaut en instruments dérivés détenus à des fins de transaction sauf à pouvoir être qualifiés d'instruments dérivés de couverture.

lls sont enregistrés au bilan pour leur juste valeur initiale à la date de négociation.

Ils sont ultérieurement évalués à leur juste valeur. A chaque arrêté comptable, la contrepartie des variations de juste valeur des dérivés au bilan est enregistrée:

- En résultat s'il s'agit d'instruments dérivés détenus à des fins de transaction ou de couverture de juste valeur;
- En capitaux propres s'il s'agit d'instruments dérivés de couverture de flux de trésorerie ou d'un investissement net dans une activité à l'étranger, pour la part efficace de la couverture.

Options retenues

Toutes les opérations de change à terme ont été valorisées en valeur de marché.

Ces opérations sont enregistrées dans le bilan à la date de l'engagement, même si la juste valeur à l'initiation est nulle pour la quasi-totalité des contrats (juste valeur nulle pour des contrats fermes initiés à des conditions de marché).

Détermination de la juste valeur des instruments financiers

La juste valeur des instruments financiers est déterminée en maximisant le recours aux données d'entrée observables. Elle est présentée selon la hiérarchie définie par IFRS 13.

IFRS 13 définit la juste valeur comme le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché, sur le marché principal ou le marché le plus avantageux, à la date d'évaluation.

Le Groupe Crédit du Maroc considère que la meilleure indication de la juste valeur est la référence aux cotations publiées sur un marché actif.

En l'absence de telles cotations, la juste valeur est déterminée par l'application de techniques d'évaluation qui maximisent l'utilisation des données observables pertinentes et minimisent celle des données non observables.

♦ Hiérarchie de la juste valeur

La norme classe les justes valeurs selon trois niveaux en fonction de l'observabilité des données d'entrée utilisées dans l'évaluation.

• Niveau 1 : justes valeurs correspondant à des cours sur des marchés actifs.

Sont présentés en niveau 1 les instruments financiers directement cotés sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation. Il s'agit notamment des actions et obligations cotées sur un marché actif.

• Niveau 2 : justes valeurs évaluées à partir de données directement ou indirectement observables, autres que celles de niveau l.

Sont présentés en niveau 2 les actions et obligations cotées sur un marché considéré comme inactif, ou non cotées sur un marché actif, mais pour lesquelles la juste valeur est déterminée en utilisant une méthode de valorisation couramment utilisée par les intervenants de marché (tels que des méthodes d'actualisation de flux futurs) et fondée sur des données de marché observables.

• Niveau 3 : justes valeurs pour lesquelles une part significative des paramètres utilisés pour leur détermination ne répond pas aux critères d'observabilité.

RESTRUCTURATIONS POUR CAUSE DE DIFFICULTÉS FINANCIÈRES

Les instruments de dette restructurés pour difficultés financières sont ceux pour lesquels Crédit du Maroc a modifié les conditions financières initiales (taux d'intérêt, maturité, etc.) pour des raisons économiques ou juridiques liées aux difficultés financières de l'emprunteur, selon des modalités qui n'auraient pas été envisagées dans

d'autres circonstances. Ainsi, ils concernent tous les instruments de dette, quelle que soit la catégorie de classement de l'instrument de dette en fonction de la dégradation du risque de crédit observée depuis la comptabilisation initiale.

L'impact de la décote est calculé au moment de l'étude de restructuration et fait l'objet de comptabilisation et d'étalement lorsque les impacts sont significatifs.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Norme

Une immobilisation corporelle est un bien par nature durable détenu par l'entreprise pour être utilisé par elle-même ou loué à des tiers.

Pour l'évaluation d'une immobilisation corporelle, une entité doit choisir une des méthodes suivantes : le modèle du coût ou le modèle de la réévaluation.

Le modèle du coût amorti

Le coût amorti correspond au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeurs.

Le modèle de la réévaluation

Après sa comptabilisation en tant qu'actif, une immobilisation corporelle dont la juste valeur peut être évaluée de manière fiable doit être comptabilisée à son montant réévalué. Il s'agit de sa juste valeur à la date de réévaluation diminuée du cumul des amortissements ultérieurs et du cumul des pertes de valeur.

La fréquence de la réévaluation dépend des fluctuations de la juste valeur des immobilisations. Lorsque la juste valeur d'un actif réévalué diffère significativement de sa valeur comptable, une nouvelle réévaluation est nécessaire.

La juste valeur

La juste valeur est le montant pour lequel un actif pourrait être échangé entre des parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale.

L'approche par composants

Chaque élément significatif d'une immobilisation corporelle doit être comptabilisé séparément comme un composant et amorti de façon systématique sur sa durée d'utilité propre, de manière à refléter le rythme de consommation des avantages économiques.

La valeur résiduelle

C'est le prix actuel de l'actif en tenant compte de l'âge et de l'état prévisible de l'immobilisation à la fin de sa durée d'utilité.

La durée d'utilité

La durée d'utilité est la période pendant laquelle l'entité s'attend à utiliser un actif. L'amortissement débute quand cet actif est disponible pour être utilisé. Par conséquent, l'amortissement cesse quand l'actif est sorti du bilan. La base amortissable correspond au coût de l'actif (ou montant réévalué) diminué de sa valeur résiduelle.

Options retenues

Le modèle retenu est celui du coût amorti. Les frais d'acquisition ont été inclus dans les valeurs d'entrée des immobilisations et rattachés au composant principal pour l'amortissement.

Au niveau de l'approche par composants, le groupe dispose d'un outil de gestion des immobilisations qui permet de distinguer pour chaque bien les valeurs réelles relatives à chaque composant sans utilisation d'une matrice de décomposition. Les durées d'amortissement retenues en IFRS sont résumées dans le tableau suivant :

Caralla.	Durée d'amortissement				
Famille	Standard*	Fourchette**			
Immeubles d'exploitation	50 ans	30 à 80 ans			
Agencements, aménagements et installations	15 ans	5 à 20 ans			
Mobilier et matériel de bureau	10 ans				
Matériel informatique	5 ans	5 à 7 ans			
Logiciels informatiques	5 ans	5 à 7 ans			
Matériel roulant	4 ans	4 à 5 ans			

La valeur résiduelle des composants autres que le terrain est supposée nulle.

- * Les amortissements se feront sur la base des durées standards.
- "Ces durées peuvent être appliquées en fonction des caractéristiques spécifiques de certaines immobilisations.



IMMEUBLES DE PLACEMENT

Norme

Un immeuble de placement est un bien immobilier détenu pour en retirer des loyers ou pour valoriser le capital ou bien profiter des deux.

Un immeuble de placement génère des flux de trésorerie largement indépendants des autres actifs détenus par l'entreprise, contrairement à la production ou la fourniture de biens ou de services constituant l'objet principal de l'utilisation d'un bien immobilier occupé par son propriétaire.

Une entité a le choix entre :

- Le modèle de la juste valeur : si l'entité opte pour ce traitement, il doit être appliqué à l'ensemble des immeubles de placement ;
- Le modèle du coût amorti : dans ce cas, une estimation de la juste valeur des immeubles de placement reste obligatoire, pour la présentation en annexes.

Seul le passage du modèle du coût au modèle de la juste valeur est possible.

Options retenues

Les immeubles de placement sont représentés par l'ensemble des immeubles hors exploitation hormis les immeubles destinés au personnel et les immeubles destinés à être vendus dans un délai d'un an.

Pour la valorisation des immeubles de placement, l'option retenue est le coût historique amorti. L'information de la juste valeur devrait être présentée en annexes.

A la date d'arrêté, le Groupe Crédit du Maroc ne dispose pas d'immeubles de placement.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Norme

Une immobilisation incorporelle est un actif non monétaire, identifiable (afin de la distinguer du goodwill) et sans substance physique.

Deux méthodes d'évaluation sont possibles :

- Le modèle du coût : l'immobilisation est comptabilisée à son coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeurs.
- Le modèle de la réévaluation : l'immobilisation incorporelle doit être comptabilisée pour son montant réévalué correspondant à sa juste valeur à la date de réévaluation, diminué du cumul des amortissements ultérieurs et du cumul des pertes de valeur ultérieures. Ce traitement est applicable s'il existe un marché actif.

L'amortissement d'une immobilisation incorporelle dépend de sa durée d'utilité. Une immobilisation incorporelle à durée d'utilité indéterminée n'est pas amortie et est soumise à un test de dépréciation au minimum à chaque clôture annuelle. Par contre, une immobilisation incorporelle à durée d'utilité déterminée est amortie sur la base de la dite durée. Une immobilisation incorporelle produite en interne est comptabilisée si elle est classée, dès la phase de recherche et développement, en tant qu'immobilisation.

Options retenues

Valorisation des logiciels développés en interne : l'activation des logiciels développés en interne n'a pas été réalisée en FTA en raison de l'absence de données de gestion fiables permettant de connaître les coûts de développement engagés sur ces logiciels.

Les droits de mutation, honoraires commissions et frais d'actes : sont enregistrés en charges compte tenu de leur montant jugé insignifiant.

GOODWILL

Norme

Coût d'un regroupement d'entreprises

L'acquéreur doit évaluer le coût d'un regroupement d'entreprises comme le total des justes valeurs des actifs remis, des passifs encourus ou assumés, et des instruments de capitaux propres émis par l'acquéreur, en échange du contrôle de l'entreprise acquise, majoré par l'ensemble des coûts directement attribuables au regroupement d'entreprises et minoré par les coûts administratifs généraux.

Affectation du coût d'un regroupement d'entreprises aux actifs acquis et aux passifs et passifs éventuels assumés

L'acquéreur doit, à la date d'acquisition, affecter le coût d'un regroupement d'entreprises en comptabilisant les actifs, les passifs et les passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise qui satisfont aux critères de comptabilisation à leur juste valeur respective à cette date.

Toute différence entre le coût du regroupement d'entreprises et la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables est constatée au niveau du Goodwill.

Comptabilisation du Goodwill

L'acquéreur doit, à la date d'acquisition, comptabiliser le goodwill acquis lors d'un regroupement d'entreprises en tant qu'actif. Après la comptabilisation initiale, l'acquéreur doit l'évaluer à son coût, diminué du cumul des pertes

de valeur. Options retenues

Le Groupe Crédit du Maroc ne dispose pas de goodwill au titre d'acquisitions antérieures.

OPÉRATIONS EN DEVISES

En date d'arrêté, les actifs et passifs libellés en monnaie étrangère sont convertis en dirhams, monnaie de fonctionnement du Groupe Crédit du Maroc.

En application de la norme IAS 21, une distinction est effectuée entre les éléments monétaires (ex : instruments de dette) et non monétaires (ex : instruments de capitaux propres).

Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours de change de clôture. Les écarts de change résultant de cette conversion sont comptabilisés en résultat. Cette règle comporte trois exceptions:

- sur les instruments de dette à la juste valeur par capitaux propres recyclables, la composante de l'écart de change calculée sur le coût amorti est comptabilisée en résultat; le complément est enregistré en capitaux propres recyclables;
- sur les éléments désignés comme couverture de flux de trésorerie ou faisant partie d'un investissement net dans une entité étrangère, les écarts de change sont comptabilisés en capitaux propres recyclables pour la part efficace;
- sur les passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option, les écarts de change liés aux variations de juste de valeur du risque de crédit propre sont enregistrés en capitaux propres non recyclables.

Les traitements relatifs aux éléments non monétaires diffèrent selon le traitement comptable de ces éléments avant conversion :

- les éléments au coût historique restent évalués au cours de change du jour de la transaction (cours historique);
- les éléments à la juste valeur sont convertis au cours de change à la date de clôture.

Les écarts change sur éléments non monétaires sont comptabilisés :

- en résultat si le gain ou la perte sur l'élément non monétaire est enregistré en résultat;
- en capitaux propres non recyclables si le gain ou la perte sur l'élément non monétaire est enregistré en capitaux propres non recyclables.

CONTRATS DE LOCATION

Le Groupe peut être bailleur ou preneur d'un contrat de location.

Contrats de location dont le Groupe est bailleur

Les opérations de location sont analysées selon leur substance et leur réalité financière. Elles sont comptabilisées selon les cas, soit en opérations de location-financement, soit en opérations de location simple.

- S'agissant d'opérations de location-financement, elles sont assimilées à une vente d'immobilisation au locataire financée par un crédit accordé par le bailleur. L'analyse de la substance économique des opérations de location-financement conduit le bailleur à :
- a)Sortir du bilan l'immobilisation louée ;

- b)Constater une créance financière sur le client parmi les « actifs financiers au coût amorti » pour une valeur égale à la valeur actualisée au taux implicite du contrat des paiements de location à recevoir par le bailleur au titre du contrat de location, majorée de toute valeur résiduelle non garantie revenant au bailleur;
- c) Comptabiliser des impôts différés au titre des différences temporelles portant sur la créance financière et la valeur nette comptable de l'immobilisation louée.
- d)Décomposer les produits correspondant aux loyers entre d'une part les intérêts d'autre part l'amortissement du capital.
- S'agissant d'opérations de location simple, le bailleur comptabilise les biens loués parmi les immobilisations corporelles à à l'actif de son bilan et enregistre les produits de location de manière linéaire parmi les (produits des autres activités) au compte de résultat.

Contrats de location dont le Groupe est preneur

Les opérations de location sont comptabilisées dans le bilan à la date de mise à disposition de l'actif loué. Le preneur constate un actif représentatif du droit d'utilisation de l'actif loué parmi les immobilisations corporelles pendant la durée estimée du contrat et une dette au titre de l'obligation de paiement des loyers parmi les passifs divers sur cette même durée.

La durée de location d'un contrat correspond à la durée non résiliable du contrat de location ajustée des options de prolongation du contrat que le preneur est raisonnablement certain d'exercer et option de résiliation que le preneur est raisonnablement certain de ne pas exercer.

La dette locative est comptabilisée pour un montant égal à la valeur actualisée des paiements de loyers sur la durée du contrat. Les paiements de loyers comprennent les loyers fixes, les loyers variables basés sur un taux ou un indice et les paiements que le preneur s'attend à payer au titre des garanties de valeur résiduelle, d'option d'achat ou de pénalité de résiliation anticipée.

Le taux d'actualisation applicable pour le calcul du droit d'utilisation et du passif de location est par défaut le taux d'endettement marginal du preneur sur la durée du contrat à la date de signature du contrat, lorsque le taux implicite n'est pas aisément déterminable. Le taux d'endettement marginal tient compte de la structure de paiement des lovers.

La charge au titre des contrats de location est décomposée entre d'une part les intérêts et d'autre part l'amortissement du capital.

Le droit d'utilisation de l'actif est évalué à la valeur initiale de la dette locative et il est amorti sur la durée estimée du contrat.

La dette locative et le droit d'utilisation peuvent être ajustés en cas de modification du contrat de location, de réestimation de la durée de location ou de révision des loyers liée à l'application d'indices ou de taux.

Des impôts différés sont comptabilisés au titre des différences temporelles des droits d'utilisation et des passifs de location chez le preneur.

Conformément à l'exception prévue par la norme, les contrats de location à court terme (durée initiale inférieure à douze mois) et les contrats de location dont la valeur à neuf du bien loué est de faible valeur ne sont pas comptabilisés au bilan, les charges de location correspondantes sont enregistrées de manière linéaire dans le compte de résultat parmi les charges générales d'exploitation.

Conformément aux dispositions prévues par la norme, le Groupe n'applique pas la norme IFRS 16 aux contrats de location d'immobilisations incorporelles.

PROVISIONS DU PASSIF

Norme

Les provisions sont des passifs dont l'échéance ou le montant est incertain. Une provision doit être comptabilisée lorsque :

• le groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé ;

- il est probable (ce qui veut dire plus probable qu'improbable) qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation;
- le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Si ces conditions ne sont pas réunies, aucune provision ne doit être comptabilisée.

Options retenues

Le Groupe a procédé à l'analyse de l'ensemble des provisions inscrites au passif et à leur :

- · affectation aux natures de risques inhérents ;
- valorisation et comptabilisation selon les dispositions des normes IAS/IFRS.

PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES TIRÉS DE CONTRATS CONCLUS AVEC LES CLIENTS

Les produits et charges de commissions sont enregistrés en résultat en fonction de la nature des prestations auxquelles ils se rapportent.

Les commissions qui font partie intégrante du rendement d'un instrument financier sont comptabilisées comme un ajustement de la rémunération de cet instrument et intégrées à son taux d'intérêt effectif.

Concernant les autres natures de commissions, leur comptabilisation au compte de résultat doit refléter le rythme de transfert au client du contrôle du bien ou du service vendu :

- le résultat d'une transaction associé à une prestation de services est comptabilisé dans la rubrique Commissions, lors du transfert du contrôle de la prestation de service au client s'il peut être estimé de façon fiable. Ce transfert peut intervenir au fur et à mesure que le service est rendu (service continu) ou à une date donnée (service ponctuel).
- a)Les commissions rémunérant des services continus (commissions sur moyens de paiement, par exemple) sont enregistrées en résultat en fonction du degré d'avancement de la prestation rendue.
- b)Les commissions perçues ou versées en rémunération de services ponctuels sont, quant à elles, intégralement enregistrées en résultat lorsque la prestation est rendue.

AVANTAGES AU PERSONNEL

Norme

Principe général

L'entité doit comptabiliser non seulement l'obligation juridique ressortant des termes formels du régime à prestations définies, mais aussi toute obligation implicite découlant de ses usages.

Typologie des avantages au personnel

Les avantages au personnel sont classés en cinq catégories, selon la nature et les modalités de versement des prestations.

On distingue :

- les avantages à court terme comme les salaires et les cotisations de sécurité sociale, les congés payés et les congés maladie, l'intéressement et les primes (si elles sont payables dans les douze mois suivant la fin de l'exercice) ainsi que les avantages non monétaires (comme l'assistance médicale, le logement, les voitures et les biens ou services gratuits ou subventionnés) dont bénéficient les membres du personnel en activité;
- · les autres avantages à long terme (payables plus de douze mois après la fin de l'exercice), notamment les congés sabbatiques, les indemnités pour invalidité de longue durée, les primes et les rémunérations différées telles les indemnités de départ à la retraite, les primes d'ancienneté ou les médailles du travail ;
- · les indemnités de fin de contrat de travail ;
- · les avantages postérieurs à l'emploi comme les pensions et autres prestations de retraite, l'assurance-vie postérieure à l'emploi, et l'assistance médicale postérieure à l'emploi.

Avantages postérieurs à l'emploi : régimes à prestations définies

Ecarts actuariels : des écarts actuariels pourront résulter d'augmentations ou de diminutions de la valeur actuelle d'une obligation au titre de prestations définies ou de la juste valeur des actifs du régime correspondant ;

Coût des services passés : le coût des services passés est généré lorsque l'entité adopte un régime à prestations définies ou change les prestations à payer en vertu d'un régime existant ;

Réductions et liquidations

Une réduction intervient lorsqu'une entité :

- Peut démontrer qu'elle s'est engagée à réduire de façon significative le nombre de personnes bénéficiant d'un régime ou;
- Change les termes d'un régime à prestations définies de sorte qu'une partie significative des services futurs des membres du personnel actuels ne leur donnera plus de droits à prestations ou ne leur donnera que des droits réduits. Une liquidation intervient lorsqu'une entité conclut une transaction éliminant toute obligation juridique ou implicite ultérieure pour tout ou partie des prestations prévues par un régime à prestations définies.

La valorisation des régimes à prestations définies implique notamment l'obligation d'utiliser des techniques actuarielles pour estimer de façon fiable le montant des avantages accumulés par le personnel en contrepartie des services rendus pendant l'exercice et les exercices antérieurs. Les hypothèses actuarielles sont les meilleures estimations faites par l'entité des variables qui détermineront le coût final des avantages postérieurs à l'emploi. Ces hypothèses comprennent :

- · Hypothèses démographiques ;
- · Le taux attendu de rendement des actifs du régime ;
- · Taux d'actualisation / taux d'inflation ;
- Salaires, avantages du personnel et coûts médicaux.

Avantages à long terme

La norme IAS 19 permet l'utilisation d'une méthode simplifiée de comptabilisation des autres avantages à long terme. Cette méthode diffère sur les points suivants de celle imposée pour les avantages postérieurs à l'emploi :

- Les écarts actuariels sont comptabilisés immédiatement et aucun corridor n'est appliqué;
- L'ensemble du coût des services passés est comptabilisé immédiatement.

Indemnités de fin de contrat de travail

Une entité peut s'engager envers ses employés pour décaisser des cashs flows en leur faveur à la fin de leurs contrats de travail respectifs. Une entité est manifestement engagée à mettre fin à un contrat de travail si et seulement si elle a un plan formalisé et détaillé de licenciement sans possibilité réelle de se rétracter.

Couverture des engagements

Les engagements peuvent être couverts de deux manières :

- Par la constitution d'une provision en interne ;
- Par l'externalisation de son obligation de verser les prestations par la souscription d'un contrat d'assurance

Options retenues

Les régimes d'avantages au personnel qui sont provisionnés par le Groupe Crédit du Maroc sont :

- Les Primes de Fin de Carrière : Primes versées en cas de départ en retraite ou de décès d'un salarié qui présente au minimum 20 ans d'ancienneté.
- Les Indemnités de Départ Volontaire: Indemnités versées en cas de départ anticipé à la retraite d'un salarié d'au moins 55 ans (50 ans pour les femmes) et d'au minimum de 21 ans d'ancienneté.
- Les Primes de Fidélité: Primes versées au salarié à la date anniversaire de leurs 15, 20, 25, 30, 35 et 45 ans d'ancienneté au sein du Crédit du Maroc.
- Les Congés Payés: Il s'agit des droits à congés payés cumulables et reportables jusqu'à 2 ans (avantage déjà provisionné dans les comptes sociaux).

La méthode de calcul utilisée par le Groupe Crédit du Maroc est la méthode des unités de crédit projetées avec une prise en compte « proratisée » du service rendu. Cette méthode consiste en une évaluation des droits à terme moyennant des hypothèses actuarielles et une répartition de ces droits sur la période d'activité au cours de laquelle le groupe bénéficie des services de ses employés. Le Groupe Crédit du Maroc a opté pour la comptabilisation des variations des écarts actuariels relatives aux avantages postérieurs à l'emploi en capitaux propres selon la méthode du SORIE (Statement Of Recognised Income and Expenses), par contre pour les avantages à long terme et les indemnités de fin de contrat de travail, ils continueront a être comptabilisés directement an résultat

IMPÔT EXIGIBLE ET IMPÔT DIFFÉRÉ

Norma

L'impôt exigible, tant qu'il n'est pas payé, doit être comptabilisé en tant que passif. Si le montant déjà payé au titre de l'exercice et des exercices précédents excède le montant dû pour ces exercices, l'excédent doit être comptabilisé en tant au'actif.

Un actif ou passif d'impôt différé est comptabilisé chaque fois que le recouvrement ou le règlement de la valeur comptable d'un actif ou passif augmentera ou diminuera les paiements futurs d'impôt par rapport à ce qu'ils auraient été si un tel recouvrement n'avait pas eu d'incidence fiscale.

- Il est probable que l'entreprise dispose d'un bénéfice imposable sur lequel elle pourra imputer une différence temporelle déductible :
- lorsqu'il y aura suffisamment de différences temporelles imposables relevant de la même autorité et relatives à la même entité imposable et dont on attend à ce qu'elles s'inversent;
- lorsqu'il est probable que l'entreprise dégage un bénéfice imposable suffisant relevant de la même administration fiscale et pour la même entité imposable au cours des exercices appropriés;
- la gestion fiscale lui donne l'opportunité de générer un bénéfice imposable au cours des exercices appropriés. Les normes IAS/IFRS interdisent l'actualisation des impôts différés.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés si, et seulement si :

- l'entité a un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible; et
- les actifs et passifs d'impôts différés concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même autorité fiscale.

Options retenues

Appréciation de la probabilité de récupération des actifs d'impôt différé :

Les impôts différés dont la probabilité de recouvrement est incertaine ne sont pas activés. La probabilité de recouvrement peut être appréhendée par les business plans des sociétés concernées.

Impôt différé actif au titre des différences temporaires déductibles relatives aux titres de participation consolidés

Comptabilisation obligatoire d'un impôt différé actif au titre des différences temporaires déductibles relatives aux titres de participation consolidés dès lors que ces différences temporaires devraient se résorber dans un avenir prévisible et que le recouvrement de l'actif d'impôt différé est probable.

Impôts différés initialement comptabilisés en capitaux propres

Comptabilisation de l'impact des changements de taux d'impôt et/ou de modalités d'imposition en capitaux propres.

IFRIC23

L'interprétation IFRIC 23 clarifie les dispositions d'IAS 12 (impôt sur le résultat) et précise la manière dont les incertitudes liées aux impôts sur le résultat doivent être présentés dans les comptes annuels du groupe. Le Groupe Crédit du Maroc a adopté les choix et les options normatives liés à cette interprétation.

Pour le traitement de l'IFRIC 23, le Groupe CDM a opté pour l'approche rétrospective partielle en comptabilisant l'effet cumulatif de l'application initiale dans les capitaux propres du bilan d'ouverture.



ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS IFRS

BILAN CONSOLIDÉ IFRS AU 31 DÉCEMBRE 2023

(En milliers de DH)

		(E	n milliers de DI
ACTIF CONSOLIDÉ	NOTES	31/12/2023	31/12/2022
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		2 265 791	1 867 309
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	3.5	2 596 910	1 566 62
Actifs financiers détenus à des fins de transactions	3.5	2 366 801	136722
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	3.5	230 109	199 39
Instruments dérivés de couverture		-	
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	3.3	1 054 279	2 948 27
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	3.3	1 054 279	2 948 27
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables		-	
Titres au coût amorti	3.2	1 397 240	8 45
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit et assimilés, au coût amorti	3.2	6 012 399	5 231 23
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	3.2	51 061 669	48 496 65
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couvert en taux		-	
Placements des activités d'assurance		-	
Actifs d'Impôt exigible	3.8	3 253	147 49
Actifs d'impôt différé	3.8	159 789	151 51
Comptes de régularisation et autres actifs	3.4	422 280	366 36
Actifs non courants destinés à être cédés		-	
Participations dans des entreprises mises en équivalence		-	
Immeubles de placement		-	
Immobilisations corporelles	3.6	1 495 747	1 477 68
Immobilisations incorporelles	3.6	795 981	600 90
Ecarts d'acquisition		-	
TOTAL		67 265 338	62 862 52

		(
PASSIF CONSOLIDÉ	NOTES	31/12/2023	31/12/2022
Banques centrakes, Trésor public, Service des chèques postaux		884	93
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	3.9	15 984	13 885
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	3.9	15 984	13 885
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option		-	-
Instruments dérivés de couverture		-	-
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	3.1	1 137 272	2 880 785
Dettes envers la clientèle	3.1	51 755 426	48 581 532
Titres de créance émis	3.1	3 424 402	1 612 405
Passifs d'impôt exigibles	3.8	125 097	57 980
Passifs d'impôt différé	3.8	17 885	9 312
Comptes de régularisation et autres passifs	3.4	1 891 556	1495 584
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés		-	-
Provisions techniques des contrats d'assurance		-	-
Provisions	3.7	565 955	600 407
Subventions et fonds assimilés		-	-
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie		1250969	1 251 076
Capitaux propres		7 079 907	6 359 463
Capital et réserves liées		4 346 514	3 854 270
Réserves consolidées		2 197 909	2 096 527
Part du groupe		2 147 334	2 039 761
Part des minoritaires		50 576	56 766
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		37 259	10 567
Part du groupe		37 259	10 567
Part des minoritaires		-	-
Résultat net de l'exercice		498 225	398 099
Part du groupe		503 089	404 290
Part des minoritaires		-4 864	-6 191
TOTAL		67 265 338	62 862 521

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ IFRS AU 31 DÉCEMBRE 2023

(En milliers de DH)

COMPTE DE RÉSULTAT	NOTES	31/12/2023	31/12/2022
Intérêts, rémunérations et produits assimilés	2.2	2 821 107	2 336 344
Intérêts, rémunérations et charges assimilés	2.2	595 229	339 952
Marge d'Intérêt		2 225 878	1996392
Commissions (Produits)	2.3	494 917	454 515
Commissions (Charges)	2.3	58 490	51 287
Marge sur Commissions		436 427	403 228
Gains ou pertes nets résultant des couvertures de position nette		-	-
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	2.5	355 432	263 941
Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction		343 380	263 641
Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat		12 052	300
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres	2.6	-	-121
Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables		-	-121
Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividendes)		-	-
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente		-	-
Gains ou pertes nets résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti		-	-
Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers au coût amorti en actifs financiers à la juste valeur par résultat		-	-
Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs finan- ciers à la juste valeur par capitaux propres en actifs financiers à la juste valeur par résultat		-	-
Produits des autres activités		20 666	14 836
Charges des autres activités		111 487	109 597
PRODUIT NET BANCAIRE		2 926 916	2 568 680
Charges générales d'exploitation		1365 976	1309835
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		232 914	190 273
Résultat Brut d'Exploitation		1328 026	1068 572
Coût du risque	2.1	-445 294	-309 944
Résultat d'Exploitation		882 732	758 628
Quote-Part du résultat net des entreprises associées et des coentreprises mises en équivalence		-	-
Gains ou pertes nets sur autres actifs	2.4	-4 425	-15 419
Variations de valeur des écarts d'aquisition		-	-
Résultat avant Impôt		878 307	743 209
Impôts sur les résultats	3.8	380 083	345 109
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession		-	-
Résultat net *		498 225	398 099
Intérêts minoritaires		-4 864	-6 191
Résultat net Part du groupe		503 089	404 290
Résultat par action		46,23	37,15
Résultat dilué par action		46,23	37,15
(*) Le résultat net tient compte des impacts du contrôle fiscal denoué en décembre 2	023		

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE AU 31 DÉCEMBRE 2023

(En milliers de DH)

	(=	n milliers de Dn)
FLUX DE TRÉSORERIE	31/12/2023	31/12/2022
Résultat avant impôts	878 307	743 209
Résultat net des activités abandonnées	-	-
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	232 914	190 273
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	-	-
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	289 796	-30 763
+/- Dotations nettes aux provisions	-41 381	33 611
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-	-
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement	-4 425	-15 419
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement	11 890	9 316
+/- Autres mouvements	-102 184	-30 071
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	386 610	156 946
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	-3 644 519	-2 005 037
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	356 201	-99 346
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	-465 570	961 245
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	595 979	268 165
+/- Flux liés aux activités destinées à être cédées	-	
- Impôts versés	-396 449	-316 454
Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	-3 554 358	-1 191 427
Flux nets de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	-2 289 440	-291 272
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	-	-
+/- Flux liés aux immeubles de placement	-	-
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-441 626	-379 093
Flux nets de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-441 626	-379 093
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	200 138	-294 013
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	1800 000	1000000
Flux nets de trésorerie lié aux opérations de financement	2 000 138	705 987
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie	-2 924	5 114
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	-733 852	40 735
COMPOSITION DE LA TRÉSORERIE	31/12/2023	31/12/2022

COMPOSITION DE LA TRESORERIE	31/12/2023	31/12/2022
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	3 259 110	3 218 375
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	1868 563	1925 068
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	1 390 546	1293307
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	2 525 258	3 259 110
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	2 265 415	1868 563
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	259 842	1390546
Variation de la trésorerie nette	-733 852	40 735

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU 31 DÉCEMBRE 2023

(En milliers de DH)

									(=:::::::::::::::::::::::::::::::::::::
	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
CAPITAUX PROPRES CLÔTURE AU 31 DÉCEMBRE 2021	1 088 121	2 771 601	-	2 321 521	64 292	-	6 245 536	58 453	6 303 988
Opérations sur capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Paiements fondés sur des actions	-	-		-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	/ -	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	_	-	-	-281 823	-	-	-281 823	-1 686	-283 510
Autres	-	-5 452	-	-5 051	-	-	-10 503	-	-10 503
Changements de méthodes comptables	-	-	-	_	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice			-	404 290	/ -	-	404 290	-6 191	398 099
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réevaluations et cessions	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat	-	-	-	-	-54 000	-	-54 000	-	-54 000
Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies	-	-	-	-	274	-	274	-	274
Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat	-	-	-	5 114	-	-	5 114	-	5 114
Gains ou pertes latents ou différés	-	-	-	5 114	-53 726	-	-48 611	-	-48 611
Autres	_	-	-	-	-	-	-	/-	-
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CAPITAUX PROPRES CLÔTURE AU 31 DÉCEMBRE 2022	1 088 121	2 766 149	-	2 444 050	10 567	-	6 308 887	50 576	6 359 463
Opérations sur capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Paiements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	-293 793	-	-	-293 793	-	-293 793
Autres		492 244	-	-	-	-	492 244	-	492 244
Changements de méthodes comptables	_	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	-	-	-	503 089	-	-	503 089	-4864	498 225
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réevaluations et cessions	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat	-	-	-	-	31 099	-	31 099	-	31 099
Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies	-	-	-	-	-4 406	-	-4 406	-	-4 406
Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat	-/	-	-	-2 924	-	-	-2 924	-	-2 924
Gains ou pertes latents ou différés	_	-	-	-2 924	26 693	-	23 768	-	23 768
Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CAPITAUX PROPRES CLÔTURE AU 31 DÉCEMBRE 2023	1 088 121	3 258 393	-	2 650 422	37 259	-	7 034 195	45 712	7 079 907

RÉSULTAT NET, GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES AU 31 DÉCEMBRE 2023

(En milliers de DH)

Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	31/12/2023	31/12/2022
Résultat net	498 225	398 099
Éléments recyclables en résultat net :	28 175	-48 885
Écarts de conversion	-2 924	5 114
Réévaluation des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables	50 292	-85 997
Réévaluation des instruments dérivés de couverture d'éléments recyclables	-	-
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres des entreprises mises en équivalence	-	-
Autres éléments comptabilisés par capitaux propres et recyclables	-	-
Impôts liés	19 193	-31 997
Éléments non recyclables en résultat net :	-4 116	274
Réévaluation des immobilisations	-	-
Réévaluation (ou écarts actuariels) au titre des régimes à prestations définies	-6 929	222
Réévaluation du risque de crédit propre des passifs financiers ayant fait l'objet d'une option de comptabilisation à la juste valeur par résultat	-	_
Réévaluation des instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres	-	
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises mises en équivalence non recyclables	-	-
Autres éléments comptabilisés par capitaux propres non recyclables	-	
Impôts liés	-2 813	-52
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	24 058	-48 611
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	522 283	349 488
Dont part du Groupe (ou des propriétaires de la société mère)	527 147	355 678
Dont part des intérêts minoritaires (ou participations ne donnant pas le contrôle)	-4864	-6 191



NOTES ET ANNEXES IFRS

PRINCIPES ET PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés incluent les comptes de Crédit du Maroc et ceux de toutes les sociétés sur lesquelles Crédit du Maroc dispose d'un pouvoir de contrôle.

Par exception, les entités ayant un impact non significatif sur les comptes consolidés de l'ensemble ne sont pas incluses dans le périmètre de consolidation.

Le caractère significatif de cet impact peut notamment être apprécié au travers de divers critères tels que l'importance du résultat ou des capitaux propres de la société à consolider par rapport au résultat ou aux capitaux propres de l'ensemble consolidé.

Les notions de contrôle

Conformément aux normes internationales, la définition de contrôle, selon IFRS 10 comporte les trois éléments suivants :

- · Le pouvoir détenu sur l'entité émettrice ;
- L'exposition ou le droit à des rendements variables, en raison des liens avec l'entité émettrice;
- La capacité de Crédit du Maroc d'exercer son pouvoir sur l'entité émettrice de manière à influer sur le montant des rendements qu'il obtient.

Crédit du Maroc contrôle une entité émettrice si et seulement si ces trois éléments sont réunis.

L'IFRS 11 porte sur le classement d'un partenariat sur lequel deux parties ou plus exercent un contrôle conjoint. Selon IFRS 11, il existe deux types de partenariat : les entreprises communes et les coentreprises. Ces deux types de partenariats se distinguent par les droits et obligations des parties à l'entreprise.

 Entreprise commune: les coparticipants ont des droits sur les actifs, et des obligations au titre des passifs. Chaque coparticipant comptabilise ses actifs, ses passifs, ses produits et ses charges y compris sa quote-part de ces actifs, passifs, produits et charges, relatifs à ses intérêts dans l'entreprise commune.

 Coentreprise: les coentrepreneurs ont des droits sur l'actif net de celle-ci. Cette coentreprise est comptabilisée selon la méthode de la mise en éauivalence.

Les méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation sont fixées respectivement par les normes IFRS 10 et 11. Elles résultent de la nature de contrôle exercée par Crédit du Maroc sur les entités consolidables, quelle qu'en soit l'activité et qu'elles aient ou non la personnalité morale :

- l'intégration globale, applicable selon les conditions citées par la norme IFRS 10 ;
- la mise en équivalence, pour les coentreprises ayant des droits sur l'actif net, tel que cité par la norme IFRS 11 :
- la quote-part des actifs, passifs, charges et produits, pour les entreprises communes ayant des droits sur les actifs et des obligations au titre des passifs, selon la norme IFRS 11.

Retraitements et éliminations

Les retraitements nécessaires à l'harmonisation des méthodes d'évaluation des sociétés consolidées sont effectués, sauf s'ils sont jugés non significatifs.

L'effet sur le bilan et le compte de résultat consolidés des opérations internes au Groupe est éliminé.

Les plus ou moins-values provenant de cessions d'actifs entre les entreprises consolidées sont éliminées; les éventuelles dépréciations durables mesurées à l'occasion d'une cession interne, sont constatées.

Conversion des états financiers des activités à l'étranger (IAS21)

Les états financiers des entités représentant une (activité à l'étranger) (filiale, succursale, entreprise associée ou une coentreprise) sont convertis en dirhams en deux étapes :

- conversion, le cas échéant, de la monnaie locale de tenue de compte en monnaie fonctionnelle (monnaie de l'environnement économique principal dans lequel opère l'entité). La conversion se fait comme si les éléments avaient été comptabilisés initialement dans la monnaie fonctionnelle (mêmes principes de conversion que pour les transactions en monnaie étrangère);
- conversion de la monnaie fonctionnelle en dirhams, monnaie de présentation des comptes consolidés du Groupe CDM. Les actifs et les passifs, y compris les écarts d'acquisition, sont convertis au cours de clôture. Les éléments de capitaux propres, tels que le capital social ou les réserves, sont convertis à leur cours de change historique. Les produits et les charges du compte de résultat sont convertis au cours moven de la période. Les écarts de change résultant de cette conversion sont comptabilisés en tant que composante distincte des capitaux propres. Ces écarts de conversion sont comptabilisés en résultat en cas de sortie de l'activité à l'étranger (cession, remboursement de capital, liquidation, abandon d'activité) ou en cas de déconsolidation due à une perte de contrôle (même sans cession) lors de la comptabilisation du résultat de sortie ou de perte de contrôle.

Regroupements d'entreprises – écarts d'acquisition (IFRS 3)

Le Groupe Crédit du Maroc n'a pas effectué de regroupement courant 2023.

Périmètre de consolidation du Groupe Crédit du Maroc au 31 décembre 2023

Sociétés Consolidées	Capital social	Capital social		Méthode de consolidation (°)	
Societes Consolidees	(KDH)	(KUSD)	de contrôle	d'intérêts	Methode de consolidation **
Crédit du Maroc	1 088 121		100,00	100,00	E.C
Crédit du Maroc Capital	10 000		100,00	100,00	I.G
Crédit du Maroc Leasing & Factoring	124 000		66,66	66,66	I.G
Crédit du Maroc Patrimoine	1000		100,00	100,00	I.G
Crédit du Maroc Assurances	200		100,00	100,00	I.G
Crédit du Maroc International		1 655	100,00	100,00	I.G
S.I.F.I.M	168 321		100,00	100,00	I.G

^{*} E.C : Établissement consolidant - IG : Intégration globale

EXPOSITION AUX RISQUES ET STRATÉGIE DE COUVERTURE

LA GOUVERNANCE

Depuis le 24 septembre 1999, Crédit du Maroc a opté pour une structure de gouvernance duale reposant sur un Directoire et un Conseil de Surveillance, dissociant ainsi les pouvoirs de gestion et de contrôle. Le Directoire dirige et gère la Banque sous le contrôle du Conseil de Surveillance dans les limites du cadre fixé par la loi 17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée (la « Loi 17-95 »), la loi 103-12 relative aux établissements de crédits et organismes assimilées (la « Loi Bancaire ») et les statuts de la Banque.

1. LE CONSEIL DE SURVEILLANCE

1.1. Composition du Conseil de Surveillance

Conformément à l'article 15 des statuts de Crédit du Maroc, le Conseil de Surveillance est composé d'un minimum de trois membres et d'un maximum de quinze membres, nommés par l'Assemblée Générale et pouvant être renouvelés ou révoqués par cette

Au 31 décembre 2023, le Conseil de Surveillance est composé de huit membres.

Prénom et nom	Fonction	Première élection	Dernier renouvellement	Echéance du mandat en cours	Membre d'un Comité
Mohamed Hassan BENSALAH	Président du Conseil	12/2022	-	Assemblée générale ordinaire annuelle statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024	-
Karim CHIOUAR	Membre du Conseil	12/2022	-	Assemblée générale ordinaire annuelle statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024	A et R
Zouhair CHORFI (2)	Membre du Conseil	12/2022	-	AGOA statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024	C et R
Mohammed Ali KADIRI (1, 3)	Membre indépendant du Conseil	12/2022	-	AGOA statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024	A et C
Michel LE MASSON	Membre du Conseil	06/2022	-	AGOA statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024	Α
AtlantaSanad S.A. représentée par Madame Fatima Zahra BENSALAH (4)	Membre du Conseil	12/2022	-	AGOA statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024	С
Holmarcom Finance Company S.A. représentée par Madame Lamiae KENDILI	Membre du Conseil	12/2022	-	AGOA statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024	А
Crédit Agricole S.A représenté par Monsieur Régis BEZARD-FALGAS	Membre du Conseil	12/2005	06/2022	AGOA statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024	R

1.2. Fonctionnement du Conseil de Surveillance

Le fonctionnement du Conseil de Surveillance est régi par les dispositions légales et statutaires ainsi que par son règlement intérieur. Il en est de même pour les Comités spécialisés.

a) Rôle et pouvoirs du Conseil de Surveillance en application des dispositions légales et statutaires

Le Conseil de Surveillance exerce le contrôle permanent de la gestion de la Banque par le Directoire, et s'appuie sur des Comités spécialisés détaillés ci-après. A ce titre, une fois par trimestre au moins, le Directoire lui présente un rapport sur la marche des affaires sociales et après la clôture de chaque exercice et dans le délai de trois mois, le Directoire présente au Conseil de Surveillance, aux fins de vérification et de contrôle, les documents prévus par la Loi 17-95.

A toute époque de l'année, le Conseil de Surveillance opère les vérifications et les contrôles qu'il juge opportuns et peut se faire communiquer les documents qu'il estime utiles à l'accomplissement de sa mission.

b) Rôles et pouvoirs du Conseil de Surveillance en application du règlement intérieur

Le règlement intérieur du Conseil de Surveillance décrit, d'une part, les modalités d'organisation, le mode de fonctionnement, les pouvoirs et les attributions du Conseil de Surveillance et, d'autre part les règles de déontologie qui s'imposent à ses membres. Il a un caractère purement interne et n'est opposable ni aux actionnaires, ni aux tiers. Les règles instituées par le règlement intérieur le sont sans préjudice de celles contenues dans les statuts de la Banque ou imposées par les lois et règlements en vigueur, lesquelles prévalent

1.3. Les Comités du Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance a créé, en son sein, trois Comités spécialisés dont il a fixé la composition et les attributions : le Comité d'Audit, le Comité des Risques et le Comité de Nomination et de Rémunération.

Dans le cadre de l'activité de la fenêtre participative, le Conseil de Surveillance, conformément à la Loi Bancaire 103-12, a constitué, au sein du Comité des Risques, un sous-Comité chargé du suivi du processus d'identification et de gestion des risques et au sein du Comité d'Audit, un sous-Comité chargé de la surveillance et de l'évaluation de la mise en œuvre des dispositifs de contrôle interne.

Le Conseil de Surveillance peut décider la création de comités permanents et/ou temporaires chargés d'étudier les questions que lui-même ou son Président voudrait soumettre, pour avis, à leur examen destinés à faciliter le bon fonctionnement du Conseil de Surveillance et à concourir efficacement à la préparation de ses décisions. Il n'existe, à date, aucun comité de ce type autre que ceux sus-cités.

2. LE DIRECTOIRE

2.1. Composition du Directoire

Selon l'article 14.1 des statuts de la Banque, le Directoire est constitué de deux à sept membres désignés par le Conseil de Surveillance.

Au 31 décembre 2023, le Directoire est composé des auatre membres suivants

Nom	Fonction	Première élection	renouvel- lement	Echéance du mandat en cours
Ali BENKIRANE	Président du Directoire	Conseil de Surveillance du 06/12/2022	-	Assemblée générale ordinaire annuelle statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2023
Luc BEISO	Membre du Directoire en charge de la Supervision des Filiales	Conseil de Surveillance du 29/04/2022 (avec effet au 01/09/2022)	-	Assemblée générale ordinaire annuelle statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2023
Saïd JABRANI	Membre du Directoire en charge de la Banque Commerciale	Conseil de Surveillance du 07/03/2023		Assemblée générale ordinaire annuelle statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2023
Younes LAHLOU	Membre du Directoire en charge du Fonctionnement	Conseil de Surveillance du 07/11/2023	-	Assemblée générale ordinaire annuelle statuant sur les comptes de l'exercice dos le 31/2/2023

2.2. Fonctionnement du Directoire

Le fonctionnement du Directoire est régi par les dispositions légales et statutaires ainsi que par son règlement intérieur.

a) Rôle et pouvoirs du Directoire en application des dispositions légales et statutaires

Le Directoire est investi des pouvoirs les plus étendus pour prendre en toutes circonstances, au nom de la Banque, toutes décisions concourant à la réalisation de son objet social et pour faire ou autoriser tous actes de gestion et de disposition, et ce, sous réserve des pouvoirs attribués par la Loi 17-95 et les statuts Conseil de Surveillance et aux Assemblées d'Actionnaires.

b) Rôles et pouvoirs du Directoire en application du règlement intérieur

règlement intérieur du Directoire décrit les modalités d'organisation et le mode de fonctionnement. Il a un caractère purement interne et n'est opposable ni aux actionnaires, ni aux tiers. Les règles instituées par le règlement intérieur le sont sans préjudice de celles contenues dans les statuts de la Banque ou imposées par les lois et règlement en vigueur, lesquelles prévalent.

2. EXPOSITION AUX RISQUES ET STRATÉGIE DE COUVERTURE

2.1 Risque de crédit

Politique générale

La politique de crédit du Crédit du Maroc s'inscrit dans le cadre de principes généraux et dans le respect des normes édictées par le régulateur. Elle couvre les aspects relatifs à la déontologie,

l'indépendance, la responsabilité, la collégialité des décisions, la maîtrise et le suivi des risques, la rémunération des opérations, etc.

Elle est revue chaque année, dans le cadre de la stratégie risques qui examine toutes les activités de la banque et les risques qu'elles induisent et fixe des limites opérationnelles en termes de segment de clientèle, de secteurs d'activité, de concentration, etc. Cette stratégie est présentée par le Directoire au Conseil de surveillance qui la valide.

Dispositif de décision et de gestion des risques

Étude et décision

Le processus de décision découle des pouvoirs détenus par le Président du Directoire et des subdélégations qu'il a distribué aux acteurs, selon un mode intuitu-personae, décliné en fonction des marchés. Au-delà des limites subdéléquées, décisions sont prises par le Comité des crédits dont les décisions sont collégiales.

Le processus de décision est géré par un applicatif informatique centralisé et intégré qui détermine en fonction de normes et de critères paramétrés, les niveaux de délégation requis. Les décisions en faveur des clients professionnels et entreprises nécessitent un double regard de la ligne commerciale et des

Les filiales ont recours à un avis des lignes spécialisées du Crédit du Maroc qui conditionne l'octroi

Les demandes de crédit formulées par les lignes commerciales sont formalisées et documentées en application des règles du régulateur et des normes de la banque.

Mise en place - Garanties

La mise en place des crédits est opérée après vérification du respect des conditions d'octroi

La gestion des dossiers de garanties est centralisée.

Surveillance des risques et déclassement des créances

Elle est à la charge d'une structure dédiée et indépendante, appuyée par des correspondants dans les différents marchés et dans les régions.

Cette structure qui dispose d'un accès à tous les systèmes d'information de la banque a pour mission de surveiller la qualité des engagements, d'appréhender dans une optique préventive les dégradations des risques (impayés, gel des comptes, etc.) et d'en assurer un suivi.

Elle organise sur la base d'indicateurs internes un suivi rapproché des créances sensibles qui est opéré par un Comité mensuel dédié.

Elle identifie les créances qui relèvent déclassement en « souffrance », selon les critères édictés par le régulateur en la matière et les provisionne en conséquence. Ces décisions sont validées par un Comité dédié pour assurer une

⁽A) Comité d'Audit.
(R) Comité des Risques.
(C) Comité des Nomination et de Rémunération.
(I) Membre indépendant.
(2) Président par intérim du Comité des Risques.
(3) Président du Comité d'Audit.
(4) Président du Comité de Nomination et de Rémunération.



parfaite couverture des risques et conformité aux normes réglementaires.

Recouvrement

Pour le marché Retail et PRO/TPE, le réseau réalise le recouvrement du premier impayé sur les clients segmentés risque faible et sur les débits jusqu'à 30 jours de retards. Les structures centrales de recouvrement prennent en charge le recouvrement dès le premier impayé sur les clients segmentés risque moyen et élevé ainsi que le débit dès 30 jours de retard

Pour le marché PME/PMI et Grandes Entreprises, il est assuré par les chargés d'affaires avec, selon les cas et sur décision de comité dédié ou à la demande de la ligne commerciale, l'appui d'une structure centrale dédiée au Recouvrement et Restructuration de créances.

Si le dossier passe en Compromis, il est pris en charge par la Direction du Recouvrement qui poursuit le recouvrement et opère en parallèle les poursuites judiciaires.

Tout le processus de décision et de surveillance des risques est traçable et auditable.

Notation interne

Le Crédit du Maroc dispose d'un système de notation. Il couvre toutes les créances entreprises (PME/PMI, Grandes entreprises et entreprises des secteurs de la promotion immobilière et de l'hôtellerie), sauf les banques et les institutions financières qui disposent d'une notation spécifique.

Le système de notation du Crédit du Maroc est conforme aux préconisations de Bâle 2.

Le système repose sur une appréciation quantitative et qualitative. Il fait intervenir les différents acteurs du processus de décision : les chargés d'affaires, les risques et les décisionnaires.

Le système de notation du Crédit du Maroc est backtesté annuellement.

Pour la Banque de Réseau, tous les crédits à la consommation sont soumis à un score d'octroi soit propre au Crédit du Maroc, ou soit celui du partenaire Wafasalaf et ce, en fonction de critères bien définis.

Grille de notation Corporate

Elle comporte 13 échelons de A à E, avec des échelons intermédiaires, pour les contreparties saines et 2 échelons F et Z, pour les contreparties en défaut, dont le dernier pour les contreparties en recouvrement juridique.

Ces échelons sont compatibles avec les échelles de notation des principales sociétés de rating internationales : Standard&Poor et Moody's.

Délégation

La notation est un élément essentiel du processus de décision. Elle conditionne le niveau de délégation.

Risques sensibles: Les contreparties présentant des signes de fragilités sont suivies dans le cadre du comité mensuel d'anticipation et de suivi des Risques Sensibles sur la base de critères qualitatifs et auantitatifs.

2.2 Risque de marché

Les activités de marché sont encadrées par des limites globales et opérationnelles définies dans le cadre de la stratégie risques de la banque.

Le format de limites, qu'elles soient globales ou opérationnelles, sont de trois natures : quantitative (VaR, Stress, sensibilités détaillées), qualitatif (produits autorisés, devises autorisées, maturité max...) et des seuils de perte. Les sets de limites concernent les activités de la direction marchés des capitaux dont le rôle est d'assurer des opérations d'intermédiation avec la clientèle (Activités FX, obligataires, prêts/emprunts, Repos) ainsi que les activités de marché de la trésorerie de la banque.

Organisation de la filière

Les activités de marchés sont organisées en trois domaines indépendants :

- Le Front Office

Le Front Office littéralement l'interface de la banque avec le marché. Il centralise et traite tous les besoins de la banque et de ses clients en termes de couverture et financement. Il engage la banque dans le respect des limites internes de marché, des limites réglementaires et des lignes de crédit qui lui sont accordées.

Il est rattaché hiérarchiquement à la DGA Corporate du pôle Développement.

- Le Middle Office

Le Middle Office assure les contrôles et le respect des limites fixées par les Risques.

- Le Back-Office

Le Back Office suit le traitement post-marché des opérations : confirmation, paiement, règlement livraison et comptabilité.

Il est rattaché hiérarchiquement à la Direction des Services Bancaires à la Clientèle.

Pôle RMF (Risques de Marché et Financier)

En matière de suivi et de contrôle des activités de la Salle des Marchés, RMF a en charge :

- le suivi du respect des limites, que celles-ci soient quantitatives (niveaux de risque), qualitatives (instruments, devises ou maturités autorisés) ou relatives aux niveaux de perte tolérée;
- le traitement des dépassements (analyse des raisons, mode et délai de régularisation...);
- · la surveillance des risques et des résultats en liaison avec l'évolution des marchés ;
- l'analyse et le contrôle des P&L de gestion ;
- · la production et le contrôle de la qualité des indicateurs de risaues :
- le Back testing de la VaR (Value at Risk) ;
- la production et l'analyse des stress scenarii :
- · la vérification des données de marché;
- la vérification que le Back Office s'est assuré de la cohérence des stocks entre outil Front Office et données comptables;
- la production et analyse des états de suivi de l'exposition aux risques.

Il est rattaché hiérarchiquement à la Direction Contrôle Central des Risques.

Le suivi des risques doit être effectué aux différents niveaux de l'établissement avec des séparations de pouvoir entre le front office, le middle office, le back office, les risques et le contrôle financier, autrement dit entre ceux qui passent les ordres et ceux qui les contrôlent

Ainsi, cette organisation permet :

- de s'assurer en permanence du respect des procédures, des normes et des limites mises en place;
- d'analyser les causes du non-respect éventuel des procédures et des limites;
- d'informer les entités et / ou les personnes désignées à cet effet de l'ampleur des dépassements et des actions correctrices qui sont proposées ou entreprises.

En termes d'outils informatiques, la banque dispose d'un système front-to-back Arpson avec des fonctionnalités de suivi des risques et de calcul des résultats. Le Pôle des Risques de Marché et Financier a accès à ces informations et dispose d'outils complémentaires pour mener à bien ses analyses.

Principaux risques et dispositif de contrôle

Les risques de marché ou risques de variation de prix, représentent les pertes potentielles suite à des mouvements adverses de cours, de prix ou de niveaux de taux.

Risques de taux : Ils représentent les risques d'encourir des pertes suite aux variations du niveau absolu du taux d'intérêt, d'un spread entre deux courbes de taux ou de la déformation de la courbe. Il existe plusieurs composantes pour ce risque : risque directionnel, risque de pente et risque de base ou de spread.

Ce risque concerne le trading sur titres et la trésorerie. Il est encadré par un dispositif de limites quantitatives (VaR, Stress, nominal et sensibilités détaillées).

Risque de change : C'est le risque d'encourir des pertes suite aux variations du cours des devises étrangères par rapport à la monnaie de référence ou monnaie locale.

Les positions sont encadrées par des limites réglementaires et des limites internes (VaR, Stress, nominal individuelle et globale, Loss alert...).

Risques liés aux défauts : une part importante des risques pris par les établissements financiers sur les marchés se trouve liée aux événements de défauts (défaillance d'une ou plusieurs contreparties, risque de non-transfert...).

Les opérations de marché peuvent générer :

- · des risques de règlement/livraison ;
- · des risques de variation.

Une transaction peut comporter un seul de ces risques ou une combinaison de deux ou trois. Une opération de change à terme génère des risques de variation et de livraison.

En effet, si l'un des intervenants fait défaut alors que l'autre contrepartie a déjà rempli ses propres obligations, à savoir ; livrer des fonds, alors la perte porte sur la totalité du montant (nominal) de la transaction (à la livraison), c'est le risque de livraison ou non concomitance des flux échangés.

Ce risque affecte le change (comptant et terme), les swaps de change (swaps de trésorerie ou cambiste). Pour les opérations sur tires (ferme ou temporaire), ce risque n'existe pas du fait que les transactions sont effectuées via un système DVP (Delevery Versus Payment).

Si par contre la défaillance intervient entre la négociation et la livraison, alors la perte potentielle correspond à la variation du cours de change entre le cours négocié et le cours prévalant sur le marché au moment où il faut trouver une nouvelle contrepartie de remplacement, il s'agit du coût de remplacement et c'est le risque de variation.

Ces risques sont encadrés par des limites individuelles sur les contreparties y compris les correspondants de la salle des marchés et accordées par la banque dans le cadre de l'étude de risque annuelle.

Le calcul des consommations de VaR (Value at Risk) du CDM est réalisé via l'outil Global View Risk alimenté en données de risques de marché (vecteurs de sensibilités, positions de change, courbe de taux MAD) par les outils de CDM.

Aussi, GVR calcule aussi de manière automatisée des stress historiques (crises de 1994, de 1997, subprimes, Covid-19, etc...) selon des chocs observés qui sont paramétrés dans l'outil, ainsi que des stress hypothétiques (resserrement liquidité, tensions internationales, etc.).

Enfin, les résultats quotidiens des activités de trading (sur bonds et sur le change) sont alimentés dans un autre outil et la VaR fait l'objet d'un back-testing.

Des travaux de remplacement de GVR et de CADRE par un outil disposant des mêmes fonctionnalités sont en cours afin d'autonomiser le CDM avant la fin du premier semestre 2023.

Ségrégation des Banking et Trading books

Afin d'assurer d'une gestion saine et prudente de sa Trésorerie ainsi que de la couverture de ses risques propres, le Crédit du Maroc a mis en place une réorganisation de ses portefeuilles et centres de profits (découpage des activités par desk) en phase avec l'arborescence risques. Cette réorganisation assure une séparation entre le banking book (ALM & activités de trésorerie) et les activités de la direction des marchés de capitaux (DMC) dont le rôle est d'assurer des opérations d'intermédiation avec la clientèle.

2.3 Risques Opérationnels

Le Crédit du Maroc a adopté la définition issue des recommandations de Bâle 2 pour le risque opérationnel. Il s'agit des pertes résultant de l'inadéquation ou de la défaillance des processus internes, des personnes, des systèmes ou d'événements extérieurs, risque juridique inclus.

Dispositif de gestion des risques opérationnels mis en œuvre

Le dispositif de gestion des risques opérationnels mis en place par la banque vise à identifier l'ensemble des sources de risques majeurs en vue de les couvrir (fraude interne, fraude externe, pratiques en matière d'emploi et sécurité sur le lieu de travail, clients produits et pratiques commerciales, dommages aux actifs corporels, dysfonctionnements de l'activité et des systèmes, exécution livraison et gestion des processus).

1. Les principaux enjeux

- · la maîtrise du coût des risques opérationnels ;
- · la prévention des grands risques
- · l'optimisation de la couverture des risques
- l'intégration du triple impact réglementaire à savoir le pilotage par les fonds propres, la supervision réglementaire et la communication financière.

2. Les composantes du dispositif

Le dispositif de gestion des risques opérationnels mis en œuvre s'articule autour de quatre composantes :

La composante organisationnelle

La surveillance des risques opérationnels est confiée à une entité relevant des Risques et contrôles permanents, structure faîtière du dispositif de contrôle interne de la banque.

Le système d'audit interne vérifie périodiquement que le dispositif de gestion des risques opérationnels est mis en œuvre avec efficacité au niveau de l'ensemble de l'établissement.

Le Directoire assure un suivi régulier de la situation des risques via le Comité de Contrôle Interne présidé par le Président du Directoire.

Le Conseil de Surveillance, via le Comité d'Audit

et le Comité des Risques, est informé des risques importants et s'assure de la prise en compte de ces risques.

La composante qualitative

Elle permet d'évaluer et de prévenir les risques à travers la cartographie des risques opérationnels.

La composante quantitative

Elle permet de mesurer et surveiller le coût du risque et les incidents à travers le suivi des pertes et la mise en place d'un dispositif d'alerte.

La composante d'allocation de fonds propres

Par prudence, l'établissement a retenu une allocation des fonds propres basée sur la méthode « indicateurs de base » avec l'objectif d'évoluer rapidement vers la méthode « standard ».

3. Sécurité des systèmes d'information

La sécurité des systèmes d'informations est assurée avec la mise en place d'une politique de sécurité et d'un dispositif de contrôle permanent. Des tests annuels d'intrusions et de vulnérabilité, ainsi que des évaluations de la sécurité des systèmes d'informations sont réalisés

4. Plan de Continuation des Activités

Pour assurer la continuité des activités de la banque en cas de sinistre, l'établissement dispose d'un Plan de Continuité d'Activités (PCA), composé :

- d'un Plan de Secours informatique pour secourir les services informatiques critiques;
- d'un Plan de Repli Utilisateurs avec aménagement d'un site de repli devant servir en cas de sinistre;
- · d'un dispositif de gestion de crise ;
- d'un dispositif de continuité d'activité spécifique au scénario de pandémie grippale.

Ce PCA est régulièrement testé et amélioré.

5. Prestations de services essentielles externalisées Elles sont encadrées par un dispositif spécifique.

Les Conventions de services comprenant des indicateurs de qualité ont permis à l'établissement d'intégrer le suivi de ces activités dans le dispositif de contrôle interne.

2.4 Gestion Actif - Passif

La démarche de la gestion Actif-Passif (ALM) est une démarche d'identification, de mesure, de contrôle et de couverture des risques financiers pouvant affecter le bilan de la banque.

Il s'agit principalement des risques de liquidité, de taux et de change.

Gouvernance

Au Crédit du Maroc, la gestion Actif-Passif est assurée par la Direction Gestion Financière qui rapporte à la Direction Finances Groupe et au comité ALM.

Risque de taux d'intérêt global

C'est le risque de voir les résultats de la banque affectés défavorablement par les mouvements de taux d'intérêt. Ces mouvements ont une influence sur les rémunérations et les coûts générés par les produits et instruments financiers (actifs, passifs et instruments de hors bilan), dont dispose la banque. En conséquence, leurs mouvements ont un impact direct sur le résultat généré mais aussi sur la valeur actuelle des différents revenus futurs.

Il convient donc d'appréhender correctement la manière dont les mouvements de la courbe des taux peuvent impacter les marges de la banque.

La mesure du RTIG fait appel à une approche statique, basée sur plusieurs modèles afin de transformer les données mensuelles en indicateurs de risque quantifiables sur toute la durée de vie future du bilan.

La mesure principale et obligatoire du RTIG est le gap de taux d'intérêt qui représente sur chaque période la différence signée entre les passifs et les actifs à taux fixe (encours et taux de cession interne associés) dans une devise donnée.

Le Risque de Taux d'Intérêt Global est la résultante de différentes composantes de risque qui sont notamment représentées par des gaps :

- Un risque directionnel sur opérations à taux fixe : Le gap « Taux fixe »
- Un risque optionnel sur les options explicites (caps, floors...) si la banque a développé des modèles d'options, et implicites s'agissant notamment des remboursements anticipés sur les crédits
- Un risque de base sur les opérations à taux révisable et variable induit par des dé-corrélations entre les index : Les gaps d'Index

Bank Al-Maghrib a publié en mars 2021 une nouvelle circulaire qui encadre la mesure du risque de taux d'intérêt inhérent au portefeuille bancaire et fixe de

nouvelles exigences en matière de fonds propres économiques. Cette circulaire est entrée en vigueur en juin 2021.

Les principaux changements introduits par cette nouvelle réglementation qui impacte considérablement l'appréciation du risque de taux du Banking Book:

- Les postes non sensibles aux taux d'intérêts notamment les Fonds Propres de Base, les titres de transactions, les titres de négociation ainsi que leurs ressources de marché ne sont pas pris en compte dans l'exposition au risque de taux.
- Les flux de Trésorerie prévisionnels sont ventilés sur 20 tranches de maturités
- La limite réglementaire sur les Fonds Propres est revue à la baisse passant de 20% des fonds propres globales à 15% des fonds propres de catégorie 1 (CET1). À noter que le régulateur a prévu une période transitoire pour le respect du minimum réglementaire sur le Δ EvE : 20% des FP globales au 31-12-21, 20% des FP CET1 au 31-01-22, 15% des FP CET1 au 01-01-23.
- L'identification du risque de base en précisant pour les instruments à taux variables, la date de révision, la référence considérée pour l'indexation et les taux appliqués.
- Le calcul de la durée de vie moyenne des flux du bilan et du hors bilan actualisés, conformément à une formule de duration spécifique
- L'application de 6 scénarii de chocs de taux d'intérêt sur trois devises : MAD / EUR / USD.

Un dispositif d'encadrement et de contrôle a été mis en place au Crédit du Maroc. Des limites en volume ont été fixées.

Le risque de liquidité

Il est défini comme étant le risque pour la banque de ne pas pouvoir s'acquitter, dans des conditions normales, de ses engagements à leur échéance. Il peut prendre deux formes :

- Risque d'illiquidité: se traduisant par l'incapacité de la banque à se procurer les fonds nécessaires pour faire face à des obligations inattendues survenues à court terme, notamment un retrait massif de dépôts;
- Risque de transformation: où le terme des emplois est en général supérieur au terme des ressources, transformation inhérente à l'activité bancaire.

Le risque de liquidité se situe à trois niveaux :

- Funding risk: risque qui se traduit par la nécessité d'obtenir de nouvelles ressources lorsqu'une des ressources dont la banque disposait par le passé n'est plus disponible (par exemple lors de retrait massif sur les dépôts à vue).
- Time risk : risque qui apparaît lorsque la banque ne peut obtenir des rentrées d'argent pourtant attendues (par exemple, incapacité de remboursement d'un prêt par un client).
- Call risk: risque relatif à l'obtention de nouvelles ressources (suite par exemple à des emprunts importants sur des lignes de crédits).

L'approche en liquidité met en évidence la situation de transformation de la banque. Elle permet de mesurer les besoins de funding à court, moyen et long terme ou l'importance des excédents de liquidité à replacer par type de maturité.

Dans le cadre de la gestion du risque de liquidité, le Comité ALM a pour fonction de :

- Approuver la stratégie globale en matière de gestion du risque de liquidité
- Gérer la trésorerie MLT de la banque
- Mettre en place une approche pour mesurer et suivre du risque de liquidité
- Etablir un système de limites appropriées encadrant les principaux indicateurs utilisés
- Veiller à ce que des simulations de scénarios de stress soient effectuées en vue d'évaluer la capacité de la banque à faire face à des situations de crise de liauidité
- Décider du plan d'urgence destiné à être mis en œuvre en cas de tensions ou de crises de liquidité
 Prévoir les instruments et les stratégies de
- couverture du risque de liquidité

 Définir le système de reporting dans les situations
- normales ou de crise de liquidité

 Veiller au respect des coefficients réglementaires,
- dont le Liquidity Coverage Ratio (LCR). En plus du Comité ALM trimestriel, un Comité Trésorerie mensuel a été instauré en janvier 2016 avec pour objectif, entre autres, de piloter de façon

opérationnelle la trésorerie court terme de la banque.

Conventions d'écoulement

Les modèles ALM au sein de la banque suivent une logique de « Run Off » à partir d'un bilan constaté à la date de calcul. Cette approche permet d'avoir une vision sur l'écoulement du bilan dans le temps et d'avoir une mesure précise de la marge sous une hypothèse de cessation d'activité dénuée de toute prise en compte d'une production commerciale ou activité financière future.

Les règles d'écoulement se fondent sur une approche segmentée des encours. Par cette segmentation, elles s'appuient sur la définition de populations homogènes en termes de « comportement » (au sens statistique).

Ces modèles sont le socle commun à la mesure des risques de taux et de liquidité et au pilotage de la marge. Ils servent :

- d'une part pour le calcul du RTIG et donc influencent les prises de décisions en matière de couverture.
- d'autre part pour le calcul des taux de cession internes entre le pool commercial et le pool ALM. A ce titre, ils déterminent les marges analytiques des crédits et de la collecte.

Les modèles ALM, calibrés et revus annuellement, doivent minimiser le risque de sur-couverture ; dans ce sens l'étude statistique a pour principaux objectifs :

- Éliminer le risque de concentration : Si une faible fraction de clients détient une forte proportion de l'encours, l'encours global est susceptible de chuter brutalement de façon imprédictible. La règle de prudence demande donc à ce que cette fraction d'encours soit retirée (part volatile).
- Tenir compte des cycles / saisonnalités : Si l'historique d'encours présente des saisonnalités, la variable (solde des comptes) sera remplacée par (moyenne glissante des soldes des comptes), cette moyenne étant calculée sur une période suffisamment longue pour s'affranchir des effets de cycle.
- Conserver la pertinence sur la durée afin de garder une logique commerciale d'écoulement.

Risque de change (Banking Book)

Le risque de change du Banking book est suivi et géré par le Comité ALM qui prend connaissance des expositions et de leur évolution à travers les reportings trimestriels mis en place.

La fonction ALM suit l'ensemble des positions de change de la banque, à l'exception des positions gérées dans le cadre des activités de trading, et ce dans le cadre des normes internationales relatives à la mesure et l'encadrement du risque de change.

Dans le cadre du risque de change, le Comité ALM a comme principaux objectifs :

· Analyser le risque

- Valider la proposition de limites et leur compatibilité avec les limites globales et réglementaires
- Vérifier le respect de ces limites
- Valider les propositions de gestion.

Les Positions de Change Opérationnelles (PCO) peuvent se mesurer en méthode (flux) ou (stock). Pour le Crédit du Maroc, cette position se compose des positions de change virement bilan et hors bilan de la clientèle, ainsi que l'encaisse en billets de banque.

Les positions de change structurelles (PCS) résultent principalement des prises de participations dans des établissements en devises étrangères. A noter, toutefois, l'exception des participations en devise comptabilisées à la JVR (juste valeur par résultat) qui sont à prendre en compte dans la position de change opérationnelle et non structurelle dans la mesure où la position de change induite est réévaluée par contrepartie du compte de résultat. Pour le Crédit du Maroc, cette position se compose de la position en USD sur les titres de participation de la filiale (CDM International) qui fait l'objet d'un encadrement par une limite globale en montant.

Système de mesure

Le pilotage des risques financiers est géré dans ATLAS, outil opérationnel depuis 2008.

3. APPLICATION DES RECOMMANDATIONS DU COMITÉ DE BÂLE

L'accord de Bâle 2 repose sur 3 piliers :

Pilier 1: Calcul des exigences minimales en fonds propres. Il couvre trois types des risques: Risque de crédit, Risque opérationnel et Risque de marché. Plusieurs méthodes sont proposées aux banques selon les risques, notamment (standard) et (notation interne), pour les risques de crédit, (indicateur de base), (standard) et (standard avancé), pour le risque opérationnel.



Pilier 2 : Dispositif sur les processus de surveillance des risques et l'adéquation des fonds propres internes.

Pilier 3 : Dispositif sur la discipline de marché imposant une transparence accrue en matière d'information sur les publications financières et sur les risaues.

Dès la publication des textes par le Régulateur, le Crédit du Maroc a engagé un chantier de mise en conformité avec les dispositions réglementaires.

Pour le pilier 1, le Crédit du Maroc a opté pour la méthode « standard » en ce qui concerne le risque de crédit, la « Méthode de base » pour le risque opérationnel.

4. PERSPECTIVES

Le Crédit du Maroc compte poursuivre la mise en œuvre de l'usage des indicateurs bâlois avancés, qui entraîneront de profonds changements dans la conduite des activités.

Ces changements visent notamment à :

- · adapter la politique d'allocation des fonds propres aux activités ;
- · mieux prendre en compte les évolutions dans les processus d'octroi (consommation des Fonds propres rentabilité coût du risque etc.)
- garantir la fiabilité des informations sur les risques,
- Renforcer la capacité d'anticipation des risques.

Les processus impactés ont été identifiés et les chantiers nécessaires à leur adaptation sont engagés selon un planning établi par une équipe projet et validé par le Comité de pilotage des risques, présidé par le Président du Directoire.

5. GESTION DU CAPITAL ET ADÉQUATION DES FONDS PROPRES DU GROUPE

Le troisième pilier de l'accord de Bâle vise à promouvoir la discipline du marché à travers la publication d'un ensemble de données venant . compléter la communication financière. L'objectif de cette communication est de permettre aux acteurs du marché d'apprécier les éléments d'information essentiels sur les fonds propres, les expositions aux différents types de risques, le pilotage interne des fonds propres et, par conséquent, l'adéquation des fonds propres du groupe Crédit du Maroc à son profil de risaue.

5.1 Composition des Fonds Propres

Le groupe est tenu de respecter sur base individuelle et consolidée un ratio sur fonds propres de base au moins égal à 8,0% (incluant un coussin de conservation de 2,5%), un ratio sur fonds propres de catégorie 1 au moins égal à 9,0% et un ratio sur total fonds propres de catégorie 1 et de catégorie 2 au moins égal à 12,0%.

Les fonds propres prudentiels du groupe Crédit du Maroc sont composés des fonds propres de catégorie 1 et des fonds propres de catégorie 2.

Les fonds propres de catégorie 1 sont déterminés à partir des fonds propres de base et des fonds propres additionnels en tenant compte des retraitements prudentiels. Ces retraitements consistent principalement en l'anticipation des dividendes à distribuer, de la déduction des écarts d'acquisition et des actifs incorporels ainsi que des participations ne figurant pas dans le périmètre de consolidation et détenues dans le capital des établissements de crédit et assimilés au Maroc et à l'étranger et des entités exerçant les opérations connexes à l'activité bancaire au Maroc et à

l'étranger ainsi que des filtres prudentiels. Les fonds propres de catégorie 2 sont composés essentiellement de dettes subordonnées dont l'échéance initiale est d'au moins 5 ans. Une décote de 20% annuellement est appliquée aux dettes subordonnées de maturité résiduelle inférieure à

5.2 Ratio de Solvabilité

Au 31 décembre 2023, les ratios du Groupe se présentant comme suit :

Évolution Ratio de solvabilité

	31/12/2023	31/12/2022	
Fonds propres de catégorie 1	5 986 956	5 540 206	
Total fonds propres	7 008 784	6 648 040	
Risques pondérés	48 101 656	45 936 796	
Ratio sur fonds propres de base (T1)	12,45%	12,06%	
Ratio de solvabilité	14,57%	14,47%	

5.3 Exigence en fonds propres et actifs pondérés du groupe Crédit du Maroc

Les risques pondérés sont calculés en approche standard pour les risques de crédit, de contrepartie et les risques du marché et en méthode d'indicateurs de base pour les risques opérationnels.

	Pilier I		
	Risque couvert	Méthode d'évaluation et de gestion	
Risque de crédit	×	Méthode standard	
Risque de marché	×	Méthode standard	
Risque opérationnel	×	BIA (Basic Indicator Approach)	

Évolution des risques pondérés du Crédit du Maroc



Détail et variation des RWA

(en milliers de dirhams)

		déc-22 Actifs Exigences pondérés en fonds propres		dé	déc-23		Variation		
				Actifs pondérés	Exigences en fonds propres	Actifs pondérés	Exigences en fonds propres		
	Risque de crédit	41 091 647	3 287 332	42 375 958	3 390 077	1 284 311	102 745		
Dont	Souverain	6 820	546	8 167	653	1347	108		
Dont	Établissements	2 914 980	233 198	2 870 776	229 662	-44 204	-3 536		
Dont	Entreprises	25 218 503	2 017 480	26 987 922	2 159 034	1 769 418	141 553		
Dont	Clientèle de détail	9 627 905	770 232	9 696 433	775 715	68 528	5 482		
7	Risque de Marché	115 891	9 271	755 608	60 449	639 717	51 177		
	Risque Opérationnel	4 729 259	378 341	4 970 090	397 607	240 832	19 267		
	Total	45 936 796	3 674 944	48 101 656	3 848 133	2 164 860	173 189		

1. Risque de crédit

Le montant du risque de crédit pondéré est calculé en multipliant les éléments d'actifs et du hors bilan par les coefficients de pondération prévus par la réglementation. Le risque de crédit dépend essentiellement de la nature de l'engagement et de la contrepartie.

Le risque pondéré est calculé à partir de l'exposition nette atténuée par les garanties ou les suretés et pondérée par le taux de pondération. Les engagements hors bilan sont également

pondérés par le facteur de conversion risque crédit.

2. Risque de marché

Les risques de marché sont définis comme les risques de pertes liés aux variations des prix de

- marché. Ils recouvrent :
 les risques relatifs aux instruments inclus dans le portefeuille de négociation ;
- le risque de change et le risque sur produits de base encourus pour l'ensemble des éléments du bilan et du hors bilan autres que ceux inclus dans le portefeuille de négociation. Le risque de marché est composé du :

Risque de taux d'intérêt

Le calcul du risque de taux d'intérêt concerne les produits de taux faisant partie du portefeuille trading. Celui-ci est la somme du risque général de taux et risque spécifique de taux.

Le calcul des exigences en fonds propres au titre du risque de taux d'intérêt général se fait selon la méthode de l'échéancier. Le risque spécifique est calculé à partir de la position nette, sa pondération dépend de la nature de l'émetteur du titre et de la

Risque sur titres de propriété

Le calcul du risque sur les titres de propriété concerne : les positions sur actions, options sur actions, futures sur actions, options sur index, autres dérivés avec comme sous-jacent une action ou un index. Celui-ci est la somme du risque général sur titre de propriété et du risque spécifique sur titre de propriété.

L'exigence en fonds propres au titre du risque général sur titres de propriétés représente 8% de la position nette globale.

Le risque spécifique est calculé sur la position

globale en appliquant les pondérations listées par le régulateur suivant la nature de l'actif.

· Risque de change

L'exigence en Fonds propres au titre du risque de change est calculée lorsque la position nette globale dépasse 2% des capitaux de base. La position nette globale correspond à la position la plus forte entre la somme des positions courtes et celle des positions longues pour la même devise.

Détail Risque de marché

(en milliers de dirhams)

Exigences en fonds propres	31/12/2022	31/12/2023
Risque de taux	6 790	44 534
Risque spécifique de taux	-	2 487
Risque général de taux	6 790	42 047
Risque de change	2 482	15 914
Total	9 271	60 449

3. Risaue opérationnel

Le risque opérationnel est calculé à l'aide des PNB annuels des trois derniers exercices en utilisant la méthode des indicateurs de base

L'exigence en fonds propres est 15% x la moyenne du PNB des trois derniers exercices

ICAAP (Internal Capital Adequacy Process)

Le processus d'évaluation et d'adéquation du capital interne est un processus qui vise, d'une part à assurer en permanence un équilibre entre les fonds propres de la banque et l'ensemble des risques encourus, et anticiper tout déséquilibre pouvant nuire à sa viabilité financière et la continuité de son activité et d'autre part, à mettre en œuvre les solutions de rétablissement appropriées.

C'est un processus qui apporte une contribution substantielle à l'évaluation :

- · Du modèle d'activité de la banque
- De la gouvernance interne et la gestion globale des risques
- Des risques majeurs appétence aux risques
- · Des exigences en capital réglementaire et interne
- Du pilotage des fonds propres prudentiels (pilier 1 et 2)

La démarche ICAAP est un processus en enrichissement continu, qui évolue à la demande des dirigeants, pour prendre en compte les évolutions réglementaires (Directive 3/W/2021 et exigences croissantes de BAM) et intégrer les meilleures pratiques internationales.

Le cadre général d'appétence aux risques présente l'ICAAP comme l'un de ses dispositifs opérationnels

Pour l'exercice ICAAP 2021, ce cadre a été respecté et enrichi. Ainsi, le Conseil de Surveillance a été régulièrement informé des évolutions significatives de l'ICAAP, les comptes rendus du Comité des risques lui ont été régulièrement faits. Les dernières évolutions de l'ICAAP ont été inscrites à l'ordre du jour de la réunion du Directoire.

L'appropriation du dispositif s'est enfin renforcée via:

- · Une formation ICAAP dispensée aux membres du Directoire ainsi qu'aux membres du Conseil de Surveillance en 2021;
- Une prise en charge renforcée par la Direction Financière, qui assure la centralisation du dispositif ICAAP, et qui a réalisé, sur l'exercice écoulé, d'importants travaux d'amélioration et de renforcement du dispositif (Cf. Evolutions majeurs intégrées dans le dispositif ICAAP 2021);
- Un appui technique d'un cabinet externe dans une perspective d'amélioration continue du dispositif ICAAP et afin d'intégrer les meilleures pratiques internationales.
- Les éléments clés de l'ICAAP sont intégrés aux états de reporting adressés aux instances dirigeantes, ainsi qu'au Conseil Surveillance, et enrichis d'une dimension prospective régulièrement actualisée.

COÛT DU RISQUE (2.1)

, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	(E	n milliers de DH
CONSOLIDÉ	31/12/2023	31/12/2022
Dépréciations sur actifs sains (Bucket 1 et Bucket 2)	-55 163	-11 675
Bucket 1 : Pertes évaluées au montant des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	6 680	-52 248
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	3 634	-468
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti	2 695	-48 433
Engagements par signature	350	-3 347
Bucket 2 : Pertes évaluées au montant des pertes de crédit attendues pour la durée de vie	-61 843	40 573
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	-	-
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti	-62 000	2 760
Engagements par signature	157	37 813
Dépréciations sur actifs dépréciés (Bucket 3)	-	-
Bucket 3 : Actifs dépréciés	-198 844	133 802
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	-	-
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti	-195 617	82 176
Engagements par signature	-3 228	51 626
Autres actifs	-38 509	-44 640
Risques et charges	-23 524	-86 556
Dotations nettes de reprises des dépréciations et provisions	-316 040	-9 068
Plus ou moins-values de cessions réalisées sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables dépréciés	-	-
Gains ou pertes réalisés sur instruments de dettes comptabilisés au coût amorti dépréciés	-	-
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables	-154 376	-327 519
Récupérations sur prêts et créances	25 122	26 743
comptabilisés au coût amorti	25 122	26 743
comptabilisés en capitaux propres recyclables	-	-
Décotes sur crédits restructurés	-	-
Pertes sur engagements par signature	-	-
Autres pertes	-	
Autres produits	-	-
Coût du risque de crédit	-445 294	-309 944

PRODUITS ET CHARGES D'INTÉRÊTS (2.2)

PRODUITS ET CHARGES D'INTERETS (2.2)	(E	n milliers de DH)
	31/12/2023	31/12/2022
Sur les actifs financiers au coût amorti	2 745 113	2 244 004
Opérations avec les établissements de crédit	219 240	80 031
Opérations internes au Crédit du Maroc	-	-
Opérations avec la clientèle	2 442 194	2 081 544
Opérations de location-financement	83 679	82 429
Titres de dettes	-	-
Sur les actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	62 942	79 652
Opérations avec les établissements de crédit	-	-
Opérations avec la clientèle	-	-
Titres de dettes	62 942	79 652
Intérêts courus et échus des instruments de couverture	-	-
Autres intérêts et produits assimilés	13 052	12 688
Produits d'intérêts	2 821 107	2 336 344
Sur les passifs financiers au coût amorti	479 014	258 761
Opérations avec les établissements de crédit	117 343	87 353
Opérations internes au Crédit du Maroc	-	-
Opérations avec la clientèle	361 671	171 408
Opérations de location-financement	-	-
Dettes représentées par un titre	-	-
Dettes subordonnées	-	-
Intérêts courus et échus des instruments de couverture	-	-
Autres intérêts et charges assimilées	116 215	81 191
Charges d'intérêts	595 229	339 952

PRODUITS ET CHARGES DE COMMISSIONS (2.3)

						(En milliers de DH)
LIBELLE	31/12/2023			31/12/2022		
LIBELLE	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Sur opérations avec les établissements de crédit	-	-	-	-	_	-
Sur opérations internes	-	-	-	-	-	-
Sur opérations avec la clientèle	69 438	-	69 438	61 574	-	61 574
Sur opérations sur titres	-	-	-	-	-	-
Sur opérations de change	16 807	4 316	12 491	8 039	3 945	4 094
Sur opérations sur instruments dérivés et autres opérations de hors bilan	-	-	-	-	-	-
Sur moyens de paiement et autres prestations de services bancaires et financiers	378 271	51 751	326 520	351 394	44 924	306 470
Gestion d'OPCVM, fiducie et activités analogues	30 401	2 424	27 978	33 508	2 418	31 090
Produits nets des commissions	494 917	58 490	436 427	454 515	51 287	403 228

GAINS ET PERTES SUR AUTRES ACTIFS (2.4)

		(LITTIIIIlei S de DH)
	31/12/2023	31/12/2022
Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation	-4 425	-15 419
Plus values de cession	40	24 101
Moins value de cession	-4 465	-39 521
Titres de capitaux propres consolidés	-	-
Plus values de cession	-	-
Moins value de cession	-	-
Gains ou pertes sur autres actifs	-4 425	-15 419

GAINS OU PERTES NETS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT (2.5)

A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT (2.	(En milliers de DH)	
	31/12/2023	31/12/2022
Dividendes reçus	5 575	2 377
Plus ou moins values latentes ou réalisées sur actif/passif détenus à des fins de transaction	54 357	15 293
Plus ou moins values de cessions réalisées sur instruments de capitaux propres à la juste valeur par résultat	6 477	-2 077
Plus ou moins values de cessions réalisées sur instruments de dette ne remplissant pas les critères SPPI	-	-
Gains ou pertes nets sur actifs représentatifs de contrats en unités de compte	-	-
Plus ou moins values latentes ou réalisées sur actif/passif à la juste valeur par résultat sur option	-	-
Solde des opérations de change et instruments financiers assimilés (hors résultat des couvertures d'investissements nets des activités à l'étranger)	289 023	248 348
Résultat de la comptabilité de couverture	-	-
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	355 432	263 941

GAINS OU PERTES NETS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES (2.6)

		(En milliers de Dh)
	31/12/2023	31/12/2022
Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables	-	-121
Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividendes)	-	-
Dont dividendes sur instruments décomptabilisés au cours de la période	-	-
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres	-	-121

DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT (3.1)

		(En milliers de DH)
	31/12/2023	31/12/2022
Comptes ordinaires créditeurs	614 030	578 677
Emprunts de trésorerie au jour le jour	-	-
Emprunts de trésorerie à terme	326 783	1 941 637
Valeurs données en pension au jour le jour	-	-
Valeurs données en pension à terme	-	-
Emprunts financiers	37 320	258 179
Autres	159 139	102 292
Valeur au bilan	1 137 272	2 880 785

DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE (3.1)

DETTES ENVERS LA CEIENTELE (S.1)	(En milliers de Dh			
	31/12/2023	31/12/2022		
Comptes ordinaires créditeurs	36 071 327	34 101 751		
Comptes à terme	3 993 319	2 990 233		
Comptes d'épargne	10 070 845	9 920 701		
Autres comptes créditeurs	1 619 935	1568 847		
Valeur au bilan	51 755 426	48 581 532		

DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE (3.1)

			(En millier:	s de DH)
	31/1	2/2023	31/12/	2022
Bons de caisse		-		-
Certificats de dépôt	3	424 402	16	12 405
Titres de créances négociables		-		-
Emprunts obligataires		-		-
Autres dettes représentées par un titre		-		_
Valeur au bilan	3	424 402	16	12 405

ACTIFS FINANCIERS AU COÛT AMORTI (3.2)

	31/12/2023	31/12/2022
Prêts et créances sur les établissements de crédit	6 012 399	5 231 232
Prêts et créances sur la clientèle	51 061 669	48 496 655
Titres de dettes	1397240	8 453
Valeur au bilan	58 471 308	53 736 341

TITRES AU COÛT AMORTI (3.2)

		(Ellimers de Bri)
	31/12/2023	31/12/2022
Effets publics et valeurs assimilées	-	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	1397240	8 453
Total	1397240	8 453
Dépréciations	-	-
Valeur au bilan	1397240	8 453

(En milliers de DH)



PRÊTS ET CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS AU COÛT AMORTI (3.2)

		(En milliers de DH)
	31/12/2023	31/12/2022
Etablissements de crédit		
Comptes et prêts	3 455 408	2 420 077
dont comptes ordinaires débiteurs non douteux ⁽¹⁾ dont comptes et prêts au jour le jour non douteux ⁽¹⁾	3 455 408 -	1 913 277 506 800
Valeurs reçues en pension	2 201 870	2 494 027
Titres reçus en pension livrée	-	-
Prêts subordonnés	-	-
Autres prêts et créances	359 336	321 557
Valeur brute	6 016 614	5 235 662
Dépréciations	-4 215	-4 430
Valeur nette des prêts et créances auprès des établissements de crédit	6 012 399	5 231 232
Opérations internes au Crédit du Maroc	-	-
Comptes ordinaires	-	-
Comptes et avances à terme	-	-
Prêts subordonnés	-	-
Total prêts et créances internes au Crédit du Maroc	-	-
Valeur au bilan	6 012 399	5 231 232

PRÊTS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE AU COÛT AMORTI

		(En milliers de DH
	31/12/2023	31/12/2022
Opérations avec la clientèle		
Créances commerciales	12 320 104	11 634 607
Autres concours à la clientèle	37 016 848	34 171 557
Valeurs reçues en pension	1087882	1 239 146
Titres reçus en pension livrée	-	-
Prêts subordonnés	-	-
Créances nées d'opérations d'assurance directe	-	-
Créances nées d'opérations de réassurance	-	-
Avances en comptes courants d'associés	-	-
Comptes ordinaires débiteurs	2 733 370	3 413 320
Valeur brute	53 214 603	50 458 630
Dépréciations	-3 627 722	-3 371 636
Valeur nette des prêts et créances auprès de la clientèle	49 586 881	47 086 994
Opérations de location-financement	-	-
Location-financement immobilier	494 767	435 279
Location-financement mobilier, location simple et opérations assi- milées	1185 098	1 124 540
Valeur brute	1 679 865	1 559 818
Dépréciations	-148 678	-150 156
Valeur nette des opérations de location-financement	1 531 187	1 409 662
Valeur au bilan	51 061 669	48 496 655

RÉPARTITION DES CRÉANCES, ENGAGEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS PAR BUCKETS SOUS IFRS 9 (3.2)

(En milliers de DH)

31/12/2023	Créances et engagements Dépréciations					
31/12/2023	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	1 055 779	-	-	1500	-	-
Prêts et créances sur les établissements de crédit	-	-	-	-	-	-
Prêts et créances sur la clientèle	-	-	-	-	-	-
Titres de dettes	1 055 779	-	-	1500	-	-
Actifs financiers au coût amorti	52 306 681	5 650 246	4 294 996	174 488	417 444	3 188 682
Prêts et créances sur les établissements de crédit et banques centrales	5 791 580	225 034	-	4 202	13	-
Prêts et créances sur la clientèle	45 117 861	5 425 212	4 294 996	170 287	417 431	3 188 682
Titres de dettes	1397240	-	-	-	-	-
Actifs financiers	53 362 459	5 650 246	4 294 996	175 988	417 444	3 188 682
Engagements Hors bilan	4 073 638	265 724	213 142	14 653	32 112	185 992

31/12/2022	Créd	Créances et engagements Dépréciations				
31/12/2022	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	2 953 407	-	-	5 135	-	
Prêts et créances sur les établissements de crédit	-	-	-	- /	_	
Prêts et créances sur la clientèle	-	-	-	-	-	-
Titres de dettes	2 953 407	-	-	5 135	-	
Actifs financiers au coût amorti	49 805 487	3 358 740	4 098 335	177 509	355 449	2 993 265
Prêts et créances sur les établissements de crédit et banques centrales	5 010 628	225 034	-	4 319	110	-
Prêts et créances sur la clientèle	44 786 406	3 133 707	4 098 335	173 189	355 338	2 993 265
Titres de dettes	8 453	-	-	-	-	-
Actifs financiers	52 758 895	3 358 740	4 098 335	182 643	355 449	2 993 265
Engagements Hors bilan	4 355 648	202 007	186 680	15 003	32 269	182 764

ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES (3.3)

(En milliers de DH)

	31/12/2023						
	Valeur au bilan	Gains latents	Pertes latentes	Valeur au bilan	Gains latents	Pertes late	ntes
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	1 054 279	548	-	2 948 273	-22 533		-
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	-	-	-	-	-		-
Total	1 054 279	548	-	2 948 273	-22 533		-

INSTRUMENTS DE DETTES COMPTABILISÉS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES RECYCLABLES (3.3) (En milliers de DH)

31/12/2023	Valeur au bilan	Gains latents	Pertes latentes
Effets publics et valeurs assimilées	1 063 414	548	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	-9 135	-	-
Total des titres de dettes	1 054 279	548	-
Prêts et créances sur les établissements de crédit	-	-	-
Prêts et créances sur la clientèle	-	-	-
Total des prêts et créances	-	-	-
Total Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	1054279	548	-
Impôts	-	-211	-
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables (nets d'impôts)	-	337	-
31/12/2022	Valeur au bilan	Gains latents	Pertes latentes
Effoto publico et valoure accimiláes	2512 447	-22 072	_

31/12/2022	Valeur au bilan	Gains latents	Pertes latentes
Effets publics et valeurs assimilées	2 513 447	-22 073	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	434 826	-460	-
Total des titres de dettes	2 948 273	-22 533	-
Prêts et créances sur les établissements de crédit	-	-	-
Prêts et créances sur la clientèle	-	-	-
Total des prêts et créances	-	-	-
Total Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	2 948 273	-22 533	-
Impôts	-	8 506	-
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables (nets d'impôts)	-	-14 027	-

COMPTES DE RÉGULARISATION, AUTRES ACTIFS ET PASSIFS (3.4)

	(E	En milliers de DH)
	31/12/2023	31/12/2022
Dépôts de garantie versés et cautionnements constitués	2 955	5 686
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	-	163
Comptes d'encaissement	-	-
Part des réassureurs dans les provisions techniques	-	-
Produits à recevoir et charges comptabilisées d'avance	16 185	27 267
Autres débiteurs et actifs divers	403 139	333 253
TOTAL DES COMPTES DE REGULARISATION ET ACTIFS DIVERS	422 280	366 369
Dépôts de garantie reçus	-	-
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	79 856	-
Comptes d'encaissement	-	-
charges à payer et produits constatés d'avance	367 800	319 144
Autres créditeurs et passifs divers	1 443 901	1176 440
TOTAL DES COMPTES DE REGULARISATION ET PASSIFS DIVERS	1891556	1 495 584

AUTRES ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT (3.5)

	(E	n milliers de DH)
	31/12/2023	31/12/2022
Actions et autres titres à revenu variable	195 774	165 188
Titres de participation non consolidés	34 335	34 209
Total Instruments de capitaux propres à la juste valeur par résultat	230 109	199 397

ACTIFS FINANCIERS DÉTENUS À DES FINS DE TRANSACTION (3.5)

	((En milliers de Di	
	31/12/2023	31/12/2022	
Intruments de capitaux propres	-	-	
Actions et autres titres à revenu variable	-	-	
Titres de dettes	2 339 859	1 332 037	
Effets publics et valeurs assimilées	2 014 378	1 332 037	
Obligations et autres titres à revenu fixe	325 480	-	
OPCVM	-	-	
Prêts et créances	-	-	
Créances sur les établissements de crédit	-	-	
Créances sur la clientèle	-	-	
Titres reçus en pension livrée	-	-	
Valeurs reçues en pension	-	-	
Instruments dérivés	26 942	35 192	
Valeur au bilan	2 366 801	1 367 229	

AUTRES ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT (3.5)

	(1	(En milliers de DH		
	31/12/2023	31/12/2022		
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	2 366 801	1 367 229		
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	230 109	199 397		
. Instruments de capitaux propres	230 109	199 397		
. Instruments de dettes ne remplissant pas les critères SPPI	-	-		
. Actifs représentatifs de contrats en unités de compte	-	-		
. Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	-	-		
Valeur au bilan	2 596 910	1566626		
Dont Titres prêtés	-	-		

CONTRATS DE LOCATION - ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION: VARIATION (PRENEUR) (3.6)

			(1	En milliers de DH)
	31/12/2022	Augmentations (acquisitions)	Diminutions (cessions)	31/12/2023
Immobilier				
Valeur brute	145 889	-	-40 678	105 212
Amortissements et dépréciations	-67 118	-15 247	28 263	-54 101
Total Immobilier	78 772	-15 247	-12 414	51 111
Mobilier				
Valeur brute	14 328	2 767	-	17 095
Amortissements et dépréciations	-7 501	-3 186	1352	-9 334
Total Mobilier	6 827	-419	1352	7 761
Total Droits d'utilisation	85 599	-15 665	-11 062	58 872

ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION (PRENEUR) (3.6)

	31/12/2023	31/12/2022
Immobilisations corporelles	1 495 747	1 477 688
dont : Droits d'utilisation des contrats de location	58 872	85 599

PASSIFS AU TITRE DE LA DETTE LOCATIVE (3.6) (En milliers de DH)

	(=			
	31/12/2023	31/12/2022		
Comptes de régularisation et autres passifs	1 891 556	1 495 584		
dont : Dettes locatives	62 303	90 802		

DÉTAIL DES CHARGES DE CONTRATS DE LOCATION (3.6)

	31/12/2023	31/12/2022
Intérêts et charges assimilées	-595 229	-339 952
dont : Charges d'intérêts sur dettes locatives	-1 000	-3 767
Charges générales d'exploitation	-1 365 976	-1 309 835
dont : Charges relatives aux contrats de location court terme et de faible valeur	-6 097	-19 207
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	-232 914	-190 273
dont : Dotations aux amortissements sur droits d'utilisation	-18 432	-21 449

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES (3.6)

(En milliers de DH)

	31/12/	2023	31/12	2/2022	
	Valeur comptable totale (de toutes les immo incorporelles)	Valeur comptable totale (de toutes les immo corporelles)	Valeur comptable totale (de toutes les immo incorporelles)	Valeur compta (de toutes les immo	
Pertes de valeur comptabilisées en résultat	-	-	-		-
Reprises de pertes de valeur en résultat	-	-	-		-
Solde de clôture	1 404 112	2 622 287	1082 839		2 536 781
Cumul des dépréciations	-	-	-		-
Cumul des amortissements	608 131	1126 540	481 936		1 059 092
Actifs détenus dans le cadre d'un contrat de location- financement	-	-	-		-
Actifs loués en location-simple	-	-	-		-

PROVISIONS PASSIF (3.7)

(En milliers de DH)

						(Ell'Illiniero de Bri)
	Risques légaux et fiscaux	Obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	Engagements de prêts et garanties (Les EPS)	Contrats déficitaires	Autres provisions	Valeur comptable totale
Solde de clôture au 31.12.2022	145 951	96 952	230 036	-	127 468	600 407
Dotations	37 103	-	3 228	-	64 929	105 259
Montants utilisés	43 212	6 912	-	-	34 151	84 275
Montants non utilisés repris au cours de la pe	ériode 43 999	5 532	507	-	12 326	62 364
Autres mouvements	-	6 929	-	-	-	6 929
Solde de clôture au 31.12.2023	95 843	91 437	232 756	-	145 919	565 955

IMPÔTS EXIGIBLES ET DIFFÉRÉS (3.8)

(En milliers de DH)

Impôts courants et impôts différés	31/12/2023	31/12/2022
Impôts courants	3 253	147 498
Impôts différés	159 789	151 513
Actifs d'impôts courants et différés	163 043	299 011
Impôts courants	125 097	57 980
Impôts différés	17 885	9 312
Passifs d'impôts courants et différés	142 982	67 292
Charge d'impôts courants	396 449	316 454
Charge nette d'impôts différés de l'exercice	-16 367	28 656
Charges nette de l'impôt sur les bénéfices	380 083	345 109
-		

Le taux effectif d'impôt	31/12/2023	31/12/2022
Résultat net	498 225	398 099
Charges d'impôt sur les bénéfices	380 083	345 109
Taux d'impôt effectif moyen en %	43,27%	46,44%

Analyse du taux effectif d'impôt	31/12/2023	31/12/2022
Taux d'impôt en vigueur en %	38,50%	37,75%
Différentiel de taux d'imposition des entités étrangères	-	-
Imposition forfaitaire	-	-
Différences permanentes	-	-
Changement de taux	-	-
Déficit reportable	-	-
Autres éléments	4,77%	8,69%
Taux d'impôt effectif moven	43 27%	46 44%

PASSIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT (3.9)

(En milliers de DH) 31/12/2022 Passifs financiers détenus à des fins de transaction 15 984 13 885 Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option 15 984 13 885 Valeur au bilan

PASSIFS FINANCIERS DÉTENUS À DES FINS DE TRANSACTION (3.9)

(En milliers de DH)

	31/12/2023	31/12/2022
Titres vendus à découvert	-	_
Titres donnés en pension livrée	-	-
Dettes représentées par un titre	-	-
Dettes envers la clientèle	-	-
Dettes envers les établissements de crédit	-	-
Instruments dérivés	15 984	13 885
Valeur au bilan	15 984	13 885



TRANSFERT PAR BUCKETS DES ACTIFS FINANCIERS AU COÛT AMORTI : PRÊTS ET CRÉANCES CLIENTÈLE

(En milliers de DH)

	Actifs sains								
		à une ECL 12 mois icket 1)	Actifs soumi à maturité		Actifs déprécié	s (Bucket 3)	Total		
	Valeur comp- table brute	Correction de Valeur pour pertes	Valeur comptable brute	Correction de Valeur pour pertes	Valeur comptable brute	Correction de Valeur pour pertes	Valeur comp- table brute (a)	Correction de Valeur pour pertes (b)	Valeur nette comptable (a)+(b)
Au 31 décembre 2022	44 786 406	-173 189	3 133 707	-355 338	4 098 335	-2 993 265	52 018 448	-3 521 793	48 496 655
Transfert d'actifs en cours de vie d'un bucket à l'autre	-2 086 375	-25 276	1 664 375	-82 261	422 000	-456 770	-	-564 307	-
Transfert de ECL 12 mois (Bucket 1) vers ECL Maturité (Bucket 2)	-2 434 761	13 954	2 434 761	-122 754	-	-	-	-108 800	
Retour de ECL Maturité (Bucket 2) vers ECL 12 mois (Bucket 1)	539 785	-39 192	-539 785	5 217	_	-	-	-33 975	-
Transfert vers ECL Maturité Dépréciés (Bucket 3)	-225 684	2 408	-302 614	42 331	528 297	-516 395	-	-471 656	-
Retour de ECL Maturité Dépréciés (Bucket 3) vers ECL Maturité (Bucket 2) / ECL 12 mois (Bucket 1)	34 285	-2 445	72 013	-7 055	-106 297	59 625	-	50 124	-
Total après transfert	42 700 031	-198 465	4 798 082	-437 600	4 520 335	-3 450 035	52 018 448	-4 086 100	47 932 349
Variation des Valeurs comptables brutes et des corrections de valeur pour pertes	2 417 830	28 178	627 130	20 169	-225 340	261 352	2 819 621	309 700	-
Nouvelles production : achat, octroi, organi- sation	18 251 791	-46 711	1723323	-65 899	-	-	19 975 114	-112 610	
Décomptabilisation : cessoin, remboursement, arrivée à échéance	-12 888 555	25 197	-787 662	104 463	-516 395	294135	-14 192 612	423 794	
Passage à perte	-	-	-	-	-134 428	134 428	-134 428	134 428	-
Modification de flux sur restructurations pour cause de difficultés financières	-	-	-	-	-	-	-	-	_
Evolution des paramètres de risque de crédit des modéles sur la période	-	-		-	_	-	-	-	-
Changements dans le modèle / méthodologie	_			-	_	-			
Variation de périmètre	-	-	-	-	_	-		_	
Autres	-2 945 406	49 693	-308 530	-18 395	425 483	-167 210	-2 828 253	-135 912	-
TOTAL	45 117 861	-170 287	5 425 212	-417 431	4 294 996	-3 188 682	54 838 069	-3 776 400	51 061 669
Variations de la Valeur comptable	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Attribuables à des modalités d'évaluation comptable spécifiques (sans impact significatif sur le montant de correction de valeur pour perte) ⁽⁶⁾	-	-	-	-	_	-	-	-	-
Au 31 décembre 2023	45 117 861	-170 287	5 425 212	-417 431	4 294 996	-3 188 682	54 838 069	-3 776 400	51 061 669
Encours contractuels des actifs financiers qui ont été sortis du bilan au cours de la période et qui font encore l'objet de mesures d'exécution	_	<u>.</u>	-	-	-	-	-	_	-

INFORMATIONS SUR LES CONTRATS DE LOCATION FINANCEMENT

Les contrats de Leasing sont classés en tant que contrats de location financement. La quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété est transférée au preneur locataire.

Le contrat de location donne au preneur l'option d'acheter l'actif à un prix suffisamment inférieur à sa juste valeur à la

date à laquelle l'option peut être levée. En effet, la valeur résiduelle est de 1% du montant de financement pour le mobilier et de 10% pour l'immobilier.

La durée du contrat de location couvre la majeure partie de la vie économique de l'actif loué.

La valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location s'élève à la totalité de la juste valeur de l'actif loué. Dans le bilan, les actifs donnés en location sont comptabilisés comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

(En milliers de DH)

	Pour le Bailleur							
Durée résiduelle	Investissement brut total	Valeur actualisée des paiements minimaux à recevoir au titre de la location	Produits financiers non acquis	Correction de valeur cumulée des paiements minimaux au titre de la location non recouvrables				
≤1 an	599 669	512 623	87 046	479 735				
>1 an ≤5 ans	1 086 567	963 368	123 199	869 254				
> 5 ans	138 888	125 487	13 401	111 111				
TOTAL	1 825 125	1 601 478	223 647	1 460 100				

INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTIES LIÉES

(En milliers de DH)

Montants à payer aux parties liées et montants à en recevoir	Société-mère	Filiales	Principaux dirigeants de l'entité ou de sa société-mère	Entités contrôlées par la même société mère	Autres parties liées	Total
Actifs : prêts et avances	122 119	155 929	-	273 500	-	551 548
Instruments de capitaux propres	-	-	-	-	-	-
Autres créances	-	-	-	400	-	400
Total des actifs	122 119	155 929	-	273 900	-	551 947
Passifs : dépôts et emprunts	-	1719 495		12 673	-	1 732 168
Autres passifs financiers	-	-	-	-	-	-
Titres de dette	-	-	-	-	-	-
Passifs subordonnés	-	-	-	-	-	-
Paiements fondés sur des actions	-	2 509	-	-	-	2 509
Autres passifs	-	82 659	_	-	-	82 659
Total des passifs	-	1804663	-	12 673	-	1 817 337
Garanties émises par le groupe	-	1 047 019	-	-	-	1 047 019
Garanties reçues par le groupe	-	-	-	7 -	- /	
Dépréciations des créances douteuses	-	-	-		- /	_

Charges et produits générés par des transactions entre parties liées	Société-mère	Filiales	Principaux dirigeants de l'entité ou de sa société-mère	Entités contrôlées par la même société mère	Autres parties liées	Total
Total des charges dont :	-	50 895	-	-	-	50 895
Charges d'intérêts	-	41 484	-	-	-	41 484
Honoraires et commissions	-	155	-	-	-	155
Autres charges	-	9 257	-	-	-	9 257
Total des produits dont :	1206	89 048	-	1979	-	92 233
Produits d'intérêts	1200	2 786	-	1 625	-	5 611
Honoraires et commissions	6	-	-	354	-	359
Autres produits	-	409	-	=	-	409
Produits de dividendes	-	85 853	-	-	7	85 853

Les parties liées au Crédit du Maroc sont les filiales consolidées, la société mère Holmarcom ainsi que les entités contrôlées par le groupe Holmarcom.

Conformément aux mécanismes financiers internes au Crédit du Maroc, les opérations conclues entre Crédit du Maroc et ses filiales sont présentées au bilan et au compte de résultat en opérations internes au Crédit du Maroc (notes 2.2 "Produits et charges d'intérêts", 2.3 "Produits et charges de commissions" et 3.2 "Actifs financiers au coût amorti" et 3.4 « Comptes de régularisation Autres Actifs et Passifs ».

VENTILATION DES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS PAR ÉCHÉANCE CONTRACTUELLE

(En milliers de DH)

	31/12/2023					
	≤ 3 mois	> 3 mois à ≤ 1 an	>1 an à ≤5 ans	> 5 ans	Indéterminée	Total
Caisse, banques centrales	2 265 791	-	-	-	-	2 265 791
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	26 124	1 120 612	273 720	945 527	818	2 366 801
Instruments dérivés de couverture	-	-	-	-	-	-
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	184 526	514 569	318 204	-	36 980	1 054 279
Actifs financiers au coût amorti	8 866 126	4 436 785	8 916 762	21 338 632	14 913 002	58 471 308
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	-	-	-	-	-	-
Total Actifs financiers par échéance	11 342 568	6 071 965	9 508 686	22 284 159	14 950 800	64 158 179
Banques centrales	-	-	-	-	884	884
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	15 984	-		-	-	15 984
Instruments dérivés de couverture	-	-	=	-		-
Passifs financiers au coût amorti	2 170 834	2 204 506	108 745	-	48 408 613	52 892 698
Dettes subordonnées	969	-	-	1 250 000	-	1 250 969
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	-	-	-/	-	-	-
Total Passifs financiers par échéance	2 187 788	2 204 506	108 745	1 250 000	48 409 497	54 160 536
	31/12/2022					
	≤ 3 mois	> 3 mois à ≤ 1 an	>1 an à ≤5 ans	> 5 ans	Indéterminée	Total

			31/12/2	2022		
	≤ 3 mois	> 3 mois à ≤ 1 an	>1 an à ≤5 ans	> 5 ans	Indéterminée	Total
Caisse, banques centrales	1 867 309	-	-	-	-	1 867 309
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	34 374	1099694	135 864	96 479	818	1 367 229
Instruments dérivés de couverture	-	-	-	-	_	_
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	100 368	707 984	1 216 015	904 073	19 833	2 948 273
Actifs financiers au coût amorti	9 954 656	5 864 270	6 124 083	18 228 685	13 564 647	53 736 341
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	-	-	-	-	-	-
Total Actifs financiers par échéance	11 956 708	7 671 948	7 475 961	19 229 237	13 585 298	59 919 152
Banques centrales	-	-	-	-	93	93
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	13 885	-	-	-	-	13 885
Instruments dérivés de couverture	-	-	-	-	-	-
Passifs financiers au coût amorti	1 358 240	3 817 267	112 391	-	46 174 419	51 462 317
Dettes subordonnées	1 076	-	-	1 250 000	-	1 251 076
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	-	-	-	-	-	-
Total Passifs financiers par échéance	1 373 202	3 817 267	112 391	1 250 000	46 174 511	52 727 371

ENGAGEMENTS DE PRÊTS, GARANTIES FINANCIÈRES ET AUTRES ENGAGEMENTS AU 31/12/2023

(En milliers de DH)

	(En milliers de DH)
	Montants notionnels
Engagements de prêt	7 565 171
Donnés :	7 565 171
Administrations centrales	-
Etablissements de crédit	10 015
Institutions non établissements de crédit	-
Grandes entreprises	7 416 915
Clientèle de détail	138 241
Reçus:	-
Garanties financières	5 499 120
Données:	2 888 533
Administrations centrales	-
Etablissements de crédit	749 324
Institutions non établissements de crédit	-
Grandes entreprises	2 112 406
Clientèle de détail	26 803
Reçues:	2 610 587
Administrations centrales	-
Etablissements de crédit	2 610 587
Institutions non établissements de crédit	-
Grandes entreprises	-
Clientèle de détail	-
Dérivés de crédit reçus	-
Autres engagements	-
Donnés	-
Reçus	-
Engagements et garanties financières en défaut	-
- Engagements de prêt donnés	-
- Garanties financières données	-
- Autres engagements donnés à une autre contrepartie	-

ÉVOLUTION DU CAPITAL ET RÉSULTAT PAR ACTION

COMPOSITION DU CAPITAL AU 31 DÉCEMBRE 2023

Au 31 décembre 2023, la répartition du capital et des droits de vote est la suivante :

Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote
A - ACTIONNAIRES MAROCAINS			
HOLMARCOM FINANCE COMPANY	5 538 538	50,90	50,90
ATLANTASANAD	1 392 744	12,80	12,80
WAFA ASSURANCE	1168 523	10,74	10,74
AUTRES	1149 227	10,56	10,56
B - ACTIONNAIRES ÉTRANGERS			
CRÉDIT AGRICOLE S.A.	1 632 182	15,00	15,00
Total	10 881 214	100,00	100,00

La valeur nominale des actions est de 100 DH. Ces actions sont entièrement libérées. À la connaissance de la société, il n'existe pas d'autre actionnaire détenant directement ou indirectement 5% ou plus du capital ou des droits de vote.

DIVIDENDES

Au titre de l'exercice 2023, le conseil de surveillance décide de proposer aux actionnaires un dividende brut par action de 34,20 DH.

	2023	2022	2021
Dividendes (en dirhams)			
Dividende par action	34,20	27,00	25,90
Résultat net par action (en dirhams)			
Résultat net part du groupe par action	46,23	37,15	57,66

INFORMATION SECTORIELLE

L'information sectorielle de Crédit du Maroc, filiale du Groupe Holmarcom S.A., est articulée autour des pôles d'activités suivants :

BANQUE MAROC ET INTERNATIONALE

comprenant Crédit du Maroc SA, Crédit du Maroc Capital, Crédit du Maroc Patrimoine, Crédit du Maroc Assurance, Société Financière et Immobilière Marocaine et Crédit du Maroc Internationale ;

SOCIÉTÉS DE FINANCEMENT SPÉCIALISÉES

comprenant Crédit du Maroc Leasing et Factoring

Chacun de ces métiers enregistre les charges et produits, actifs et passifs qui lui sont rattachés après élimination des transactions intragroupe.

Compte de Résultat Décembre 2023	Banque Maroc et Internationale	Sociétés de financement spécialisés	Eliminations	Total
Marge d'intérêts	2 166 812	59 066	-	2 225 878
Marge sur commissions	437 431	-125	-879	436 427
Produit net bancaire	2 948 591	61 464	-83 139	2 926 916
Charges de fonctionnement	-1 347 630	-28 636	10 291	-1 365 976
Résultat d'exploitation	960 782	-5 201	-72 848	882 732
Résultat net	590 574	-14 592	-77 757	498 225
Résultat net part groupe	590 574	-9 728	-77 757	503 089

(En milliers de DH)

Bilan Décembre 2023	Banque Maroc et Internationale	Sociétés de financement spécialisés	Eliminations	Total
Total Bilan	67 894 450	1726 658	-2 355 770	67 265 338
dont	-	-	-	-
Éléments de l'Actif	-	-	-	62 221 003
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	2 888 422	-	-291 512	2 596 910
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	1 050 261	-	4 017	1054279
Prêts et créances sur les Etablissemts de crédit et assimilés,au coût amorti	7 891 269	12	-1 878 882	6 012 399
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	49 452 581	1665486	-56 399	51 061 669
Immobilisations corporelles	1 620 977	3 319	-128 549	1 495 747
Éléments du Passif	-	-	-	52 892 698
Dettes envers les Établissement de crédit et assimilés	1522597	1 337 629	-1 722 953	1 137 272
Dettes envers la clientèle	51 850 872	122 881	-218 327	51 755 426
Capitaux propres	7 353 321	140 972	-414 386	7 079 907



AVANTAGES AU PERSONNEL

L'engagement actualisé est calculé selon la méthode des unités de crédits projetées en tenant compte des hypothèses actuarielles, des augmentations de salaires, de l'âge de départ en retraite, de la mortalité, de la rotation du personnel ainsi que des taux d'actualisation.

Les modifications d'hypothèses actuarielles, ou la différence entre ces hypothèses et la réalité, donnent lieu à des écarts actuariels relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi et qui sont comptabilisés en capitaux propres selon la méthode du SORIE, par contre, pour les avantages à long terme et les indemnités de fin de contrat de travail, ils continueront à être comptabilisés directement en résultat.

Le calcul est effectué par individu et la population est sélectionnée à la date de l'arrêté.

RÉGIME À PRESTATIONS DÉFINIES :

Prime fin de carrière

- Prime servie aux collaborateurs au moment de leur départ en retraite ou en cas de décès.
- · L'ancienneté minimum requise est de 20 ans
- Le montant de la prime est calculé en fonction du salaire au moment de la retraite et d'un coefficient déterminé par le nombre d'années d'ancienneté.
- Le montant de l'engagement dépend :
- de l'évolution du salaire,
- du nombre d'années d'ancienneté,
- de la probabilité de survie (table de mortalité),
- de la probabilité de présence (turn over),
- du nombre d'années restant à la retraite et du taux d'actualisation.

Prime de Fidélité

- Prime servie aux collaborateurs à l'ancienneté de 15, 20, 25, 30, 35 et 45 ans.
- Le montant de la prime est déterminé à partir d'un barème et du salaire au moment de l'octroi.
- · Le montant de l'engagement dépend
- de l'évolution du salaire,
- du nombre d'années d'ancienneté (barème),
- de la probabilité de survie (table de mortalité),
- de la probabilité de présence (turn over),
- du nombre d'années restant à l'octroi et du taux d'actualisation.

Couverture Médicale

La CMIM, système de couverture médicale, est considérée comme un régime multi-employeurs à prestations définies. En l'absence d'informations suffisantes pour déterminer la part d'obligation qui revient au Crédit du Maroc, elle est traitée comptablement comme un régime à cotisations définies.

INDEMNITÉS DE FIN CONTRAT DE TRAVAIL

Indemnité de départ volontaire

- Régie par un protocole d'accord au niveau du GPBM, l'indemnité de départ volontaire permet aux salariés, et après accord du Directoire, de faire valoir leur droit à la retraite anticipée selon les critères d'éligibilité suivants :
- à partir de 50 ans révolus pour les femmes
- à partir de 55 ans révolus pour les hommes
- avoir une ancienneté minimum de 21 ans de service

- Le montant de l'indemnité est calculé en fonction du salaire au moment du départ et d'un barème basé sur l'âge du collaborateur.
- · Le montant de l'engagement dépend :
- de l'évolution du salaire,
- de l'âge au moment du départ (barème),
- de la proportion des collaborateurs intéressés par le départ volontaire,
- de la probabilité de survie (table de mortalité),
- de la probabilité de présence (turn over),
- du nombre d'années restant à l'octroi et du taux d'actualisation.

	(En milliers de DH)
	31/12/2023	31/12/2022
Provisions pour prime de fin carrière	41 687	43 970
Provisions pour indemnité de départ volontaire	9 374	9 626
Provisions pour prime de fidélité	40 034	43 014
Total	91 095	96 610
	31/12/2023	31/12/2022
Taux d'actualisation	3,4 %	2,7 %

COMPTABILISATION ENGAGEMENTS SOCIAUX

Le Groupe Crédit du Maroc a opté pour la comptabilisation des écarts actuariels relatifs aux engagements sociaux postérieurs à l'emploi (prime de fin de carrière) en capitaux propres selon la méthode du SoRIE (Statement Of Recognised Income and Expenses).

Les avantages au personnel entrant dans les catégories IAS 19 des autres avantages long terme (Prime de fidélité) et des indemnités de fin de contrat de travail (Prime de départ volontaire) continueront à être comptabilisés en résultat

L'impact des écarts actuariels sur engagements sociaux à fin Décembre 2023 se présente comme suit :

(En milliers de DH

		(=	e.o de B,
	Brut	ID	Net
Impact Compte de Résultat			
Dotation Provision Engagements Sociaux	3 544	-1364	2 180
Impact Capitaux Propres			
Gains et Pertes actuariels/avantages post emploi	45 294	-25 116	20 178

OPÉRATIONS EFFECTUÉES EN DEVISES

(En milliers de DH

				(En milliers de DH)
	31/12/2023		31/12/2022	
	Actif	Passif	Actif	Passif
EURO	1 185 155	1 185 155	1850290	1850289
USD	899 196	899 196	1 987 011	1 987 011
GBP	13 361	13 361	10 942	10 942
JPY	20	20	19 029	19 029
Autres devises	22 395	22 395	23 327	23 328
ΤΟΤΔΙ	2 120 127	2 120 127	3 890 599	3 890 599

31/12/2022

ACTIFS FINANCIERS VALORISÉS À LA JUSTE VALEUR

	(En milliers de			En milliers de DH)
	31/12/2023	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques	Valorisation fondée sur des données observables	Valorisation fondée sur des données non observables
Actifs financiers détenus à des fins		Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
de transaction	2 366 801	-	2 366 801	-
Créances sur les établissements de crédit	-	-	-	-
Créances sur la clientèle	-	-	-	-
Titres reçus en pension livrée	-	-	-	-
Valeurs reçues en pension Titres détenus à des fins de	-	-	-	-
transaction	2 340 677	-	2 340 677	-
Effets publics et valeurs assimilées	2 014 378	-	2 014 378	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	326 298	-	326 298	-
OPCVM	-	-	-	-
Actions et autres titres à revenu variable	-	-	-	-
Instruments dérivés	26 124	-	26 124	-
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	230 109	-	-	230 109
Instruments de capitaux propres à la	38 728	_	_	38 728
juste valeur par résultat	JU /E	-	-	30 /20
Actions et autres titres à revenu variable	-	-	-	-
Titres de participation non consolidés	38 728	-	-	38 728
Instruments de dettes ne remplissant pas les critères SPPI	191 380	-	-	191 380
Créances sur les établissements de	_	_	_	_
crédit Créances sur la clientèle	_	_	_	
Titres de dettes	_	-	_	_
Effets publics et valeurs assimilées	-	-	-	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	-	-	-	-
OPCVM	191 380	_	_	191 380
Actifs représentatifs de contrats	_	_	_	
en unités de compte Effets publics et valeurs assimilées	_	_	_	_
Obligations et autres titres à revenu	_	_	_	
fixe				
Actions et autres titres à revenu variable	-	-	-	-
OPCVM		-		
Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	-	-	-	-
Créances sur les établissements de	_	_	_	_
crédit Créances sur la clientèle	_	_	_	_
Titres à la juste valeur par résultat	_	_	_	_
sur option				
Effets publics et valeurs assimilées Obligations et autres titres à revenu	-	-	-	-
fixe	-	-	-	-
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	1054279	-	1054279	-
Instruments de capitaux propres				
comptabilisés en capitaux propres non recyclables	-	-	-	-
Actions et autres titres à revenu	_	-	_	-
variable Titres de participation non consolidés	_	_	_	_
Instruments de dettes comptabilisés	1 054 279	_	1 054 279	
en capitaux propres recyclables	1004270		1004270	
Créances sur les établissements de crédit	-	-	-	-
Créances sur la clientèle	-	-	-	-
Titres de dettes Effets publics et valeurs assimilées	1054279	-	1 054 279	-
Obligations et autres titres à revenu	10042/9		10045/9	
fixe	-	-	_	
Instruments dérivés de couverture	-	-	-	-
Total Actifs financiers valorisés à la juste valeur	3 651 188	-	3 421 079	230 109
Transferts issus du Niveau 1 :				
Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques	-	-	-	-
Transferts issus du Niveau 2 :				
Valorisation fondée sur des données observables	-	-	-	-
Transferts issus du Niveau 3 :				
Valorisation fondée sur des données non observables				
Total des transferts vers chacun des niveaux	-	-	-	-
GGS HIVEGUA				

		Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	1367229	-	1 367 229	-
Créances sur les établissements de crédit	-	-	-	-
Créances sur la clientèle	-	-	-	-
Titres reçus en pension livrée	-	-	-	-
Valeurs reçues en pension	-	-	-	-
Titres détenus à des fins de transaction	-	-	-	-
Effets publics et valeurs assimilées	1 332 855	-	1332855	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	-	-	-	-
OPCVM	-	-	-	_
Actions et autres titres à revenu variable	-	-	-	-
Instruments dérivés	34 374	-	34 374	-
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	199 397	-	-	199 397
Instruments de capitaux propres à la juste valeur par résultat	38 371	-	-	38 371
Actions et autres titres à revenu variable	-	-	-	-
Titres de participation non consolidés	38 371	-	_	38 371
Instruments de dettes ne remplissant pas les critères SPPI	161 026	-	-	161 026
Créances sur les établissements de crédit	-	-	-	-
Créances sur la clientèle	-	-	-	-
Titres de dettes	-	-	-	-
Effets publics et valeurs assimilées	-	-	-	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	-	-	-	-
OPCVM	337 703	-	_	337 703
Actifs représentatifs de contrats en unités de compte	-	-	-	-
Effets publics et valeurs assimilées	-	-	-	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	-	-	-	-
Actions et autres titres à revenu variable	-	-	-	-
OPCVM	_	-	-	
Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	-	-	-	-
Créances sur les établissements de crédit	-	-	-	-
Créances sur la clientèle	-	-	-	-
Titres à la juste valeur par résultat sur option	-	-	-	-

cupituux propres				
Instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables	-	-	-	-
Actions et autres titres à revenu variable	-	-	-	-
Titres de participation non consolidés	-	-	-	-
Instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables	-	-	-	-
Créances sur les établissements de crédit	-	-	-	-
Créances sur la clientèle	-	-	-	-
Titres de dettes	-	-	-	_
Effets publics et valeurs assimilées	2 511 627	-	2 511 627	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	436 646	-	436 646	-
Instruments dérivés de couverture	-	-	-	-
Total Actifs financiers valorisés à la juste valeur	4 514 899	-	4 315 502	199 397

2 948 273

2 948 273

Effets publics et valeurs assimilées Obligations et autres titres à revenu fixe Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres

Transferts issus du Niveau 1 : Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques	-	-	-	-
Transferts issus du Niveau 2 : Valorisation fondée sur des données observables	-	-	-	-
Transferts issus du Niveau 3 : Valorisation fondée sur des données non observables	-	-	-	-
Total des transferts vers chacun des niveaux	=	=	-	-



ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA SITUATION PROVISOIRE CONSOLIDÉE PÉRIODE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2023



mazars

Mazars Audit et Conseil Avia Business Center Boulevard Sidi Abdellah Cherif 20000 - Casablanca Anfa

GROUPE CREDIT DU MAROC

ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA SITUATION PROVISOIRE CONSOLIDEE PERIODE DU 1er JANVIER AU 31 DECEMBRE 2023

Nous avons procédé à un examen limité de la situation provisoire de Crédit Du Maroc et ses filiales (Groupe Crédit du Maroc) comprenant le bilan et le compte de résultat, l'état du résultat global, le tableau des flux de trésorerie, l'état de variation des capitaux propres et une sélection de notes explicatives relatifs à la période du 1er janvier au 31 décembre 2023. Cette situation provisoire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 7.079.907, dont un bénéfice net de KMAD 498.225.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la Profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation provisoire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation provisoire consolidée ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Groupe Crédit Du Maroc arrêtés au 31 décembre 2023, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Casablanca, le 7 mars 2024

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG

Abdeslam Berrada Allam

Associé

Mazars Audit et Conseil

Taha Ferdadus

Associé

COMPTES SOCIAUX AU 31 DÉCEMBRE 2023

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2023

	(EI	n milliers de DH)
ACTIF	31/12/2023	31/12/2022
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des	2 265 665	1868649
chèques postaux		
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	7 405 972	6 814 636
. À vue	917 518	2 045 691
. À terme	6 488 454	4 768 946
Créances sur la clientèle	49 036 683	45 938 927
. Crédits de trésorerie et à la consommation	18 561 119	18 551 413
. Crédits à l'équipement	9 663 379	6 916 975
. Crédits immobiliers	18 581 240	17 657 200
. Autres crédits	2 230 945	2 813 340
Créances acquises par affacturage	715 251	918 568
Titres de transaction et de placement	3 491 778	4 401 962
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	3 051 102	3 844 668
. Autres titres de créance	325 537	442 195
. Titres de propriété	115 139	115 099
Autres actifs	368 111	452 461
Titres d'investissement	1 373 511	-
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	1 373 511	-
. Autres titres de créance	-	-
Titres de participation et emplois assimilés	303 775	310 422
. Participations dans les entreprises liées	260 577	267 582
. Autres titres de participation et emplois assimilés	43 198	42 841
. Titres de Moudaraba et Mouchraka	-	-
Créances subordonnées	-	-
Dépôts d'investissement placés	-	-
Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-
Immobilisations données en Ijara	-	-
Immobilisations incorporelles	773 454	579 321
Immobilisations corporelles	1122 969	1 094 134
Total de l'Actif	66 857 168	62 379 080

HORS BILAN	31/12/2023	31/12/2022
ENGAGEMENTS DONNÉS	12 181 574	12 396 114
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	5 698 327	6 173 139
Engagements de garantie d'ordre d'établis. de crédit et assimilés	2 293 488	2 274 325
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	4 189 759	3 948 650
Titres achetés à réméré	-	-
Autres titres à livrer	-	-
ENGAGEMENTS REÇUS	2 998 300	3 415 519
Engagements de financement reçus d'établis. de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie reçus d'établis. de crédit et assimilés	2 998 300	3 415 519
Engagements de garantie reçus de l'État et d'organismes de garantie divers	-	-
Titres vendus à réméré	-	-
Titres de Moucharaka et Moudaraba à recevoir	-	-
Autres titres à recevoir	-	-

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES AU 31/12/2023

	(En	milliers de DH)
LIBELLÉ	31/12/2023	31/12/2022
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	3 560 419	2 953 640
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec les établissements	247 894	118 827
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	2 376 603	2 015 617
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	62 942	79 652
Produits sur titres de propriété et certificats de Sukuk	88 238	70 639
Produits sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	70 000
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	_	
Produits sur immobilisations données en liara	-	
Commissions sur prestations de service	394 879	363 165
Autres produits bancaires	389 864	305 740
Transfert de charges sur dépôts d'investissement reçus	-	
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	794 023	546 349
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements	128 037	89 561
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	380 474	171 437
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	90 940	68 515
Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	_
Charges sur immobilisations données en ligra	_	
Autres charges bancaires	194 572	216 836
Transfert de produits sur dépôts d'investissement reçus	134 3/2	
PRODUIT NET BANCAIRE	2 766 396	2 407 291
Produits d'exploitation non bancaire	53 246	75 569
Charges d'exploitation non bancaire	33 240	75 363
CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	1545 437	1 508 195
Charges de personnel	785 438	858 407
Impôts et taxes	22 261	28 160
Charges externes	501 941	442 070
Autres charges générales d'exploitation	13 012	4 305
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations		
incorporelles et corporelles	222 784	175 254
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES	993 674	1 256 112
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	663 399	780 139
Pertes sur créances irrécouvrables	134 440	305 263
Autres dotations aux provisions	195 835	170.710
REPRISES DE PROVÍSIONS ET RÉCUPERATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES	771 220	1 014 975
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	503 007	841 883
Récupérations sur créances amorties	25 122	25 760
Autres reprises de provisions	243 091	147 332
RÉSULTAT COURANT	1 051 751	733 526
Produits non courants	11 179	22 031
Charges non courantes	217 772	123 240
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS	845 159	632 317
Impôts sur les résultats	312 367	211 890
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE *	532 791	420 427
(A) I a significant secretarior descriptions of the secretarior of the	552 751	-120 427

milliers	

	(=	i i i i i i i i i i i i i i i i i i i
PASSIF	31/12/2023	31/12/2022
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	247	93
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	1113 484	2 697 519
. À vue	751 840	629 765
. À terme	361 644	2 067 754
Dépôts de la clientèle	51 678 073	48 561 776
. Comptes à vue créditeurs	35 888 190	34 013 838
. Comptes d'épargne	10 070 845	9 920 701
. Dépôts à terme	4 133 319	3 150 314
. Autres comptes créditeurs	1573 233	1 462 042
. Dettes envers la clientèle sur produits participatifs	12 485	14 881
Titres de créance émis	3 424 402	1 612 405
. Titres de créance négociables	3 424 402	1 612 405
. Emprunts obligataires	-	-
. Autres titres de créance émis	-	-
Autres passifs	1 747 310	1 298 995
Provisions pour risques et charges	1120134	1 186 559
Provisions réglementées	-	-
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées	1 923 507	1 410 722
Dépôts d'investissement reçus	-	-
Écarts de réévaluation	-	-
Réserves et primes liées au capital	2 625 959	2 625 959
Capital	1 088 121	1 088 121
Actionnaires. Capital non versé (-)	-	-
Report à nouveau (+/-)	1 603 139	1 476 505
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-
Résultat net de l'exercice (+/-)	532 791	420 427
Total du Passif	66 857 168	62 379 080

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION AU 31 DÉCEMBRE 2023 (En milliers de DH)

I- TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS	31/12/2023	31/12/2022
+ Intérêts et produits assimilés	2 632 635	2 171 019
- Intérêts et charges assimilées	599 451	329 513
MARGE D'INTÉRÊT	2 033 184	1841506
+ Produits sur financements participatifs	54 804	43 077
- Charges sur financements participatifs	-	-
Marge sur financements participatifs	54 804	43 077
+ Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
 Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location 	-	-
Résultat des opérations de crédit-bail et de location	-	-
+ Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
- Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
Résultat des opérations d'Ijara	-	-
+ Commissions perçues	405 491	371 204
- Commissions servies	58 489	51 287
Marge sur commissions	347 002	319 917
+ Résultat des opérations sur titres de transaction	54 357	15 293
+ Résultat des opérations sur titres de placement	224	-27 931
+ Résultat des opérations de change	290 912	242 771
+ Résultat des opérations sur produits dérivés	-	-
Résultat des opérations de marché	345 493	230 134
+ Divers autres produits bancaires	88 238	70 639
- Diverses autres charges bancaires	102 324	97 982
+ Part des titulaires de comptes de dépôts d'investissement	-	-
PRODUIT NET BANCAIRE	2 766 396	2 407 291
+ Résultat des opérations sur immobilisations financières	-2 837	-5 956
+ Autres produits d'exploitation non bancaire	53 246	75 569
- Autres charges d'exploitation non bancaire	-	1
- Charges générales d'exploitation	1 545 437	1 508 195
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	1 271 369	968 708
+ Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-269 710	-217 759
+ Autres dotations nettes de reprises aux provisions	50 092	-17 422
RÉSULTAT COURANT	1 051 751	733 526
RÉSULTAT NON COURANT	-206 593	-101 209
- Impôts sur les résultats	312 367	211 890
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE *	532 791	420 427
(*) Le résultat net tient compte des impacts du contrôle fiscal denoué en décembre 2023		

II- CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	31/12/2023	31/12/2022
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	532 791	420 427
+ Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	222 784	175 254
+ Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	13 707	6 023
+ Dotations aux provisions pour risques généraux	106 242	84 692
+ Dotations aux provisions réglementées	-	-
+ Dotations non courantes	2 451	-
- Reprises de provisions	122 361	115 721
- Plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	40	24 101
+ Moins-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	-	1
- Plus-values de cession sur immobilisations financières	-	-
+ Moins-values de cession sur immobilisations financières	-	-
- Reprises de subventions d'investissement reçues	-	-
+ CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	755 573	546 575
- Bénéfices distribués	372 138	293 793
AUTOFINANCEMENT	383 436	252 782

ÉTAT DES CRÉANCES EN SOUFFRANCE ET DES PROVISIONS CORRESPONDANTES AU 31 DÉCEMBRE 2023

	Montants au	31/12/2022	Montants au 31/12/2023			
	Créances	Provisions	Créances	Provisions		
Créances pré-douteuses	320 296	44 520	241 590	29 211		
Créances douteuses	658 225	479 454	625 935	463 508		
Créances compromises	2 893 345	2 281 735	3 228 974	2 497 237		
TOTAL	3 871 866	2 805 710	4 096 500	2 989 956		



TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE AU 31 DÉCEMBRE 2023

	(⊏	n milliers de DH
	31/12/2023	31/12/2022
Produits d'exploitation bancaire perçus	3 435 942	2 882 940
Récupérations sur créances amorties	25 122	25 760
Produits d'exploitation non bancaire perçus	64 546	62 856
Charges d'exploitation bancaire versées	-722 749	-467 864
Charges d'exploitation non bancaire versées	-217 772	-123 240
Charges générales d'exploitation versées	-1 322 653	-1 332 941
Impôts sur les résultats versés	-312 367	-211 890
I - Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits	950 069	835 620
et charges	950 069	835 620
Variation de :		
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-591 335	-1 829 623
Créances sur la clientèle	-3 194 893	-3 219 934
Titres de transaction et de placement	-463 103	803 395
Autres actifs	84 350	-75 871
Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	-1 584 035	284 951
Dépôts de la clientèle	3 116 297	2 477 444
Titres de créance émis	1 811 997	1 009 905
Autres passifs	448 315	306 881
II - Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation	-372 407	-242 852
III - FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION (I + II)	577 662	592 768
Produit des cessions d'immobilisations financières	-	-
Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	40	24 100
Acquisition d'immobilisations financières	-7 059	-67
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-445 752	-411 883
Intérêts perçus	35 539	-
Dividendes perçus	88 238	70 639
IV - FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	-328 995	-317 211
Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus	-	
Emission de dettes subordonnées	500 000	-
Emission d'actions	-	-
Remboursement des capitaux propres et assimilés	-	-
Intérêts versés	-58 013	-50 244
Dividendes versés	-293 793	-281 823
V - FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	148 194	-332 068
VI - VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE (III + IV + V)	396 862	-56 510
	1868 556	1925 066
VII - TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE		

ÉTAT A1 - PRINCIPALES MÉTHODES D'ÉVALUATION APPLIQUÉES AU 31 DÉCEMBRE 2023

INDICATION DES METHODES D'ÉVALUATION APPLIQUÉES PAR L'ÉTABLISSEMENT

Application des méthodes d'évaluation prévues par le plan comptable des établissements de crédi (P.C.E.C) entré en vigueur depuis le 01/01/2000.

Les états de synthèse sont présentés conformément aux dispositions du P.C.E.C.

ÉTAT A2 - ÉTAT DES DÉROGATIONS AU 31 DÉCEMBRE 2023

Indications des dérogations	Justifications des dérogations	Influence des dérogations sur le patrimoine, la situation financière et les résultats
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux		NÉANT
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation	7	NÉANT
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse		NÉANT

ÉTAT A3 - ÉTAT DES CHANGEMENTS DE MÉTHODES AU 31 DÉCEMBRE 2023

Nature des changements	Justifications des changements	Influence sur le patrimoine, la situation financière et les résultats
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation		NÉANT
II. Changements affectant les règles de présentation		NÉANT

CHIFFRE D'AFFAIRES HORS TAXES AU 31 DÉCEMBRE 2023

Deuxième semestre 2023	Premier semestre 2023	Deuxième semestre 2022
1 846 412	1 714 007	1 480 660

ÉTAT B2 - CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE AU 31 DÉCEMBRE 2023

(En millions do DU)

					(En m	nilliers de DH)
			Secteur privé			
CRÉANCES	Secteur public	Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle	Total 31/12/2023	Total 31/12/2022
Crédits de trésorerie	2 446 668	-	11 632 759	746 253	14 825 681	14 855 733
Comptes à vue débiteurs	32 458	-	2 480 363	132 574	2 645 395	3 322 203
Créances commerciales sur le Maroc	1 317 278	-	799 400	-	2 116 678	1 982 325
Crédits à l'exportation	-	-	238 922	-	238 922	293 570
Autres crédits de trésorerie	1096 932	-	8 114 074	613 679	9 824 685	9 257 636
Crédits à la consommation	-	-	-	3 547 160	3 547 160	3 476 348
Crédits à l'équipement	3 181 243	-	6 376 011	12 894	9 570 148	6 802 994
Crédits immobiliers	-	-	1788 183	16 714 928	18 503 111	17 578 545
Autres crédits	-	1087429	36 520	-	1123949	1834206
Créances acquises par affacturage	715 251	-	-	-	715 251	918 568
Intérêts courus à recevoir	-	94 596	265 495	-	360 091	324 945
Créances en souffrance	-	-	305 880	800 664	1106 544	1 066 156
Créances pré-douteuses	-	-	44 651	167 728	212 379	275 776
Créances douteuses	-	-	118 506	43 921	162 427	178 771
Créances compromises	-	-	142 723	589 015	731 737	611 609
TOTAL	6 343 162	1182 025	20 404 849	21 821 899	49 751 934	46 857 495

ÉTAT B1- CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS AU 31 DÉCEMBRE 2023

(En milliers de DH)

CRÉANCES	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établis- sements de crédit et assimilés au Maroc	Établisse- ments de crédit à l'étranger	Total 31/12/2023	Total 31/12/2022
Comptes ordinaires débiteurs	1 479 516	73 794	117 222	595 996	2 266 529	2 019 190
Valeurs reçues en pension	-	2 201 870	-	-	2 201 870	2 493 961
- au jour le jour	-	2 201 870	-	-	2 201 870	500 096
- à terme	-	-	-	-	-	1993 865
Prêts de trésorerie	-	1 488 813	404 946	-	1893759	1 031 198
- au jour le jour	-	830 000	-	-	830 000	506 716
- à terme	-	658 813	404 946	-	1063759	524 482
Prêts financiers	-	-	2 364 558	-	2 364 558	2 225 459
Autres créances	-	7 474	126 782	-	134 256	96 468
Intérêts courus à recevoir	-	9 282	15 234	-	24 516	20 379
Créances en souffrance	-	-	-	-	-	-
TOTAL	1 479 516	3 781 233	3 028 742	595 996	8 885 488	7886655

ÉTAT B3 - VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT PAR CATÉGORIE D'ÉMETTEUR AU 31 DÉCEMBRE 2023

					(LIIII	illilers de Di i)
	Etablissements	Emetteurs	Emetteurs privés	Total	Total	
TITRES	de crédit et assimilés	publics	financiers	non financiers	31/12/2023	31/12/2022
TITRES COTÉS	-	-	-	-	-	-
Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-
Autres titres de créance	-	-	_	-	-	-
Titres de propriété	-	-	-	-	-	-
TITRES NON COTÉS	325 537	4 424 613	115 073	67	4 865 289	4 401 962
Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	4 424 613	-	-	4 424 613	3 844 668
Obligations	-	-	-	-	-	2 018
Autres titres de créance	325 537	-	-	-	325 537	440 178
Titres de propriété	-	-	115 073	67	115 139	115 099
TOTAL	325 537	4 424 613	115 073	67	4 865 289	4 401 962

ÉTAT B4 - VALEURS DES TITRES DE TRANSACTION, DE PLACEMENT ET D'INVESTISSEMENT AU 31 DÉCEMBRE 2023

(En milliers de DH)

TITRES	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de rembourse- ment	Plus- values latentes	Moins- values latentes	Provisions
Titres de transaction	2 339 906	2 339 906	2 279 000	-	2 339 855	-
Bons du Trésor et valeurs assimilées	2 014 369	2 014 369	1 959 000	-	2 339 855	-
Autres titres de créance	325 537	325 537	320 000	-	-	-
Titres de propriété	-	-	-	-	-	-
Titres de placement	1 152 597	1 151 872	1119339	1025	724	724
Bons du Trésor et valeurs assimilées	1037209	1036733	1 004 200	1025	476	476
Obligations	-	-	_	-	-	-
Autres titres de créance	-	-	-	-	-	-
Titres de propriété	115 387	115 139	115 139	-	248	248
Titres d'investissement	1 390 911	1 373 511	1340 700	-	-	17 400
Bons du Trésor et valeurs assimilées	1 390 911	1 373 511	1340 700	-	-	17 400
Obligations	_	_	-	-	-	_
Autres titres de créance	-	-	-	-	-	-
TOTAL	4 883 414	4 865 289	4739039	1025	2 340 579	18 124

ÉTAT B5 - DÉTAIL DES AUTRES ACTIFS AU 31 DÉCEMBRE 2023

		(En milliers de DH)		
Actif	31/12/2023	31/12/2022		
Instruments optionnels achetés				
Opérations diverses sur titres	-	163		
Débiteurs divers	84 688	231 844		
sommes dues par l'état	30 106	168 499		
sommes dues par les organismes de prévoyance	-	-		
sommes diverses dues par le personnel	1500	1799		
comptes clients de prestations non bancaires	-	-50		
divers autres débiteurs	53 082	61 596		
Valeurs et emplois divers	1885	2 695		
Comptes de régularisation	281 539	217 759		
comptes d'ajustement des opérations de hors bilan				
comptes d'écarts sur devises et titres	27 472	9 640		
résultats sur produits dérivés de couverture	-	_		
charges à répartir sur plusieurs exercices	68 498	50 677		
comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc	1512	743		
Produits à recevoir	11 747	5 313		
Charges constatées d'avances	8 317	6 316		
Autres comptes de régularisation	163 992	145 070		
Créances en souffrance sur opérations diverses				
TOTAL	368 111	452 461		

ÉTAT B6 - TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILÉS AU 31 DÉCEMBRE 2023

(En milliers de DH)

CREDIT DU MAROC ASSURANCE ASSUREDIT DU MAROC CAPITAL Finat CREDIT DU MAROC LEASING Etab CREDIT DU MAROC PATRIMOINE Finat SIFIM Imm CDMCB Finat OPCI VALORIMO OPC Autres titres de participation et emplois assimilés ATLASNET Scel HOLDING SINCOMAR Stél ECOPARC DE BERRECHID Indus SETTAPARK Indus	d'activité o. de Crédit urance incière	Capital social	au capital en %	tion global 277 598	table nette	Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	au CPC de l'exercice
CREDIT DU MAROC INTERNATIONAL Etab CREDIT DU MAROC ASSURANCE ASSU CREDIT DU MAROC CAPITAL Fina CREDIT DU MAROC LEASING Etab CREDIT DU MAROC PATRIMOINE Fina SIFIM Imm CDMCB Fina OPCI VALORIMO OPC Autres titres de participation et emplois assimilés ATLASNET Sce HOLDING SINCOMAR Sté ECOPARC DE BERRECHID Indu SETTAPARK Indu	urance		100.000	277 598					
CREDIT DU MAROC ASSURANCE ASSURANCE CREDIT DU MAROC CAPITAL Findi CREDIT DU MAROC LEASING Etob CREDIT DU MAROC PATRIMOINE Findi Imm CDMCB Findi OPCI VALORIMO OPCI VALORIMO OPCI VALORIMO STALASNET SCE HOLDING SINCOMAR STE ECOPARC DE BERRECHID Indus SETTAPARK Indus	urance		100.00%		260 576				
CREDIT DU MAROC CAPITAL Final CREDIT DU MAROC LEASING Etab CREDIT DU MAROC PATRIMOINE Final SIFIM Imm CDMCB Final OPCI VALORIMO OPC Autres titres de participation et emplois assimilés ATLASNET Scel HOLDING SINCOMAR Stél ECOPARC DE BERRECHID Indus SETTAPARK Indus		000	100,00%	7 443	7 443	31/12/2023	2897 KUSD	1075 KUSD	3914 KUSD
CREDIT DU MAROC LEASING Etab CREDIT DU MAROC PATRIMOINE Finat SIFIM Imm CDMCB Finat OPCI VALORIMO OPC Autres titres de participation et emplois assimilés ATLASNET Sce HOLDING SINCOMAR Sté! ECOPARC DE BERRECHID Indus SETTAPARK Indus	ıncière	200	100,00%	200	200	31/12/2023	45 733	44 211	40 033
CREDIT DU MAROC PATRIMOINE Final SIFIM Imm CDMCB Final OPCI VALORIMO OPC Autres titres de participation et emplois assimilés ATLASNET Sce HOLDING SINCOMAR Sté I ECOPARC DE BERRECHID Indu: SETTAPARK Indu:		10 000	100,00%	9 999	5 982	31/10/2022	5 982	-5 018	-
SIFIM Imm CDMCB Fina OPCI VALORIMO OPCI Autres titres de participation et emplois assimilés ATLASNET Sce HOLDING SINCOMAR Sté 1 ECOPARC DE BERRECHID Indus SETTAPARK Indus	o. de Crédit	124 000	66,67%	87 347	74 343	30/06/2023	111 509	-13 962	-
CDMCB Final OPCI VALORIMO OPC Autres titres de participation et emplois assimilés ATLASNET ATLASNET Sce HOLDING SINCOMAR Sté f ECOPARC DE BERRECHID Indus SETTAPARK Indus	incière	1 000	60,00%	600	600	31/12/2023	8 603	7 502	4 788
OPCI VALORIMO OPC Autres titres de participation et emplois assimilés ATLASNET Sce HOLDING SINCOMAR Sté / ECOPARC DE BERRECHID Indus SETTAPARK Indus	nobiliere	168 321	100,00%	166 009	166 009	31/12/2023	174 971	4 497	-
Autres titres de participation et emplois assimilés ATLASNET Sce HOLDING SINCOMAR Sté ECOPARC DE BERRECHID Indus SETTAPARK Indus	ncière	5 000	100,00%	5 000	5 000	-	-	-	_
ATLASNET Sce HOLDING SINCOMAR Sté F ECOPARC DE BERRECHID Indus SETTAPARK Indus		1 000	100,00%	1 000	1000	-	-	-	-
HOLDING SINCOMAR Sté F ECOPARC DE BERRECHID Indus SETTAPARK Indus				58 758	43 198	-	-	-	-
ECOPARC DE BERRECHID Indus SETTAPARK Indus	Informatique	8 000	31,25%	2 500	_	-	-	-	-
SETTAPARK Indus	Participation	300	27,97%	21	-	-	-	-	-
	striel	55 000	16,36%	9 000		-	-	-	-
INTERDANK	striel	40 000	16,32%	6 530	3 414	-	-	-	-
INTERBANK	o. de Crédit	11 500	16,00%	1840	1 840	-	-	-	-
SOGEPOS Indus	striel	35 000	13,20%	4 622	4 622	-	-	-	1841
CENTRE MONÉTIQUE INTERBANCAIRE Etab	o. de Crédit	98 200	11,20%	11 000	11 000	-	_	-	3 300
EUROCHEQUES MAROC Moye	en de paiement	500	6,68%	33	-	-	-	-	-
	ıncière	19 005	6,67%	1 267	1 239	-	-		-
STE MAROCAINE DE GESTION DE FONDS DE GARANTIE ET DE DEPOTS BC	ıncière	1 000	5,88%	59	59	-	-	-	-
AGRAM INVEST Fond	ds d'investissement	40 060	5,54%	2 221	1 359	-	-		-
SOGEPIB Indus	striel	18 000	5,00%	900	900	-	-	-	283
BOURSE DE CASABLANCA Finar	ıncière	387 518	3,00%	11 765	11 765	-	-	-	151
Divers -		-	-	7 000	7 000	-	-	-	-
TOTAL				336 356	303 774	-	-	-	-

ÉTAT B9 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES AU 31 DÉCEMBRE 2023

									(L)	Trilliners de Dri
					Α	mortissements e	t/ou provisions			
Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Montant des amortisse- ments et/ou provisions au début de l'exercice	Dotation au titre de l'exercice	Montant des amortisse- ments sur immobilisa- tions sortie	Cumul	Autres mouvements	Montant net à la fin de l'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1052950	476 147	158 708	1370388	473 629	123 305		596 934		773 454
- Droit au bail	20 829	-	-	20 829	-	-	-	-		20 829
- Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-	_	-	-	-		-
- Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	1 032 121	476 147	158 708	1 349 560	473 629	123 305	-	596 934		752 625
- Immobilisations incorporelles hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-		-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 425 318	631 812	515 070	2 542 060	1 331 184	99 464	-11 556	1 419 091		1122969
- Immeubles d'exploitation	1 269 461	403 174	435 024	1 237 611	446 933	28 976	-	475 909		761 702
. Terrains d'exploitation	256 723	101 152	-	357 875	-	-	-	-	-	357 875
. Immeubles d'exploitation. Bureaux	984 930	302 022	435 024	851 927	419 198	28 957	-	448 155	-	403 772
. Immeubles d'exploitation. Logements de fonction	27 808	-	-	27 808	27 736	18	-	27 754	-	54
- Mobilier et matériel d'exploitation	540 836	83 465	41 945	582 356	429 523	38 028	-9 340	458 211		124 145
. Mobilier de bureau d'exploitation	92 991	23 206	6 893	109 304	84 786	6 957	-6 893	84 850	-	24 454
. Matériel de bureau d'exploitation	38 011	4 264	19 561	22 714	15 074	793	-2 040	13 827	-	8 887
. Matériel de bureau Telecom	68 428	17 662	-	86 091	56 961	5 480	-	62 441	-	23 650
. Matériel Informatique	276 878	36 231	15 083	298 025	213 314	22 931	-	236 245	-	61 780
. Matériel roulant rattaché à l'exploitation	385	17	-	401	385	3	-	387	-	14
. Autres matériels d'exploitation	64 143	2 086	408	65 820	59 004	1865	-408	60 461	-	5 360
- Autres immobilisations corporelles d'exploitation	532 547	143 883	37 079	639 351	399 415	29 146	-1 194	427 366	-	211 984
- Immobilisations corporelles hors exploitation	82 474	1 291	1022	82 743	55 313	3 314	-1 022	57 605	-	25 138
. Terrains hors exploitation	2152	-	-	2 152	-	-	-	-	-	2 152
. Immeubles hors exploitation	49 093	-	-	49 093	35 457	1 291	-	36 748	-	12 344
. Mobiliers et matériel hors exploitation	10 514	9	882	9 641	8 744	738	-882	8 600	-	1 041
. Autres immobilisations corporelles hors exploitation	20 714	1283	140	21 857	11 111	1 285	-140	12 257	-	9 601
- Écart de conversion	-	-	-	_	-	-	-	-	-	-
Total	3 478 267	1 107 959	673 778	3 912 448	1 804 813	222 769	-11 556	2 016 026	-	1896423

ÉTAT B9 Bis - PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS DU 01 JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2023 (En milliers de DH)

Libellé de la rubrique	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur comptable nette	Produits de cession	Plus-values de cession	Moins-values ou perte de cession
A - Immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	-	-	-	-	-	-
B - Immobilisations corporelles	-	-	-	-	-	-
Immeubles d'exploitation	-	-	-	-	-	-
Immeubles d'exploitation bureaux	-	-	-	_	-	-
Immeubles d'exploitation logement de fonction	-	-	-	_	-	-
Mobilier et matériel d'exploitation	10 223	10 223	-	39	39	-
Mobilier de bureau d'exploitation	6 893	6 893	-	37	37	_
Matériel de bureau d'exploitation	2 040	2 040	-	2	2	-
Matériel de bureau Télécom	-	-	-	-	-	-
Matériel informatique	-	_	-	-	-	-
Matériel d'imprimerie	-	- 1	-	-		-
Matériel roulant rattaché à l'exploitation	-		-	-	-	-
Autres matériel d'exploitation			-	-	_	-
Outillage	12	12	-	-	-	-
Matériel de sécurité	65	65	-	-	_	-
Petit mobilier materiel et outillage	61	61	-	-	-	-
Coffres forts	270	270	-	-	-	-
Mobilier Hors exploitation	882	882	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles d'exploitation	1 194	1 194	-	-	-	-
Agencement et amenagement	1194	1194	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles hors exploitation	140	140	-	-	-	-
Agencement et amenagement	140	140	-	-	_	-
Total	11 556	11 556	-	39	39	-



ÉTAT B10 - DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS AU 31 DÉCEMBRE 2023

	Établissements de	crédit et a	ssimilés au Maroc	A		
DETTES	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établisse- ments de crédit et assimilés au Maroc	Établisse- ments de crédit à l'étranger	Total 31/12/2023	Total 31/12/2022
Comptes ordinaires créditeurs	247	3 989	23 544	566 869	594 649	530 327
Valeurs données en pension	-	-	-	-	-	-
- Au jour le jour	-	-	-	-	-	-
- À terme	-	-	-	-	-	-
Emprunts de trésorerie	-	-	-	295 437	295 437	1791386
- Au jour le jour	-	-	-	-	-	-
- À terme	-	-	-	295 437	295 437	1 791 386
Emprunts financiers	2 180	-	-	31 435	33 615	257 204
Autres dettes	-	-	159 139	-	159 139	102 236
Intérêts courus à payer	-	27 186	3 705	-	30 891	16 458
TOTAL	2 427	31 175	186 388	893 741	1 113 731	2 697 611

ÉTAT B11- DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE AU 31 DÉCEMBRE 2023

(En milliers de DH)

					•	
			Secteur privé		Total	
DÉPÔTS	Secteur public	Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle	Total 31/12/2023	31/12/2022
Comptes à vue créditeurs	467 267	71 236	10 293 243	25 067 888	35 899 634	34 028 719
Comptes d'épargne	-	-	-	9 989 903	9 989 903	9 887 977
Dépôts à terme	-	502 000	787 628	2 800 399	4 090 027	3 132 911
Autres comptes créditeurs	-	6 516	1149 046	422 863	1 578 426	1 459 429
Intérêts courus à payer	-	-	-	120 083	120 083	52 741
TOTAL	467 267	579 752	12 229 918	38 401 136	51 678 073	48 561 777

ÉTAT B13 - DÉTAIL DES AUTRES PASSIFS AU 31 DÉCEMBRE 2023

(En milliers de DH)

PASSIF	31/12/2023	31/12/2022
Instruments optionnels vendus	-	-
Opérations diverses sur titres	79 856	-
Créditeurs divers	721 968	501 287
Sommes dues à l'état	263 839	159 061
Sommes dues aux organismes de prévoyance	27 394	40 365
Sommes diverses dues au personnel	-	-
Sommes diverses dues aux actionnaires et associés	5 567	4 676
Fournisseurs de biens et services	352	213
Divers autres créditeurs	424 816	296 971
Comptes de régularisation	945 487	797 708
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	-	-
Comptes d'écarts sur devises et titres	-	1
Résultats sur produits dérivés de couverture	-	-
Comptes de liaison entre sièges, succursales et agences au Maroc	566	783
Charges à payer	379 328	330 393
Produits constatés d'avance	521 539	418 496
Autres comptes de régularisation	44 054	48 035
Total	1 747 310	1 298 995

ÉTAT B14 - PROVISIONS AU 31 DÉCEMBRE 2023

		(En milliers de D						
PROVISIONS	Encours 31/12/2022	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31/12/2023			
PROVISIONS DÉDUITES DE L'ACTIF, SUR :	2 747 919	666 136	497 582	-304	2 916 170			
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	_	-	-	-	-			
Créances sur la clientèle	2 699 826	651 953	486 011	-304	2 865 464			
Titres de placement	28 159	476	10 511	-	18 124			
Titres de participation et emplois assimilés	19 934	13 707	1060	-	32 582			
Immobilisations en crédit-bail et en location	-	-	-	-	-			
Autres actifs	-	-	-	-	-			
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF :	1 186 559	193 589	260 013	-	1 120 135			
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	105 095	11 533	17 082	-	99 545			
Provisions pour risques de change	-	-	-	-	-			
Provisions pour risques généraux	763 587	106 242	111 491	_	758 337			
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	94 289	-	5 416	-	88 873			
Provisions pour autres risques et charges	223 589	75 814	126 023	-	173 380			
Provisions réglementées	-	-	-	-	-			
TOTAL GÉNÉRAL	3 934 479	859 725	757 595	-304	4 036 305			

ÉTAT B12 - ÉTAT DES SOUSCRIPTIONS DE CERTIFICATS DE DÉPÔT INSCRITS EN COMPTE AU 31 DÉCEMBRE 2023

(En milliers de DH)

Nature des Titres	Date de jouissance	Date d'échéance	Valeur nomi- nale unitaire	Taux nominal	Mode de rem- boursement	Montant Global
Certificats de Dépots	30/05/2022	30/05/2024	100,00	2,24%	INFINE	400 000,00
Certificats de Dépots	08/08/2023	08/02/2024	100,00	3,25%	INFINE	800,000,00
Certificats de Dépots	31/10/2023	30/04/2024	100,00	3,16%	INFINE	700 000,00
Certificats de Dépots	30/11/2023	30/08/2024	100,00	3,27%	INFINE	615 000,00
Certificats de Dépots	30/11/2023	28/11/2024	100,00	3,35%	INFINE	885 000,00
Total						3 400 000,00

ÉTAT B17 - CAPITAUX PROPRES AU 31 DÉCEMBRE 2023 (En milliers de DH)

			(EITTIIIIIers de DIT,			
CAPITAUX PROPRES	Encours 01/01/2023	Affectation du résultat	Autres variations	Encours 31/12/2023		
Ecarts de réévaluation	-	-	-	-		
Réserve légale	108 812	-	-	108 812		
Autres réserves	1137487	-	-	1 137 487		
Primes d'émission, de fusion et d'apport	1379660	-	-	1 379 660		
Capital	1 088 121	-	-	1 088 121		
Capital appelé	1 088 121	-	-	1 088 121		
Capital non appelé	-	-	-	-		
Certificats d'investissement	-	-	-	-		
Fonds de dotations	-	-	-	-		
Actionnaires. Capital non versé	-	-	-	-		
Report à nouveau (+/-)	1 476 505	126 634	-	1 603 139		
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-	-	-		
Résultat net de l'exercice (+/-)	420 427	-420 427	532 791	532 791		
TOTAL	5 611 013	-293 793	532 791	5 850 011		

ÉTAT B18 - ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE

	(Er	milliers de Di
	31/12/2023	31/12/2022
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE DONNÉS	12 318 284	12 507 976
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés	-	
Crédits documentaires import	-	
Acceptations ou engagements de payer	-	
Filets de sécurité	-	-
Ouvertures de crédit confirmés	-	
Engagements de substitution sur émission de titres	-	
Engagements irrévocables de crédit-bail	-	
Autres engagements de financement donnés	-	
Engagements de financement en faveur de la clientèle	5 698 327	6 173 139
Crédits documentaires import	1 183 154	971 514
Acceptations ou engagements de payer	328 681	908 530
Ouvertures de crédits permanents	-	/ .
Ouvertures de crédit confirmés	4 180 697	4 288 879
Autres ouvertures de credit confirmés	138	380
Engagements de substitution sur émission de titres	-	
Engagements irrévocables de crédit-bail	_	
Engagements de financement sur opérations de ljara et de Mourabaha	5 658	3 836
Autres engagements de financement donnés	-	0.000
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	2 293 488	2 274 32
Crédits documentaires export confirmés	22 108	55 07
Acceptations ou engagements de payer	-	
Garanties données aux fonds de placements collectifs en titrisation	-	
Garanties de crédits données	242 489	52 23
Autres cautions, avals et garanties donnés	2 028 891	2 167 023
Engagements en souffrance	-	
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	4 326 469	4 060 51
Garanties de crédits données	805 757	801 492
Cautions et garanties en faveur de l'administration publique	2 901 324	2 756 804
Autres cautions et garanties données	482 678	390 355
Engagements en souffrance	136 709	111 86
Autres titres à livrer	_	
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE REÇUS	2 998 300	3 415 519
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	
Ouvertures de crédit confirmés	_	
Engagements de substitution sur émission de titres	_	
Autres engagements de financement reçus	-	
-		
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	2 998 300	3 415 519
Garanties de crédits	423 752	495 668
Autres garanties reçues	2 574 548	2 919 858
Engagements de garantie reçus de l'État et d'organismes de garantie divers	-	
Garanties de crédits	-	
Autres garanties reçues	-	

ÉTAT B16 - DETTES SUBORDONNÉES AU 31 DÉCEMBRE 2023

(En milliers de DH)

		Condition de			dont entreprises liées		dont autres apparentés				
Monnaie de l'emprunt	Montant en monnaie de l'emprunt	Cours	Taux	Durée	remboursement anticipé, subordination et convertibilité	en	ntant de l'emprunt monnaie nationale ontrevaleur en KDH)	Montant N (en contrevaleur KDH)	Montant N-1 (en contrevaleur KDH)	Montant N (en contrevaleur KDH)	Montant N-1 (en contrevaleur KDH)
MAD	55 000,00	1	3,93%	10 ANS	INFINE		55 000,00	-	-	-	-
MAD	445 000,00	1	3,75%	10 ANS	INFINE		445 000,00	-	-	-	-
MAD	197 500,00	1	4,05%	10 ANS	INFINE		197 500,00	-	_	-	-
MAD	552 500,00	1	4,05%	10 ANS	INFINE		552 500,00	-	-	-	-
TOTAL	1250 000,00						1250 000,00				

(En milliers de DH) OB. PERPETUELLE CASA 18540 136 116.26 136 116 Indéterminée 5.475% 14/12/2020 WAFA ASSUR 18541 OB. PERPETUELLE 21 752,85 21 753 Indéterminée 5,475% 14/12/2020 DIVERS 9582 5000 OB. PERPETUELLE 100,00 500 000 Indéterminée 5,450% 20/07/2023 657 869

ÉTAT B20 - OPÉRATIONS DE CHANGE À TERME ET ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DÉRIVÉS AU 31 DÉCEMBRE 2023

	Opérations o	le couverture	Autres opérations	
	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2022
Opérations de change à terme	2 784 731	1 820 047	-	-
Devises à recevoir	287 701	773 193	-	-
Dirhams à livrer	36 755	3 307	-	-
Devises à livrer	57 747	60 557	-	-
Dirhams à recevoir	2 402 527	982 990	-	-
Dont swaps financiers de devises	-	-	-	-
Engagements sur produits dérivés	-	-	-	-
Engagements sur marchés réglementés de taux d'intérêt	-	-	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré de taux d'intérêt	-	-	-	-
Engagements sur marchés réglementés de cours de change	-	-	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré de cours de change	-	-	-	-
Engagements sur marchés réglementés d'autres instruments	-	-	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré d'autres instruments	-	-	-	\-

ÉTAT B21 - VALEURS ET SÛRETÉS REÇUES ET DONNÉES EN GARANTIE AU 31 DÉCEMBRE 2023

(En milliers de DH)

Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	-	-
Autres titres	2 896 567	-	-
Hypothèques	17 085 309	-	-
Autres valeurs et sûretés réelles	5 354 224	=	-
TOTAL	25 336 100	-	-
Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou des engagements par signature reçus couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées	58 700	-	-
Autres titres	-	-	-
Autres titres Hypothèques	-	-	
		- - -	- - -
Hypothèques	- - - 58 700	- - -	- - -

ÉTAT B24 - VENTILATION DU TOTAL DE L'ACTIF, DU PASSIF ET DE L'HORS BILAN EN MONNAIE ÉTRANGÈRE AU 31 DÉCEMBRE 2023

(En milliers de DH)

	()	irrininers de Drij
BILAN	31/12/2023	31/12/2022
ACTIF:	4 534 783	4 431 171
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Sce des chèques postaux	30 327	44 293
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	1 641 856	1 437 925
Créances sur la clientèle	2 843 815	2 937 073
Titres de transaction , de placement et d'investissement	-	-
Autres actifs	10 247	2 863
Titres de participation et emplois assimilés	8 538	9 016
Créances subordonnées	-	-
Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-
Immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
PASSIF:	4 534 783	4 431 171
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	610 141	2 394 970
Dépôts de la clientèle	1503625	1 490 944
Titres de créance émis	-	-
Autres passifs	2 421 017	545 257
Provisions pour risques et charges	-	-
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées	-	-
HORS BILAN	31/12/2023	31/12/2022
Engagements donnés	1 533 469	1 935 623
Engagements reçus	2 226 079	2 571 157

ÉTAT B25 - MARGE D'INTÉRÊT AU 31 DÉCEMBRE 2023 (En milliers de DH)

	31/12/2023	31/12/2022
INTÉRÊTS PERÇUS	2 687 439	2 214 096
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	247 894	118 827
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	2 376 603	2 015 617
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	62 942	79 652
INTÉRÊTS SERVIS	599 451	329 513
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	128 037	89 561
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle	380 474	171 437
Intérêts et charges assimilés sur titres de créance émis	90 940	68 515
MARGE D'INTÉRÊTS	2 087 988	1884584

ÉTAT B26 - PRODUIT SUR TITRES DE PROPRIÉTÉ AU 31 DÉCEMBRE 2023

(En milliers de DH)

	,	
	31/12/2023	31/12/2022
Titres de placement	-	-
Titres de participation	5 575	2 379
Participations dans les entreprises liées	82 662	68 260
Titres de l'activité de portefeuille	-	-
Emplois assimilés	-	-
TOTAL	88 238	70 639

ÉTAT B22 - VENTILATION DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES SUIVANT LA DURÉE RÉSIDUELLE AU 31 DÉCEMBRE 2023

(En milliers de DH)

						(Elliminero de Dili)
	D ≤ 1 mois	1 mois < D ≤ 3 mois	3 mois < D ≤ 1 an	1 an < D ≤ 5 ans	D > 5 ans	TOTAL
ACTIF						
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	3 740 539	136 035	1164 703	1 447 177	-	6 488 454
Créances sur la clientèle	7 338 012	4 887 851	4 261 307	8 943 188	23 606 325	49 036 683
Titres de créance	-	315 659	2 035 438	2 078 583	435 609	4 865 289
Créances subordonnées	-	-	-	-	-	-
Crédit-bail et assimilé	-	-	-	-	-	-
TOTAL	11 078 551	5 339 545	7 461 448	12 468 948	24 041 934	60 390 427
PASSIF						
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	-	-	128 170	233 475	-	361 645
Dettes envers la clientèle	493 386	1 577 075	1 952 608	110 249	-	4 133 318
Titres de créance émis	-	-	3 400 000	-	-	3 400 000
Emprunts subordonnés	-	-	_	1 250 000	657 869	1 907 869
TOTAL	493 386	1577 075	5 480 778	1593724	657 869	9 802 832



ÉTAT B27 - COMMISSIONS AU 31 DÉCEMBRE 2023

	(=	n milliers de DH)
COMMISSIONS	31/12/2023	31/12/2022
COMMISSIONS PERÇUES:	405 491	371 204
sur opérations avec les établissements de crédit	-	-
sur opérations avec la clientèle	76 216	67 156
sur opérations de change	10 612	8 039
relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres	-	-
sur produits dérivés	-	-
sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	11 759	14 256
sur moyens de paiement	221 196	189 276
sur activités de conseil et d'assistance	2 315	391
sur ventes de produits d'assurances	10 244	11 984
sur autres prestations de service	73 149	80 102
COMMISSIONS VERSÉES:	58 489	51 287
sur opérations avec les établissements de crédit	-	-
sur opérations avec la clientèle	-	-
sur opérations de change	4 316	3 945
relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres	-	-
sur produits dérivés	-	-
sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	2 423	2 418
sur moyens de paiement	51 750	44 924
sur activités de conseil et d'assistance	-	-
sur ventes de produits d'assurances	-	-
sur autres prestations de service	-	-
MARGE SUR COMMISSIONS	347 002	319 917

ÉTAT B28 - RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ AU 31 DÉCEMBRE 2023

	(E	n milliers de DH)
RUBRIQUES	31/12/2023	31/12/2022
+ Gains sur titres de transaction	67 795	43 978
- Pertes sur titres de transaction	13 438	28 685
= Résultat des opérations sur titres de transaction	54 357	15 293
+ Plus-values sur cessions des titres de placement	-	_
+ Reprises de prov. pour dépréciation des titres de placement	701	61
- Moins-values de cession sur titres de placement	-	121
- Dotations de prov. pour dépréciation des titres de placemen	t 476	27 871
= Résultat des opérations sur titres de placement	224	-27 931
+ Gains sur opérations de change	310 756	253 661
- Pertes sur opérations de change	19 844	10 890
= Résultat des opérations de change	290 912	242 771
+ Gains sur produits dérivés	-	-
- Pertes sur produits dérivés	-	-
= Résultat des opérations sur produits dérivés	-	-
= RÉSULTAT GLOBAL	345 493	230 134

ÉTAT B29 - CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION AU 31 DÉCEMBRE 2023

(En milliers de DH)

	\ <u>-</u>	,
CHARGES	31/12/2023	31/12/2022
Charges de personnel	785 438	858 407
Impôts et taxes	22 261	28 160
Charges externes	501 941	442 070
Autres charges générales d'exploitation	13 012	4 305
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations corporelles et incorporelles	222 784	175 254
TOTAL	1545 437	1 508 195

ÉTAT B30 - AUTRES PRODUITS ET CHARGES AU 31 DÉCEMBRE 2023

	(E	n milliers de DH)
AUTRES PRODUITS ET CHARGES	31/12/2023	31/12/2022
AUTRES PRODUITS ET CHARGES BANCAIRES	195 292	88 904
Autres produits bancaires	389 864	305 740
Autres charges bancaires	194 572	216 836
PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION NON BANCAIRES	53 246	75 568
Produits d'exploitation non bancaires	53 246	75 569
Charges d'exploitation non bancaires	-	1
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRECOUVRABLES	993 674	1 256 112
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature	663 399	780 139
Pertes sur créances irrécouvrables	134 440	305 263
Autres dotations aux provisions	195 835	170 710
REPRISES DE PROVISIONS ET RÉCUPÉRATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES	771 220	1 014 975
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature	503 007	841 883
Récupérations sur créances amorties	25 122	25 760
Autres reprises de provisions	243 091	147 332
PRODUITS ET CHARGES NON COURANTS	-206 593	-101 209
Produits non courants	11 179	22 031
Charges non courantes	217 772	123 240

ÉTAT B32 - PASSAGE DU RÉSULTAT NET COMPTABLE AU RÉSULTAT NET FISCAL AU 31 DÉCEMBRE 2023

INTITULÉS	MONTANTS	MONTANTS
I - RÉSULTAT NET COMPTABLE	532 <i>7</i> 91	MONTANTS
. Bénéfice net	532 791	
	532 /91	
. Perte nette	500 107	
II - RÉINTÉGRATIONS FISCALES	529 197	
1- Courantes	469 345	
- Impôt sur les sociétés	312 367	
- Pénalités	215	
- Impôt de solidarité	28 634	
- Amendes fiscales	16 795	
- Dons et subventions	380	
- Cadeaux et articles	1249	
- Amortissement Véhicules	964	
- Dotation provision pour engagements sociaux	-	
- Dotation provision pour risques généraux	106 242	
- Dotation provision pour propre assureur	2 500	
- Intérêts Compte courant associé	-	
2- Non courantes	59 851	
- charges non courantes	59 851	
III - DÉDUCTIONS FISCALES	-	234 52
1- Courantes	-	234 52
- Revenu du Portefeuille / Titres	-	88 238
- Reprise provision pour engagements sociaux	-	5 41
- Reprise provision pour risques généraux	-	111 49
- Reprise provision pour propre assureur	-	7 03
- Reprise provision	-	22 34
2. Non courantes	-	
TOTAL	1061988	234 524
V - RÉSULTAT BRUT FISCAL	-	827 46
Bénéfice brut si T1 > T2 (A)	-	827 46
Déficit brut fiscal si T2 > T1 (B)	-	
V - REPORTS DÉFICITAIRES IMPUTÉS (C) (1)	-	
Exercice n-4	-	
Exercice n-3	-	
Exercice n-2	-	
Exercice n-1	-	
VI - RÉSULTAT NET FISCAL	-	827 46
. Bénéfice net fiscal (A - C)	-	827 46
ou	-	
Déficit net fiscal (B)	-	
VII - CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFÉRÉS	-	-
VIII - CUMUL DES DÉFICITS FISCAUX RESTANT À REPORTER	-	
Exercice n-4	-	
. Exercice n-3	-	
Exercice n-2	-	

(1) Dans la limite du montant du bénéfice brut fiscal (A)

ÉTAT B33 - DÉTERMINATION DU RÉSULTAT COURANT APRÈS IMPÔTS AU 31 DÉCEMBRE 2023

(En milliers de DH) I. DÉTERMINATION DU RÉSULTAT MONTANTS . Résultat courant d'après le compte de produits et charges . Réintégrations fiscales sur opérations courantes (+) 234 524 . Déductions fiscales sur opérations courantes (-) . Résultat courant théoriquement imposable (=) 1346 424 . Impôt théorique sur résultat courant (-) 508 275 . Résultat courant après impôts (=) 838 149

II. INDICATIONS DU RÉGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYÉS PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LÉGALES SPÉCIFIQUES

ÉTAT B34 - DÉTAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE DU 01/01/2023 AU 31/12/2023

(En milliers de DH)

NATURE	Solde au début de l'exercice 1	Opérations comptables de l'exercice 2	Déclarations TVA de l'exercice 3	Solde fin d'exercice (1+2-3 =4)
A. TVA collectée	28 998	346 428	346 430	28 996
B. TVA à récupérer	17 139	207 445	207 493	17 091
. Sur charges	17 903	87 982	87 978	17 907
. Sur immobilisations	-764	119 463	119 514	-815
C. TVA due ou crédit de TVA = (A-B)	11 859	138 983	138 937	11 905

ÉTAT C4 - DATATION ET ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS

I. DATATION Date de clôture (1) . Date d'établissement des états de synthèse (2) 05 mars 2024

© Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice © Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse.

		ICE NON RATTACHABLE NE DES ÉTATS DE SYNTI	

Dates	Indi	lications des événements			
	. Favorables . Défavorables		NÉANT		

ÉTATS DE SYNTHÈSE ARREDA AU 31 DÉCEMBRE 2023

BILAN ARREDA AU 31 DÉCEMBRE 2023

En milliers de

ACTIF	31/12/2023	31/12/2022
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	38 169	59 977
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	46	-
Créances sur la clientèle	1929760	1 561 733
Créances sur Mourabaha	1 917 836	1 557 161
Créances sur Salam	-	-
Créances sur autres financements participatifs	-	-
Autres créances sur la clientèle	11 924	4 572
Titres de transaction et de placement	-	-
dont certificat de Sukuk	-	-
Biens acquis dans le cadre de financements participatifs	73 798	65 321
Immobilisations données en Ijara	-	-
Titres d'investissement titres de participation et emplois divers	-	-
dont certificats de Sukuk	-	-
Dont titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Dépôts d'investissement et Wakala Istithmar placés	-	-
Autres actifs	763	107
TOTAL DE L'ACTIF	2 042 537	1 687 138

(En milliers de DH)

	(En milliers de			
PASSIF	31/12/2023	31/12/2022		
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-		
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	1 015 316	795 056		
Dettes sur Mourabaha	-	-		
Dettes sur Salam	-	-		
Dettes sur autres financements participatifs	-	-		
Autres dettes sur les établissements de crédit et assimilés	1 015 316	795 056		
Dépôts de la clientèle	179 662	145 060		
Comptes à vue créditeurs	173 462	128 350		
Autres comptes créditeurs	6 200	16 710		
Dettes envers la clientèle sur produits participatifs	12 485	14 881		
Dettes sur Mourabaha	12 485	14 881		
Dettes sur Salam	-	-		
Dettes sur autres financements participatifs	-	-		
Autres passifs	579 974	497 157		
Provisions pour risques et charges	3 390	3 390		
Dépôts d'investissement et Wakala Istithmar reçus	-	-		
Dotation en capital	240 000	240 000		
Reports	-8 406	-24 045		
Résultat de l'exercice	20 116	15 639		
TOTAL DU PASSIF	2 042 537	1 687 138		

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES ARREDA AU 31 DÉCEMBRE 2023

	(En milliers de DH			
	31/12/2023	31/12/2022		
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	56 420	43 746		
Rémunérations et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	-	-		
Rémunérations et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	54 804	43 077		
Produits sur titres de propriété et certificats de Sukuk	-	-		
Produits sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-		
Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-		
Commissions sur prestations de service	1 616	669		
Autres produits bancaires	-	-		
Transfert de charges sur dépôts d'investissement et Wakala Istithmar reçus	-	-		
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	239	187		
Charges sur opérations avec les établissements de crédit et assimilés				
Charges sur opérations avec la clientèle	2	2		
Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-		
Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-		
Autres charges bancaires	-	-		
Transfert de produits sur dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus	237	184		
PRODUIT NET BANCAIRE	56 181	43 560		
Produits d'exploitation non bancaire	-	_		
Charges d'exploitation non bancaire	-	-		
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	27 776	26 692		
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES	4 851	3 224		
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	3 663	2 170		
RESULTAT COURANT	27 218	15 814		
RESULTAT AVANT IMPOTS SUR LES RESULTATS	27 218	15 814		
Impôts sur les résultats	7102	175		
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	20 116	15 639		

DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE SUR PRODUITS PARTICIPATIFS AU 31 DÉCEMBRE 2023

(En milliers de DH)

			Secteur privé				
DETTES	Secteur public	Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle	Total 31/12/2023	Total 31/12/2022	
Dettes envers la clientèle sur produits participatifs	-	-	-	12 485	12 485	14 881	
- Mourabaha (1)	-	-	-	12 485	12 485	14 881	
- Salam	-	-	-	-	-	-	
- Autres financements participatifs	-	-	-	-	-	-	
TOTAL				12 485	12 485	14 881	

⁽¹⁾ principalement les avances sur Mourabaha

TABLEAU DE VARIATION DES BIENS ACQUIS DANS LE CADRE DE FINANCEMENTS PARTICIPATIFS DU 01/01/2023 AU 31/12/2023

										(Ei	n milliers de DH)
		Montant des		es cessions e l'exercice				Provisions			
BIENS	Montant brut au debut de l'exercice	acquisitions ou transfert au cours de l'exercice	Exploitation bancaire	Exploitation non bancaire (1)	Montant brut à la fin de l'exercice	Montant des provisions au debut de l'exercice	Dotation au titre de l'exercice	Montant des reprises sur biens sortis	Montant des reprises sur biens en stock	Cumul à la fin de l'exercice	Montant net à la fin de l'exercice
Biens acquis - Mourabaha	-	-	-	-	-	-			-	-	-
Biens mobiliers	-	-	-	-	-	-			-	-	-
Biens immobiliers	-	-	-	-	-	-			-	-	-
Biens acquis - Mourabaha pour donneur d'ordre	65 321	557 800	549 323	-	73 798	-		-	-	-	73 798
Biens mobiliers	999	39 510	38 676	-	1833	NA	NA	NA	NA	NA	1833
Biens immobiliers	64 322	518 290	510 647	_	71 965	NA	NA	NA	NA	NA	71 965
Biens acquis - Salam	-	-	-	-	-	-			-	-	-
Biens acquis - Autres financements participatifs	-	-	-	-	-	-			-	-	-

¹⁾ Biens cédés en dehors des contrats de finance participative dont les produits de cession sont constatés en hors exploitation bancaire dans le compte 76

TABLEAU DES MARGES CONSTATÉES D'AVANCE SUR MOURABAHA DU 01/01/2023 AU 31/12/2023

								(En milliers de DH)
Biens			Marges sur opérations de l'exercice Compte de résulte		Quote-part constatée en rémunération réservée	Quote-part de marge abandonnée ⁽¹⁾	Montant brut à la fin de l'exercice	Encours des créances Mourabaha à la fin de l'exercice
Marges constatées d'avance - Mourabaha avec les établissements de crédit et assimilés	-		-	-	-	-	-	-
Marges constatées d'avance - Mourabaha avec la clientèle	402 481		84 081	54 819	5 774	4 911	486 562	1 929 760
Mourabaha	-		-	-	-	-	-	-
Mourabaha pour donneur d'ordre	402 481		84 081	54 819	5 774	4 911	486 562	1 929 760
TOTAL	402 481		84 081	54 819	5 774	4 911	486 562	1929760

(1) Par remboursement anticipé ou autres



ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA SITUATION PROVISOIRE DES COMPTES SOCIAUX PÉRIODE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2023



37, Bd Abdellatif Ben Kaddour 20 050, Casabianca Maroc

mazars

Mazars Audit et Conseil Avia Business Center Boulevard Sidi Abdellah Cherif 20000 - Casablanca Anfa

CREDIT DU MAROC

ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA SITUATION PROVISOIRE DES COMPTES SOCIAUX PERIODE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2023

Nous avons procédé à un examen limité de la situation provisoire de Crédit Du Maroc comprenant le bilan et le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de flux de trésorerie et une sélection des états de l'Etat des Informations Complémentaires (ETIC) relatifs à la période du 1er janvier au 31 décembre 2023. Cette situation provisoire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant KMAD 7.773.518 dont un bénéfice net de KMAD 532.791 relève de la responsabilité des organes de gestion de l'émetteur.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la Profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation provisoire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation provisoire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la banque arrêtés au 31 décembre 2023, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Casablanca, le 7 mars 2024

Les Commissaires aux Comptes

EKING TOOMS

Abdesiam Berrada Allam

Associé

Mazars Audit et Conseil

Taha Ferdaous













SOMMAIRE

I.	CONTEXTE MACRO-ÉCONOMIQUE ET FINANCIER	37
1.	Conjoncture économique incertaine	37
2.	Des secteurs bancaire et financier résilients	39
II.	RÉTROSPECTIVE ET FAITS MARQUANTS 2023	41
III.	ACTIVITÉS	43
1.	Une banque multi-métiers au service de tous les clients	43
2.	Une organisation commerciale centrée client	45
3.	Une forte expertise des filiales et des métiers spécialisés	46
IV.	INVESTISSEMENTS	50
1.	Une accélération de la transformation digitale	50
2.	Une forte dynamique de transformation	50
3.	Des investissements immobiliers au service des clients et des collaborateurs	51
V.	RÉSULTATS	52
1.	Comptes sociaux : compte de résultat de Crédit du Maroc	52
2.	Contribution des filiales	52
3.	Proposition d'affectation du résultat	53
4.	Comptes consolidés	53
VI.	DIFFICULTÉS RENCONTRÉES ET PERSPECTIVES D'AVENIR	54
VII.	ANNEXE 1 : ÉTATS DE SYNTHÈSE COMPTES SOCIAUX	55
VIII.	ANNEXE 2 : ÉTAT DES FILIALES ET PARTICIPATIONS	63
IX.	ANNEXE 3 : ÉTAT DES AUTRES VALEURS MOBILIÈRES DÉTENUES EN PORTEFEUILLE	63
X.	ANNEXE 4 : ÉTATS DE SYNTHÈSE COMPTES CONSOLIDÉS	64
XI.	ANNEXE 5 : LISTE DES MANDATS DES MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE ET DU DIRECTOIRE	85
XII.	ANNEXE 6 : ÉTAT DES HONORAIRES VERSÉS AUX CONTRÔLEURS DE COMPTES	90

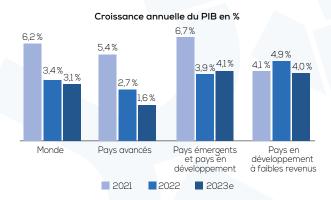
CONTEXTE MACRO-ÉCONOMIQUE ET FINANCIER

I. CONTEXTE MACRO-ÉCONOMIQUE ET FINANCIER

1. Conjoncture économique incertaine

1.1 Économie mondiale

Après la pandémie de la Covid-19, l'invasion de l'Ukraine par la Russie et la crise du coût de la vie, la reprise de l'économie mondiale demeure lente et inégale. Malgré la résilience de la croissance économique, celle-ci ne retrouve pas sa trajectoire d'avant la pandémie. Par ailleurs, d'autres éléments conjoncturels freinent la reprise, notamment les effets du durcissement de la politique monétaire visant à réduire l'inflation et la réduction des aides budgétaires dans un contexte d'endettement élevé.



Source: FMI, janvier 2024

Dans ces conditions, la croissance mondiale est estimée par le FMI à 3,1 % en 2023.

Les Etats-Unis ont connu la reprise la plus vigoureuse des pays avancés avec une progression à 2,5 % en 2023 après 1,9 % en 2022, bénéficiant de la résilience de la consommation et de l'investissement.

Dans la zone euro, la croissance est estimée à 0,5 % en 2023, selon les prévisions du FMI, en net ralentissement par rapport à 2022 (3,4 %) en raison notamment, de l'effet différé du durcissement de la politique monétaire et de l'augmentation des prix de l'énergie.

S'agissant des pays émergents et en développement, la croissance a progressé de 4,1 % en 2023, en amélioration par rapport à 2022 et ce en dépit de la persistance de l'inflation et des niveaux records d'endettement.

Par ailleurs, l'inflation globale affiche un ralentissement en 2023 à 5,9 % au lieu de 9,2 %. Le recul de l'inflation s'explique par la dissipation des chocs sur les prix relatifs, notamment sur les prix de l'énergie et par les répercussions sur l'inflation hors alimentation et énergie qui en découlent. Ce recul est également dû à une atténuation des pénuries de la main-d'œuvre, caractérisée par une baisse des offres d'emploi, une légère hausse du chômage et une augmentation de la main d'œuvre disponible.

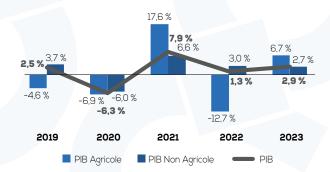
Par ailleurs, pour freiner l'inflation, les principales banques centrales ont relevé leurs taux directeurs à des niveaux restrictifs en 2023, ce qui a conduit à une hausse des coûts hypothécaires et a rendu plus difficile le refinancement de la dette des entreprises, resserré l'accès au crédit et affaibli l'investissement des entreprises et l'investissement immobilier.

1.2 Économie nationale

◆ Secteur primaire

Au titre de l'année 2023, l'économie nationale a connu un redressement de sa croissance attribuable principalement à une amélioration de la valeur ajoutée du secteur primaire qui a enregistré une hausse de 6,7 % au lieu d'un retrait de 12,7 % en 2022 malgré la persistance de la sécheresse.

Croissance annuelle du PIB national (en %)



Source : HCP, janvier 2024

En effet, la production céréalière a affiché une hausse de 62 % par rapport à la campagne précédente mais avec une baisse de 15 % par rapport à la moyenne des cinq dernières années. En revanche, l'activité de l'élevage a été impactée par des années successives de sécheresse et par le renchérissement des coûts de production.

Par ailleurs, **le secteur de la pêche maritime a affiché des performances positives** avec une hausse de 19,1 % de sa valeur ajoutée.

Secteur secondaire



Selon le Haut-Commissariat au Plan, le secteur minier poursuit sa baisse et affiche en 2023 un retrait de 4,2 % de sa valeur ajoutée, après un recul de 9,4 % en 2022, impacté par la poursuite de la baisse de la production du phosphate roche, suite à un net repli de la demande locale et extérieure adressées au phosphate brut.





Bâtiment et Travaux Publics

La tendance baissière se poursuit pour le secteur du BTP qui a enregistré un recul de 1,3 % de sa valeur ajoutée en 2023 après une baisse de 3,6 % en 2022, selon le HCP. Les répercussions du renchérissement des coûts de construction ont impacté l'offre immobilière. Par ailleurs, la demande en logements résidentiels a pâti de la dégradation du pouvoir d'achat des ménages



Industrie manufacturière

La valeur ajoutée des industries manufacturières a connu une légère amélioration de 0,6 % en 2023. L'industrie du matériel de transport a poursuivi sa bonne dynamique en 2023, bénéficiant de la performance des activités de fabrication des composants électroniques et des fils et des câbles électriques, conjuguée à l'amélioration de l'approvisionnement en semi-conducteurs.

En revanche, les industries chimiques sont en recul de 4,1 %, sous l'effet de la baisse de la production des engrais phosphatés et du ralentissement des industries agroalimentaires et du textile suite à la hausse des coûts de production.



📆 Secteur de l'énergie

La production de l'énergie électrique au niveau national s'est accrue de 2,4 % au terme de l'année 2023, après une légère hausse l'année précédente (+0,4 %). Ce résultat provient de la bonne dynamique de la production privée (+5,3 %) et de celle des énergies renouvelables relatives à la loi 13-09 (+18,3 %). A contrario, la production de l'ONEE enregistre un repli de 9,4 % après une hausse de 15 % un an auparavant.

◆ Secteur tertiaire

Le secteur tertiaire affiche une croissance de 4% en 2023, bénéficiant principalement de la bonne performance du secteur touristique (+26 %).



Tourisme

Le secteur touristique clôture l'année avec des indicateurs records dans l'ensemble des segments. Les arrivées touristiques ont dépassé, pour la première fois, 14,5 millions de touristes, soit une performance de +33,6 % en une année. Les recettes de voyages ont, de leur côté, progressé de 11,7 % par rapport à 2022.

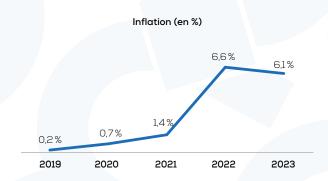


Commerce et transport

Le secteur du transport a maintenu sa croissance en 2023 pour atteindre 4,1 % en 2023 profitant de l'amélioration des activités de transports terrestre et aérien. Néanmoins, l'activité du transport maritime a enregistré des résultats négatifs, suite au recul du volume global des exportations du phosphate et de ses dérivés.

L'inflation

Selon les données du HCP, l'inflation a connu un ralentissement progressif courant 2023, pour atteindre une moyenne de 6,1% sur l'année après 6,6% en 2022. Cette évolution est attribuable, principalement, à la hausse des prix des produits alimentaires de 12,5 % en raison des effets des chocs climatiques sur l'offre interne des produits alimentaires et, dans une moindre mesure, à la hausse de 1,7 % des produits non alimentaires.

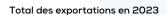


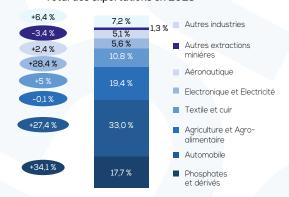
Source: HCP, janvier 2024

Par ailleurs, le ralentissement graduel de l'inflation en 2023 a été favorisé par les mesures mises en place par le gouvernement, notamment l'atténuation des pressions d'origine externe et le resserrement de la politique monétaire.

◆ Commerce extérieur

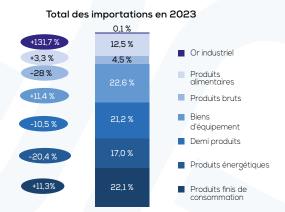
Les échanges extérieurs du Maroc se sont soldés par un allègement du déficit commercial de 7,3 % à 286,4 Mrds dhs en 2023. Cette évolution résulte de la hausse de 0,2 % des exportations et d'un retrait de 2,9 % des importations. Le taux de couverture se situe, ainsi, à 60 % vs. 58,1 % une année auparavant, soit un gain de 1,9 point.





Source: Office des Changes

progression des exportations a bénéficié principalement de la hausse des ventes de l'automobile (+28,4 %), de l'électronique et de l'électricité (+28,4 %). Les exportations du phosphates et dérivés ont par ailleurs enregistré une contre-performance de 34,1 %.



Source: Office des Changes

S'agissant des importations, leur retrait fait suite principalement à la baisse de la facture énergétique (-31,2 Mrds dhs), des achats de produits semi-finis (-17,8 Mrds dhs) et de produits bruts (-12,7 Mdhs).

FAITS MARQUANTS

L'année 2023 a été marquée par l'entrée en vigueur en mars 2023 de la charte de l'investissement. La Commission nationale des investissements, instituée par celle-ci, a approuvé 82 conventions au cours de l'année 2023 portant sur des projets d'investissement d'une valeur totale de plus de 115 milliards de dirhams. Ces projets d'investissement, relevant pour une part de 70 % d'investisseurs nationaux et localisés dans 34 provinces et préfectures de différentes régions du Royaume, devraient créer près de 57 000 emplois directs et indirects.

Par ailleurs, une nouvelle feuille de route 2023-2026 a été élaborée pour le secteur touristique. Une stratégie qui a pour ambition de porter à 26 millions le nombre de voyageurs d'ici 2030, attirer 17,5 millions de touristes à l'horizon 2026 et 120 milliards de dirhams de recettes en devises.

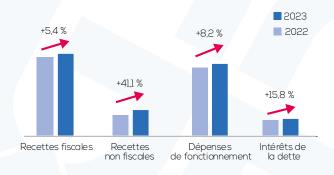
Sur le volet social, un programme d'aide sociale directe aux familles en situation de précarité a été mis en place en exécution des Hautes directives royales visant à asseoir un système solide qui assure la protection sociale à de larges franges de citoyens.

1.3 Finances publiques

La situation des charges et des ressources du Trésor arrêtée à fin décembre 2023 fait ressortir un déficit de 73,7 Mrds dhs, mais en amélioration de 3,4 % par rapport à l'année 2022. Cette situation est redevable à :

- ◆ la progression des dépenses ordinaires de 5,6 % en décembre due essentiellement à la hausse des dépenses de biens et services (19,3 %) et des dépenses de personnel (2,7 %);
- l'augmentation des recettes ordinaires de 10,6 % à fin décembre 2023, compte tenu de la hausse des recettes fiscales de 5,4 % et des recettes non fiscales de 41,1 %.

Evolution des recettes et dépenses ordinaires en 2023

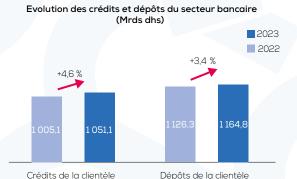


Source : Trésorerie générale du Royaume, décembre 2023

2. Des secteurs bancaire et financier résilients

2.1 Secteur bancaire

Le secteur bancaire affiche des fondamentaux solides en 2022.



Source : Groupement Professionnel des Banques du Maroc (GPBM)

◆ Une croissance des crédits bancaires tirée principalement par les crédits aux entreprises

Les crédits bancaires enregistrent une hausse de 4,6 % par rapport à 2022. Cette progression est portée principalement par les crédits aux entreprises et, plus particulièrement, les crédits d'équipement qui progressent de 8,7 % par rapport à 2022.



Pour leur part, les crédits à court terme et aux promoteurs affichent des baisses respectives de 0,1 % et 7,2 %. Quant aux crédits accordés aux particuliers, ils enregistrent une hausse limitée à 0,8 % contre 1,9 % en 2022, attribuable, principalement, à un recul de 0,1 % du crédit à la consommation au lieu d'une hausse de 3,3 % en 2022 et à la décélération du crédit à l'habitat à +0,8 % contre +1,5 % en 2022.

• Un ralentissement du rythme de croissance des ressources clientèle

En ce qui concerne les dépôts de la clientèle, ils enregistrent une hausse de 3,4 % au lieu 6,9 % en 2022. Cette progression résulte essentiellement de l'augmentation des ressources à vue de 5,9 % et de la progression des comptes d'épargne de 1,8 %. Hors dépôts à terme, les dépôts de la clientèle évoluent de +4,9 %.

♦ Une poursuite de la montée des risques en 2023

Dans un contexte marqué par l'inflation et la baisse du pouvoir d'achat des consommateurs, les créances en souffrance du secteur bancaire se sont alourdies de 4,5 % en 2023. Pour sa part, le taux de contentieux du secteur est guasi-stable à 8,9 %.

Quant au taux de couverture, il s'élève à 68,7 % contre 67,2 % en 2022, soit une amélioration de 147 bps.

2.2 Marchés monétaire et obligataire

L'année 2023 a été marquée par le creusement du déficit de liquidité et des besoins des banques en raison d'une hausse de la circulation fiduciaire. Face à ces besoins, Bank Al-Maghrib a injecté plus de 123 Mrds dhs via les avances et les opérations de pension livrée.

La circulation fiduciaire a ainsi connu une forte hausse : +10,9 % à fin décembre en glissement annuel à plus de 393 Mrds dhs.

Pour leur part, les réserves de change se sont renforcées de 6,6 % à 358,9 Mrds dhs à fin décembre 2023, soit l'équivalent de 5 mois et 15 jours d'importation.

Dans un contexte de poursuite de la baisse de l'inflation et de la prévision d'un retour à des niveaux normatifs en 2024, Bank Al-Maghrib a maintenu son taux directeur inchangé à 3 % lors de ces trois derniers Conseils. Ce maintien est survenu après trois hausses successives du taux directeur de 50 bps chacune ayant démarré en juin 2022 et portant le taux directeur de 1,5 % à 3 %.

RETROSPECTIVE ET FAITS MARQUANTS

II. RÉTROSPECTIVE ET FAITS MARQUANTS 2023

L'année 2023 a été marquée par une nouvelle dynamique de croissance pour Crédit du Maroc, accompagnée par un renforcement de la proximité de la Banque avec ses clients et une consolidation de son soutien au tissu économique national.

Dans ce cadre, Crédit du Maroc a scellé plusieurs nouveaux partenariats notamment la signature de deux prêts avec la Société Financière Internationale (IFC):

- une première ligne de financement de 50 millions de dollars qui vise à accompagner, développer et soutenir les activités commerciales des petites, moyennes et grandes entreprises du Royaume
- un deuxième prêt d'un milliard de dirhams destiné à promouvoir le développement des petites et moyennes entreprises, de l'entrepreneuriat féminin et des projets verts et qui s'inscrit dans le cadre des Objectifs de Développement Durable (ODD) tels que répertoriés dans l'agenda 2030 de l'ONU.

La Banque a également signé un partenariat avec l'Agence Marocaine de Développement des Investissements et des Exportations «AMDIE». Les deux institutions entendent ainsi conjuguer leurs efforts pour mettre en place des actions communes visant à promouvoir les atouts et les opportunités d'investissement au Maroc.

Dans une démarche constante de proximité avec ses clients et d'accompagnement des politiques publiques, Crédit du Maroc a organisé un cycle de rencontres à l'échelle nationale afin d'encourager l'investissement privé. Lors de ces rencontres, Crédit du Maroc a promu la Charte de l'investissement auprès de sa clientèle et ses partenaires et mis en avant les opportunités et les potentialités des différentes régions du Royaume.





L'exercice 2023 a également été marqué par la poursuite des efforts d'amélioration de l'expérience client à travers le renforcement de la proximité sur les réseaux physique et digital. Ainsi, plusieurs nouvelles offres et fonctionnalités digitales ont été proposées pour les différents segments de la clientèle et deux nouvelles agences bancaires ont été inaugurées à Tanger : «Agence Iberia» et à Dar Bouazza.







Par ailleurs, Crédit du Maroc a été élu « Service Client de l'année Maroc 2024 » dans la catégorie « banque conventionnelle pour les particuliers ». Ce prix consacre l'attention particulière apportée par la Banque à la qualité de la relation avec les clients.

collaborateur, pierre L'expérience angulaire de la dynamique de transformation de la Banque, a été repensée avec le transfert du siège social de la Banque vers «Les Arènes», sis au 201, boulevard d'Anfa, Casablanca. Ce nouveau siège a été officiellement inauguré en 2023 par le Président du Conseil de Surveillance, en présence d'officiels, d'institutionnels, de chefs d'entreprise et des médias. Vitrine de la transformation et du renouveau de la Banque, ledit siège assure un accueil dans un espace alliant modernité, efficacité et innovation.



ACTIVITÉS

III. ACTIVITÉS

- Une banque multi-métiers au service de tous les clients
- a. Une banque qui se transforme au service de ses

Le démarrage de l'année 2023 a été marqué par le lancement d'une nouvelle identité visuelle et d'une campagne de communication institutionnelle d'envergure avec une nouvelle signature « Vous d'abord » plaçant le client au cœur des priorités de la Banque.

Par ailleurs, Crédit du Maroc a mené, tout au long de l'année, plusieurs initiatives en faveur du développement du fonds de commerce et de la fidélisation des clients :

- une présence permanente sur le terrain à travers des animations tout au long de l'année avec les entreprises et les partenaires
- une forte synergie avec toutes les lignes métiers
- •un déploiement de plusieurs offres, de dispositifs et d'enrichissement des canaux digitaux en vue d'accompagner les clients dans la réalisation de leurs projets.

Afin de poursuivre l'amélioration de la satisfaction client, la Banque a entamé un vaste programme de transformation qui s'est traduit par :

- · la réorganisation de plusieurs métiers en filières spécialisées visant à améliorer l'ensemble des processus et des parcours clients avec les meilleurs standards et des engagements forts vis-à-vis des clients
- · la mise en place d'une nouvelle approche marketing et commerciale permettant de mieux servir les clients selon leurs profils dans les différents univers de besoin
- · la conduite tout au long de l'année de mesures d'écoute clients pour mieux répondre à leurs besoins et améliorer leur satisfaction..
- b. Une réorganisation des métiers du crédit immobilier et du crédit à la consommation
- ◆ Dynamisation du crédit immobilier tout au long de l'année

2023, Crédit du Maroc a réorganisé son activité de financement immobilier à travers la création d'une filière d'expertise CDM Immobilier qui a mené plusieurs initiatives, notamment l'ouverture de la première agence dédiée à l'immobilier et l'extension des espaces dédiés à cette activité en régions.



♦ Des initiatives multiples pour promouvoir le crédit à la consommation

L'année 2023 a été marquée par la mise en place d'une nouvelle organisation de l'activité de crédit à la consommation à travers la création de la ligne métier CDM SALAF.

Plusieurs initiatives ont été proposées tout au long de l'année pour accompagner les clients dans leurs projets de vie ainsi qu'à l'occasion des moments forts tels que le Ramadan, les

vacances d'été, la rentrée scolaire, etc.

Dans ce cadre, une campagne de communication #Deghya a été lancée en 2023, mettant en avant le délai de réponse à la demande de crédit personnel de moins d'une heure.



- c. Une dynamisation de la bancassurance tout au long de l'année
- ◆ Mise en œuvre d'un nouveau dispositif pour améliorer la qualité de l'équipement en produits d'assurance des clients



Une attention particulière a été mise en place tout au long de l'année autour de produits d'assurances spécifiques en tenant compte de leur saisonnalité. L'objectif étant d'apporter de l'expertise et du conseil

aux clients pour leur proposer des produits à forte valeur ajoutée qui répondent au mieux à leurs besoins.

◆ Lancement de l'offre Takaful Multirisques Bâtiments pour la couverture des financements participatifs



Crédit du Maroc a enrichi sa gamme de produits Takaful en partenariat avec «Takafulia Assurances», à travers le lancement d'un nouveau produit permettant ainsi aux clients détenteurs des financements Mourabaha de couvrir leurs engagements par une nouvelle assurance participative. Le produit, dénommé « Al MASKANE TAKAFUL », couvre les risques d'incendie, les dégâts des eaux, les bris de glace ainsi que les évènements catastrophiques et offre une couverture adaptée aux meilleures conditions du marché.

◆ Participation au premier salon de l'épargne



Crédit du Maroc a pris part à la première édition du salon de **LÉPARGNE** l'épargne, organisée les 3 et 4 novembre 2023 à Casablanca.



Un événement qui a réuni les acteurs du secteur financier, à savoir les banques, les compagnies d'assurance, les sociétés de gestion OPCVM et les sociétés de bourse.



Dans le cadre de ce salon, Crédit du Maroc a organisé une conférence sur la thématique « L'épargne : une nécessité dans un environnement macro-économique instable » mettant en lumière les enjeux liés à l'épargne et le savoir-faire de Crédit du Maroc en la matière. Un événement qui a accueilli plus de 2 000 visiteurs et qui a constitué une occasion privilégiée pour les équipes de la Banque de renforcer les liens avec les clients.

d. Un enrichissement continu des fonctionnalités digitales de l'application mobile MyCDM pour offrir plus d'autonomie aux clients

L'année 2023 a été marquée par la sortie de 5 nouvelles mises à jour de MyCDM et plus de 6 parcours majeurs, ce qui a permis une très forte adoption du canal digital représentant 90 % du flux transactionnel de la Banque (virements, paiement de factures, etc.). Par ailleurs, plusieurs socles techniques ont été également mis en place, notamment la signature électronique, l'e-kyc afin d'accompagner l'accélération des solutions proposées par la Banque.



- e. Crédit du Maroc poursuit son accompagnement des professions libérales
- ◆ Renforcement de la présence de la Banque auprès des professions libérales

Crédit du Maroc a poursuivi son accompagnement des professions libérales à travers la **signature de**



nouvelles conventions, notamment avec l'Amicale des Agents AtlantaSanad, dans le cadre des synergies avec le groupe Holmarcom, et avec l'Ordre Régional des Notaires de la région de Settat Berrechid.

Par ailleurs, Crédit du Maroc a renforcé sa **participation et ses sponsorings dans plusieurs évènements** durant l'année, notamment auprès des professions libérales de santé et les Ordres de métiers.



La Banque a poursuivi ses actions d'accompagnement en faveur des clients professionnels, TPE en s'appuyant sur la prolongation du dispositif Damane Intelak, l'amélioration et la fluidification du parcours du financement leasing assurant un délai d'octroi et postoctroi ne dépassant pas 48 heures.

- f. Crédit du Maroc se mobilise pour ses clients Corporate
- ◆ Engagement de la Banque en faveur du développement économique du Royaume à travers la promotion des dispositifs et des mécanismes de soutien de l'investissement

Au vu du rôle important que doivent jouer les banques pour donner une impulsion tangible à l'attractivité du Maroc pour les investissements privés, Crédit du Maroc a poursuivi son cycle de rencontres régionales



pour promouvoir, auprès des opérateurs économiques, les dispositifs et les mécanismes de soutien de l'investissement mis à leur disposition.

Ainsi, Crédit du Maroc a conjugué ses efforts à ceux des partenaires clés tels que l'AMDIE, TAMWILCOM et des fonds d'investissement pour mieux accompagner les opérateurs économiques.

En novembre 2023, la Banque a signé une convention de partenariat avec l'AMDIE à travers laquelle les deux institutions s'engagent à œuvrer ensemble pour opérationnaliser la charte de l'investissement et mettre en place des actions communes pour promouvoir les atouts et les opportunités d'investissement au Maroc.

Tout au long de l'année, Crédit du Maroc a ainsi organisé un road-show national pour promouvoir la charte de l'investissement auprès de ses clients et ses partenaires avec une escale dans chacune des villes suivantes : Tanger, Agadir, Nador et Oujda.

• Accompagnement des clients pour répondre à leurs besoins en financement

Crédit du Maroc a renforcé son accompagnement des entreprises à travers le financement de leur cycle d'exploitation et leurs projets d'investissement.



La Banque a joué son rôle de partenaire clé dans le financement des projets d'envergure stratégique via sa participation, aux côtés de grandes banques de la place, aux opérations syndiquées. Par ailleurs, l'année a été marquée par la diversification des encours des crédits à moyen et à long terme et par une hausse de la production réalisée avec les nouvelles entrées en relations de la grande entreprise et de la PME.

• Accélération du développement des flux à travers la digitalisation des solutions

Plusieurs nouvelles fonctionnalités ont été développées au niveau de la solution e-banking dédiée aux clients corporate, notamment :





- « Le paiement de la vignette en masse ». Grâce à ce service, 83 % des paiements de la vignette ont été réalisées via le canal à distance e-Corporate.
- Les services de virements unitaires, simples, programmés ou RTGS, ainsi que les virements en masse et les prélèvements de masse.

◆ Renforcement du rôle de conseil de la Banque

Conscient de l'importance de son devoir d'information et de conseil, Crédit du Maroc a rassemblé ses clients autour de thématiques clés.

En 2023, la Banque a poursuivi l'organisation de son cycle de rencontres dédiées aux entreprises : les « Rendez-vous Corporate » avec deux temps forts : un premier événement dédié aux opérateurs du commerce international sur la thématique d'actualité « Loi de Finances 2023 » et une rencontre-débat organisée en partenariat avec l'ASMEX sous le thème : « Les énergies renouvelables au service de la décarbonation des industries exportatrices ».

2. Une organisation commerciale centrée client

Crédit du Maroc a consolidé ses efforts en faveur de la satisfaction client en mettant l'accent sur l'optimisation des parcours client, la transformation digitale et l'innovation continue pour répondre aux attentes émergentes. La qualité de service demeure une priorité stratégique avec une mobilisation sans faille des équipes commerciales et centrales afin d'offrir aux clients une expérience de qualité supérieure.

a. La voix du client au cœur de la stratégie

En plaçant la voix du client au centre de sa stratégie, Crédit du Maroc a poursuivi en 2023 les mesures de la satisfaction client à travers plusieurs indicateurs clés. Les différentes enquêtes de satisfaction lancées en 2023 (indice de recommandation stratégique, enquêtes sur les parcours client) ont démontré une amélioration notable par rapport à l'année précédente et ont mis en lumière la satisfaction des clients sur divers critères tels que la qualité de service et l'amélioration globale de l'expérience client.

b. La qualité de service : une priorité majeure

La qualité de service demeure un axe majeur et stratégique sur lequel la Banque concentre ses efforts.

Ces efforts ont été intensifiés pour optimiser la satisfaction client en renforçant la mobilisation des équipes commerciales et centrales. Les collaborateurs ont été sensibilisés aux meilleures pratiques en matière de service à la clientèle, améliorant ainsi leur capacité à traiter efficacement les demandes des clients et offrir une expérience client optimale.

La satisfaction client étant étroitement liée au bien-être des collaborateurs, des actions ciblées ont été entreprises pour identifier et éradiquer les irritants rencontrés par les équipes commerciales. Cette démarche vise à garantir un environnement de travail optimal, renforçant ainsi la capacité de la Banque à offrir un service exceptionnel.

c. Plus d'autonomie client grâce au digital

Consciente des irritants remontés par les clients, la Banque a entrepris une démarche novatrice axée sur la transformation digitale pour éradiquer ces points de friction. Ainsi, de nouveaux projets ont été initiés afin d'améliorer les parcours client et leur offrir une expérience plus fluide et adaptée à leurs attentes.

L'application mobile a été enrichie de plusieurs fonctionnalités visant à accroître l'autonomie client, témoignant de l'intérêt porté par Crédit du Maroc à l'écoute attentive des besoins de ses clients et sa volonté de répondre activement à leurs attentes.



3. Une forte expertise des filiales et des métiers spécialisés

a. La bancassurance



S'inscrivant dans une démarche d'amélioration continue de l'expérience client, la filière bancassurance a mis en place plusieurs leviers de développement en 2023.

Ces leviers ont pour objectif de poursuivre le développement de la bancassurance en apportant du conseil aux clients et en proposant des produits qui répondent le mieux à leurs besoins.

◆ Activité commerciale

La production commerciale a enregistré une lègère baisse de 0,6 % sur l'année 2023 en raison d'un recul sur les réalisations de la gamme prévoyance.

Le chiffre d'affaires affiche également un recul de 16,3 % à 665 Mdhs, expliqué par le retrait sur la gamme «épargne». En neutralisant les réalisations sur l'épargne, les primes progressent de 3,4 %, portée essentiellmement par la gamme « décès des emprunteurs ». Les commissions quant à elles, affichent une hausse de 4,5 %.

◆ Assurance décès-emprunteur

La branche «décès des emprunteurs» enregistre une production en hausse de 9,6 % sur l'année 2023, en lien avec la production sur les crédits bancaires aux particuliers. Dans ce sens, un suivi rapproché a été mis en place pour une optimisation continue des parcours sur le volet acceptation médicale pour une meilleure couverture des clients.

◆ Assistance

La gamme « assistance » poursuit sa dynamique et enregistre en 2023 une évolution de 10,9 % en lien notamment avec la reprise des voyages à l'international.

◆ Epargne

La branche «épargne» a enregistré une collecte de 472 Mdhs en 2023 en retrait de 22,3 %. Cette baisse s'explique par la revalorisation de la rémunération des ressources en épargne et des ressources à terme au détriment des produits de l'assurance vie.

◆ Difficultés et perspectives d'avenir

L'activité bancassurance maintient son positionnement en tant qu'activité stratégique de la Banque avec des ambitions de développement importantes en 2024.

Ces ambitions s'appuient sur un nouveau plan d'actions commercial, un dispositif d'animation et de pilotage renforcé, un développement de produits Takaful et une montée en compétence des collaborateurs du réseau.



b. La finance participative

L'année 2023 a été principalement marquée par le lancement de l'application mobile Arreda Connect avec les premières fonctionnalités de consultation et de virements.

La sécurisation des financements a été renforcée avec la mise en place de l'assurance Takaful Décès Invalidité qui couvre dorénavant l'ensemble des clients.

◆ Maintien d'une bonne dynamique du financement habitat dynamique

Le financement de l'habitat continue à adresser 80 % de nouveaux clients. La branche habitat a réalisé de bonnes performances en 2023 avec une progression de 9 % pour la production par rapport à 2022 et de 25 % pour les encours (vs. +16 % pour le marché). La part de marché a ainsi progressé de 40 bps en un an à 8,3 %.

◆ Accélération sur le financement Auto

Le financement automobile adresse, pour sa part, 50 % de nouveaux clients. L'offre Arreda se différencie par des délais d'octroi et de déblocage compétitifs grâce aux processus internes dématérialisés. La production est en croissance de 66 % en 2023 et les encours de 59 % (vs. +22 % pour le marché). La part de marché a ainsi progressé de 100 bps en un an à 3,9 %.

c. Le leasing et factoring

Crédit du Maroc Leasing et Factoring accompagne la croissance de l'activité des clients en synergie avec le réseau de Crédit du Maroc. Les efforts continus de la filiale se sont poursuivis durant l'exercice 2023 avec une nette avancée en termes de qualité de service et de maîtrise des opérations.



◆ Activité leasing

L'activité leasing enregistre des performances positives en 2023 avec une progression de 25 % par rapport à fin 2022, compte tenu de la mobilisation des équipes et des synergies avec les équipes commerciales de Crédit du Maroc.

L'année 2023 a connu le démarrage de plusieurs chantiers structurants visant notamment à maîtriser les risques de l'activité et à améliorer l'expérience client. Ainsi, les indicateurs de suivi et de pilotage ont sensiblement progressé en 2023 avec, notamment, l'amélioration des délais de préparation des contrats et de remise de bons de commandes.

◆ Activité factoring

Malgré une conjoncture incertaine sur les plans économique et financier, l'activité factoring affiche des performances positives en 2023 avec une croissance de l'activité de 4,4 %, accompagnée d'un maintien de la quotité financée (77 %) et d'une bonne gestion des encours.

Toutefois, l'encours financé s'est réduit de 17 % à fin 2023, suite à la non réactivation des contrats avec recours et à l'accélération des remontées de cash matérialisée par la baisse du délai de paiement à 59 jours (vs. 69 jours en décembre 2022).

◆ Difficultés et perspectives

L'activité de CDMLF a été impactée par les pressions inflationnistes ayant marqué les deux derniers exercices et qui ont conduit à un renchérissement des prix et un rallongement des délais de livraison qui ont pesé sur les clients de la filiale.

En 2024, CDMLF compte poursuivre la réorganisation de son activité pour améliorer son développement commercial en synergie avec les équipes commerciales de Crédit du Maroc avec une bonne maîtrise des risques, et ce, dans l'objectif de mieux accompagner les clients dans la réalisation de leurs projets.

d. L'activité offshore



Crédit du Maroc International est positionnée en tant que banque conseil et partenaire des entreprises multinationales opérant dans les zones d'accélération industrielle en synergie avec le Groupe Crédit du Maroc. La filiale est installée à Tanger et couvre les 7 principales zones d'activité au Maroc.

Par ailleurs, Crédit du Maroc International joue un rôle clé dans le développement des écosystèmes promus par le Maroc et qui demeurent stratégiques pour Crédit du Maroc, notamment, les secteurs de l'automobile et l'aéronautique. La filiale met, également, à la disposition de la clientèle une offre de produits et services adaptée à leurs besoins en cash management et en financement des investissements du cycle d'exploitation.

Activité

L'année 2023 a été marquée par une progression notable des flux à l'import et à l'export ainsi que des volumes de change en devises. En revanche, les crédits d'investissement et de financement des besoins d'exploitation ont affiché un ralentissement.

◆ Difficultés et perspectives

Les investissements ont noté une bonne reprise, en 2023, dans les zones d'accélération industrielle, notamment les projets d'extension de capacités.

En outre, l'année 2023 a connu une bonne dynamique au niveau de l'écosystème automobile où le rythme d'activité est en croissance continue.

Dans ces conditions, Crédit du Maroc International – Banque Offshore va œuvrer en 2024 pour maintenir son rythme de croissance et jouer pleinement son rôle pour servir les ambitions et de la stratégie du Crédit du Maroc.

◆ Investissements

L'année 2023 a été marquée par une avancée notable du projet de déploiement du nouveau système d'information de Crédit du Maroc International qui est entré dans une phase finale de pré-déploiement. Ce nouveau système d'information sera accompagné par le lancement de plusieurs projets qui visent à renfoncer et à sécuriser davantage les processus opérationnels de la filiale ainsi qu'accélérer son développement en s'appuyant notamment sur les synergies avec les équipes corporate de la Banque.

e. La gestion de patrimoine



En dépit de la baisse des encours cumulés des actifs impactant négativement les résultats financiers, l'activité de placement collectif en OPCVM a positivement évolué grâce à un contexte macroéconomique national favorable avec, notamment, l'annonce de l'organisation de la coupe du monde 2030, le ralentissement de l'inflation et la stabilisation de la politique monétaire au cours de l'année.

Activité commerciale

L'année 2023 a été marquée par une évolution positive de l'encours, portée par le marché des grandes entreprises et des institutionnels ainsi que l'amélioration des performances des fonds.

Ce contexte favorable a engendré une hausse de l'encours global du marché de 51,3 Mrds dhs, soit 18,9 % par rapport à 2022. Pour sa part, l'encours OPCVM de la Banque a marqué une hausse de 11,2 %.

◆ Marché « retail »

Le marché retail poursuit sa dynamique positive sur l'année 2023 malgré un contexte financier tendu et enregistre une hausse de ses encours de 5.6 %.

◆ Marché « entreprises »

Le marché des entreprises a repris fortement en 2023 en évoluant positivement de 18 % avec un retour des investisseurs sur le marché.

◆ Difficultés et perspectives

Les perspectives du marché s'améliorent après la stabilisation du taux directeur à fin 2023 et les prévisions de son maintien en 2024. En conséquence, les espérances de rendement des fonds progressent offrent, ainsi, de nouvelles opportunités de placement.

Par ailleurs, l'activité de placement collectif en OPCVM maintient ses ambitions de développement et s'appuiera sur l'ancrage du conseil commercial au réseau, la formation continue des collaborateurs ainsi que l'adaptation de l'offre.



f. Le Cash Management

Convaincu de la nécessité d'accompagner ses clients pour une meilleure gestion de leurs flux de trésorerie au quotidien avec une expérience client optimale, Crédit du Maroc a créé la filière Global Transaction banking (GTB).

Cette filière a pour mission de proposer en continu aux clients entreprises de la Banque des produits et des services innovants, sécurisés et accessibles 24h/7j pour une meilleure gestion de leurs flux de trésorerie domestiques et à l'international.

Un des axes prioritaires de la Banque en 2023 était d'enrichir la solution de la banque à distance dédiée aux entreprises « e-corporate » en vue de leur permettre de réaliser la majorité de leurs opérations habituelles à distance. À fin 2023, 70 % des clients entreprises ont opté et souscrit à cette solution qui est accessible via le web ainsi que sur les smartphones.

Dans une démarche d'amélioration continue, la Banque a mis en place un dispositif dédié pour rester à l'écoute des clients afin d'identifier les axes d'amélioration et d'enrichir la solution e-Corporate. Cette démarche a permis de mettre en place plusieurs services innovants.

g. Le marché des capitaux

L'année 2023 a été marquée par une réorganisation de l'activité de la Direction des Marchés de Capitaux « DMC » permettant une meilleure allocation des ressources et une optimisation des processus. En parallèle, une montée en expertise a été réalisée renforçant ainsi les compétences internes et la capacité à répondre aux besoins spécifiques du marché.

Ces initiatives stratégiques ont insufflé une forte dynamique sur toute l'activité de la DMC avec la réalisation de performances significatives.

Activité commerciale

La DMC a considérablement renforcé sa compétitivité en restructurant ses opérations et en développant son expertise ce qui s'est traduit par une nette amélioration de son PNB.

Cette performance atteste de l'efficacité des stratégies mises en place et de la capacité de la DMC à saisir les opportunités de croissance dans un environnement concurrentiel.

· Activité de change

Le PNB « change » a enregistré une augmentation de 24 % par rapport à l'année 2022, bénéficiant d'une forte dynamique commerciale, d'une gestion proactive des clients et d'une capacité à saisir les opportunités du marché et à répondre efficacement aux besoins des clients.

Activité obligataire

L'année 2023 a été marquée par une croissance significative des volumes des clients avec une augmentation de 241 % des flux.

h. Crédit du Maroc Immobilier

S'inscrivant dans une démarche d'amélioration de l'expérience client et dans une optique de dynamiser davantage le crédit habitat, la nouvelle filière spécialisée « CDM IMMOBILIER » porte l'activité de la promotion immobilière et du crédit habitat aux particuliers en s'appuyant sur les espaces CDM Immobilier et le réseau des agences retail.

La filière joue, également, le rôle d'interface entre le réseau et les filières centrales à travers la mise en place d'un service de middle office qui prend en charge l'ensemble des tâches du processus de post-octroi.

Ainsi, plusieurs actions structurantes ont été initiées en 2023, notamment :

- une amélioration des processus et des parcours client pour être au meilleurs standards en termes d'engagements envers les clients
- un **renforcement du dispositif commercial** via l'ouverture de la première agence dédiée à l'immobilier et l'extension des espaces dédiés
- un renforcement des partenariats à travers l'animation des journées portes ouvertes avec les promoteurs partenaires et la proposition des offres dédiées.

Activité commerciale

En termes de réalisations, la production du crédit habitat a connu une évolution favorable en 2023 avec une hausse de la production de 9,2 % et ce en dépit des conditions défavorables du marché.

La part de marché CDM a ainsi progressé de 11 bps à 6,64 % en 2023.

i. CDM SALAF

La nouvelle filière CDM SALAF a pour principales ambitions d'offrir des parcours fluides et simplifiés aux clients sur l'ensemble des canaux de distribution, de répondre à tous les besoins clients en termes de financement personnel et de positionner la Banque en tant qu'un des acteurs de référence du crédit à la consommation.

En plus du développement de l'activité commerciale, cette entité a également pour mission de piloter toute la chaîne de valeur du crédit à la consommation de l'origination jusqu'au service après-vente.

Depuis sa création en septembre 2023, CDM SALAF a mis en place de différents leviers structurants pour contribuer fortement au développement de l'activité commerciale sur les volets suivants :

· Organisation et fonctionnement

Structuration de la filière CDM SALAF et déploiement du nouveau dispositif organisationnel sur le terrain.

Canaux de vente

Déploiement d'un nouveau canal de distribution via le centre de relations client (CRC) de l'origination jusqu'à l'accord.

• Dispositif Commercial

Lancement de nouvelles offres et renforcement du dispositif de pilotage avec la mise en place d'un suivi quotidien de l'activité.

◆ Activité commerciale

L'activité du crédit à la consommation a connu une dynamique favorable en 2023. La production globale du crédit à la consommation a évolué de 19,4 % en 2023 (vs. +2,9 % en 2022), portant l'encours à 3 506 Mdhs, soit +0,3 % en 2023, au lieu d'un retrait de 2,4 % en 2022.



INVESTISSEMENTS

IV. INVESTISSEMENTS

Une accélération de la transformation digitale

Crédit du Maroc a poursuivi en 2023 sa transformation digitale et l'enrichissement de ses solutions digitales visant à transformer de manière significative et durable l'expérience et l'autonomie client.

Avec 5 nouvelles versions de l'application mobile MyCDM, 5 versions de e-corporate et plusieurs nouveaux parcours digitalisés, Crédit du Maroc vise à couvrir la majorité des besoins des clients sur le canal digital en veillant à proposer des solutions fluides, pratiques, faciles et bénéficiant des meilleures normes en matière de sécurité.

◆ E/Mobile banking

MyCDM offre une expérience mobile et web ergonomique et conviviale, totalisant 105 fonctionnalités, 70 facturiers dont la vignette, tous les opérateurs téléphoniques et les principales régies et 40 parcours atteignant 100 % des parcours de la banque au quotidien.

La stabilité des solutions ainsi que la mise en place des nouveaux parcours ont permis une augmentation du nombre d'utilisateurs des canaux digitaux de 16 % par rapport à 2022, une évolution de +66 % des transactions de paiements fatourati vs. 2022 ainsi qu'une progression des virements réalisés de 90 % vs. 2022.

Ainsi, près de 73 % de la base des clients actifs ont été équipés en solutions de banque à distance et l'application MyCDM a maintenu sa place au top 3 des applications de mobile banking sur les stores Android et Apple avec les notes respectives de 4,5/5 et 4,7/5.

◆ Centre de Relations Client « CRC »

Le CRC est un canal clé pour les clients qui privilégient le digital et la relation à distance. Il permet la prise en charge de l'ensemble de leurs demandes et réclamations de 8h à 20h du lundi au samedi. Le taux de qualité de service mesuré témoigne de la volonté de la Banque d'accroître davantage la satisfaction de ses clients.

2. Une forte dynamique de transformation

Crédit du Maroc a maintenu sa forte dynamique de transformation en 2023. Plusieurs projets ont été déployés afin de répondre aux besoins des clients internes et externes, de se conformer aux exigences réglementaires et de relever les défis de la Banque tout en gagnant en efficacité opérationnelle.

Un nouveau core banking system « Ocsigen »

Ce programme, lancé en 2021, a pour objectif de transformer le système d'information en dotant Crédit du Maroc d'un nouveau système d'information bancaire moderne, fiable.



sécurisé et robuste. L'enjeu est de mettre les processus des métiers, les fonctionnalités et les services client aux meilleurs standards du marché, de faciliter les transformations futures, notamment digitales, d'améliorer le «time to market» et d'assurer la fiabilité des opérations de la demande du client jusqu'à son exécution.

◆ La maîtrise des risques cybersécurité



Pour assurer la maîtrise des risques de cybersécurité et les maintenir à un niveau tolérable, Crédit du Maroc a mis en place en 2023 un programme ambitieux de

renforcement de la sécurité SI sur 3 ans, élaboré en tenant compte des meilleurs standards internationaux et des exigences réglementaires nationales.

Ce programme inclut la prévention, la détection et la réponse à toute activité cyber malveillante ou à toute négligence qui pourrait affecter la confidentialité, l'intégrité ou la disponibilité des systèmes et des données afin de garantir notamment l'authenticité, l'imputabilité et la fiabilité des opérations bancaires.

Parmi les projets réalisés en 2023, on note la mise en place des dispositifs suivants :

- · un centre de supervision de la sécurité
- une infrastructure de gestion des certificats électroniques
- une plateforme de sensibilisation et de formation à la sécurité SI et de gestion de campagnes de fauxphishing
- une solution de gestion des accès aux bases de données critiques garantissant la traçabilité et facilitant les contrôles.

◆ Plusieurs réalisations au service des métiers

L'année 2023 témoigne également de l'aboutissement de nombreux projets structurants, notamment la mise en place du virement interbancaire instantané, la mise à disposition sur GAB et la mise en service de nouvelles offres.



Par ailleurs, dans le cadre du programme de transition de la Banque, plusieurs projets ont été mis en place afin d'assurer une autonomisation de Crédit du Maroc

notamment la refonte du SI conformité, la mise en place de la plateforme Swift, la mise en place de la plateforme Risque et Audit et la refonte de l'ALM.

Des investissements immobiliers au service des clients et des collaborateurs

La Direction de l'immobilier de Crédit du Maroc a réalisé des investissements de l'ordre de 38,3 Mdhs à fin décembre 2023. Ces investissements ont porté principalement sur les projets suivants :

◆ Les Arènes

L'année 2023 a été marquée par l'inauguration du nouveau siège de Crédit du Maroc « Les Arènes ». Ce nouveau site s'érige en vitrine de la transformation de la Banque au service de ses clients. Ainsi, trois ans après la pose de la première pierre, le siège « Les Arènes » a accueilli, à fin mars 2023, les collaborateurs de la Banque dans un cadre qui allie modernité et convivialité.



Le nouveau siège privilégie le confort et le bien-être de ses occupants en offrant de multiples espaces collaboratifs et des espaces de service pour une meilleure efficacité opérationnelle et plus de synergies entre les différents métiers.

Sur le plan RSE, le nouveau siège « Les Arènes » renforce l'image de banque citoyenne, notamment après avoir obtenu le plus haut niveau de certification HQE « Exceptionnel ».

◆ Projet de construction de la Direction Régionale Est



Le projet d'édification du nouveau siège régional de Fès s'inscrit dans le cadre du projet de transformation de la Banque et de son positionnement au niveau de la région de Fès. Il a pour objectif d'améliorer conjointement les conditions d'accueil des clients et de travail des collaborateurs.

Les travaux de construction de ce site régional se sont achevés à fin 2023. Il hébergera les métiers de banque universelle avec un espace dédié à la Banque privée, un espace réservé à CDM Immobilier, un centre d'affaires PME et PRO/TPE, une agence bancaire et un espace Arreda.

◆ Projets d'aménagement et de mise à niveau des agences

Les investissements relatifs aux aménagements et à la mise à niveau des agences ont porté sur des actions ciblées afin de garantir aux clients et aux collaborateurs de meilleures conditions d'accueil et de travail.

Par ailleurs, une opération de remise en état des agences, touchées par le Séisme d'Al Haouz a démarré en fin 2023 et s'est poursuivie jusqu'à fin février 2024.

◆ Projets de rebranding

Dans le cadre du projet de transition, la Direction de l'Immobilier a assuré en 2023 le déploiement de la nouvelle identité visuelle dans 280 sites. L'année 2024 verra la déclinaison de ce rebranding à l'intérieur des sites.





RÉSULTATS

I. RÉSULTATS

1. Comptes sociaux : compte de résultat de Crédit du Maroc

Chiffres en Mdhs	déc-23	déc-22	vario	ition
Chillres en Mans	dec-23	dec-22	Mdhs	%
Produit net bancaire	2 766	2 407	359	14,9 %
Marge d'intérêts	2 088	1 885	203	10,8 %
Marge sur commissions	347	320	27	8,4 %
Autres PNB	331	203	128	63,1 %
Résultat opérations de marché	345	230	115	50,0 %
Divers PNB	-14	-27	13	-48,1%
Résultat des opérations Immobilisations financières	-3	-2	-1	50,0 %
Autres produits et charges non bancaires	53	76	-23	-30,3 %
Charges générales d'exploitation	-1 545	-1 508	-37	2,5 %
Résultat brut d'exploitation	1 271	969	303	31,2 %
Coût du risque	-220	-235	16	-6,6 %
Résultat courant	1052	734	318	43,4 %
Résultat non courant	-207	-101	-105	104,1 %
Impôts sur le résultat	-312	-212	-100	47,4 %
Résultat net	533	420	112	26,7 %
Coefficient d'exploitation	55,9%	62,7%	-7	-6,8 pt

- ◆ Le produit net bancaire social de Crédit du Maroc progresse de 14,9 %, soit +359 Mdhs, compte tenu des évolutions suivantes :
- +203 Mdhs de marge d'intérêts ;
- +115 Mdhs de résultat des opérations de marché;
- +27 Mdhs de marge sur commissions;
- +12 Mdhs de marge sur les financements participatifs ;
- Les charges générales d'exploitation sont en hausse de 37 Mdhs, soit +2,5 %;
- ◆ Le coût du risque s'établit à 220 Mdhs ;
- Enfin, le résultat net social s'établit à 533 Mdhs en progression de 112 Mdhs, en lien avec la hausse du PNB et à des niveaux de charges générales d'exploitation et de coût du risque maîtrisés.
- 2. Contribution de la fenêtre participative et des filiales

ARREDA

Chiffres en Mdhs	déc-23	déc-22	variation		
Chirres en Pians	dec-23	dec-EE	Mdhs	%	
Produit net bancaire	56,2	43,6	12,6	46,8 %	
Marge d'intérêts	54,8	43,1	11,7	47,3 %	
Marge sur commissions	1,6	0,7	0,9	53,1 %	
Résultat opérations de marché	-	-	-	ns	
Divers PNB	-0,2	-0,2	-	ns	
Charges générales d'exploitation	27,8	26,7	1,1	11,7 %	
Résultat brut d'exploitation	28,4	16,9	11,5	>100 %	
Coût du risque	1,2	1,1	0,1	-33,0 %	
Résultat d'exploitation	27,2	15,8	11,4	>100%	
Résultat avant Impôt	27,2	15,8	11,4	>100%	
Impôts	-7	-	7	ns	
Résultat net	20,1	15,6	4,5	>100%	

- ◆ Le PNB d'Arreda est en progression de 29 %, portée principalement par le développement des encours Mourabaha à 1413 Mdhs en évolution annuelle de 25,6 %. Les commissions affichent une hausse de 142 % grâce au développement des assurances Takaful;
- Pour leur part, les charges générales sont en hausse limitée de 4,1 %;
- De son côté, le coût du risque affiche une hausse de 12,6 %;
- Dans ces conditions, la rentabilité poursuit son amélioration grâce au développement des financements, à la maîtrise des charges et à un coût du risque contenu.

Crédit du Maroc Assurances

Chiffres en Mdhs	Réalis	%	
Chiffres en Mans	déc-23	déc-22	/6
Produit net bancaire	70,1	65,0	7,9 %
Charges générales d'exploitation	-3,3	-2,5	32,0 %
Résultat net	44,8	39,7	12,7 %

- ◆ Le PNB de CDMA affiche une hausse de 7,9 %, profitant du bon comportement de l'activité commerciale qui a généré une hausse des commissions de 3,4 Mdhs;
- Les charges générales d'exploitation sont, de leur côté, en baisse annuelle de 32,0 %;
- Le résultat net ressort bénéficiaire à 44,8 Mdhs, en hausse de 12,7 %.

Crédit du Maroc Leasing & Factoring*

Chiffres en Mdhs	Réalisa	%	
Chiffres en Mans	déc-23	déc-22	76
Produit net bancaire Leasing	52,3	51,4	1,7 %
Produit net bancaire Factoring	10,4		7,9 %
Produit net bancaire	62,7	61,1	2,7 %
Charges générales d'exploitation	-30,4	-27,7	9,6 %
Coût du risque	-36,3	-54,3	-33,3 %
Résultat net	-13,2	-20,0	-33,9 %

^(*)version contributive de résultat

- ◆ Le PNB de la filiale CDMLF ressort en hausse de 2,7% sous l'effet conjugué de la hausse du PNB Leasing (+0,9 Mdhs) et de la hausse du PNB factoring (+0,8 Mdhs);
- La hausse des charges générales d'exploitation découle essentiellement de la charge sur les exercices antérieurs de 2,2 Mdhs;
- De son côté, le coût du risque intègre une provision pour risques et charges relative à la TVA sur les loyers impayés de 32 Mdhs, des reprises pour risques de contrepartie leasing de 1,5 Mdhs et une dotation factoring d'un million de dirhams;
- Le résultat net est déficitaire de 13,2 Mdhs, en amélioration, toutefois, par rapport à l'année 2022.

Crédit du Maroc Patrimoine

Chiffres en Mdhs	Réalisa	Réalisations				
Chillies en Pidris	déc-23	déc-22	%			
Produit net bancaire	18,8	19,4	-2,6 %			
Charges générales d'exploitation	-7,7	-7,1	9,3 %			
Résultat net	7,5	8,0	-5,9 %			

- Le PNB de la filiale CDMP affiche une baisse annuelle de 2,6%, découlant d'un effet volume négatif de l'activité commerciale;
- Par ailleurs, les charges d'exploitation sont en hausse de 9,3 %;
- Le résultat net ressort en baisse de 5,9 % impacté par le recul de l'activité.

SIFIM

CLIFF AND MILE	Réalisa	Réalisations				
Chiffres en Mdhs	déc-23	déc-22	%			
Produit net bancaire	6,4	4,8	33,7 %			
Charges générales d'exploitation	-0,4	-0,5	-6,0 %			
Résultat net	5,6	4,2	33,1 %			

- Le PNB de SIFIM affiche une nette évolution de 33,7% émanant des intérêts sur les dépôts à terme ;
- Les charges générales d'exploitation reculent de 6 %;
- Le résultat net ressort bénéficiaire, en hausse de 33,1%, profitant du niveau de l'activité.

Crédit du Maroc International

Chiffres en Mdhs	Réalis	ations	%
Chiffres en Plans	déc-23	déc-22	<i>7</i> °
Produit net bancaire	23,7	16,4	44,2 %
Charges générales d'exploitation	-4,7	-3,8	23,7 %
Coût du risque	0,8	2,0	-59,9 %
Résultat net	11,4	8,4	36,0 %

- La filiale CDMI affiche un PNB en progression de 44,2%, portée principalement par la rémunération des comptes détenus chez les correspondants (5,4 Mdhs);
- Les frais généraux sont en hausse de 23,7 %, émanant des charges sur les exercices antérieurs ;
- Le résultat net ressort en hausse de 36 % intégrant une cotisation de solidarité sociale (CSS) de 0,5 Mdhs.

b. La contribution des filiales à la formation du résultat du CDM

Filiales	% détention CDM	Reçu par CDM en 2023 (**)
CDMA	100 %	44 754 374
CDMC	100 %	3 114 982
CDMLF	67 %	-8 794 943
CDMI	100 %	11 400 615
CDMP	60 % ^(*)	7 507 412
SIFIM	100 %	5 596 591

(*) 60 % détenue directement et 40 % détenue à travers SIFIM.

(**) Ces montants sont présentés en valeurs brutes (n'intégrant pas les éliminations consolidées).

3. Proposition d'affectation du résultat

Le Directoire propose d'affecter le bénéfice net de l'exercice 2023 comme suit :

bénéfice net
report à nouveau antérieur
bénéfice distribuable
dividendes
solde à reporter à nouveau
532 791 157,88 dirhams
603 139 197,73 dirhams
2 135 930 355,61 dirhams
372 137 518,80 dirhams
1763 792 836,81 dirhams

En conséquence de cette affectation, il sera attribué à chacune des 10 881 214 actions composant le capital social, un dividende brut de 34,20 dirhams (trente-quatre dirhams et 20 centimes) par action.

Le taux de distribution du résultat 2023 sera ainsi de 69.85%.

4. Comptes consolidés

a. Le périmètre de consolidation de Crédit du Maroc

Les états financiers consolidés incluent les comptes de Crédit du Maroc et ceux de toutes les sociétés sur lesquelles, selon les dispositions des normes IFRS, Crédit du Maroc dispose d'un pouvoir de contrôle.

Ainsi, le périmètre de consolidation du Groupe Crédit du Maroc se définit comme suit :

	Capital	Capital		%		Méthode de
Sociétés Consolidées social social (Kdhs) (KUSD)			de contrôle	d'intérêts	consolidation (*)	
Crédit du Maroc	1 088 121		-	100,00	100,00	E.C
Crédit du Maroc Capital	10 000		-	100,00	100,00	I.G
Crédit du Maroc Leasing et Factoring	124 000		-	66,66	66,66	I.G
Crédit du Maroc Patrimoine	1000		-	100,00	100,00	I.G
Crédit du Maroc Assurances	200		-	100,00	100,00	I.G
Crédit du Maroc Offshore	-	16	355	100,00	100,00	I.G
S.I.F.I.M	168 321		\ -	100,00	100,00	I.G

^{*} E.C : Etablissement consolidant - IG : Intégration globale

b. Compte de résultat CDM IFRS consolidé

Chiffman an Mallan	45- 22	45- 22	variation		
Chiffres en Mdhs	déc-23	dec-22	Mdhs	%	
Produit net bancaire	2 927	2 569	358	13,9 %	
Marge nette d'intérêts	2 226	1996	229	11,5 %	
Marge sur commission	436	403	33	8,2 %	
Divers PNB	265	169	96	56,5 %	
Charges générales d'exploitation	-1 599	-1500	-99	6,6 %	
Résultat brut d'exploitation	1328	1 069	259	24,3 %	
Coût du risque	-445	-310	-135	43,7 %	
Résultat d'exploitation	883	759	124	16,4 %	
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-4	-15	11	-71,3 %	
Résultat avant Impôt	878	743	135	18,2 %	
Impôts	-380	-345	35	10,1 %	
Résultat net	498	398	100	25,2 %	
Résultat net part du groupe	503	404	99	24,4 %	
Coefficient d'exploitation	54,6%	58,4%	-3,77	-3,8 pt	

- ◆ Le RBE consolidé est en progression de 24,3 % porté par :
- la progression du PNB de 14% portée par toutes ses composantes
- la hausse maîtrisée des charges d'exploitation à +6,6 %
- ◆ Le résultat net consolidé à fin décembre 2023 se situe à 498 Mdhs en hausse annuelle de 25,2 % liée à la progression du PNB.



DIFFICULTÉS RENCONTRÉES ET PERSPECTIVES D'AVENIR

II. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES ET PERSPECTIVES D'AVENIR

L'année 2023 a été marquée par un contexte régional et international toujours difficile et incertain, caractérisé par la persistance de la guerre russo-ukrainienne, les retombées du resserrement des politiques monétaires et la poursuite des pressions inflationnistes.

Au niveau national, l'année 2023 a connu des conditions climatiques toujours critiques, un ralentissement de la demande extérieure adressée au Maroc et une persistance des tensions inflationnistes.

L'année 2023 a été également marquée par un tremblement de terre dévastateur ayant causé des pertes humaines et matérielles conséquentes dans plusieurs régions du Royaume.

Dans le secteur bancaire, la transmission différée des mesures de resserrement de la politique monétaire amorcée en juin 2022, (3 hausses successives du taux directeur le portant de 1,5 % à 3 %) a contribué au ralentissement de la croissance des crédits bancaires en 2023. Cette décélération s'est reflétée, principalement, au niveau des comptes débiteurs, du crédit à la consommation et du crédit à l'habitat.

Dans ce contexte, Crédit du Maroc a maintenu sa mobilisation, tout au long de l'année, au plus près de ses clients, à travers des offres adaptées et une proximité renforcée pour les accompagner dans les moments clés ainsi que dans la réalisation de leurs projets.

De nombreuses initiatives ont été entreprises visant à améliorer la satisfaction des clients particuliers et entreprises, notamment à travers la réorganisation de plusieurs métiers clés de son activité en filières spécialisées.

Dans ce cadre, 3 nouvelles filières ont été créées en 2023 portant sur les métiers du crédit à l'habitat, du crédit à la consommation et du cash management. Cette réorganisation permettra à la Banque d'améliorer les processus et les parcours client et de se remettre aux meilleurs standards en termes d'offres et d'engagements clients.

Depuis le 31 décembre 2023, date de la clôture de l'exercice, aucun événement impactant les résultats de l'exercice écoulé n'est enregistré.

ANNEXES

ANNEXE 1: ÉTATS DE SYNTHÈSE COMPTES SOCIAUX*

BILAN AU 31/12/2023

(En millions de dhs)

ACTIF	31/12/2023	31/12/2022	VARIATION		
ACTIF	31/12/2023	31/12/2022	ABSOLUE	EN %	
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	2 266	1869	397	21,2%	
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	7 406	6 815	591	8,7%	
. À vue	918	2 046	-1 128	-55,1%	
. À terme	6 488	4 769	1720	36,1%	
Créances sur la clientèle	49 037	45 939	3 098	6,7%	
. Crédits et financements participatifs de trésorerie et à la consommation	18 561	18 551	10	0,1%	
. Crédits et financements participatifs à l'équipement	9 663	6 917	2 746	39,7%	
. Crédits et financements participatifs immobiliers	18 581	17 657	924	5,2%	
. Autres crédits et financements participatifs	2 231	2 813	-582	-20,7%	
Créances acquises par affacturage	715	919	-203	-22,1%	
Titres de transaction et de placement	3 492	4 402	-910	-20,7%	
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	3 051	3 845	-794	-20,6%	
. Autres titres de créance	326	442	-117	-26,4%	
. Titres de propriété	115	115	-	-	
. Certificats de Sukuk	-	-	_	-	
Autres actifs	368	452	-84	-18,6%	
Titres d'investissement	1 374	-	1 374	>100%	
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	1374	-	1 374	>100%	
. Autres titres de créance	-	-	-	-	
. Certificats de Sukuk	_	-	-		
Titres de participation et emplois assimilés	304	310	-7	-2,1%	
. Participations dans les entreprises liées	261	268	-7	-2,6%	
. Autres titres de participation et emplois assimilés	43	43	-	0,8%	
. Titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-	-	_	
Créances subordonnées	-	-	-	-	
Dépôts d'investissement placés	-	-	-	-	
Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-	-	-	
Immobilisations données en Ijara	=	-	=	-	
Immobilisations incorporelles	773	579	194	33,5%	
Immobilisations corporelles	1123	1094	29	2,6%	
Total de l'Actif	66 857	62 379	4 478	7,18%	

PASSIF	04/40/0000	01/10/0000	VARIATION		
PA55IF	31/12/2023	31/12/2022	ABSOLUE	EN %	
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	=	-	>100%	
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	1113	2 698	-1584	-58,7%	
. A vue	752	630	122	19,4%	
. A terme	362	2 068	-1706	-82,5%	
Dépôts de la clientèle	51 678	48 562	3 116	6,4%	
. Comptes à vue créditeurs	35 888	34 014	1 874	5,5%	
. Comptes d'épargne	10 071	9 921	150	1,5%	
. Dépôts à terme	4 133	3 150	983	31,2%	
. Autres comptes créditeurs	1 573	1462	111	7,6%	
. Dettes envers la clientèle sur produits participatifs	12	15	-2	-16,1%	
Titres de créance émis	3 424	1 612	1812	>100%	
. Titres de créance négociables	3 424	1 612	1 812	>100%	
. Emprunts obligataires	-	-	/ =	-	
. Autres titres de créance émis	-	-	-	_	
Autres passifs	1747	1299	448	34,5%	
Provisions pour risques et charges	1120	1 187	-66	-5,6%	
Provisions réglementées	-	-	-	-	
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-	-	-	
Dettes subordonnées	1924	1 411	513	36,3%	
Dépôts d'investissement reçus	-	-	-	-	
Ecarts de réévaluation	-	-	-	_	
Réserves et primes liées au capital	2 626	2 626	-	-	
Capital	1088	1088	-	-	
Actionnaires. Capital non versé (-)	-	-	-	-	
Report à nouveau (+/-)	1603	1 477	127	8,6%	
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-	-	_	
Résultat net de l'exercice (+/-)	533	420	112	26,7%	
Total du Passif	66 857	62 379	4 478	7,2%	

^{*} Aucune modification n'est intervenue dans la présentation des comptes annuels et dans les méthodes d'évaluation.



HORS BILAN AU 31/12/2023

(En millions de dhs)

LIODE BILAN	04/40/0000	31/12/2022	VARIATION			
HORS BILAN	31/12/2023	31/12/2022	ABSOLUE	EN %		
ENGAGEMENTS DONNÉS	12 182	12 396	-215	-1,7%		
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	-	=	=	=		
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	5 698	6 173	-475	-7,7%		
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	2 293	2 274	19	0,8%		
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	4 190	3 949	241	6,1%		
Titres achetés à réméré	-	-	-	-		
Autres titres à livrer	=		-	-		
ENGAGEMENTS REÇUS	2 998	3 416	-417	-12,2%		
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	=	-	=	-		
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	2 998	3 416	-417	-12,2%		
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	/ =	=	-	-		
Titres vendus à réméré	-	-	-	-		
Titres de Moucharaka et Moudaraba à recevoir	=	-	-	-		
Autres titres à recevoir	=	=	=	-		

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES AU 31/12/2023

LIBELLE			(En millions de dhs)		
LIDELLE	31/12/2023	31/12/2022	VARIATI	ON	
LIDELLE	31/12/2023	31/12/2022	ABSOLUE	EN %	
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	3 560	2 954	607	21%	
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec les établissements	248	119	129	108,6%	
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	2 377	2 016	361	17,9%	
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	63	80	-17	-21,0%	
Produits sur titres de propriété et certificats de Sukuk	88	71	18	24,9%	
Produits sur titres de Moudaraba et moucharaka	-	-	-		
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-	-		
Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-	-		
Commissions sur prestations de service	395	363	32	8,7%	
Autres produits bancaires	390	306	84	27,5%	
Transfert de charges sur dépôts d'investissement reçus	-	-	-	-	
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	794	546	248	45%	
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements	128	90	38	43,0%	
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	380	171	209	121,9%	
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	91	69	22	32,7%	
Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-	-	-	
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-	-	=	
Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-	-	=	
Autres charges bancaires	195	217	-22	-10,3%	
Transfert de produits sur dépôts d'investissement reçus		-	-	-	
PRODUIT NET BANCAIRE	2 766	2 407	359	15%	
Produits d'exploitation non bancaire	53	76	-22	-29,5%	
Charges d'exploitation non bancaire	/-		_	_	
CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	1545	1508	37	2%	
Charges de personnel	785	858	-73	-8,5%	
Impôts et taxes	22	28	-6	-20,9%	
Charges externes	502	442	60	13,5%	
Autres charges générales d'exploitation	13	4	9	>100%	
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	223	175	48	27,1%	
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRECOUVRABLES	994	1 256	-262	-21%	
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	663	780	-117	-15,0%	
Pertes sur créances irrécouvrables	134	305	-171	-56,0%	
Autres dotations aux provisions	196	171	25	14,7%	
REPRISES DE PROVISIONS ET RÉCUPÉRATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES	771	1 015	-244	-24%	
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	503	842	-339	-40,3%	
Récupérations sur créances amorties	25	26	-1	-2,5%	
Autres reprises de provisions	243	147	96	65,0%	
RÉSULTAT COURANT	1052	734	318	43%	
Produits non courants	11	22	-11	-49,3%	
Charges non courantes	218	123	95	76,7%	
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS	845	632	213	34%	
Impôts sur les résultats	312	212	100	47,4%	
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	533	420	112	27%	

ETAT DES SOLDES DE GESTION AU 31/12/2023

I - TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS

(En millions de dhs)

LIBELLÉ	31/12/2023	31/12/2022	VARIATION		
LIBELLE	31/12/2023	31/12/2022	ABSOLUE	EN %	
+ Intérêts et produits assimilés	2 633	2 171	462	21,3%	
- Intérêts et charges assimilées	599	330	270	81,9%	
MARGE D'INTÉRÊT	2 033	1842	192	10,4%	
+ Produits sur financements participatifs	55	43	12	27,2%	
- Charges sur financements participatifs	-	-	-	-	
Marge sur financements participatifs	55	43	12	27,2%	
+ Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	=	-	-	
- Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	=	=	=	=	
Résultat des opérations de crédit-bail et de location	-	-	-	-	
+ Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-	-	-	
- Charges sur immobilisations données en Ijara	-	=	=	=	
Résultat des opérations d'Ijara	-	-	-	-	
+ Commissions perçues	405	371	34	9,2%	
- Commissions servies	58	51	7	14,0%	
Marge sur commissions	347	320	27	8,5%	
+ Résultat des opérations sur titres de transaction	54	15	39	>100%	
+ Résultat des opérations sur titres de placement	0	-28	28	-100,8%	
+ Résultat des opérations de change	291	243	48	19,8%	
+ Résultat des opérations sur produits dérivés	-	-	-	=	
Résultat des opérations de marché	345	230	115	50,1%	
+ Divers autres produits bancaires	88	71	18	24,9%	
- Diverses autres charges bancaires	102	98	4	4,4%	
+ Part des titulaires de comptes de dépôts d'investissement	-	-	-	-	
PRODUIT NET BANCAIRE	2 766	2 407	359	14,9%	
+ Résultat des opérations sur immobilisations financières	-3	-6	3	>100%	
+ Autres produits d'exploitation non bancaire	53	76	-22	-29,5%	
- Autres charges d'exploitation non bancaire	-	-	-	0,0%	
- Charges générales d'exploitation	1 545	1508	37	2,5%	
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	1 271	969	303	31,2%	
+ Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-270	-218	-52	23,9%	
+ Autres dotations nettes de reprises aux provisions	50	-17	68	-387,5%	
RÉSULTAT COURANT	1052	734	318	43,4%	
RÉSULTAT NON COURANT	-207	-101	-105	104,1%	
- Impôts sur les résultats	312	212	100	47,4%	
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	533	420	112	26,7%	

II - CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT

	a. //a /aaaa	21/12/2222	VARIAT	ION
LIBELLÉ	31/12/2023	31/12/2022	ABSOLUE	EN %
+ RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	533	420	112	26,7%
+ Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	223	175	48	27,1%
+ Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	14	6	8	>100%
+ Dotations aux provisions pour risques généraux	106	85	22	25,4%
+ Dotations aux provisions réglementées	-	=	=	_
+ Dotations non courantes	2	-	-	-
- Reprises de provisions	122	116	7	5,7%
- Plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	=	24	-24	-100%
+ Moins-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	-	-	-	-
- Plus-values de cession sur immobilisations financières	-	-	/ -	-
+ Moins-values de cession sur immobilisations financières	-	=	-	-
- Reprises de subventions d'investissement reçues	-	-	-	-
+ CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	756	547	207	37,8%
- Bénéfices distribués	372	294	78	26,7%
AUTOFINANCEMENT	383	253	128	50,7%



TABLEAU DE DÉCOMPOSITION DES DETTES FOURNISSEURS AU 31 DECEMBRE 2023

(En milliers de dhs)

(A)	(D)	dettes échues			
	(B)	(c)	(D)	(E)	(F)
Montant des dettes fournisseurs à la clôture	Montant des dettes non échues	Dettes échues de moins de 30 j	Dettes échues entre 31 et 60 j	Dettes échues entre 61 et 90 j	Dettes échues de plus de 90 j
52 639	42 764	4 775	3 896	1155	49

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2023



37, Bd Abdellatif Benkaddour 20050 Casablanca



Mazars Audit et Conseil 76, Bd Abdelmoumen Résidence Koutoubia, 7ème étage Casablanca -Maroc

CREDIT DU MAROC S.A.

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1er JANVIER AU 31 DECEMBRE 2023

Aux Actionnaires de CREDIT DU MAROC 201, Boulevard d'Anfa, Casablanca

AUDIT DES ETATS DE SYNTHESE

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de CREDIT DU MAROC, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2023, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de KMAD 7.773.518 dont un bénéfice net de KMAD 532.791.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de CREDIT DU MAROC au 31 décembre 2023 conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Identification et évaluation du risque de crédit sur les opérations à la clientèle

Risque identifié

Crédit du Maroc comptabilise des provisions pour dépréciation et pour risques en couverture du risque de crédit sur les engagements sur la clientèle.

Ces provisions sont évaluées et comptabilisées dans le respect des dispositions du Plan comptable des établissements de crédit (PCEC) et de la circulaire de Bank al Maghrib 19/G/2002 relative à la classification des créances et à leur couverture par les provisions, qui présente les critères minimums.

L'évaluation des provisions en couverture des engagements sur la clientèle requiert :

- l'identification des engagements en souffrance et des engagements sensibles,
- l'évaluation du montant des provisions en fonction des différentes catégories de classification des créances et des garanties dont dispose la banque.

Au 31 décembre 2023, le montant des provisions pour dépréciation s'élève à MMAD 2 990 ; il ramène les créances à la clientèle à un montant net de MMAD 49.037.

Les provisions pour risques constituées au titre des engagements hors bilan accordés à la clientèle s'élèvent à MMAD 100 pour un encours d'engagements en souffrance de MMAD 137.

Compte tenu du jugement et des estimations entrant dans l'évaluation des provisions en couverture du risque de crédit et de l'importance des engagements sur la clientèle, nous avons considéré que l'évaluation des provisions y afférentes constitue un point clé de l'audit.

Réponse d'audit

Nous avons examiné le dispositif mis en place par la banque pour classer les engagements sur la clientèle et évaluer le montant des provisions pour dépréciation et pour risques comptabilisées afin de vérifier que les estimations retenues s'appuient sur une méthodologie documentée et conforme aux dispositions du PCEC et de la circulaire 19/G/2002.

Nous avons examiné le dispositif de contrôle interne mis en place par Crédit du Maroc et des contrôles clés relatifs à la revue des portefeuilles, à l'identification des encours sensibles ou en défaut et au calcul des provisions.

Nous avons également pris connaissance des principales conclusions des comités spécialisés chargés du suivi des engagements sensibles ou en défaut.

Concernant le calcul des provisions, nous avons notamment :

- apprécié la correcte classification des engagements sur la clientèle dans les catégories appropriées,
- testé les provisions, sur la base d'un échantillon, pour les engagements en souffrance et sensibles,
- rapproché les données issues des outils de calcul avec la comptabilité.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Par ailleurs, conformément aux dispositions de l'article 172 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée, nous portons à votre connaissance qu'au cours de l'exercice 2023 la banque a procédé à :

- la création de la filiale CREDIT DU MAROC CAPITAL BOURSE pour un montant de KMAD 5.000 détenue à 100% par Crédit Du Maroc ;
- la création de l'OPCI VALORIMO pour un montant de KMAD 1.000 détenue à 100% par Crédit Du Maroc.

Casablanca, le 8 avril 2024

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG

Abdeslam BERRADA ALLAM Associé

2 95.79.00 - Fax: (212-2) 2 39.02.26

Résidence Koutoubla, 7 me la Casablanca - Marco Cas

Mazars Audit et Conseil

ANNEXE 2: ÉTAT DES FILIALES ET PARTICIPATIONS*

TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILÉS AU 31/12/2023

(En milliers de dhs)

Dánomination do la cociátá	Dénomination de la société Secteur Capit	Capital	Participation	Prix	Valeur		es derniers ét e la société ér		Produits
émettrice	d'activité	social	au capital en %	d'acquisition global	comptable nette	Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	CPC de l'exercice
Participations dans les entreprises	liées			277 598	260 576				
CRÉDIT DU MAROC INTERNATIONA	L Etab. de Crédit	1655 KUSD	100,00%	7 443	7 443	31/12/2023	2897 KUSD	1075 KUSD	3914 KUSD
CRÉDIT DU MAROC ASSURANCES	Assurance	200	100,00%	200	200	31/12/2023	45 733	44 211	40 033
CRÉDIT DU MAROC CAPITAL	Financière	10 000	100,00%	9 999	5 982	31/10/2022	5 982	-5 018	-
CRÉDIT DU MAROC LEASING ET FACTORINF	Etab. de Crédit	124 000	66,67%	87 347	74 343	30/06/2023	111 509	-13 962	=
CRÉDIT DU MAROC PATRIMOINE	Financière	1000	60,00%	600	600	31/12/2023	8 603	7 502	4 788
SIFIM	Immobiliere	168 321	100,00%	166 009	166 009	31/12/2023	174 971	4 497	-
CDM CAPITAL BOURSE	Financière	5 000	99,99%	5 000	5 000	31/12/2023	-	-	-
VALORIMMO SPI-RFA	OPCI	1000	99,99%	1000	1000	31/12/2023	_		-
Autres titres de participation et emp	olois assimilés			58 758	43 198				
ATLASNET	Sce Informatique	8 000	31,25%	2 500	-	_	_	-	-
HOLDING SINCOMAR	Sté Participation	300	27,97%	21	-	_	-	-	-
ECOPARC DE BERRECHID	Industriel	55 000	16,36%	9 000	-	-	-	7 -	-
SETTAPARK	Industriel	40 000	16,32%	6 530	3 414	-	=	-	-
INTERBANK	Etab. de Crédit	11 500	16,00%	1840	1840	_	_	-	=
SOGEPOS	Industriel	35 000	13,20%	4 622	4 622	_	_	_	1841
CENTRE MONÉTIQUE INTERBANCAIRE	Etab. de Crédit	98 200	11,20%	11 000	11 000	-	-	-	3 300
EUROCHEQUES MAROC	Moyen de paiement	500	6,68%	33	-	=	=	-	-
STE IMMOB INTERBANCAIRE	Financière	19 005	6,67%	1267	1 239	/ =	-	-	-
STE MAROCAINE DE GESTION DE FONDS DE GARANTIE ET DE DEPOTS BC	Financière	1000	5,88%	59	59	-	-	-	-
AGRAM INVEST	Fonds d'investissement	40 060	5,54%	2 221	1 359	-		-	=
SOGEPIB	Industriel	18 000	5,00%	900	900	=	_ =	-	283
BOURSE DE CASABLANCA	Financière	387 518	3,00%	11 765	11 765	-	-	-	151
Divers	-	=	=	7 000	7 000	=	=	-	-
TOTAL				336 356	303 774				

ANNEXE 3: ÉTAT DES AUTRES VALEURS MOBILIÈRES DÉTENUES EN PORTEFEUILLE

VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT PAR CATÉGORIE D'ÉMETTEUR AU 31/12/2023

(En milliers de dhs)

TITRES	Etablissements de	Emetteurs	Emetteurs privés		Total 31/12/2023	Total 31/12/2022	
	crédit et assimilés	publics	financiers	non financiers			
TITRES COTÉS	-	-	-	-	-	-	
BONS DU TRÉSOR ET VALEURS ASSIMILÉES	-	-	-	-	=	-	
OBLIGATIONS	-	-	-	-	=	-	
AUTRES TITRES DE CRÉANCE	=	-	=	=	=	-	
TITRES DE PROPRIÉTÉ	=	-	-	=	=	=	
TITRES NON COTÉS	325 537	4 424 613	115 073	67	4 865 289	4 401 962	
BONS DU TRÉSOR ET VALEURS ASSIMILÉES	=	4 424 613	=	=	4 424 613	3 844 668	
OBLIGATIONS	-	-	-	-	-	2 018	
AUTRES TITRES DE CRÉANCE	325 537	-	-	-	325 537	440 178	
TITRES DE PROPRIÉTÉ	=	-	115 073	67	115 139	115 099	
TOTAL	325 537	4 424 613	115 073	67	4 865 289	4 401 962	

^{*} Deux filiales ont été créées au cours de l'année 2023, à savoir la société de bourse «CDM CAPITAL BOURSE» et l'OPCI «VALORIMMO SPI-RFA».



ANNEXE 4: ÉTATS DE SYNTHÈSE COMPTES CONSOLIDÉS*

BILAN CONSOLIDE IFRS AU 31/12/2023

(En millions de dhs)

ACTIF CONSOLIDÉ	21/12/2022	21/12/2022	VARIATI	ION	
ACTIF CONSOLIDE	31/12/2023	31/12/2022	MONTANT	EN %	
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	2 266	1867	398	21,3%	
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	2 597	1567	1 030	65,8%	
Actifs financiers détenus à des fins de transactions	2 367	1367	1 000	73,1%	
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	230	199	31	15,4%	
Instruments dérivés de couverture	-	-	-	-	
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	1054	2 948	-1894	-64,2%	
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	1054	2 948	-1894	-64,2%	
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	_	-	-	-	
Titres au coût amorti	1397	8	1389	16429,2%	
Prêts et créances sur les Etablissemts de crédit et assimilés,au coût amorti	6 012	5 231	781	14,9%	
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	51 062	48 497	2 565	5,3%	
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couvert en taux	-	-	-	-	
Placements des activités d'assurance	=	-	-	=	
Actifs d'Impôt Exigible	5	147	-143	-96,7%	
Actifs d'impôt différé	160	152	8	5,5%	
Comptes de régularisation et autres actifs	422	366	56	15,3%	
Actifs non courants destinés à être cédés	-	-	-	-	
Participations dans des entreprises mises en équivalence	=	-	-	-	
Immeubles de placement	=	=		=	
Immobilisations corporelles	1 496	1 478	18	1,2%	
Immobilisations incorporelles	796	601	195	32,5%	
Ecarts d'acquisition	-		-	-	
TOTAL	67 266	62 863	4 403	7,0%	

PACCIT CONICOL IDÉ	01/10/1000	04/40/0000	VARIATI	ON
PASSIF CONSOLIDÉ	31/12/2023	31/12/2022	MONTANT	EN %
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	1	-	1	854,6%
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	16	14	2	15,1%
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	16	14	2	15,1%
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	-	-	-	-
Instruments dérivés de couverture	-	=	-	-
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	1 137	2 881	-1744	-60,5%
Dettes envers la clientèle	51 755	48 582	3 174	6,5%
Titres de créance émis	3 424	1 612	1 812	112,4%
Ecart de réévaluation passif des portefuilles couverts en taux	-	-	-	-
Passifs d'impôt exigibles	125	58	67	115,8%
Passifs d'impôt différé	18	9	9	92,1%
Comptes de régularisation et autres passifs	1892	1496	396	26,5%
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	-	-	-	-
Provisions techniques des contrats d'assurance	=	-	=	=
Provisions	566	600	-34	-5,7%
Subventions et fonds assimilés	/=	-	-	-
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	1 251	1 251	-	0,0%
Capitaux propres	7 080	6 359	720	11,3%
Capital et réserves liées	4 347	3 854	492	12,8%
Réserves consolidées	2 198	2 097	101	4,8%
Part du groupe	2 147	2 040	108	5,3%
Part des minoritaires	51	57	-6	-10,9%
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	37	11	27	252,6%
Part du groupe	37	11	27	252,6%
Part des minoritaires	-	_	- /	/-
Résultat net de l'exercice	498	398	100	25,2%
Part du groupe	503	404	99	24,4%
Part des minoritaires	-5	-6	1	-21,4%
TOTAL	67 266	62 863	4 403	7,0%

^{*}Aucune modification n'est intervenue dans la présentation des comptes annuels et dans les méthodes d'évaluation.

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ IFRS AU 31/12/2023

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ	31/12/2023	31/12/2022	VARIAT	ION
COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE	31/12/2023	31/12/2022	MONTANT	EN %
Intérêts, rémunérations et produits assimilés	2 821	2 336	485	20,7
Intérêts, rémunérations et charges assimilés	-595	-340	-255	75,1
Marge d'Intérêt	2 226	1996	229	11,5
Commissions (Produits)	495	455	40	8,99
Commissions (Charges)	-58	-51	-7	14,09
Marge sur Commissions	436	403	33	8,2
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	355	264	91	34,7
Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction	343	264	80	30,2
Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat	12	-	12	3911,3
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres	-	-	-	-100,0
Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables	-	-	-	-100,0
Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables	_	-	_	-65,5
Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividendes)	-	-/	-	
Gains ou pertes nets résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti	-	_	- /	
Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers au coût amorti en actifs financiers à la juste valeur par résultat	-	-	7	
Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres en actifs financiers à la juste valeur par résultat	=	_	-	
Produits nets des activités d'assurance	_	-	-	
Produits des autres activités	21	15	6	39,3
Charges des autres activités	-111	-110	-2	1,7
PRODUIT NET BANCAIRE	2 927	2 569	358	13,9
Charges générales d'exploitation	-1366	-1 310	-56	4,3
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	-233	-190	-43	22,4
Résultat Brut d'Exploitation	1328	1069	259	24,3
Coût du risque de crédit	-445	-310	-135	43,7
Résultat d'Exploitation	883	759	124	16,4
Quote-Part du résultat net des entreprises associées et des coentreprises mises en équivalence	-	-	-	
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-4	-15	11	<100
Variations de valeur des écarts d'aquisition	-	-	-	
Résultat avant Impôt	878	743	135	18,2
Impôts sur les résultats	-380	-345	-35	10,1
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession	_	-	-	
Résultat net	498	398	100	25,2
Intérêts minoritaires	-5	-6	1	-21,4
résultat net Part du groupe	503	404	99	24,4
Résultat de base par action	-	-	-	24,4
Résultat dilué par action	_		_	24.4



GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2023

(En millions de dhs)

Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	31/12/2023	31/12/2022
Résultat net	498	398
Éléments recyclables en résultat net :	28	-49
Écarts de conversion	-3	5
Réévaluation des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables	50	-86
Réévaluation des instruments dérivés de couverture d'éléments recyclables	-	-
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres des entreprises mises en équivalence	-	-
Autres éléments comptabilisés par capitaux propres et recyclables	-	-
Impôts liés	19	-32
Éléments non recyclables en résultat net :	-4	-
Réévaluation des immobilisations	-	-
Réévaluation (ou écarts actuariels) au titre des régimes à prestations définies	-7	-
Réévaluation du risque de crédit propre des passifs financiers ayant fait l'objet d'une option de comptabilisation à la juste valeur par résultat	-	-
Réévaluation des instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres	=	-
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises mises en équivalence non recyclables	-	-
Autres éléments comptabilisés par capitaux propres non recyclables	-	-
Impôts liés	-3	-
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	24	-49
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	522	349
Dont part du Groupe (ou des propriétaires de la société mère)	527	356
Dont part des intérêts minoritaires (ou participations ne donnant pas le contrôle)	-5	-6

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS AU 31/12/2023

								(_	111111110113 0	ae aris)
	(Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
CAPITAUX PROPRES CLÔTURE AU 31 DÉCEMBRE 2021		1088	2 772	-	2 322	64	-	6 246	58	6 304
Opérations sur capital		_	-	-	-	-	-	-	-	-
Paiements fondés sur des actions		-	-	-	_	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres		-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes		-	-	-	-282	-	-	-282	-2	-284
Autres		-	-5	-	-5	-	-	-11	_	-11
Changements de méthodes comptables		-	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice		-	-	/-	404	-	-	404	-6	398
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réevaluations et cessions	(D)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat	(E)	-	-	-	-	-54	-	-54	-	-54
Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies	(F)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat	(G)		<u>-</u>	-	5	-	-	5	-	5
	(D)+(E) (F)+(G)			-	5	-54		-49	-	-49
Autres				-	_	-	-	-	-	-
Variations de périmètre		_	-	-	-	-	_	-	-	-
CAPITAUX PROPRES CLÔTURE AU 31 DÉCEMBRE 2022		1088	2766	-	2 444	11	-	6 309	51	6 359
Opérations sur capital			-	-	-	-		_		-
Paiements fondés sur des actions			-	-	-	-	-	-		-
Opérations sur actions propres			-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes			-	-	-294	-	-	-294		-294
Autres			492	-			-	492		492
Changements de méthodes comptables			-	-		-	-	-		-
Résultat de l'exercice		-	-	-	503		_	503	-5	498
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réevaluations et cessions	(D)	-	-	-	-	-	-		-	-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat	(E)	-	-	-	-	31	-	31		31
Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies	(F)	-	-	-	-	-4		-4		-4
Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat	(G)	-	-	-	-3	-	-	-3		-3
	(D)+(E) (F)+(G)	-		-	-3	27	-	24		24
Autres		-	-	-	-	-	-	-	-	-
Variations de périmètre		-	-	-	-	-	-	-	-	-
CAPITAUX PROPRES CLÔTURE AU 31 DÉCEMBRE 2023		1088	3 258	-	2 650	37	-	7 034	46	7 080

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE AU 31 DÉCEMBRE 2023

FLUX DE TRÉSORERIE	31/12/2023	31/12/2022
Résultat avant impôts	878	743
Résultat net des activité abandonnées	-	-
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	233	190
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	-	-
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	290	-31
+/- Dotations nettes aux provisions	-41	34
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-	-
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement	-4	-15
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement	12	9
+/- Autres mouvements	-102	-30
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	387	157
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	-3 645	-2 005
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	356	-99
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	-466	961
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	596	268
+/- Flux liés aux activités destinées à être cédées	-	_
- Impôts versés	-396	-316
Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	-3 554	-1 191
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	-2 289	-291
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	-	-
+/- Flux liés aux immeubles de placement	-	-
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-442	-379
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-442	-379
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	200	-294
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	1800	1000
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	2000	706
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie	-3	5
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	-734	41
COMPOSITION DE LA TRESORERIE	31/12/2023	31/12/2022

COMPOSITION DE LA TRESORERIE	31/12/2023	31/12/2022
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	3 259	3 218
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	1869	1925
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	1 391	1293
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	2 525	3 259
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	2 265	1869
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	260	1 391
Variation de la trésorerie nette	-734	41

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2023



37, Bd Abdellatif Benkaddour 20050 Casablanca



Mazars Audit et Conseil 76, Bd Abdelmoumen Résidence Koutoubia, 7ème étage Casablanca -Maroc

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES EXERCICE DU 1er JANVIER AU 31 DECEMBRE 2023

Aux Actionnaires de CREDIT DU MAROC 201, Boulevard d'Anfa, Casablanca

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la société CREDIT DU MAROC et de ses filiales (le « Groupe »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2023, ainsi que le compte de résultat consolidé et l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris des informations significatives sur les méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 7.079.907 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 498.225.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2023, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Appréciation du risque de crédit relatif aux encours à la clientèle

Risque identifié

Le groupe Crédit du Maroc comptabilise des provisions au titre des pertes attendues sur les encours sains (Bucket 1), les encours dégradés (Bucket 2) ainsi qu'au titre des risques avérés de pertes sur les encours en défaut (Bucket 3).

Ces provisions sont évaluées sur la base des dispositions de la norme IFRS 9 – Instruments financiers.

L'évaluation des pertes de crédit attendues sur les encours à la clientèle requiert l'exercice du jugement, notamment pour :

- déterminer les critères de classement des encours en Bucket 1, Bucket 2 et Bucket 3,
- estimer les pertes attendues en fonction des différentes Buckets,
- établir des projections macro-économiques dont les impacts sont intégrés dans l'estimation des pertes attendues.

Les informations qualitatives concernant les modalités d'évaluation et de comptabilisation des pertes de crédit attendues sont détaillées dans la note « Normes et principes comptables appliqués par le Groupe » de l'annexe aux états financiers consolidés.

Au 31 décembre 2023, le montant brut des prêts et créances sur la clientèle s'élève à MMAD 54.838, les dépréciations pour pertes attendues y afférentes s'élèvent à MMAD 3.776, dont :

- MMAD 587 de dépréciations relatives aux actifs sains et dégradés,
- MMAD 3.189 de dépréciations relatives aux actifs en défaut.

Les provisions pour risques relatives aux pertes attendues sur les engagements hors bilan à la clientèle s'élèvent à MMAD 233.

Compte tenu de l'importance des zones de jugement entrant dans l'évaluation du risque de crédit et du recours à de nombreux paramètres et hypothèses dans les modèles de calcul des pertes attendues, nous avons considéré que l'estimation des pertes de crédit attendues sur la clientèle constitue un point clé de l'audit.

Réponse d'audit

Nous avons examiné le dispositif mis en place par le Groupe Crédit du Maroc pour classer les engagements par Bucket et pour évaluer le montant des provisions comptabilisées afin de vérifier que les estimations retenues s'appuient sur une méthodologie documentée et conforme à la normes IFRS 9 et aux principes décrits dans la note « Normes et principes comptables appliqués par le Groupe » de l'annexe aux états financiers consolidés.

Nous avons examiné le dispositif de contrôle interne mis en place par le Groupe Crédit du Maroc et des contrôles, que nous avons jugés clés pour notre audit, relatifs à la revue des portefeuilles, l'identification des encours dégradés ou des contreparties en défaut et à l'évaluation des pertes attendues.

Nous avons également pris connaissance des principales conclusions des comités spécialisés chargés du suivi des engagements sensibles ou en défaut.

Sur les aspects de dépréciation, nos travaux d'audit ont consisté principalement à :

- Examiner le dispositif de gouvernance et tester les contrôles clés mis en place au niveau du Groupe ;
- Analyser les principaux paramètres retenus par le groupe pour classer les encours et évaluer les dépréciations au sein des Buckets 1 et 2 au 31 décembre 2022;
- Tester le calcul des pertes attendues sur une sélection d'encours en Buckets 1 et 2 ;
- Tester les principales hypothèses retenues par la direction pour l'estimation des dépréciations des encours en Bucket 3.

Nous avons enfin examiné l'information donnée en annexe des états financiers consolidés au titre du risque de crédit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sousjacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 8 avril 2024

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG

Abdeslam Berrada Allam

Associé

Mazars Audit et Conseil

Taha Ferdaous

Associé

RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2023



37, Bd Abdellatif Ben Kaddour 20 050, Casablanca



76, Bd Abdelmoumen Résidence Koutoubia, 7ème étage Casablanca -Maroc

Aux Actionnaires de **CREDIT DU MAROC S.A** 201, Boulevard d'Anfa Casablanca

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2023

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 95 à 97 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés par le Président du Conseil de Surveillance ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

1. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE

1.1 Contrat de bail entre Crédit du Maroc et Crédit du Maroc Assurances

Entités et personnes concernées

o Crédit du Maroc, actionnaire à 100% du Crédit du Maroc Assurances.

Nature, objet et modalités de la convention

Cette convention, établie en mai 2023, porte sur un contrat de bail selon lequel Crédit du Maroc donne en location à usage exclusif de bureaux à Crédit du Maroc Assurances situé au premier étage de l'immeuble sis au 66, Route de Taddart, Casablanca, d'une superficie de 56 m2.

La date d'entrée en jouissance est fixée au 1^{er} Juin 2023. Le Contrat de bail est consenti et accepté pour une durée d'une (1) année à compter de la date d'entrée en jouissance et qui sera renouvelé par tacite reconduction pour la même période sauf résiliation par l'une des parties conformément aux dispositions contractuelles.

Page 2

Le contrat de bail est consenti et accepté moyennant un loyer de base mensuel de **MAD 8 960 HT.**

Cette convention a été autorisée par le Conseil de Surveillance en date du **26 mai 2023**.

Le produit constaté par Crédit du Maroc au titre de l'exercice 2023 s'élève à **KMAD 63**. Ce montant a été réglé en totalité en 2023.

1.2 Convention d'assistance et de conseil entre Crédit du Maroc et Holding Marocaine Commerciale et Financière (Holmarcom)

Entités et personnes concernées

- o Crédit du Maroc, détenue indirectement, à hauteur de 55% par Holmarcom.
- o Holding Marocaine Commerciale et Financière (Holmarcom).

Nature, objet et modalités de la convention

Cette convention, établie en Mai 2023, porte sur un contrat d'assistance et de conseil selon lequel Holmarcom s'engage à mettre à la disposition de Crédit Du Maroc, chaque fois qu'il le lui demande, son savoir-faire et ses compétences en matière de conseil, d'assistance, d'accompagnement ou d'animation de nature notamment stratégique, organisationnelle, administrative et commerciale, dans les domaines suivants : (i) Marketing, (ii) commercial, (iii) financier, (iv) comptable, (v) juridique, (vi) fiscal, (vii) contrôle de gestion interne et budget, (viii) immobilier, (ix) ressources humaines, (x) communication, (xi) logistique, (xii) informatique, (xiii) gestion de projets.

En contrepartie des interventions de conseil et d'assistance du prestataire en vertu de la présente convention, le bénéficiaire s'engage à verser au prestataire des honoraires correspondant à 1,15% du Produit Net Bancaire annuel du bénéficiaire, tel que ce Produit Net Bancaire résultera des comptes en fin d'exercice social.

La date d'entrée en vigueur est le 1 er janvier 2023, la présente convention est conclue pour une durée d'une année à compter de son entré en vigueur, renouvelable d'année en année par tacite reconduction, sauf dénonciation donnée par l'une des parties conformément aux dispositions contractuelles.

Cette convention a été autorisée par le Conseil de Surveillance en date du 26 mai 2023.

La charge constatée par Crédit du Maroc au titre de l'exercice 2023 s'élève à **KMAD 32.291**. Le montant réglé en 2023 est à hauteur de **KMAD 27.684**

1.3 Contrat de bail entre Crédit du Maroc et Crédit du Maroc Leasing & Factoring

Entités et personnes concernées

o Crédit du Maroc, actionnaire majoritaire de Crédit du Maroc Leasing & Factoring.

Nature, objet et modalités de la convention

Cette convention, établie en Novembre 2023, porte sur un contrat de bail pour lequel Crédit du Maroc donne en location à Crédit du Maroc Leasing & Factoring deux locaux :

- Un local à usage commercial situé au rez-de-chaussée de l'immeuble sis au 201, boulevard d'Anfa, Casablanca, d'une superficie de 55,5 m2.

Page 3

- Un local à usage de bureau situé au premier étage de l'immeuble sis au 201, Casablanca, d'une superficie de 138,7 m2.

La date d'entrée en jouissance est fixée au le 1 er octobre 2023, le contrat de bail est consenti et accepté pour une durée d'une (1) année qui commence à courir à compter de la date d'entrée en jouissance. Il sera renouvelé par tacite reconduction pour la même période, sauf résiliation par l'une des parties conformément aux dispositions contractuelles.

Cette convention a été autorisée par le Conseil de Surveillance en date du 7 novembre 2023.

Le produit constaté par Crédit du Maroc au titre de l'exercice 2023 s'élève à **KMAD 134**. Ce montant a été réglé en totalité en 2023.

1.4 Contrat de bail entre Crédit du Maroc et Crédit du Maroc Capital Bourse

Entités et personnes concernées

o Crédit du Maroc, actionnaire à 100% de Crédit du Maroc Capital Bourse.

Nature, objet et modalités de la convention

Cette convention, établie en Novembre 2023, porte sur un contrat de bail pour lequel Crédit du Maroc donne en location à Crédit du Maroc Capital Bourse à usage exclusif de bureaux situé au quatrième étage de l'immeuble sis au 48-58, boulevard Mohammed V, Casablanca, d'une superficie de 116 m2.

La date d'entrée en jouissance est fixée à compter de l'immatriculation du preneur au registre de commerce, le contrat de bail est consenti et accepté pour une durée d'une (1) année qui commence à courir à compter de la date d'entrée en jouissance. Il sera renouvelé par tacite reconduction pour la même période, sauf résiliation par l'une des parties conformément aux dispositions contractuelles.

Le contrat de bail est consenti et accepté moyennant un loyer de base mensuel de **MAD 11 600 HT.**

Cette convention a été autorisée par le Conseil de Surveillance en date du 7 novembre 2023.

Aucun produit n'a été constaté par Crédit du Maroc au titre de l'exercice 2023.

2. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS D'EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

2.1. Convention entre crédit du Maroc et Crédit du Maroc Patrimoine

Entités et personnes concernées

o Crédit du Maroc, actionnaire à majoritaire de Crédit du Maroc Patrimoine ;

2.1.1 Convention d'assistance technique et de prestations de services

Nature, objet et modalités de la convention

Cette convention, établie en Janvier 2022, porte sur un contrat selon lequel Crédit du Maroc s'engage à réaliser des services support au profit de Crédit du Maroc Patrimoine pour la commercialisation des OPCVM.

Page 4

Cette convention est conclue pour une durée indéterminée.

Le produit constaté par Crédit du Maroc au titre de l'exercice 2023 s'élève à **KMAD 880**.Le montant réglé en 2023 est à hauteur de **KMAD 634**.

2.1.2. Convention d'assistance technique et de prestations de services

Nature, objet et modalités de la convention

Cette convention, établie en Février 2017, porte sur les prestations de services en matière comptable, contrôle de gestion, de gestion financière, fiscale. Juridique, immobilière et logistique.

Cette convention est conclue pour une durée indéterminée.

Le produit constaté par Crédit du Maroc au titre de l'exercice 2023 s'élève à **KMAD 104** hors taxes. Ce montant a été réglé en totalité en 2023.

2.1.3. Convention de bail

Nature, objet et modalités de la convention

Cette convention, établie en Décembre 2015, et modifiée par l'avenant du 15 Mars 2022, porte sur un contrat de bail selon lequel Crédit du Maroc donne en location à Crédit du Maroc Patrimoine les locaux sis à Casablanca, 4éme étage 48-58 boulevard Mohammed V.

Cette convention est conclue pour une durée d'une année à compter de 01 janvier 2016, puis renouvellement par tacite reconduction.

Le produit constaté par Crédit du Maroc au titre de l'exercice 2023 s'élève à **KMAD 50** hors taxes. Ce montant a été réglé en totalité en 2023.

2.1.4 Contrat de mise à disposition

Nature, objet et modalités de la convention

Ce contrat de mise à disposition établie en Octobre 2017, et modifié par l'avenant du 20 Février 2019, porte sur la mise à disposition de la force de vente de la Banque pour la commercialisation des OPCVM au profit de CDM Patrimoine.

Cette convention est conclue pour une durée indéterminée.

Le produit constaté par Crédit du Maroc au titre de l'exercice 2023 s'élève à **KMAD 5 352** hors taxes. Le montant réglé en 2023 est à hauteur de **KMAD 4 062.**

2.2 Convention de services de transition

Entités et personnes concernée

- o Crédit Agricole S.A actionnaire des sociétés, ci-dessous :
 - Crédit du Maroc ;
 - Group Infrastructure Plateforme;
 - Crédit Agricole Payment Services ;
 - Crédit Agricole Corporate and investment Bank;
 - LESICA;
 - PROGICA :
 - GECICA.

Nature, objet et modalités de la convention

Cette convention, établie en décembre 2022 modifiée par un avenant n°1 et un avenant n°2, porte sur la fourniture des prestataires à Crédit du Maroc, pendant une période transitoire, divers services (notamment IT/métier) nécessaires à la continuité opérationnelle de Crédit du Maroc jusqu'à la mise en place effective des solutions de remplacement.

Le contrat expirera lorsque la durée des Services la plus longue prévue par le contrat aura expiré.

La charge constatée par Crédit du Maroc au titre de l'exercice 2023 s'élève à **KMAD 18.525** hors taxes. Le montant a été réglé en totalité en 2023.

Le détail de la charge par contrepartie de présente ainsi :

Contrepartie	Montant de la charge en KMAD
CAGIP	5.610
LECICA	4.898
BPI	3.353
CREDIT AGRICOLE SA	1.820
BT France	1.038
CACIB	893
CAPS SWIFT	611
PROGICA	257
GECICA	44
Total	18.525

2.3. Convention de prestation de services entre Crédit du Maroc et PROGICA (ANADEFI)

<u>Entités et personnes concernées</u>: Crédit Agricole S.A actionnaire des sociétés et Crédit du Maroc et PROGICA.

Nature, objet et modalités de la convention

Cette convention, établie en Février 2008 porte sur l'utilisation par Crédit du Maroc de l'outil de cotation groupe ANADEFI.

Aucune charge n'a été constatée par Crédit du Maroc au titre de l'exercice 2023.

2.4. Convention de prestations de services entre Crédit du Maroc et LESICA

Entités et personnes concernées

- o Crédit du Maroc.
- o LESICA.
- o M. Philippe Carayol, membre du Conseil de Surveillance de Crédit du Maroc et administrateur de LESICA.

Nature, objet et modalités de la convention

Cette convention, établie en Octobre 2011, porte sur un Projet CRM analytique - acquisition des licences UNICA, déploiement et maintenance.

Page 6

Aucune charge n'a été constatée par Crédit du Maroc au titre de l'exercice 2023.

2.5. Contrat de cession et d'acquisition d'actions entre Crédit du Maroc et Crédit Agricole Leasing & Factoring

Entités et personnes concernées

o Crédit du Maroc, actionnaire majoritaire de Crédit du Maroc Leasing et Factoring ;

Nature, objet et modalités de la convention

Cette convention, établie en décembre 2022, porte sur l'engagement de Crédit Agricole Leasing et Factoring à céder à Crédit du Maroc qui s'engage à acquérir 413.328 actions Crédit du Maroc Leasing et Factoring, représentant 33,3% de son capital social, et ce, sous réserve de certaines conditions suspensives.

La date à laquelle les conditions suspensives sont satisfaites a été reportée au 29 février 2024.

Aucune charge n'a été constatée par Crédit du Maroc au titre de l'exercice 2023.

2.6. Conventions entre Crédit du Maroc et Crédit du Maroc Leasing & Factoring

Entités et personnes concernées

o Crédit du Maroc, actionnaire majoritaire de Crédit du Maroc Leasing et Factoring ;

2.6.1. Convention d'assistance technique et de prestations de services

Nature, objet et modalités de la convention

Cette convention, établie en Février 2017, et modifiée par les avenants du 27 Aout 2019, 02 Décembre 2019 et du 07 Septembre 2022, porte sur la réalisation de prestations de services en matière comptable, de contrôle de gestion et de gestion financière, fiscale, juridique, immobilière et logistique, informatique et de ressources humaines, suivi des tests d'intrusion, missions en matière de recouvrement et de risques, et missions en matière de conformité.

Cette convention est conclue pour une durée indéterminée.

Le produit constaté par Crédit du Maroc au titre de l'exercice 2022 s'élève à **KMAD 1 514** hors taxes. Le montant réglé en 2023 est à hauteur de **KMAD 757**.

2.6.2. Convention de bail

Nature, objet et modalités de la convention

Cette convention, établie en Février 2019, porte sur un contrat de bail selon lequel CDM Leasing et Factoring fait bail à CDM les locaux sis à Casablanca 201 boulevard Zerktouni.

Cette convention est conclue pour une année à compter du 01/01/2019 puis renouvellement par tacite reconduction.

La charge constatée par Crédit du Maroc au titre de l'exercice 2023 s'élève à **KMAD 216** hors taxes. Ce montant a été réglé en totalité en 2023.

Page 7

2.6.3. Convention de bail

Nature, objet et modalités de la convention

Cette convention, établie en Octobre 2021, porte sur un contrat de bail selon lequel CDM leasing et factoring fait bail à CDM les plateaux de bureaux sis à Casablanca, sidi Maarouf-Zénith, Access finance. Ce contrat a été résilié au **31/03/2023**.

Cette convention est conclue pour une durée de 2 ans à compter du 01/10/2021 puis renouvellement tacite par période d'une année.

La charge constatée par Crédit du Maroc au titre de l'exercice 2023 s'élève à **KMAD 193** hors taxes. Ce montant a été réglé en totalité en 2023.

2.6.4. Convention cadre de financement-Mise en place du dispositif des lignes de crédit

Nature, objet et modalités de la convention

Cette convention, établie en Janvier 2017, prévoit la mise en place d'un dispositif de lignes de crédit par Crédit du Maroc en faveur de Crédit du Maroc Leasing & Factoring.

Cette convention est conclue pour une durée indéterminée.

Le montant des intérêts perçus au titre de l'exercice 2023 s'élève à **KMAD 36 359** hors taxes pour un encours de crédits débloqués de **KMAD 1 201 867** hors taxes. Ce montant a été réglé en totalité en 2023.

2.6.5. Convention cadre de partage des risques et d'émission de garantie à première demande sur l'activité factoring

Nature, objet et modalités de la convention

Cette convention, établie en Mars 2021, porte sur un contrat selon lequel Crédit du Maroc s'engage à couvrir le risque affèrent aux contrats d'affacturage et à consentir une garantie autonome à première demande sans conditions suspensives, pour garantir le remboursement en capital et intérêts des contrats d'affacturage, et ce, dans la limite du montant maximum garanti .

Cette convention est valable tant que les garanties émises en vertu de la convention demeurent en vigueur.

Aucun produit n'a été constaté par Crédit du Maroc au titre de l'exercice 2023.

2.6.6. Convention de partage des risques sur l'activité leasing

Nature, objet et modalités de la convention

Une convention, établie en mars 2003, modifiée par avenants du 8 octobre 2018, 2 décembre 2019 et du 9 septembre 2021. Crédit du Maroc commercialise les contrats de crédit-bail de Crédit du Maroc Leasing et Factoring par l'intermédiaire de son réseau. En contrepartie, Crédit du Maroc Leasing et Factoring verse au Crédit du Maroc une commission d'apport payée au moment du déblocage de chaque opération.

Par ailleurs, les opérations apportées par Crédit du Maroc sont garanties par celui-ci à hauteur de 50% de l'encours. En contrepartie, Crédit du Maroc Leasing et Factoring verse au Crédit du Maroc une commission mensuelle sur l'encours.

Page 8

Cette convention est conclue pour une durée de 12 mois à compter du 01/04/2003 puis renouvellement par tacite reconduction.

La commission d'apport et la commission de garantie facturées par Crédit du Maroc, au titre de l'exercice 2023, sont respectivement de **KMAD 879** hors taxes et **KMAD 1.040** hors taxes, pour un encours de contre garantie de **KMAD 812.206.** Les commissions d'apport et de garantie ont été réglé en totalité en 2023.

2.7. Convention entre Crédit du Maroc et Crédit du Maroc International

Entités et personnes concernées

o Crédit du Maroc, actionnaire à 100% de Crédit du Maroc International;

2.7.1. Convention d'assistance technique et de prestations de services

Nature, objet et modalités de la convention

Cette convention, établie en Février 2017, et modifiée par les avenants du 31 mars 2021 et du 30 mai 2022, porte sur la réalisation de prestations de services en matière comptable, de contrôle de gestion et de gestion financière, fiscale, juridique, immobilière et logistique, informatique et de ressources humaines, suivi des tests d'intrusion, missions en matière de recouvrement et de risques et missions en matière de conformité, marketing et communication et l'assistance, le conseil et l'encadrement de la Salle des marchés CDM en matière de négociation et de traitement des opérations de change sur les marchés financiers.

Cette convention est conclue pour une durée indéterminée.

Le produit constaté par Crédit du Maroc au titre de l'exercice 2023 s'élève à **KMAD 136** hors taxes. Ce montant a été réglé en totalité en 2023.

2.7.2 Convention de bail

Nature, objet et modalités de la convention

Cette convention, établie en mars 2005 et modifiée par l'avenant du 15 mars 2022, porte sur un contrat de bail selon lequel Crédit du Maroc donne en location à Crédit du Maroc International le local à usage de bureau sis à Tanger, Zone logistique de la zone franche.

Cette convention est renouvelable par tacite reconduction pour une durée d'une année.

Le produit constaté par Crédit du Maroc au titre de l'exercice 2023 s'élève à **KMAD 170** hors taxes. Ce montant a été réglé en totalité en 2023.

2.7.3. Convention d'émission de garantie autonome à première demande au profit de Crédit du Maroc international

Nature, objet et modalités de la convention

Cette convention, établie en Juin 2018 et modifiée par les avenants du 05 Septembre 2019 et du 15 Mars 2022, prévoit la fourniture par Crédit du Maroc d'une garantie autonome à première demande au profit de Crédit du Maroc Offshore sur la totalité de ses encours à la clientèle.

Cette convention est conclue pour une durée indéterminée.

Page 9

Le produit constaté par Crédit du Maroc au titre de l'exercice 2023 s'élève à **KMAD 661** hors taxes, pour un encours de contre garantie de **KMAD 234.814.** Ce montant a été réglé en totalité en 2023.

2.8. Convention entre Crédit du Maroc et Crédit du Maroc Assurances

Entités et personnes concernées

o Crédit du Maroc, actionnaire à 100% du Crédit du Maroc Assurances.

2.8.1. Convention de bail

Nature, obiet et modalités de la convention

Cette convention, établie en Août 2017, porte sur un contrat de bail selon lequel Crédit du Maroc fait bail à CDM Assurances les locaux sis à Casablanca. Imm Ryad 66 boulevard Mohammed V. Ce contrat a été résilié au **31 mai 2023.**

Cette convention est conclue pour une durée d'une année à compter du 01/08/2017 puis renouvellement par tacite reconduction.

Le produit constaté par Crédit du Maroc au titre de l'exercice 2023 s'élève à **34 KMAD** hors taxes. Ce montant a été réglé en totalité en 2023.

2.8.2. Convention d'assistance technique et de prestations de services

Nature, objet et modalités de la convention

Cette convention, établie en février 2017, modifiée par **un avenant le 22 mai 2023** porte sur les prestations de services en matière comptable, contrôle de gestion, de gestion financière, fiscale, juridique, immobilière et logistique, informatique et de ressources humaines.

Cette convention est conclue pour une durée indéterminée.

Le produit constaté par Crédit du Maroc au titre de l'exercice 2023 s'élève à **625 KMAD** hors taxes. Le montant réglé en totalité en 2023 est à hauteur de **KMAD 469**.

2.9. Convention de bail entre crédit du Maroc et Crédit du Maroc Capital

Entités et personnes concernées

o Crédit du Maroc, actionnaire à 100% de Crédit du Maroc Capital;

Nature, objet et modalités de la convention

Cette convention, établie en décembre 2015, et modifiée par l'avenant du 28 mars 2022, porte sur un contrat de bail selon lequel Crédit du Maroc donne en location à Crédit du Maroc Capital les locaux sis à Casablanca, 4éme étage 48-58 boulevard Mohammed V. Cette convention a été résiliée en 2023.

Cette convention est conclue pour une durée d'une année à compter du 01/01/2016 puis renouvellement par tacite reconduction.

Aucun produit n'a été constaté par Crédit du Maroc au titre de l'exercice 2023.

Page 10

2.10. Convention de prêts à durée indéterminée qualifié en fonds propres entre Crédit du Maroc et Crédit Agricole SA

Entités et personnes concernées

o Crédit Agricole S.A., actionnaire de Crédit du Maroc ;

Nature, objet et modalités de la convention

Dans le cadre de cette convention, établie en novembre 2020, Crédit Agricole S.A. apporte au Crédit du Maroc un prêt à durée indéterminée qualifié en fonds propres additionnels de catégorie 1 de KMAD 136 116. Le taux d'intérêt annuel applicable est interpolé à partir de la courbe des taux de référence du marché secondaire des Bons du Trésor Marocains, telle que publiée par Bank Al-Maghrib, conformément aux dispositions de la convention de prêt à durée indéterminée liant les deux parties.

Le paiement des intérêts comme celui du principal sont à la seule initiative de Crédit du Maroc et soumis, dans certains cas, à l'autorisation préalable de Bank Al-Maghrib.

Cette convention est conclue pour une durée indéterminée.

Les intérêts comptabilisés par Crédit du Maroc au titre de l'exercice 2023 s'élèvent à **KMAD 6 018 hors taxes**. L'encours du prêt à durée indéterminée au 31 décembre 2023 est de **KMAD 136 116.** Ce montant a été réglé en totalité en 2023.

2.11. Convention de prêts à durée indéterminée qualifié en fonds propres entre WAFA Assurance et Crédit Du Maroc

Entités et personnes concernées

o Wafa Assurance, actionnaire à hauteur de 10,7% de Crédit du Maroc.

Nature, objet et modalités de la convention

Dans le cadre de cette convention, établie en novembre 2020, Wafa Assurance apporte au Crédit du Maroc un prêt à durée indéterminée qualifiée en fonds propres additionnels de catégorie 1 d'un montant de KMAD 21 753. Le taux d'intérêt annuel applicable est interpolé à partir de la courbe des taux de référence du marché secondaire des Bons du Trésor Marocains, telle que publiée par Bank Al-Maghrib, conformément aux dispositions de la convention de prêt à durée indéterminée liant les deux parties.

Le paiement des intérêts comme celui du principal sont à la seule initiative de Crédit du Maroc et soumis, dans certains cas, à l'autorisation préalable de Bank Al-Maghrib.

Cette convention est conclue pour une durée indéterminée.

Les intérêts versés par Crédit du Maroc au titre de l'exercice 2023 s'élèvent à **KMAD 855** hors taxes. L'encours du prêt à durée indéterminée au 31 décembre 2023 est de **KMAD 21 753**. Ce montant a été réglé en totalité en 2023.

2.12. Convention d'avance en compte courant d'associés entre Crédit du Maroc et ECOPARC BERRECHID

Entités et personnes concernées

o Crédit du Maroc, actionnaire à hauteur de 16,36% de Ecoparc Berrechid.

Page 11

Nature, objet et modalités de la convention

Crédit du Maroc apporte à Ecoparc Berrechid deux avances en compte courant d'associés par le bais de deux conventions, une convention établie en juin 2020 pour une avance de KMAD 1.646, et une deuxième convention établie en juillet 2021, pour une avance de KMAD 1.906.

Aucun produit n'a été constaté par Crédit du Maroc au titre de l'exercice 2023.

2.13. Convention entre Crédit du Maroc et Unifitel

<u>Entités et personnes concernées</u> : Crédit Agricole S.A actionnaire des sociétés et Crédit du Maroc et Unifitel.

Nature, objet et modalités de la convention

Cette convention de prestation de services, établie en septembre 2017 et modifiée par l'avenant N°1 du 17 septembre 2019 et N°2 du 27 janvier 2023, porte sur un contrat de prestation de services dans le cadre du projet d'externalisation du centre de relations client.

Cette convention est prorogée jusqu'au 27/09/2024 puis renouvellement par tacite reconduction par période d'une année.

La charge relative à l'exercice 2023 s'élève à **KMAD 3.615** hors taxes. Le montant réglé en 2023 est à hauteur de **KMAD 2 934.**

2.14. Convention entre crédit du Maroc et SIFIM

Entités et personnes concernées

o Crédit du Maroc, actionnaire à 100% de SIFIM.

2.14.1. Convention d'assistance technique et de prestations de services entre Crédit du Maroc et SIFIM :

Nature, objet et modalités de la convention

Cette convention, établie en octobre 2017, porte sur les prestations de services en matière comptable, contrôle de gestion, de gestion financière, fiscale. Juridique, immobilière et logistique.

Cette convention est conclue pour une durée indéterminée.

Le produit constaté par Crédit du Maroc au titre de l'exercice 2023 s'élève à **KMAD 63** hors taxes. Ce montant a été réglé en totalité en 2023.

2.14.2. Convention de bail entre Crédit du Maroc et SIFIM:

Nature, objet et modalités de la convention

Cette convention, établie en juillet 2020, porte sur un contrat de bail selon lequel CDM fait bail à SIFIM les locaux sis à Casablanca, 6ème étage 48-58 boulevard Mohammed V.

Cette convention est conclue pour une durée d'une année à compter du 01/05/2020 puis renouvellement par tacite reconduction.

Page 12

Le produit constaté par Crédit du Maroc au titre de l'exercice 2023 s'élève à **KMAD 50** hors taxes. Ce montant a été réglé en totalité en 2023.

Casablanca, le 8 avril 2024

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG

Abdeslam Berrada Allam Associé MAZARS AUDIT ET CONSEIL

Résidence Koutoubla, 75mm Eta Casablanca - Maroc Casablanca - Maroc Casablanca - Maroc Taha Ferdaousars.ma

Associé

ANNEXE 5: LISTE DES MANDATS DES MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE ET DU DIRECTOIRE

Mandats des membres du Conseil de surveillance

Mohamed Hassan BENSALAH – Président du Conseil de Surveillance Fonction principale – Président directeur général Groupe Holmarcom

Mandats occupés :

Société	Mandats
Holmarcom S.A.	Président Directeur Général
Holmarcom Insurance Activities S.A.	Président Directeur Général
Holmarcom Finance Company S.A.	Président Directeur Général
Holmarcom Africa Financial Services S.A.	Président du Conseil d'Administration
CPA S.A.	Président Directeur Général
JNP S.A.	Représentant permanent d'HOLMARCOM S.A
Yellowrock S.A.	Président Directeur Général
Yellowrock Genève	Président Directeur Général
Mass Céréales Al Maghreb S.A	Président du Conseil d'Administration
Omnium Marocain d'Investissement - OMI S.A.	Président Directeur Général
Société Chérifienne de participations - SOCHEPAR S.A.	Président Directeur Général
Jawharat Chamal S.A.	Président Directeur Général
MERIMA S.A.	Président Directeur Général
Regional Air Lines S.A.	Président du Conseil d'Administration
Somathes S.A.	Président Directeur Général
_es Tours Balzac S.A.	Président du Conseil d'Administration
Jet-Set Fly - J.S.F S.A.	Président Directeur Général
es Constructions de Bouskoura S.A.	Président Directeur Général
Les Eaux Minérales d'Oulmès S.A.	Président Directeur Général
Dulmès Drinks Development S.A.	Administrateur
Sénégal Water & Beverages Company S.A.	Administrateur
Eau Technologie Environnement - E.T.E S.A.	Administrateur
Mass Jordanie Pour le CIE S.A.	Président Directeur Général
Dénia Holding S.A.	Président du Conseil d'Administration
Société Agricole Mimona S.A.	Administrateur
Comptoir Métallurgique Marocain - CMM S.A.	Président Directeur Général
Smart Composite Company S.A.	Administrateur
AtlantaSanad S.A.	Président Directeur Général
Takafulia Assurances S.A.	Président Directeur Général
Air Arabia Maroc S.A.	Président du Conseil d'Administration
Berdil Capital S.A.	Administrateur
Biscoland S.A.	Président Directeur Général
Akwa Africa	Administrateur
CIH Bank	Administrateur
Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraite	Administrateur
Confédération Générale des Entreprises du Maroc	Administrateur
Bourse de Casablanca	Administrateur
Fondation Mohammed VI pour la Protection de 'Environnement	Administrateur
Fondation Mohammed V pour la Solidarité et de la Fondation Alaouite pour le Développement Humain Durable	Administrateur
Moroccan Financial Board (Casablanca Finance City)	Administrateur
Conseil Economique, Social et Environnemental	Membre
Fédération Marocaine de l'Assurance	Président
Fondation Abdelkader Bensalah - Holmarcom	Vice - Président



Karim CHIOUAR – Membre du Conseil Fonction principale – Directeur général délégué Groupe Holmarcom

Mandats occupés :

Mundats occupes :	Mondata	
Société	Mandats Discrete va Cón ánal Dálá má	
Holmarcom S.A.	Directeur Général Délégué	
Holmarcom Insurance Activities S.A.	Administrateur	
Holmarcom Finance Company S.A.	Administrateur	
Holmarcom Africa Financial Services S.A.	Administrateur	
Société Agricole Mimona S.A.	Président du Conseil d'Administration	
JNP S.A.	Président du Conseil d'Administration	
Radio Plus S.A.	Président du Conseil d'Administration	
Snack Food Maroc S.A.	Président du Conseil d'Administration	
Les Tours Balzac S.A.	Directeur Général et Représentant permanent d'Holmarcom S.A	
Regional Air Lines S.A.	Directeur Général et Représentant permanent d'Holmarcom S.A	
Smart Composite Company S.A.	Administrateur et Représentant permanent de société Omnium Marocain d'Investissement – O S.A	
Mass Jordanie Pour le CIE S.A.	Administrateur	
Mass Céréales Al Maghreb S.A.	Administrateur	
Jawharat Chamal S.A.	Administrateur	
Somathes S.A.	Administrateur	
Oulmès Drinks Development S.A.	Administrateur	
Denia Holding S.A.	Administrateur	
Société Commune de Participation S.A.	Administrateur	
AtlantaSanad S.A.	Administrateur	
Merima S.A	Administrateur	
Najmat Al Bahr S.A.	Administrateur	
Peacock S.A.	Représentant permanent d'Holmarcom S.A	
Yellowrock S.A.	Représentant permanent d'Holmarcom S.A	
CPA S.A.	Représentant permanent d'Holmarcom S.A	
Atlanta Non Vie CI S.A.	Administrateur	
Air Arabia Maroc S.A.	Représentant permanent de Régional Air Lines S.A	
Les Eaux Minérales d'Oulmès S.A.	Représentant permanent de la société OMI S.A	
Berdil Capital S.A.	Président du Conseil d'Administration	
Biscoland S.A.	Administrateur	
Dénia Ivoire S.A.	Président du Conseil d'Administration	
Mass Céréales Sénégal S.A.	Président du Conseil d'Administration	
Sénégal Water & Beverages Company S.A.	Administrateur	
Takafulia Assurances S.A.	Administrateur	
Wolmardev S.A.	Administrateur	
CIH	Administrateur	

Zouhair CHORFI – Membre du Conseil Fonction principale – Fonctionnaire à la retraite

Mandats occupés :

Société	Mandats
Néant	

Mohammed Ali KADIRI – Membre indépendant du Conseil Fonction principale – Directeur général du cabinet Dictys

Mandats occupés :

Société	Mandats
Al Barid Cash	Administrateur indépendant
AttijariBank Tunisie	Administrateur indépendant
Alliances Darna	Administrateur indépendant

Michel LE MASSON - Membre du Conseil

Fonction principale – Directeur du Développement des Banques à l'International

Mandats occupés :

Société	Mandats
	Président du Conseil de Surveillance
Crédit Agricole Bank Polska S.A.	Membre du Comité de Nomination et de Rémunération
	Vice-Président du Conseil d'Administration
Crédit Agricole Egypt S.A.E	Président du Comité Gouvernance, Nomination et Rémunération
Crédit Agricola Italia SDA	Administrateur
Crédit Agricole Italie SPA	Membre du Comité Exécutif
	Président du Conseil de Surveillance
JSC Crédit Agricole (Ukraine)	Membre du Comité de Nomination et de Rémunération
Caisso régionale de Crédit Agricole Mutuel de la Corse	Président du Conseil d'Administration
Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel de la Corse	Membre de la Commission de Gestion Provisoire

Fatima Zahra BENSALAH – Représentant de AtlantaSanad S.A. au Conseil de Crédit du Maroc Fonction principale – Vice-Présidente de AtlantaSanad S.A.

Mandats occupés :

Société	Mandats
Holmarcom S.A.	Administrateur
AtlantaSanad S.A.	Administrateur / DGD (Vice -Présidente)
Takafulia Assurances S.A.	Administrateur
Les Tours Balzac S.A	Administrateur
Atlanta Côte d'Ivoire Non vie	Administrateur
Najmat Al Bahr S.A.	Administrateur
Société Chérifienne de participations – SOCHEPAR S.A.	Administrateur
Somathes S.A.	Administrateur
JET-SET FLY - J.S.F S.A	Administrateur
Les Constructions de Bouskoura S.A.	Administrateur
Holmarcom Insurance Activities S.A.	Administrateur / DGD (Vice-Présidente)
Holmarcom Finance Company S.A.	Administrateur / DGD (Vice-Présidente)
Holmarcom Africa Financial Services S.A	Administrateur
Fondation Abdelkader Bensalah Holmarcom	Administrateur



Lamiae KENDILI – Représentant d'Holmarcom Finance Company S.A. au Conseil de Crédit du Maroc Fonction principale – Directeur Général Adjoint de Holmarcom Finance Company

Mandats occupés :

Société	Mandats
Atlanta Côte d'Ivoire Non Vie	Administrateur
Holmarcom Insurance Activities S.A.	Représentant permanent d'Holmarcom Finance Company
Holmarcom Africa Financial Services S.A.	Représentant permanent d'Holmarcom Insurance Activities

RÉGIS BEZARD-FALGAS – Représentant de Crédit Agricole S.A. au Conseil de Crédit du Maroc Fonction principale – Chargé d'affaires en fusions-acquisitions à la Direction Financière Groupe de Crédit Agricole S.A.

Mandats occupés :

Société		Mandats	
	Néant		

Mandats des membres du Directoire

Ali BENKIRANE

Fonctions principales exercées : Président du Directoire – Crédit du Maroc

Mandats exercés :

Société	Mandats
Crédit du Maroc	Président du Directoire
Crédit du Maroc Leasing et Factoring	Président du Conseil de Surveillance
Crédit du Maroc International – Banque Offshore	Représentant permanent de Crédit du Maroc au Conseil d'Administration
Crédit du Maroc Patrimoine	Président du Conseil d'Administration
SIFIM	Représentant permanent de Crédit du Maroc au Conseil d'Administration
Crédit du Maroc Génération	Président du Conseil d'Administration
Crédit du Maroc Cash	Président du Conseil d'Administration
Crédit du Maroc Optimum	Président du Conseil d'Administration
Crédit du Maroc Expansion	Président du Conseil d'Administration
Crédit du Maroc Trésor Plus	Président du Conseil d'Administration
CDM Capital Bourse	Président du Conseil de Surveillance
Valorimmo SPI - RFA	Président du Conseil d'Administration
Fondation Crédit du Maroc	Président
Amicale du Personnel du Crédit du Maroc	Président

Saïd Jabrani

Fonctions principales exercées : Membre du Directoire - Crédit du Maroc

Mandats exercés :

Mandats
Membre du Directoire
Membre du Conseil
Président du Conseil d'Administration
Administrateur Représentant permanent de Crédit du Maroc au Conseil d'Administration (1)
Administrateur
Représentant permanent de Crédit du Maroc au Conseil d'Administration
Représentant permanent de Crédit du Maroc au Conseil d'Administration
Représentant permanent de Crédit du Maroc au Conseil d'Administration
Représentant permanent de Crédit du Maroc au Conseil d'Administration
Représentant permanent de Crédit du Maroc au Conseil d'Administration
Représentant permanent de Crédit du Maroc au Conseil d'Administration
Vice-Président

Luc BEISO

Fonctions principales exercées : Membre du Directoire – Crédit du Maroc

Mandats exercés :

Société	Mandats
Crédit du Maroc	Membre du Directoire
Crédit du Maroc Leasing et Factoring	Représentant permanent de Crédit du Maroc au Conseil de Surveillance
Crédit du Maroc International – Banque Offshore	Administrateur
SIFIM	Administrateur

Younes Lahlou

Fonctions principales exercées : Membre du Directoire – Crédit du Maroc

Mandats exercés : Néant au 31 décembre 2023

^{1.} Younes Lahlou est représentant permanent de Crédit du Maroc au Conseil d'Administration depuis le 23 février 2024



ANNEXE 6: ÉTAT DES HONORAIRES VERSÉS AUX CONTRÔLEURS DE COMPTES

En milliers de dhs

		PwC						Mazars						
		Montant / Année			Montant / Année			Montant / Année			Montant / Année			Total
		2023	2022	2021	2023	2022	2021	2023	2022	2021	2023	2022	2021	
Commissariat aux co certification, examen individuels et consolic	des comptes													
	Emetteur	1000	649	477	57,8%	39,8%	53,2%	650	534	477	65,3%	35,0%	72,0%	3 78
	Filiales	445	250	310	25,7%	15,3%	34,6%	155	215	155	15,6%	14,1%	23,4%	153
Autres diligences et p directement liées à la Commissaire aux con	mission du													
	Emetteur	186	390	30	10,7%	23,9%	3,3%	130	390	30	13,1%	25,6%	4,5%	1 15
	Filiales	100	340	80	5,8%	20,9%	8,9%	60	385		6,0%	25,3%		96
Sous total		1 731	1629	897	100,0%	100,0%	100,0%	995	1524	662	100,0%	100,0%	100,0%	7 43
Autres prestations re	endues													
Autres														
Sous total														
Total général		1731	1629	897	100,0%	100,0%	100,0%	995	1524	662	100,0%	100,0%	100,0%	7 43





ESCIAL ET GOUVERNANCE







Ш

ÉDITORIAL	94
À PROPOS DU PRÉSENT RAPPORT 1. Référentiels utilisés 2. Périmètre et période du reporting 3. Méthodologie de collecte d'information et reporting	95 96 96
CHAPITRE 1: PROFIL DE CRÉDIT DU MAROC 1. Modèle d'affaires 2023 2. Le groupe Holmarcom, actionnaire majoritaire de Crédit du Maroc 3. Engagement sociétal du groupe Holmarcom, un vecteur de la culture du Groupe 4. Valeurs du groupe Holmarcom 5. Valeurs de Crédit du Maroc 6. Identité visuelle et signature de Crédit du Maroc, illustration de l'engagement de la Banque envers ses clients	97 98 100 100 100 101
CHAPITRE 2 : NOTRE DÉMARCHE RSE 1. Stratégie de Responsabilité Sociétale de Crédit du Maroc 2. Approche socialement responsable 3. Matrice de matérialité 4. Distinctions externes de l'engagement de la Banque	102 102 105 109 114
CHAPITRE 3 : ENGAGÉS POUR UNE GOUVERNANCE TRANSPARENTE ET UNE ÉTHIQUE RIGOUREUSE DANS NOS RELATIONS 1. Une gouvernance duale et responsable 2. Relations avec les actionnaires 3. Éthique, déontologie et prévention de la corruption	115 115 127 128
CHAPITRE 4 : ENGAGÉS POUR NOS CLIENTS 1. Relation loyale et communication responsable avec les clients 2. Satisfaction des clients, la priorité au cœur de l'excellence opérationnelle 3. La digitalisation et l'innovation, des moteurs de l'expérience client au sein de la Banque 4. Protection des données à caractère personnel des clients	130 130 134 136 137
CHAPITRE 5 : ENGAGÉS EN FAVEUR DE NOTRE CAPITAL HUMAIN 1. Politique des Ressources Humaines 2. Recrutement, levier de transformation 3. Rémunération responsable	140 141 143 144
 4. Formation et développement des compétences, des outils pour maintenir les collaborateurs sur le long terme 5. Gestion de carrière, un levier important pour fidéliser et accompagner les talents 6. Santé, sécurité et qualité de vie au travail, des engagements forts de la Banque 7. Respect des droits humains, diversité et inclusion, facteurs clés de réussite 8. Données sociales 	144 146 147 149 154
CHAPITRE 6 : ENGAGÉS EN FAVEUR DE LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT 1. Engagement environnemental 2. Dispositif Environnemental & Social en partenariat avec l'IFC (International Finance Corporation – filiale de la Banque Mondiale)	156 156 162
CHAPITRE 7 : ENGAGÉS ENVERS LA SOCIÉTÉ 1. Fondation Crédit du Maroc 2. Achats responsables, affirmation des engagements RSE dans la chaîne de valeur	165 165 169
ANNEYE : GLOSSAIDE	171



ÉDITORIAL

CRÉDIT DU MAROC UNE NOUVELLE TRAJECTOIRE, UN ENGAGEMENT RENFORCÉ

Dans un secteur financier en mutation constante, Crédit du Maroc se positionne comme une Banque résolument tournée vers l'avenir. L'année 2023 a été marquée par une transformation profonde de notre Banque, suite à des changements majeurs dans notre gouvernance et notre stratégie de développement. Cette évolution, fruit d'une réflexion approfondie et d'un engagement fort envers notre mission et nos valeurs, dessine la trajectoire future de Crédit du Maroc.

Porté par une démarche RSE volontaire, notre engagement continu en faveur de la Responsabilité Sociétale et Environnementale a été couronné par le renouvellement du label RSE de la CGEM.

La gestion du Capital Humain est une priorité absolue pour Crédit du Maroc. Nous plaçons nos collaborateurs au cœur de nos préoccupations et menons une politique de Ressources Humaines responsable. La nouvelle politique de Parité et la politique Handicap illustrent notre engagement concret en faveur de l'équité, la diversité et l'inclusion.

Notre ambition de réduire l'impact environnemental de nos activités est de plus en plus prononcée. La signature de la Charte Qualit'Air avec la Fondation Mohammed VI pour l'Environnement et le déploiement d'actions concrètes en matière de sensibilisation témoignent de notre engagement environnemental.

Notre nouveau siège « Les Arènes » a constitué cette année une réalisation concrète de nos engagements envers la durabilité, le bien-être de nos collaborateurs et le respect de l'environnement. Les particularités et les innovations de ce bâtiment incarnent notre engagement continu en faveur du développement durable.

Crédit du Maroc assume pleinement son rôle d'acteur économique et social responsable. En 2023, nous avons poursuivi nos initiatives en matière d'inclusion sociale, économique et culturelle. La Fondation Crédit du Maroc, qui œuvre pour l'accès à l'éducation, l'entrepreneuriat social et l'autonomisation des femmes, est un pilier de notre engagement citoyen.

Chez Crédit du Maroc, chaque changement est une opportunité de renforcer notre engagement envers nos clients, nos collaborateurs et la société dans son ensemble. La nouvelle trajectoire de la Banque reflète un avenir durable, responsable et tourné vers l'innovation.

Nous sommes fiers de partager cette évolution avec nos parties prenantes, à travers le présent rapport ESG et sommes prêts à écrire les prochains chapitres de notre histoire en poursuivant notre mission avec détermination et responsabilité.

À PROPOS DU PRÉSENT RAPPORT

Nom du rapport	Rapport ESG 2023 – Crédit du Maroc
Période du reporting	Du 01/01/2023 au 31/12/2023
Description du rapport	Ce rapport inclut les performances environnementales, sociales et de gouvernance de la Banque au titre de l'exercice 2023 et répond aux exigences de la circulaire de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (« AMMC ») n°03-19 du 20 février 2019 relative aux opérations et informations financières telle que complétée par la circulaire de l'AMMC n°02-20 du 22 décembre 2020 (« Circulaire de l'AMMC »).
Date de publication du rapport	Avril 2024
Format du rapport	Ce rapport sera disponible en format digital (Flipbook). Le rapport peut aussi être téléchargé sous forme de fichier PDF.
Reporting RSE	Crédit du Maroc publie des indicateurs clés de performance financière ainsi que des informations qualitatives sur sa performance extra-financière dans son rapport ESG 2023.
Matérialité	Une étude de la matérialité a été élaborée en vue d'actualiser les enjeux ESG avec un cabinet spécialisé en 2022. Les résultats de la matrice sont publiés dans le présent rapport. Aucune actualisation n'a été effectuée en 2023.
Assurance fournie par un tiers	Crédit du Maroc n'a pas encore mis en place un système d'assurance de son reporting ESG.
Autorité Marocaine du Marché des Capitaux	Ce rapport répond aux exigences de la Circulaire de l'AMMC.
Pacte mondial des Nations unies et Global Reporting Initiative	Ce rapport constitue le rapport de communication sur la mise en œuvre des principes du Pacte Mondial des Nations Unies (Global Compact), dont Crédit du Maroc est signataire depuis le 7 juillet 2020 et dont il a renouvelé son adhésion en 2022.
Objectifs de développement durable des Nations	Crédit du Maroc présente, dans ce rapport, sa contribution à la mise en œuvre des objectifs de développement durable des Nations Unies.
Terminologie utilisée	Ce rapport contient un glossaire portant explication sur la terminologie utilisée ou sur les abréviations.
Déclarations relatives à l'avenir	Ce rapport contient des déclarations relatives à l'avenir. Ces déclarations sont basées sur les estimations actuelles du management concernant les développements futurs. Ces déclarations ne doivent pas être interprétées comme des garanties quant à leur réalisation future.
Rapports de l'année précédente	Crédit du Maroc publie pour la cinquième année consécutive un rapport ESG. Le premier, publié en février 2020, a concerné l'exercice 2019, le deuxième relatif à l'exercice 2020 a été publié durant le premier trimestre 2021, le troisième qui concerne l'année 2021 a été publié en février 2022 et le quatrième a été publié en avril 2023 pour l'exercice 2022.
Contact pour ce rapport ESG	Pour toute information ou demande sur ce présent rapport, merci de contacter Monsieur Youssef DAKECH, Directeur de la RSE, à l'adresse suivante : youssef.dakech@cdm.ma



1. Référentiels utilisés

Pour l'édition de ce cinquième rapport ESG, les référentiels utilisés sont dans la continuité de ceux suivis en 2019, 2020, 2021 et 2022. Ce rapport répond aux exigences de la Circulaire de l'AMMC.

Ce rapport s'adosse également aux standards universels en matière de Responsabilité Sociétale des Entreprises tels que la norme ISO 26000, Global Compact des Nations Unies et les objectifs du développement durable (ODD) de l'ONU et s'inspire des principes du Global Reporting Initiative (GRI), en conformité essentielle avec sa version « Standard - 2016 ».

2. Périmètre et période du reporting

Les données incluses dans ce rapport sur l'ensemble des thématiques ESG (Environnement, Social et Gouvernance) sont liées aux activités de Crédit du Maroc (dont le siège social est sis à 201, boulevard d'Anfa, Casablanca) pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023, sauf explication contraire mentionnée. Les années de référence sont communiquées selon la disponibilité et la complétude des données. Ainsi, l'évolution des indicateurs est mentionnée lorsque les données sont à un périmètre constant en termes géographique et de modalités de calcul des indicateurs.

3. Méthodologie de collecte d'information et reporting

Pour son cinquième rapport ESG, Crédit du Maroc a suivi une méthodologie de collecte d'informations similaire à celle des rapports précédents de 2019, 2020, 2021 et 2022. Les données extra-financières requises pour ce rapport ont été recueillies auprès des parties responsables de ces aspects. Une fois les données obtenues, l'équipe du Secrétariat Général a effectué un contrôle supplémentaire pour minimiser les risques d'erreur, en vérifiant la conformité des formules de calcul, la cohérence des données, ainsi que le respect des périmètres géographiques et temporels de rapport. Cette démarche a été accompagnée par un prestataire externe spécialisé. Les indicateurs et les méthodes de calcul sont expliqués au fur et à mesure des sections de ce rapport.

CHAPITRE 1 : PROFIL DE CRÉDIT DU MAROC

Crédit du Maroc compte plus de 90 ans d'activité au Maroc et a développé au fil de ces années un savoir-faire représenté à travers un modèle d'affaires clair et global.

Partant d'une ambition engagée, ce modèle rassemble plusieurs atouts permettant de réaliser les ambitions stratégiques de Crédit du Maroc et d'assurer la durabilité et le partage de sa création de valeur.

Filiale du groupe Holmarcom, Crédit du Maroc est une banque universelle qui adresse ses services à tous les segments de clients : particuliers, professionnels, agriculteurs et entreprises.

S'appuyant sur une politique de croissance dynamique, un vaste réseau commercial couvrant tout le territoire national avec 267 points de vente, ainsi que sur l'engagement de son équipe composée de près de 2400 collaborateurs, Crédit du Maroc se distingue par son fort esprit d'innovation centré sur la satisfaction de ses clients.

L'offre de Crédit du Maroc est personnalisée pour répondre à tous les besoins des clients, allant des services bancaires au quotidien à la banque d'investissement, en passant par les financements, l'épargne, la bancassurance, la gestion d'actifs, le leasing et le factoring ainsi que la banque privée et la fenêtre participative « Arreda ».

Pour mieux répondre aux besoins de sa clientèle, Crédit du Maroc met en place un réseau de conseillers spécialisés qui se distinguent par leurs compétences approfondies, leur sens du relationnel et leur engagement à offrir un service personnalisé pour répondre au plus près aux attentes des clients. La mission principale de ces conseillers est de fournir des conseils, une expertise et un accompagnement adaptés aux projets de vie de chaque client, qu'il s'agisse de particuliers, de professions libérales, de petites et moyennes entreprises, de grandes entreprises, de collectivités locales ou d'associations.

Le réseau de Crédit du Maroc comprend :

- ◆ 267 agences de proximité ;
- 8 Directions régionales ;
- 11 Espaces CDM Immobilier;
- ◆ 11 Espaces Banque Privée;
- 9 centres d'affaires :
- ◆ 15 Espaces Arreda.

Ces différentes structures permettent à chaque client de trouver les services adaptés à ses besoins spécifiques, renforçant ainsi la proximité et la pertinence de l'offre de Crédit du Maroc.



NOS RESSOURCES

NOS TALENTS

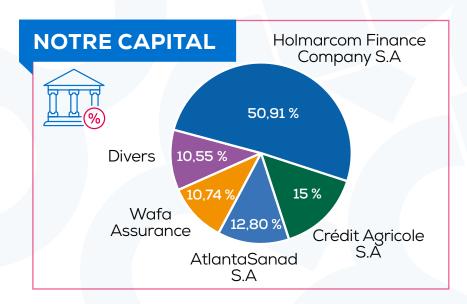


2398

collaborateurs

244

recrutements en 2023



NOTRE RÉSEAU

267

Agences de proximité

11

Espaces CDM Immobilier

15

Espaces Arreda

11

Espaces Banque Privée

8

Directions Régionales

Q

Centre d'Affaires

NOS FILIALES*











*Attente de l'obtention de l'agrément de la filiale récemment créée ; CDM Capital Bourse

MODÈLE D'AFFAIRES 2023*

NOS RÉSULTATS

NOS CLIENTS



402 484 Clients Marché Particulier

44 366 Clients Marché PRO / TPE

2 611 Clients Marché PME / PMI

768 Clients Marché Grandes Entreprises

NOS CHIFFRES CLÉS



• Capital social CDM: 1088 MDH

• Dépôts clientèle : **51 755** MDH

• Créance à la clientèle : **51 062** MDH

• Total bilan : **67 266** MDH

• Produit net bancaire : **2927** MDH

• Résultat net part de groupe : **503** MDH

• Ratio de solvabilité : 14,57 %



2. LE GROUPE HOLMARCOM, ACTIONNAIRE MAJORITAIRE DE CRÉDIT DU MAROC

Groupe privé marocain avec une histoire de plus de 60 ans, Holmarcom occupe un rang privilégié parmi les grands acteurs de la scène économique marocaine. Il opère à travers quatre principaux pôles d'activité : finance, agro-industrie, logistique et immobilier.

Porté par un projet d'entreprise structurant et par des ressources humaines mobilisées autour d'une vision commune, le groupe Holmarcom est engagé dans une stratégie de développement entreprenante et une dynamique d'innovation visant une croissance soutenue et pérenne.

Fort de ses racines et de ses valeurs, le groupe Holmarcom poursuit sa politique d'investissement dans de grands secteurs stratégiques au service de l'essor durable du Maroc et s'ouvre à de nouveaux défis en étendant sa dynamique de croissance sur le continent africain.

3. ENGAGEMENT SOCIÉTAL DU GROUPE HOLMARCOM, UN VECTEUR DE LA CULTURE DU GROUPE

Convaincu de l'importance de l'engagement sociétal des entreprises, le groupe Holmarcom s'engage activement en faveur d'un développement équitable, inclusif et durable. Cet engagement se concrétise notamment par le soutien à l'innovation sociale et à ses acteurs à travers la **Fondation Abdelkader Bensalah**.

La Fondation Abdelkader Bensalah est une organisation engagée dans le soutien à l'innovation sociale et au développement durable au Maroc. Son objectif principal est d'accompagner les innovateurs sociaux et leur écosystème afin de favoriser la concrétisation de leurs projets en mettant l'accent sur leur impact positif attendu sur les communautés et les territoires. À travers divers programmes et initiatives, la Fondation Abdelkader Bensalah met en lumière les personnes et les solutions qui impulsent un changement social significatif et durable. En partenariat avec d'autres acteurs du secteur social, elle contribue également à la promotion de l'entrepreneuriat social et à la création d'un écosystème propice à l'innovation et à la solidarité.

En outre, la responsabilité sociétale du Groupe Holmarcom se manifeste par sa collaboration étroite avec des partenaires engagés dans des actions solidaires, la préservation de l'environnement et le développement durable.

4. VALEURS DU GROUPE HOLMARCOM

- ◆ Fidélité : « Nous partageons une relation de loyauté et de confiance qui installe les efforts entrepris dans la durée pour assurer la performance de nos activités ainsi que la réussite et le bien-être de chacun. »
- Innovation : « Nous veillons à anticiper les changements, nous faisons preuve de créativité et nous encourageons la prise d'initiative pour nous adapter aux évolutions du marché et renforcer notre leadership. »
- ◆ Engagement : « Nous faisons preuve de manière permanente d'implication et d'investissement pour l'épanouissement de nos collaborateurs, la satisfaction de nos clients et le développement de nos activités. »
- ◆ Respect : « Nous favorisons une considération réciproque basée sur l'écoute, la tolérance et l'humilité, ce qui assure un climat de confiance libérant les potentiels et les talents. »
- ◆ **Solidarité** : « Nous faisons du partage, de l'esprit d'équipe, du soutien de l'intérêt collectif et de la synergie la clé de la réussite de notre Groupe. »

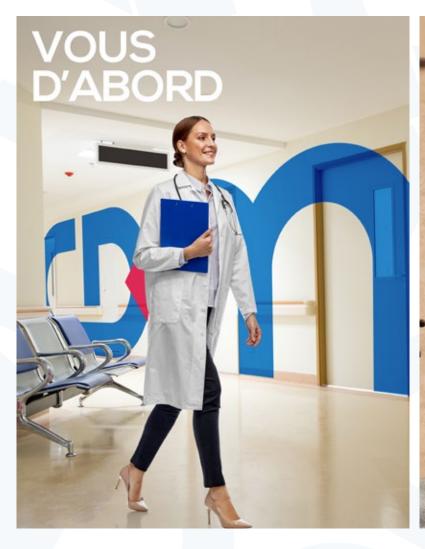
5. VALEURS DE CRÉDIT DU MAROC

Crédit du Maroc a bâti sa démarche RSE en s'appuyant sur son socle de valeurs, la proximité, la responsabilité, la solidarité, la loyauté et l'utilité, vis-à-vis de ses clients, de ses collaborateurs, de ses partenaires et de toutes ses parties prenantes auprès desquelles la Banque s'engage au quotidien, pour répondre à leurs besoins des plus simples aux plus spécifiques..

6. IDENTITÉ VISUELLE ET SIGNATURE DE CRÉDIT DU MAROC, ILLUSTRATION DE L'ENGAGEMENT DE LA BANQUE ENVERS SES CLIENTS

La signature de marque **« Vous d'abord - أنتم أولويتنا »** accompagnée du logo, lancée en 2022, témoigne de l'engagement constant auprès des clients, qu'ils soient individus, entrepreneurs, TPE, PME ou grandes entreprises. La mission de Crédit du Maroc est de les accompagner, les orienter et les soutenir dans la réalisation de leurs projets, tout en les protégeant des imprévus et des aléas.









CHAPITRE 2: NOTRE DÉMARCHE RSE

1. STRATÉGIE DE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DE CRÉDIT DU MAROC

La Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE) représente un levier majeur d'amélioration des performances pour Crédit du Maroc.

Pour la Banque, la RSE englobe les critères fondamentaux de responsabilité envers la société et l'environnement, incluant un comportement éthique et transparent. Elle se manifeste par une contribution au développement durable, une prise en compte des attentes des parties prenantes, le respect des lois en vigueur et la conformité aux normes internationales de conduite. Cette approche est intégrée à tous les niveaux de l'organisation.

En effet, la RSE est solidement ancrée dans la culture d'entreprise depuis de nombreuses années, en harmonie avec les valeurs de la Banque. Ainsi, chez Crédit du Maroc, la responsabilité sociétale se manifeste à travers les activités quotidiennes, le modèle de création de valeur et la culture d'entreprise.

À cet égard, une politique RSE a été formalisée en 2018 et constitue la fondation principale de la démarche de la Banque qui entend ainsi jouer pleinement son rôle d'accompagnateur du progrès et contribuer à bâtir une croissance durable et des sociétés plus stables et inclusives. Pour ce faire, Crédit du Maroc s'inscrit pleinement dans la dynamique de mise en œuvre des objectifs de développement durable des Nations Unies, un agenda mondial qui vise l'éradication de la pauvreté et les inégalités à horizon 2030 à travers dix-sept objectifs de développement durable.

Politique RSE de Crédit du Maroc : 3 ambitions, 17 enjeux prioritaires

Crédit du Maroc a entrepris une démarche collaborative en consultant l'ensemble de ses parties prenantes, comprenant ses clients, ses collaborateurs, ses investisseurs, ses sous-traitants, ses partenaires, etc. Cette consultation a permis à la Banque de définir ses priorités en matière de RSE, une initiative portée au plus haut niveau de l'entreprise.

Guidée par sa responsabilité envers le développement durable et son engagement envers un comportement éthique, responsable et transparent, Crédit du Maroc considère l'excellence relationnelle et opérationnelle comme sa raison d'être. Reconnaissant que la confiance des parties prenantes est essentielle à sa performance, la Banque base sa responsabilité sociétale sur trois ambitions RSE « cœur de métier » et dix-sept enjeux prioritaires directement liés à ses activités.

Ambition N°1

Favoriser un comportement éthique, responsable et transparent

- Créer de la valeur de façon pérenne et durable par le développement de produits et services responsables (intégration des facteurs environnementaux et sociaux)
- Mettre en place une politique d'achat et une relation responsable avec les fournisseurs
- Maîtriser notre empreinte environnementale directe et préserver la nature
- Valoriser notre image de marque par la contribution aux missions de la Fondation Crédit du Maroc

Ambition N°2

Viser l'excellence relationnelle et opérationnelle avec nos clients et nos collaborateurs

- Protéger les intérêts de nos clients, nos prospects et plus particulièrement ceux qui sont en situation de vulnérabilité (économique, santé, analphabète, handicap)
- Développer une relation responsable et de proximité avec nos clients (écoute, satisfaction, réclamation et produits et services adaptés)
- Favoriser le développement de carrière des collaborateurs et renforcer leur cohésion en s'appuyant sur la charte managériale
- Garantir l'équité et promouvoir la mixité
- Lutter contre les exclusions et promouvoir l'employabilité des personnes en situation de handicap
- Améliorer le climat de travail en promouvant la participation des collaborateurs
- Poursuivre le dialogue social avec nos partenaires sociaux en respectant la liberté d'association et le droit de négociation collective
- Fidéliser et attirer des talents de hauts niveaux en améliorant les conditions de travail (santé, vie et sécurité).

Ambition N°3

Hisser le niveau de confiance vis-à-vis de nos parties prenantes

- Agir en cohérence avec les valeurs de la culture du Groupe
- Renforcer la bonne gouvernance
- Garantir l'éthique dans les affaires et des opérations
- Consolider notre gestion des risques en incluant l'ensemble des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance
- Dialoguer et promouvoir nos engagements à l'égard de l'ensemble de nos parties prenantes.



Nouveau Code de Conduite et Éthique, les règles de conduite de tous les collaborateurs

Crédit du Maroc a établi en 2023 un nouveau Code de Conduite et Éthique définissant les principes et valeurs à suivre dans la pratique quotidienne des collaborateurs. Applicable à Crédit du Maroc et ses filiales, ce document guide les actions et comportements envers les clients et toutes les parties prenantes, incluant les collaborateurs, les fournisseurs, les représentants de l'État, les associations, les actionnaires et les investisseurs.

Dans ce sens, Crédit du Maroc, société cotée à la Bourse des Valeurs de Casablanca depuis 1976, s'engage à garantir la cohésion et le bon

fonctionnement de ses activités en assurant la cohérence de son développement stratégique.

Le Code de Conduite et Éthique réaffirme les engagements, l'identité et les valeurs de l'entreprise, ainsi que ses principes d'action. Il détaille également les modalités d'application et offre des exemples concrets. Élaboré de manière collaborative avec les différentes entités de la Banque et en impliquant des experts de diverses directions, ce Code peut être adapté aux spécificités des différentes activités exercées par les métiers du groupe.

Au-delà du respect des règles législatives, réglementaires et professionnelles, le Code de Conduite et Éthique reflète la volonté du groupe Crédit du Maroc d'aller au-delà pour servir au mieux ses clients, toutes ses parties prenantes et la société dans son ensemble.



- Lutte contre la corruption
- Lutte contre le trafic d'influence et interaction avec des agents publics
- Lutte contre les paiements de facilitation
- Conflits d'intérêts
- Cadeaux et invitations
- Lobbying et financement de partis
- Politique mécénat et actions caritatives
- Sponsoring

EN MATIÈRE
DE RELATIONS
AVEC LES
CLIENTS ET LES
FOURNISSEURS

EN MATIÈRE DE CORRUPTION

- fournisseur
 Relations re
 - Relations responsables avec les fournisseurs

• Relations avec les clients

• Données à caractère

• Choix équitable du

personnel des clients

Concurrence

CODE DE CONDUITE ET ÉTHIQUE

- Confidentialité
- Lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme
- Lutte contre l'évasion fiscale
- Sanctions internationales
- Prévention de la fraude
- Prévention des abus de marchés
- Utilisation des réseaux sociaux

EN MATIÈRE SOCIALE, ENVIRONNE-MENTALE ET SOCIÉTALE EN MATIÈRE DE PROTECTION ET DE RÉPUTATION DU GROUPE



- Protection des données des collaborateurs
- Santé et sécurité au travail
- Non-discrimination
- Diversité et mixité
- Lutte contre le harcèlement
- Activtés extra-professionnelles
- Démarche environnementale
- Contribution aux régions

Politiques socialement responsables

Crédit du Maroc a formalisé depuis plusieurs années des politiques, chartes et processus pour donner vie à sa politique de développement durable. Les politiques et chartes donnent des exemples selon les objectifs du développement durable les plus impactants de l'activité de la Banque :

Égalité entre les sexes

- Politique parité
- Politique genre
- Politique handicap
- Politique de recrutement externe
- Politique d'accompagnement de carrière



- Charte de communication responsable
- Charte du crédit responsable
- -Charte de mécénat de compétence



Mesures relatives à la lutte contre le changement climatique

- Politique d'impression
- Politique d'achat responsable
- -Charte éco-gestes
- Engagement environnemental



Chaque politique ou charte fournit des engagements explicites et clairs en faveur d'une thématique de responsabilité sociétale afin que les collaborateurs puissent se les approprier et s'en inspirer au quotidien dans l'accomplissement de leurs missions.

2. APPROCHE SOCIALEMENT RESPONSABLE

Crédit du Maroc a mis en place un système de surveillance et de gestion des risques ainsi qu'un processus de suivi de la performance afin de se conformer aux réglementations environnementales et sociales de plus en plus strictes, ainsi qu'à ses propres engagements volontaires définis dans sa vision et ses orientations stratégiques.

Dans cette optique, une approche socialement responsable a été adoptée en accord avec les Objectifs de Développement Durable et favorise le dialogue avec toutes les parties prenantes tant internes qu'externes.

Gouvernance de la responsabilité sociétale

Crédit du Maroc s'est engagé dans une gouvernance dynamique de sa démarche de responsabilité sociétale, veillant à prendre en compte les différents enjeux à toutes les étapes de leur évolution. Pour ce faire, la Banque a mis en place un Comité RSE, sous la Présidence du Président du Directoire avec la participation des différentes entités internes impliquées dans la mise en œuvre des engagements RSE.

Ce Comité RSE se réunit de manière trimestrielle pour suivre de près le pilotage de la stratégie RSE. Il procède à une évaluation approfondie des actions déjà entreprises, identifie les opportunités d'amélioration et veille à maintenir la cohérence et la pertinence des engagements pris par l'entreprise en matière de responsabilité sociétale. Le Comité examine également les éventuels défis rencontrés et explore les moyens de les surmonter de manière proactive.

Parallèlement, afin d'assurer une mise en œuvre opérationnelle efficace de la stratégie RSE, la fonction RSE, à travers le Directeur RSE, a été instituée et rattachée au Secrétariat Général de la Banque. Cette fonction est chargée de suivre de près le déploiement opérationnel de la stratégie RSE et de dynamiser la démarche auprès de l'ensemble des collaborateurs. Elle coordonne les différentes initiatives RSE et travaille en étroite collaboration avec les départements opérationnels pour garantir une intégration harmonieuse des pratiques responsables dans toutes les activités de l'entreprise.

Ainsi, grâce à cette gouvernance proactive de la responsabilité sociétale, Crédit du Maroc s'engage à adopter une approche responsable et cohérente dans l'ensemble de ses activités, contribuant de manière positive au développement économique, social et environnemental de la Banque et de la société dans son ensemble





Dialogue avec les parties prenantes

Au cœur de son engagement en matière de responsabilité sociétale, Crédit du Maroc favorise une communication régulière et transparente avec ses parties prenantes. Ces dernières sont sélectionnées en fonction de l'importance de leurs attentes à l'égard de la Banque. Cette étape revêt une importance capitale dans l'analyse de la matérialité de la Banque car elle permet d'adopter une approche proactive et attentive envers ces parties prenantes.



Crédit du Maroc a identifié six principales catégories de parties prenantes, chacune ayant des attentes spécifiques et des canaux de communication et de dialogue dédiés :

- 1. les collaborateurs : en tant que partie intégrante de l'organisation, les collaborateurs sont engagés dans un dialogue multicanal. La communication interne diffuse les actualités de la Banque et informe sur les grands projets de transformation. Les instances représentatives du personnel permettent de discuter, débattre et négocier des sujets d'intérêt collectif. De plus, des entretiens d'évaluation individualisés sont organisés pour mettre en œuvre des plans de développement personnalisés. En outre, les efforts mis en place par Crédit du Maroc en matière de digitalisation ont permis de consolider les canaux de communication avec les collaborateurs via l'application « MyTalent ».
- **2. les actionnaires :** Crédit du Maroc communique régulièrement avec les actionnaires par le biais des instances de gouvernance. Les informations réglementées telles que les rapports financiers annuels, les communiqués financiers et les présentations des résultats annuels sont disponibles sur le site internet de la Banque.
- **3. les clients :** le dialogue avec les clients est ouvert, transparent et accessible à travers le réseau d'agences, le centre de relations client et l'application « MyCDM » (mise à jour importante en 2023). Ces canaux permettent de remonter les attentes des clients pour leur offrir des produits et services innovants, personnalisés et performants.
- **4. la société civile :** Crédit du Maroc participe activement aux conférences et débats publics, noue des partenariats avec le monde académique et sponsorise des projets en collaboration avec des associations œuvrant dans l'inclusion financière et les causes d'intérêt général. Les conférences de presse fournissent également un canal de dialogue avec les médias.



- **5. les fournisseurs et partenaires :** les relations commerciales avec les fournisseurs, sous-traitants et partenaires sont régies par des contrats qui intègrent des engagements en matière de responsabilité sociétale, conformément à la charte des achats responsables de la Banque.
- **6. les instances de régulation et la sphère financière :** Crédit du Maroc engage un dialogue responsable avec les acteurs du secteur financier, notamment par le biais de réunions, d'entretiens physiques et de correspondances écrites pour répondre aux questionnaires.

Le site web de Crédit du Maroc est mis à jour pour communiquer toutes les informations pertinentes aux différentes parties prenantes.

Dispositifs de gestion des risques

Un dispositif rigoureux est instauré pour gérer les risques conformément aux réglementations de Bank Al-Maghrib et aux normes internationales les plus élevées. Ce dispositif vise trois objectifs principaux :

- assurer la conformité aux réglementations en vigueur
- piloter les risques en assurant un suivi adéquat et une gestion efficace des risques auxquels Crédit du Maroc est exposé
- promouvoir l'excellence opérationnelle pour atteindre les objectifs fixés et garantir la pérennité du groupe.

Sous la responsabilité de la Direction Générale Adjointe de la Gestion Globale des Risques (DGGR), ce dispositif a pour mission de fournir à l'organe de direction de la Banque l'assurance que toutes ses activités sont menées dans des conditions de sécurité acceptables.

La DGGR, totalement indépendante des activités opérationnelles, rend compte directement au Président du Directoire et au Conseil de Surveillance par le biais du Comité des Risques. Elle accompagne les métiers dans l'élaboration des cartographies des risques, la mise en place de contrôles et organise des contrôles de second niveau pour assurer une vision globale de la qualité de l'exécution de toutes les activités de la Banque.

En cohérence avec ses ambitions, Crédit du Maroc utilise sa performance en responsabilité sociétale comme levier de maîtrise des risques, en particulier en ce qui concerne les risques climatiques et de conformité et initie des projets d'amélioration dans ces domaines.

3. MATRICE DE MATÉRIALITÉ

En 2022, Crédit du Maroc a entrepris une mise à jour de sa matrice de matérialité en accord avec les directives des Standards GRI et de la norme AccountAbility AA1000 Stakeholder Engagement Standard (AA1000SES).

Pour ce faire, une consultation exhaustive a été menée auprès de ses parties prenantes clés, tant internes qu'externes, dans le but d'élaborer une nouvelle matrice de matérialité.

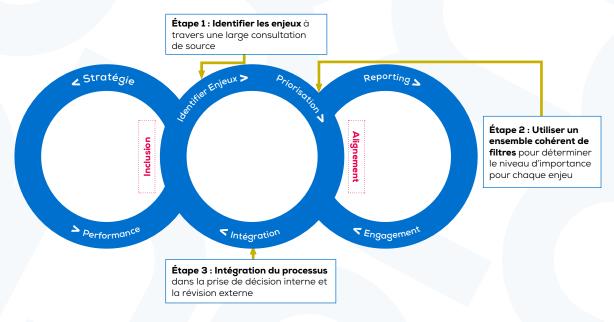
Méthodologie de l'analyse de la matérialité

La méthodologie d'analyse de la matérialité repose sur le modèle développé par Mitchell, Agle et Wood. Ce modèle permet d'évaluer la relation entre Crédit du Maroc et ses parties prenantes en se basant sur trois attributs clés : le **Pouvoir**, la **Légitimité** et l'**Urgence**.

- ◆ Pouvoir : ce critère évalue la capacité des parties prenantes à influencer les décisions ou les actions de Crédit du Maroc. Les parties prenantes dotées d'un pouvoir élevé peuvent exercer une pression significative sur l'entreprise et sont donc essentielles à prendre en compte dans le processus de matérialité.
- ◆ Légitimité: Il s'agit de la reconnaissance sociale et de la validité des revendications des parties prenantes. Les parties prenantes qui ont une légitimité élevée sont celles dont les intérêts sont considérés comme justes et appropriés par la société et l'environnement dans lequel opère Crédit du Maroc.
- **Urgence** : ce critère évalue le degré de pression temporelle exercée par les parties prenantes sur Crédit du Maroc pour répondre à leurs attentes ou résoudre les problèmes. Les enjeux ou sujets qui présentent une urgence élevée exigent une action immédiate de la part de l'entreprise.

Le concept de matérialité est crucial pour les entreprises car il guide leur processus de planification stratégique en matière de durabilité. Un sujet ou enjeu de durabilité est considéré comme matériel lorsqu'il a un impact significatif, positif ou négatif, sur la rentabilité de l'entreprise ou sur les parties prenantes externes. Ainsi, en identifiant les enjeux matériels, Crédit du Maroc peut concentrer ses efforts sur les domaines qui ont le plus grand impact sur ses activités et sa performance globale.

La priorisation des enjeux de durabilité s'est opérée en attribuant une pondération de 1 à 4 aux 35 enjeux sélectionnés par le Comité de direction générale et les membres du Comité RSE de Crédit du Maroc. Cette évaluation a permis de hiérarchiser les enjeux en fonction de leur importance relative pour l'entreprise et ses parties prenantes, orientant ainsi les actions et les investissements en matière de durabilité.





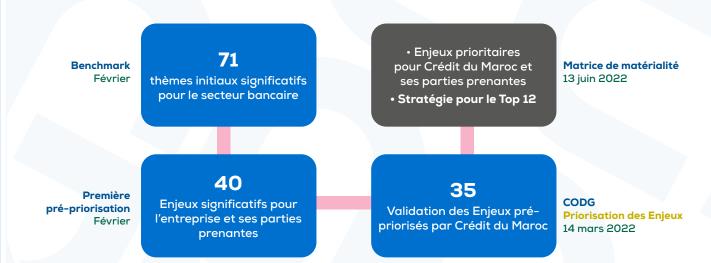
Étapes de construction de l'analyse de matérialité

En février 2022, Crédit du Maroc a mis en place un Comité de Durabilité dans le but spécifique de :

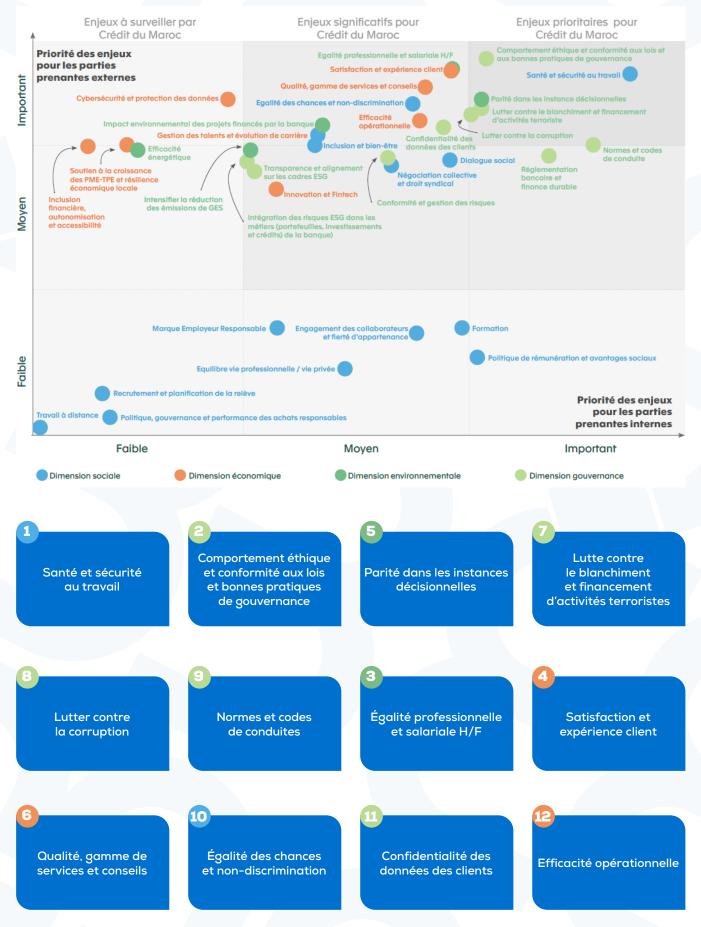
- positionner la cartographie des parties prenantes : ce processus implique l'identification et la localisation des parties prenantes clés de l'entreprise, tant internes qu'externes, afin de mieux comprendre leurs intérêts et leurs attentes ;
- obtenir une première évaluation de la criticité des parties prenantes : le Comité de Durabilité a commencé à évaluer l'importance et l'influence des différentes parties prenantes sur les activités et les objectifs de durabilité de Crédit du Maroc ;
- pré-prioriser les enjeux de durabilité : en se basant sur cette évaluation préliminaire des parties prenantes, le Comité a commencé à hiérarchiser les enjeux de durabilité les plus pertinents et significatifs pour l'entreprise.

En mars 2022, Crédit du Maroc a organisé une réunion de son Comité de direction générale pour valider l'évaluation de la criticité des parties prenantes ainsi que la pré-priorisation des enjeux de durabilité.

Du 16 mai au 10 juin 2022, une consultation publique a été lancée, ouverte à 737 parties prenantes, comprenant des individus ainsi que des entités juridiques. L'objectif de cette consultation était de prioriser les enjeux de durabilité de l'entreprise en recueillant les avis et les contributions des parties prenantes. Le taux de participation à cette consultation s'est élevé à 10,85 %, avec 80 parties prenantes ayant pris part (dont 45 internes et 35 externes).



Résultats de la matrice de matérialité





Intégration des objectifs du développement durable

Crédit du Maroc place au centre de ses activités quotidiennes l'intégration des objectifs de développement durable. A cet égard, les initiatives de durabilité sont considérées comme étant fondamentales à toutes les opérations de la Banque, plutôt que comme des actions isolées. Les activités et les investissements sont conçus pour avoir un impact positif et contribuer à la réalisation de neuf des dix-sept objectifs de développement durable définis au niveau mondial.

Intégration des objectifs de développement durable : Crédit du Maroc ne considère pas les objectifs de développement durable comme une simple addition à ses activités, mais les intègre pleinement dans sa stratégie globale. Cela implique que les décisions commerciales, les processus opérationnels et les initiatives de l'entreprise sont alignés sur ces objectifs pour assurer une cohérence à long terme.

Contribution aux objectifs de développement durable : la Banque identifie neuf des dix-sept objectifs de développement durable comme des domaines dans lesquels ses actions ont un impact significatif et positif. Crédit du Maroc a délibérément orienté ses activités et ses investissements vers des secteurs où elle peut contribuer efficacement à l'atteinte des objectifs mondiaux de développement durable.



Crédit du Maroc s'engage activement à rendre ses produits et services accessibles à un large public en mettant en place des initiatives de microfinance. Cette approche vise à soutenir financièrement les individus et les petites entreprises qui ont souvent du mal à accéder aux services bancaires traditionnels. Grâce à son engagement envers la microfinance, Crédit du Maroc parvient à aider des milliers de personnes chaque année en leur fournissant des solutions financières adaptées à leurs besoins spécifiques.



Crédit du Maroc met en avant un environnement de travail inclusif et diversifié où chacun, indépendamment de son genre, est valorisé et traité équitablement. En 2023, la Banque a formalisé une nouvelle Politique Genre, en ligne avec la Recommandation de Bank Al-Maghrib concernant le Genre. Cette politique vise formellement à promouvoir et défendre les principes d'équité et d'égalité entre les hommes et les femmes au sein de l'entreprise. En adoptant cette politique, Crédit du Maroc s'engage à créer un milieu de travail où les opportunités sont accessibles à tous, indépendamment du genre, favorisant ainsi la diversité, l'inclusion et l'égalité des chances au sein de l'organisation et dans la société.



Crédit du Maroc propose un accompagnement à ses clients pour le financement de projets visant à améliorer la transition énergétique. Cette assistance est rendue possible grâce à l'expertise accumulée par la Banque au fil des années dans le financement de projets liés aux énergies renouvelables. En mettant à profit cette expérience et ces compétences, Crédit du Maroc aide ses clients à réaliser des investissements dans des initiatives axées sur les énergies propres et durables. Cela peut inclure le financement de projets solaires, éoliens, hydrauliques ou d'autres formes d'énergie renouvelable. En soutenant ces projets, Crédit du Maroc contribue activement à la transition vers un avenir énergétique plus durable et respectueux de l'environnement.



Crédit du Maroc s'engage à favoriser l'insertion professionnelle des jeunes en leur offrant des opportunités d'emploi et de développement de compétences. De plus, la Banque accorde une attention particulière aux conditions de travail et à l'environnement professionnel de ses collaborateurs, veillant ainsi à créer un cadre propice à leur épanouissement et à leur développement professionnel.

En parallèle, Crédit du Maroc encourage l'entrepreneuriat en soutenant la création d'entreprises. En facilitant l'accès au financement et en fournissant des conseils et des ressources aux entrepreneurs, la Banque participe activement à la stimulation de l'économie locale et à la création d'emplois. Cette promotion de l'entrepreneuriat contribue à dynamiser le tissu économique en favorisant l'innovation, la croissance des entreprises et le développement de nouvelles opportunités sur le marché.



Crédit du Maroc s'engage à rendre ses produits et services accessibles à tous y compris aux populations les plus vulnérables de la société. Pour atteindre cet objectif, la Banque a mis en place une offre spécialement conçue pour répondre aux besoins particuliers de ces segments de population. A titre d'exemple, en période de la crise de la pandémie de la COVID-19, Crédit du Maroc a soutenu ses clients et les populations par des produits accessibles et tenant compte de leur situation vulnérable.

En outre, Crédit du Maroc soutient activement la diversité et l'inclusion au sein de son réseau. La Banque reconnaît la valeur de la diversité, tant en termes de perspectives que de talents et s'efforce de créer un environnement inclusif où chaque individu est respecté et valorisé. En favorisant la diversité au sein de son personnel et en encourageant une culture d'inclusion, Crédit du Maroc renforce son engagement envers la justice sociale et l'égalité des chances pour tous.



Crédit du Maroc joue un rôle essentiel dans le financement de la construction d'infrastructures durables et des services de base, contribuant ainsi à une croissance économique inclusive. En investissant dans des projets d'infrastructures durables tels que les transports, l'énergie, l'eau et l'assainissement, la Banque favorise le développement économique à long terme tout en préservant les ressources naturelles et en réduisant l'empreinte environnementale. Ces infrastructures sont essentielles pour soutenir les activités commerciales, favoriser l'accès aux services de base et améliorer la qualité de vie des populations, en particulier dans les régions défavorisées. En finançant ces projets, Crédit du Maroc contribue à créer un environnement propice à une croissance économique inclusive où tous les segments de la population peuvent bénéficier des opportunités de développement et de prospérité.



Crédit du Maroc s'engage activement à promouvoir la consommation durable, tant au sein de l'entreprise que parmi ses clients. Pour ce faire, la Banque propose des produits et services qui encouragent des pratiques de consommation responsables, simples et équitables. Cela inclut par exemple des offres de financement pour des projets écologiques, des options d'épargne durable, ou encore des conseils financiers orientés vers la durabilité.

En outre, la Banque travaille à promouvoir des comportements éthiques auprès de ses fournisseurs. Cela signifie qu'elle sélectionne et collabore avec des partenaires et des fournisseurs qui partagent ses valeurs en matière de durabilité et d'éthique des affaires. En encourageant des pratiques responsables au sein de sa chaîne d'approvisionnement, Crédit du Maroc contribue à réduire l'impact environnemental et social de ses opérations et favorise une économie plus durable et équitable.



Crédit du Maroc s'est engagé à évaluer et à réduire son empreinte environnementale, reconnaissant ainsi sa responsabilité dans la préservation de l'environnement. Pour atteindre cet objectif, la Banque entreprend des initiatives visant à mesurer précisément son impact sur l'environnement en identifiant les domaines où des améliorations peuvent être apportées. Par exemple, elle peut analyser sa consommation d'énergie, sa gestion des déchets, ou encore ses émissions de gaz à effet de serre.

En plus de ses propres efforts, Crédit du Maroc accorde des crédits spécifiques à ses clients pour les aider à effectuer une transition vers une économie plus durable. Ces crédits peuvent être destinés à financer des projets verts, tels que les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique ou d'autres initiatives respectueuses de l'environnement. En encourageant ses clients à adopter des pratiques durables, la Banque joue un rôle actif dans la promotion de l'innovation et de la responsabilité environnementale dans l'économie.



Crédit du Maroc joue un rôle actif dans la promotion de la responsabilité sociale et environnementale, tant au niveau national qu'international. Pour ce faire, la Banque participe à la gestion de programmes de banque responsable à travers des initiatives tant internes qu'externes.

En participant activement à ces initiatives, Crédit du Maroc démontre son engagement envers le développement durable et sa volonté de contribuer à des solutions aux défis sociaux et environnementaux auxquels sont confrontées les sociétés modernes, aussi bien au niveau national qu'international.



4. DISTINCTIONS EXTERNES DE L'ENGAGEMENT DE LA BANQUE



La Bourse des Valeurs de Casablanca a élargi la composition de son indice Masi.esg, qui passe de 15 à 20 valeurs, incluant Crédit du Maroc parmi les entreprises sélectionnées. Cette expansion reflète les progrès significatifs des sociétés cotées marocaines en matière de pratiques ESG (Environnementales, Sociales et de Gouvernance) et la prise de conscience croissante de leur importance dans le développement des entreprises. La nouvelle méthodologie de scoring ESG, développée en partenariat avec Refinitiv, évalue les entreprises sur plus de 160 critères et fournit une notation transparente basée sur leurs performances en matière de durabilité, adaptée à leur secteur d'activité et leur taille.



Depuis 2018, la performance RSE de Crédit du Maroc a fait l'objet d'une reconnaissance formelle de la part de la CGEM (Confédération Générale des Entreprises du Maroc) pour son engagement volontariste sur la voie d'un développement durable. En 2022, Crédit du Maroc a renouvelé son label RSE suite à une évaluation menée par un tiers expert indépendant, illustrant ainsi les efforts entrepris par la Banque.



Crédit du Maroc est la première banque marocaine à être certifiée selon la norme internationale ISO 37 001 pour son Système de Management Anti-Corruption (SMAC).

- Certification BS 2016 2019;
- Certification ISO 37001 2017 à 2019 ;
- ◆ Certification ISO 37001 2019 à 2022.

En 2023, Crédit du Maroc a décidé de renouveler cette certification en cohérence avec les dispositions de la directive de Bank Al-Maghrib n°1/W/2022 relative à la prévention et la gestion par les établissements de crédit des risques de corruption. Dans ce sens, un audit à blanc a été réalisé en 2023 en préparation au renouvellement, courant 2024, de la certification de son SMAC à la norme ISO 37 001.



Crédit du Maroc a adhéré au Global Compact des Nations Unies en 2020 pour affirmer son engagement aux dix principes relatifs de cette initiative en termes de respect des Droits Humains, des normes internationales du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption. En 2023, la Banque a renouvelé son adhésion pour démontrer son engagement auprès de ses parties prenantes.

CHAPITRE 3 : ENGAGÉS POUR UNE GOUVERNANCE TRANSPARENTE ET UNE ÉTHIQUE RIGOUREUSE DANS NOS RELATIONS

1. UNE GOUVERNANCE DUALE ET RESPONSABLE

Depuis 1999, Crédit du Maroc a instauré un système de gouvernance à deux niveaux, incluant un Directoire et un Conseil de Surveillance. Le Directoire assume la gestion opérationnelle de la Banque, sous la supervision du Conseil de Surveillance.

La présente section a pour objet de décrire la structure de gouvernance de Crédit du Maroc, ainsi que son rôle dans l'élaboration de la stratégie de la responsabilité sociétale de l'entreprise et dans la gestion des risques. Crédit du Maroc publie, depuis 2017, un rapport détaillé sur sa gouvernance d'entreprise, accessible sur son site web.

Le Conseil de Surveillance

Conformément à l'article 15 des statuts de Crédit du Maroc, le Conseil de Surveillance est composé d'un minimum de trois membres et d'un maximum de quinze membres, nommés par l'Assemblée Générale et pouvant être renouvelés ou révoqués par cette dernière.

Au 31 décembre 2023, le Conseil de Surveillance est composé de huit membres dont un membre indépendant.



		Genre Natio		ionalité Fonction	Première élection		Expiration du mandat	Membre d'un comité	Mandats dans d'autres SA			
Identité	Âge		Nationalité			Dernier renouvelle- ment			Nombre total de mandats	Nombre de mandats dans des entreprises faisant appel public à l'épargne	Fonction principale	Assiduité
Mohamed Hassan BENSALAH	53	Ť	Marocaine	Président du Conseil	12/2022	-	AGOA 2025 ⁽⁵⁾	-	11	3	Président directeur général Groupe Holmarcom	100 %
Karim CHIOUAR	60	Ť	Marocaine	Membre du Conseil	12/2022	-	AGOA 2025 (5)	A et R	3	3	Directeur général délégué Groupe Holmarcom	100 %
Zouhair CHORFI ⁽³⁾	67	Ť	Marocaine	Membre du Conseil	12/2022	-	AGOA 2025 ⁽⁵⁾	C et R	0	0	Fonctionnaire à la retraite	83,33 %
Mohammed Ali KADIRI ^(1, 2)	68	Ť	Marocaine	Membre indépendant du Conseil	12/2022	<u>-</u>	AGOA 2025 ⁽⁵⁾	A et C	3	0	Directeur général du Cabinet Dictys	100 %
Michel LE MASSON	65	Ť	Française	Membre du Conseil	06/2022	-	AGOA 2025 (5)	А	2	0	Directeur du Développement des banques à l'international - Crédit Agricole S.A.	83,33 %
AtlantaSanad S.A. représentée par Madame Fatima Zahra BENSALAH (4)	54	•	Marocaine	Membre du Conseil	12/2022	-	AGOA 2025 ⁽⁵⁾	O	1	1	Vice-Présidente de AtlantaSanad S.A.	100 %
Holmarcom Finance Company S.A. représentée par Madame LamiaeKENDILI	39	•	Marocaine	Membre du Conseil	12/2022	_	AGOA 2025 ⁽⁵⁾	А	1	0	Directrice générale adjoint Holmarcom Finance Company	100 %
Crédit Agricole S.A. représenté par Monsieur Régis BEZARD- FALGAS	63	•	Française	Membre du Conseil	12/2005	06/2022	AGOA 2025 ⁽⁵⁾	R	0	0	Chargé d'affaires en fusions- acquisitions à la Direction Financière Grooupe de Crédit Agricole S.A.	83,33 %

- Comité d'Audit.
- (A) (R) Comité des Risques.
- (C) Comité de Nomination et de Rémunération.
- Membre indépendant.
- Président du Comité d'Audit.
- Président par intérim du Comité des Risques. (3)
- Président du Comité de Nomination et de Rémunération. Assemblée générale ordinaire appelée à se tenir en 2025 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

N.B : les mandants occupés au sein d'un même groupe (exemple du Groupe Holmarcom) comptent pour un seul mandat.

Madame Habiba Laklalech a démissionné de son mandat de membre du Conseil avec effet à compter du 1er novembre 2023.

L'âge moyen des membres du Conseil au 31 décembre 2023 est de 59 ans.

Biographie des membres du Conseil de Surveillance



Mohamed Hassan Bensalah Président du Conseil de Surveillance

Mohamed Hassan Bensalah est Président Directeur Général du groupe marocain, Holmarcom, depuis 1993.

Il est, par ailleurs, Président de la Fédération Marocaine de l'Assurance (FMA) et membre du Conseil d'Administration de plusieurs institutions économiques et financières, notamment la Confédération Générale des Entreprises du Maroc (CGEM), le Groupement Professionnel des Banques du Maroc (GPBM), la Bourse de Casablanca et Casablanca Finance City. Mohamed Hassan Bensalah est également membre du Conseil Economique, Social et Environnemental du Royaume du Maroc et siège dans le Conseil d'Administration de la Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'Environnement, de la Fondation Mohammed V pour la Solidarité et de la Fondation Alaouite pour le Développement Humain Durable. Il a été distingué en 2004 Chevalier du Wissam Al Arche par Sa Majesté le Roi Mohammed VI que Dieu l'assiste.

Né en 1970, Mohamed Hassan Bensalah est diplômé en gestion et finances de l'Université de la Sorbonne et de l'Ecole des Cadres de Paris.



Karim Chiouar Membre du Conseil

Karim Chiouar est Directeur Général Délégué du groupe Holmarcom depuis 2009

Il a passé auparavant la plus grande partie de sa carrière dans le secteur bancaire marocain où il a occupé successivement les postes de Responsable Grandes Entreprises, Directeur des Grandes Entreprises et Directeur Général Adjoint en charge des crédits et des risques. Il est membre du Conseil d'Administration de plusieurs grandes entreprises du groupe Holmarcom, notamment AtlantaSanad Assurances, Les Eaux Minérales d'Oulmès, Somathes et Mass Céréales Al Maghreb.

Né en 1963, Karim Chiouar est diplômé d'HEC Paris et de l'Institut des Techniques Bancaires de Casablanca.



Zouhair Chorfi Membre du Conseil

Zouhair Chorfi a débuté sa carrière en 1985 au sein de l'Inspection Générale des Finances avant de rejoindre la Direction du Trésor et des Finances Extérieures où il a occupé différentes fonctions avant d'être promu en 2003 Directeur du Trésor et des Finances Extérieures. En 2010, il est nommé Directeur général de l'Administration des Douanes et Impôts Indirects puis devient, en 2017, Secrétaire général du Ministère de l'Économie, des Finances et de la Réforme de l'Administration. De 2020 à 2021, il est nommé Directeur du cabinet du Ministre des Finances.

Né en 1956, Zouhair Chorfi est titulaire d'un Doctorat en Sciences Économiques de l'Université de Grenoble.





Fatima Zahra Bensalah Représentant permanent de AtlantaSanad S.A. au Conseil de Crédit du Maroc - Membre du Conseil

Fatima Zahra Bensalah est Vice-Présidente d'AtlantaSanad Assurance et a, à son actif, un nombre important de réalisations au cours d'une longue carrière au sein de la compagnie depuis 1993.

Elle est Administrateur de Holmarcom et s'investit dans le développement des activités d'assurances du Groupe. Elle est membre du Conseil d'Administration de Takafulia Assurances et Atlanta Assurances Côte d'Ivoire.

Née en 1969, Fatima Zahra Bensalah est diplômée en gestion et sciences économiques de l'Université de la Sorbonne et de l'Ecole des Cadres de Paris.



Michel Le Masson Membre du Conseil

Michel Le Masson est Directeur du Développement des Banques à l'International (DBI) depuis janvier 2022. Il est membre du Comité de Direction de Crédit Agricole S.A.

Il effectue sa carrière au sein du groupe Crédit Agricole, à la Banque Indosuez devenue Crédit Agricole Indosuez (CAI) puis Calyon, où il occupe différentes fonctions dans les secteurs des risques, du crédit-bail immobilier et des financements d'actifs. Après avoir été Directeur du budget, il est nommé en 1997 Directeur pour le Royaume-Uni puis en 1999, Directeur Europe chez CAI, cumulant cette fonction, en 2001, avec celle de Responsable du métier Banque Privée. En 2002, il rejoint Crédit Agricole S.A. en tant que Directeur du Développement international en conservant la responsabilité de la région Europe chez Calyon. En janvier 2005, il est nommé Inspecteur général de Calyon. En 2009, Michel le Masson est nommé Inspecteur général Groupe.

Né en 1958, Michel Le Masson est diplômé d'HEC, de l'Institut d'études politiques de Paris et licencié en droit.



Régis Bezard-Falgas Représentant de Crédit Agricole S.A. - Membre du Conseil

Régis Bezard-Falgas est Chargé d'affaires en fusions-acquisitions à la Direction Financière Groupe de Crédit Agricole S.A. depuis 2012.

Il débute sa carrière en 1985 à la Banque Indosuez au sein des activités Marché Primaire Actions puis aux Etudes financières. En 1994, il rejoint Patrimonio AFJP S.A (Fonds de pension avec un réseau de distribution en Argentine) en tant que Directeur-Administrateur puis Président du Conseil d'Administration. En 1999, il intègre Crédit Agricole Indosuez – New York (aujourd'hui Crédit Agricole CIB) en tant que Directeur Adjoint en charge du réseau de la banque en Amérique Latine. En 2005, il devient Responsable des Fusions Acquisitions à l'International au sein de Crédit Agricole S.A (Paris).

Né en 1960, Régis Bezard-Falgas est titulaire d'une Maîtrise en Droit et d'un DESS de Gestion de l'I.A.E et diplômé de la SFAF.



Lamiae Kendili

Représentant permanent de Holmarcom Finance Company au Conseil de Crédit du Maroc – Membre du Conseil

Lamiae Kendili débute sa carrière en 2008 à Paris au sein de cabinets de conseil en stratégie et management spécialisés dans les institutions financières. Elle y a accompagné le développement de différents groupes bancaires et assurantiels en France et au Maroc.

De retour au Maroc en 2014, elle intègre un groupe d'assurance panafricain où elle travaille sur de nombreux projets stratégiques au Maroc et en Afrique subsaharienne. En 2015, elle rejoint le groupe Holmarcom en tant que chargée de mission en charge des projets de développement du Groupe sur le secteur financier au Maroc et à l'international avant d'être promue en 2019 Directeur du développement. Depuis 2023, elle est Directeur Général Adjoint de Holmarcom Finance Company et est en charge des activités du Groupe sur le secteur financier.

Née en 1984, Lamiae Kendili est diplômée d'une Grande École de Commerce française.



Mohammed Ali Kadiri Membre indépendant du Conseil

Ali Kadiri est Directeur Associé au Maroc de Analistas Financieros Internationales Casablanca et Directeur général du cabinet Dictys.

Il a débuté sa carrière en 1985 au sein de Citibank Maghreb en tant que Directeur des Institutions Financières Internationales. En octobre 1988, il rejoint la Banque Commerciale du Maroc où il exerce successivement les fonctions de Directeur du Financement des Investissements, Directeur du Commerce Extérieur et des Financements Extérieurs, Directeur de l'Animation Commerciale et du Correspondent Banking à l'International, Directeur de l'International, Directeur du Patrimoine Immobilier et des Services Immobiliers puis Directeur de la Conformité Groupe. En novembre 2008, il intègre CaixaBank Maroc en qualité de Directeur Général et devient de 2017 à 2018 Conseiller.

Né en 1955, Ali Kadiri est titulaire d'un DESCAF de l'ESCAE de Bordeaux, d'un DESS Contrôle de Gestion et d'un DEA Finance et Banque de l'IAE de Bordeaux. Il est également titulaire d'un MBA de Lubin Graduate School of Business, Pace University (New-York).

Appréciation de la qualité d'indépendance des membres du Conseil

Le Comité de Nomination et de Rémunération supervise le processus d'évaluation de la qualité de membre indépendant. Chaque année, cette évaluation se fonde sur les critères établis par la circulaire Bank Al-Maghrib n°5/W/2016 qui précise les conditions et les modalités de désignation des administrateurs ou des membres indépendants au sein des établissements de crédit.

Les huit critères d'indépendance définis par Bank Al-Maghrib et inclus dans le règlement intérieur du Conseil de Surveillance de la Banque sont les suivants :

- ♦ ne pas avoir été membre de l'organe d'administration de la Banque au cours des six dernières années :
- ne pas être salarié ou membre de l'organe de direction de la Banque, représentant permanent, salarié ou membre de l'organe d'administration d'un actionnaire ou d'une entreprise que la Banque consolide et ne pas l'avoir été au cours des trois années précédentes;



- ne pas être membre de l'organe de direction ou d'administration d'une entreprise dans laquelle la Banque détient une participation quel que soit le pourcentage de détention et ne pas l'avoir été au cours des trois années précédentes ;
- ne pas être membre de l'organe de direction ou d'administration d'une entreprise dans laquelle la Banque dispose d'un mandat au sein de son organe d'administration ou dans laquelle un membre des organes de direction ou d'administration de la Banque, en exercice ou l'ayant été depuis moins de trois ans, détient un mandat au sein de son organe d'administration;
- ne pas être membre des organes d'administration ou de direction d'un client ou fournisseur significatifs de la Banque ou de son groupe d'appartenance, ou pour lequel la Banque ou, le cas échéant, son groupe en amont et en aval représente une part significative de l'activité;
- ne pas avoir de lien de parenté, jusqu'au deuxième degré, avec un membre de l'organe de direction ou d'administration de la Banque ou son conjoint ;
- ne pas avoir exercé un mandat de commissaire aux comptes au sein de la Banque au cours des trois années précédentes ;
- ne pas avoir exercé un mandat de conseil de la Banque au cours des trois années précédentes.

Nombre de mandats par membre du Conseil

La durée du mandat est fixée à trois ans et le nombre maximum de renouvellements des mandats des membres du Conseil est limité à quatre. Toutefois, une exception est prévue pour les membres du Conseil de Surveillance qui sont des personnes morales, ces derniers n'étant pas soumis à cette restriction quant au nombre de mandats successifs, contrairement à leurs représentants permanents.

En amont des Assemblées générales, le Comité de Nomination et de Rémunération examine la situation des membres du Conseil dont les mandats sont soumis à renouvellement. Cette évaluation se fait en fonction des critères de disponibilité, de compétence et d'honorabilité, conformément aux dispositions de la note de procédure du Conseil de Surveillance, qui précise les profils, compétences et disponibilités nécessaires pour exercer les fonctions au sein du Conseil de Surveillance de Crédit du Maroc.

Les Comités du Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance a établi trois Comités spécialisés au sein de son organisation, déterminant à la fois leur composition et leurs responsabilités :

- ♦ Comité d'Audit
- Comité des Risques
- Comité de Nomination et de Rémunération (CNR)

Le Conseil de Surveillance a constitué au sein du Comité des Risques un sous-Comité chargé du suivi du processus d'identification et de gestion des risques pour répondre aux exigences de l'activité de la fenêtre participative. De même, au sein du Comité d'Audit, un sous-Comité a été mis en place pour surveiller et évaluer la mise en œuvre des dispositifs de contrôle interne.

Le règlement intérieur du Conseil de Surveillance, tel que stipulé dans son article 7, autorise le Conseil de Surveillance à créer des comités permanents et/ou temporaires. Ces comités sont chargés d'étudier les questions soumises par le Conseil de Surveillance ou son Président, en vue de fournir des avis éclairés pour faciliter le bon fonctionnement du Conseil de Surveillance et contribuer efficacement à la préparation de ses décisions. À la date de de l'élaboration de ce rapport ESG, aucun comité de ce type n'a été établi en dehors de ceux mentionnés précédemment.

Évaluation du Conseil de Surveillance

Chaque année, le Conseil de Surveillance évalue son fonctionnement et sa composition en se basant sur les réponses fournies à deux questionnaires : l'un portant sur sa composition, son organisation et son fonctionnement et l'autre sur les connaissances, compétences et expériences des membres du Conseil.

a) Évaluation de la composition, de l'organisation et du fonctionnement du Conseil de Surveillance :

Les résultats du questionnaire d'auto-évaluation du fonctionnement du Conseil ont été examinés par le Comité de Nomination et de Rémunération le 7 mars 2024, sous la supervision de Monsieur Mohammed Ali Kadiri, membre indépendant et ont été présentés au Conseil de Surveillance le 11 mars 2024.

b) Évaluation des connaissances, compétences et expériences des membres du Conseil :

Suite à l'examen réalisé par le Comité de Nomination et de Rémunération lors de sa réunion du 7 mars 2024, ainsi qu'à l'analyse des résultats du questionnaire portant sur les compétences individuelles, le Conseil de Surveillance a observé que les conclusions de l'évaluation des compétences menée confirment que, dans chaque domaine, le Conseil de Surveillance bénéficiait systématiquement d'une expertise suffisante de la part de plusieurs de ses membres. En outre, toutes les compétences essentielles à sa performance collective, telles que définies dans la note de procédure du Conseil de Surveillance relative aux profils, compétences et disponibilités nécessaires à l'exercice des fonctions exercées au sein du Conseil de Surveillance de Crédit du Maroc, sont couvertes. En ce qui concerne les compétences plus spécialisées, leur maîtrise est conforme aux normes établies dans ladite note de procédure.

Formation des membres du Conseil de Surveillance

La circulaire du Wali de Bank Al-Maghrib n°4/W/2014 dispose, dans son article 10, que les membres de l'organe d'administration et des comités qui en dépendent doivent posséder, individuellement ou collectivement, des compétences appropriées. En conséquence, des formations sont planifiées pour répondre à ces exigences.

Le 23 mai 2023, les membres du Conseil ont eu l'opportunité de bénéficier d'une présentation réalisée par le Directeur Général Adjoint en charge de la Gestion Globale des Risques portant sur l'ICAAP (Internal Capital Adequacy Assessment Process) et le Plan de Redressement de Crise Interne.

Le 10 octobre 2023, les membres du Conseil ont également bénéficié d'une formation sur la finance participative, couvrant divers aspects tels que la Charia, les aspects stratégiques, la gouvernance, les opérations et la gestion des risques.

Diversité des membres du Conseil

Lors des nominations et/ou renouvellements des membres du Conseil, une attention particulière est accordée à l'équilibre des compétences nécessaires, en tenant compte de l'importance de garantir une représentation accrue des femmes au sein du Conseil de Surveillance.

Crédit du Maroc attache une grande importance à la diversité de son Conseil de Surveillance. Au 31 décembre 2023, suite à la démission de Madame Habiba Laklalech de son mandat de membre du Conseil, le pourcentage de femmes au sein du Conseil de Surveillance est passé de 3 femmes, représentant 33,33 % de ses membres à deux femmes, représentant ainsi 25 % de ses membres. La nomination d'une femme membre indépendant du Conseil a été realisée afin de se conformer aux seuils fixés par la loi n° 19-20 modifiant et complétant la Loi n°17-95.



Politique de rémunération des membres du Conseil

L'Assemblée générale a le pouvoir d'allouer aux membres du Conseil de Surveillance une somme fixe annuelle sous forme de jetons de présence, conformément à l'article 15.9 des statuts de la Banque. Ce montant est inclus dans les frais généraux de la Banque et la répartition de cette rémunération entre les membres du Conseil de Surveillance est laissée à la discrétion de ce dernier.

Pour l'année 2023, l'enveloppe annuelle des jetons de présence a été définie lors de l'Assemblée générale des actionnaires du 20 juin 2023, fixée à un montant brut de 3.500.000 dirhams.

Selon l'article 5.1 du règlement intérieur du Conseil de Surveillance, le montant individuel des jetons de présence est déterminé par le Conseil de Surveillance sur proposition du Comité de Nomination et de Rémunération. Cette rémunération se compose d'une partie fixe, indépendamment de la présence, et d'une partie variable, basée sur la participation effective aux séances. Les membres participant aux comités spécialisés bénéficient d'un jeton supplémentaire pour chaque participation à ces comités.

Tous les membres du Conseil de Surveillance perçoivent des jetons de présence à l'exception de Monsieur Michel Le Masson qui renonce à leur perception conformément à la politique du Groupe Crédit Agricole S.A. relative aux mandats sociaux à titre professionnel.

En dehors de cette rémunération, aucun autre paiement n'est effectué aux membres du Conseil de Surveillance, à l'exception du Président du Conseil de Surveillance pour son mandat de Président.

Jetons de présence versés aux membres du Conseil de Surveillance

	2023	2022	2021	2020	2019
Personnes physiques ou morales résidentes au Maroc	2 573	1 267	1 275	1 259	1180
Personnes physiques ou morales non résidentes	323	465	825	799	806
Montant total brut (en KMAD)	2 896	1732	2 100	2 058	1986

Activité du Conseil de Surveillance et de ses Comités spécialisés en 2023

Le Conseil de Surveillance

ldentité	Nombre de réunions du Conseil auxquelles le membre du Conseil aurait dû participer en 2023	Participations aux réunions du Conseil	Assiduité
Mohamed Hassan Bensalah	6	6	100 %
Karim Chiouar	6	6	100 %
Zouhair Chorfi	6	5	83,33 %
Mohammed Ali Kadiri	6	6	100 %
Habiba Laklalech ⁽¹⁾	5	4	80 %
Michel Le Masson	6	5	83,33 %
AtlantaSanad S.A. représentée par Fatima Zahra Bensalah	6	6	100 %
Holmarcom Finance Company représentée par Lamiae Kendili	6	6	100 %
Crédit Agricole S.A. représentée par Régis Bezard-Falgas	6	5	83,33 %

⁽¹⁾ Madame Habiba Laklalech a démissionné de son mandat de membre du Conseil avec effet à compter du 1er novembre 2023.

Le Comité des Risques

ldentité	Nombre de réunions du Conseil auxquelles le membre du Conseil aurait dû participer en 2023	Participations aux réunions du Conseil	Assiduité
Habiba Laklalech	3	2	66,66 %
Karim Chiouar	4	4	100 %
Zouhair Chorfi	4	4	100 %
Crédit Agricole S.A. représentée par Régis Bezard-Falgas	4	4	100 %

Le Comité d'Audit

ldentité	Nombre de r du Conseil au le membre du Co dû participer	xquelles onseil aurait	Participations aux réunions du Conseil	Assiduité
Mohammed Ali Kadiri	6		6	100 %
Karim Chiouar	6		6	100 %
Michel Le Masson	6		6	100 %
Holmarcom Finance Company représentée par Lamiae Kendili	6		2	33,33 %

Le Comité Nomination et Rémunération

ldentité	Nombre de réunions du Conseil auxquelles le membre du Conseil aurait dû participer en 2023	Participations aux réunions du Conseil	Assiduité	
AtlantaSanad S.A. représentée par Fatima Zahra Bensalah	3	3	100 %	
Mohammed Ali Kadiri	3	3	100 %	
Zouhair Chorfi	3	3	100 %	



Le Directoire

Présentation du Directoire

Le Directoire assume la direction de la Banque, dans les limites fixées, et détient les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de celle-ci en toutes circonstances, conformément à la Loi 17-95 et aux statuts de la Banque.

Le Directoire est tenu de présenter, au moins une fois par trimestre, un rapport au Conseil de Surveillance, récapitulant les principaux actes ou événements survenus dans la gestion de la Banque.

En application des dispositions de la Loi 17-95, le Directoire est chargé d'approuver annuellement les comptes de la Banque et de rédiger un rapport de gestion, soumis ensuite au Conseil de Surveillance ainsi qu'à l'Assemblée générale.

Composition

Selon l'article 14.1 des statuts de la Banque, le Directoire est constitué de deux à sept membres désignés par le Conseil de Surveillance. Les membres du Directoire sont des personnes physiques pouvant être choisis en dehors des actionnaires et peuvent être des salariés de la Banque.

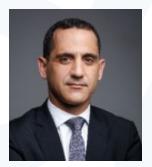
Le Conseil de Surveillance nomme le Président du Directoire et, sur proposition de ce dernier, les autres membres du Directoire pour une période de quatre ans. Ces nominations sont soumises à l'approbation de Bank Al-Maghrib.

Au 31 décembre 2023, la composition du Directoire est la suivante :

Composition du Directoire	ldentité	Première élection	Dernier renouvellement	Expiration du mandat	Assiduité
Président du Directoire	Ali Benkirane	Conseil de Surveillance du 06/12/2022	-	AGOA statuant sur les comptes 2023	100 %
Membre du Directoire	Luc Beiso	Conseil de Surveillance du 29/04/2022	-	AGOA statuant sur les comptes 2023	93,33 %
Membre du Directoire	Saïd Jabrani	Conseil de Surveillance du 07/03/2023	-	AGOA statuant sur les comptes 2023	100 %
Membre du Directoire	Younes Lahlou	Conseil de Surveillance du 07/11/2023	-	AGOA statuant sur les comptes 2023	100 %

L'âge moyen des membres du Directoire au 31 décembre 2023 est de 50 ans.

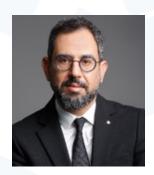
Biographie des membres du Directoire



Ali Benkirane Président du Directoire

Ali Benkirane a passé près de 20 ans au sein du groupe Société Générale Maroc où il a occupé plusieurs postes de responsabilité entre 2003 et 2018 avant d'être nommé en 2019 Directeur général adjoint en charge de la Business Unit Corporate Banking. En janvier 2022, le périmètre de supervision de Ali Benkirane est étendu aux activités Global Transaction & Payment Services. En mars 2022, il est nommé membre du Directoire de la Société Générale Maroc. En décembre 2022, Ali Benkirane devient Président du Directoire de Crédit du Maroc.

Né en 1977, Ali Benkirane est diplômé de l'Ecole Centrale Paris.



Saïd Jabrani Membre du Directoire en charge de la Banque Commerciale

Saïd Jabrani débute sa carrière dans le conseil et la stratégie. Il intègre, en 2008, Bank Of Africa pour occuper des postes au niveau du Marketing et réseau Retail.

Il rejoint BMCI en 2014 et occupe plusieurs postes dans le réseau, avant d'en assumer la direction en 2016. Saïd Jabrani est nommé en 2020 Directeur du Retail Banking et devient Membre dans le Comité de Direction avant de rejoindre, en 2022, le siège du groupe BNP Paribas à Paris pour superviser les activités du Retail Banking en Afrique. En mars 2023, Saïd Jabrani rejoint Crédit du Maroc en qualité de Membre du Directoire en charge de la Banque Commerciale.

Né en 1982, Saïd Jabrani est diplômé de l'Ecole Centrale de Paris et est titulaire d'un mastère recherche « Mécanique, Aéronautique & Energie ».

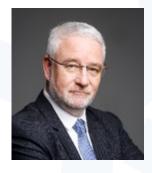


Younes Lahlou Membre du Directoire en charge du Fonctionnement

Younes Lahlou commence sa carrière en 1994 dans plusieurs fonctions dans le domaine des Systèmes d'information, d'abord chez Bull Ingénierie France & Bull Maroc, puis Global Network System et chez Omnidata. Il intègre en 2004 la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie en tant que Directeur de l'Organisation et des Systèmes d'Information avant de prendre la tête de la Direction de la Production et de l'Appui Commercial. En 2017, il rejoint le Groupe Banque Populaire en tant que Directeur Général de BP Shore Back et en janvier 2022. Monsieur Younes Lahlou est promu Directeur Exécutif en charge des Plateformes Technologiques, Innovation et Opérations Groupe. En novembre 2023, Younes Lahlou rejoint Crédit du Maroc en qualité de Membre du Directoire en charge du Fonctionnement.

Né en 1971, Younes Lahlou est ingénieur d'état, diplômé de l'Ecole Mohammadia d'Ingénieurs et est également titulaire d'un mastère en réseaux informatiques de Centrale Supelec et d'un Executive MBA de l'Ecole des Ponts Paris Tech.





Luc BeisoMembre du Directoire en charge de la Supervision des Filiales

Luc Beiso dispose à son actif d'une longue expérience dans le secteur bancaire international. Après avoir démarré sa carrière en 1988 au Crédit Lyonnais, il rejoint en 2003 la BNI Crédit Agricole Madagascar en tant que Directeur général adjoint avant d'intégrer, en 2007, la Banque Indosuez Mer Rouge à Djibouti en qualité de Président Directeur général, poste qu'il occupe jusqu'en 2011. Entre 2011 à 2016, il devient Directeur général de Crédit Agricole Albanie avant d'être nommé, de 2016 à 2021, Directeur général de Crédit Agricole Roumanie. En septembre 2021, il est dirigeant et membre du Comité Exécutif de Crédit Agricole Égypte. En septembre 2022, Luc Beiso devient Membre du Directoire de Crédit du Maroc en charge du Pôle Fonctionnement puis en novembre 2023, Membre du Directoire en charge de la Supervision des Filiales.

Né en 1962, Luc Beiso est diplômé de l'Institut Supérieur de Gestion de Paris.

Activité du Directoire en 2023

Le Directoire est responsable de la gestion et de la conduite des activités de la Banque. Conformément à la Loi 17-95 et aux statuts, il est tenu d'obtenir l'autorisation préalable du Conseil de Surveillance dans certains cas.

Pour l'exercice social se terminant le 31 décembre 2023, le Directoire a tenu quinze réunions avec un taux de présence de 98 %.

Rémunération et autres avantages des membres du Directoire

Crédit du Maroc a instauré une structure de rémunération comprenant une composante fixe et une composante variable.

La part variable de la rémunération est conditionnée par la réalisation d'objectifs individuels et collectifs établis pour les membres du Directoire en fonction de leurs responsabilités.

Ce mécanisme de rémunération s'appuie sur des taux de rémunération variable exprimés en pourcentage de la rémunération fixe, ajustés en fonction de la performance évaluée.

Pour l'année 2023, la rémunération brute annuelle des membres du Directoire s'élève à 12,9 millions de dirhams.

2. RELATIONS AVEC LES ACTIONNAIRES

Mode de convocation

Conformément à l'article 116 de la Loi 17-95, les assemblées générales sont convoquées par le Directoire. En cas d'urgence et à défaut de convocation par le Directoire, les assemblées peuvent être également convoquées par différents intervenants, notamment les Commissaires aux Comptes, les liquidateurs en cas de dissolution de la société, ou un mandataire désigné par le Président du Tribunal statuant en référé, sur demande d'un intéressé ou d'un groupe d'actionnaires réunissant au moins le dixième du capital social, entre autres.

Au moins trente jours avant la tenue de l'Assemblée générale, la société doit publier un avis de réunion dans un journal d'annonces légales agréé, contenant le texte des projets de résolutions qui seront présentés à l'Assemblée par le Directoire. Cet avis doit fournir des informations précises sur la société, la date, l'heure et le lieu de la réunion, ainsi que l'ordre du jour et les procédures pour la participation et le vote des actionnaires.

Toutes ces informations, y compris le texte des projets de résolution et les documents requis par la Loi 17-95, doivent être publiées dans les délais légaux sur le site internet de la Banque.

Conditions d'admission

Les actionnaires ont le droit d'assister à l'Assemblée générale en justifiant simplement de leur identité, à condition d'être inscrits sur les registres sociaux au moins cinq jours avant la réunion, s'ils détiennent des actions nominatives. Pour les détenteurs d'actions au porteur, ils doivent produire un certificat prouvant le dépôt de leurs actions auprès d'un établissement agréé.

L'ordre du jour

Selon l'article 21 des statuts de Crédit du Maroc, l'ordre du jour des assemblées est déterminé par l'auteur de la convocation. Cependant, un ou plusieurs actionnaires, représentant la proportion du capital social prévue par l'article 117 de la Loi 17-95, ont le droit de demander l'ajout d'un ou plusieurs projets de résolutions à l'ordre du jour.

Composition

Crédit du Maroc accorde de l'importance à la participation de tous ses actionnaires aux Assemblées générales, sans requérir de nombre minimum d'actions pour y assister ou s'y faire représenter. Chaque actionnaire bénéficie d'un nombre de voix égal au nombre d'actions qu'il détient ou représente lors de toutes les Assemblées générales. Les détails sur la participation des actionnaires aux Assemblées générales sont disponibles dans le guide de l'actionnaire accessible sur le site web de la Banque.



3. ÉTHIQUE, DÉONTOLOGIE ET PRÉVENTION DE LA CORRUPTION

Lutte contre la corruption

Crédit du Maroc considère l'éthique des affaires comme un pilier fondamental de sa politique de responsabilité sociétale d'entreprise, placé sous le plus haut niveau de responsabilité. En 2016, la Banque est devenue la première institution financière marocaine à obtenir la certification BS 10 500, démontrant ainsi son engagement envers l'éthique des affaires. En juillet 2017, Crédit du Maroc a également obtenu la certification ISO 37 001 pour son système de gestion anti-corruption, renouvelée en 2019.

Cette certification atteste que les risques de corruption ont été rigoureusement identifiés et évalués et que le programme mis en place par Crédit du Maroc est conçu pour réduire ces risques en suivant les meilleures pratiques internationales.

Face au durcissement des obligations légales et réglementaires en matière de lutte contre la corruption, Crédit du Maroc a adopté un nouveau Code de Conduite et Éthique en 2023 intégrant ainsi les recommandations des meilleurs standards internationaux en la matière et en se basant sur les circulaires de Bank Al-Maghrib. Ledit code a été présenté aux managers puis publié sur le site institutionnel et le site Intranet de Crédit du Maroc suivi d'une communication interne à destination des collaborateurs afin de permettre son appropriation par tous.

Dans ce contexte, un dispositif visant à prévenir les risques de corruption a été instauré incluant :

- une structure de gouvernance spécifiquement dédiée à la lutte contre la corruption ;
- un ensemble de procédures élaborées en détail ;
- un Code de Conduite et Éthique qui reprend notamment un volet spécifique « anti-corruption »;
- un programme exhaustif de formation et de sensibilisation destiné à tous les collaborateurs ;
- un renforcement du mécanisme de protection des individus lançant des alertes, rendu possible par la mise en place d'un outil dédié, accessible tant aux employés via l'intranet qu'aux clients via le site institutionnel;
- Un renforcement des systèmes internes de contrôle, y compris la vérification des comptes, afin de prévenir et de détecter toute tentative de corruption.

Le déploiement de ce système de management a permis au Crédit du Maroc de mener une évaluation exhaustive des diverses formes de risques de corruption auxquelles il est exposé. Il a également facilité l'identification des activités, des directions ou des processus les plus susceptibles d'être confrontés à ces risques. En outre, il a permis de quantifier les risques objectifs ainsi que les risques opérationnels bruts et nets/résiduels, offrant ainsi une vision plus précise de la vulnérabilité de l'organisation face à la corruption. Enfin, ce dispositif a également permis d'évaluer l'efficacité des mécanismes de prévention de la corruption déjà en place.

En 2023, Crédit du Maroc a décidé de renouveler cette certification en cohérence avec les dispositions de la directive de Bank Al-Maghrib n°1/W/2022 relative à la prévention et la gestion par les établissements de crédit des risques de corruption. Dans ce sens, un audit à blanc a été réalisé en 2023 en préparation au renouvellement de la certification de son système de management anticorruption (SMAC) à la norme ISO 37 001 courant 2024.

En outre, les collaborateurs de Crédit du Maroc ont suivi, en 2023, deux modules de formation sur les thématiques de « la gestion des conflits d'intérêts » et de « la protection de la clientèle de la Banque ».

Dispositif de droit d'alerte « Whistleblowing »

Dans la continuité des engagements de la Banque, un dispositif de droit d'alerte a été instauré dans le nouveau Code de Conduite et d'Éthique. L'objectif fondamental du dispositif d'alerte est de consolider les mesures préventives en permettant à tous les collaborateurs internes et externes, ainsi qu'aux partenaires commerciaux, de rapporter les incidents relevant du cadre défini par la procédure sur le droit d'alerte.

Le droit d'alerte est exercé par les lanceurs d'alerte via la boîte générique « Ethic.Alerts@cdm.ma » dans un environnement de stricte confidentialité qui leur permet d'exposer les faits à révéler tout en protégeant leur identité.

La prévention du blanchiment des capitaux, la lutte contre le financement du terrorisme et le respect des sanctions internationales (gel des avoirs et embargo) représentent des enjeux d'extrême importance pour Crédit du Maroc.

La Direction de la Conformité est chargée de conseiller le Directoire et le Conseil de Surveillance sur le respect des différentes obligations légales, réglementaires et administratives, ainsi que sur les impacts des évolutions réglementaires sur les activités de la Banque. Cette Direction fournit une expertise, des conseils et une assistance aux différentes entités. Plus spécifiquement, la Sécurité Financière, au sein de cette direction, est responsable de :

- ♦ la mise en œuvre de mesures visant à prévenir le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme :
- le suivi du respect des sanctions internationales.

Crédit du Maroc a pris en compte, à travers une actualisation des procédures du plan de contrôles et des outils, les nouvelles exigences liées à la transposition en interne des dispositions de la circulaire de Bank Al-Maghrib n°5/W/2017 amendée par la circulaire n°3/W/2019 relative à l'obligation de vigilance incombant aux établissements de crédit.

La Banque a instauré un dispositif, régulièrement renforcé, visant à améliorer la qualité des données KYC (« Know Your Customer » ou « Connais ton Client ») collectées lors de l'entrée en relation et tout au long de la relation d'affaires. Ainsi, les vérifications requises pour l'identification du client constituent un premier niveau de vigilance. Cette prévention repose sur la connaissance des clients et des bénéficiaires effectifs, ainsi que leur mise à jour pendant la relation d'affaires, en adoptant une vigilance adaptée et proportionnée au niveau des risques identifiés.

La lutte contre le financement du terrorisme et le respect des sanctions internationales impliquent également un examen constant des fichiers clients, lors de l'entrée en relation et tout au long de la relation d'affaires, afin de les comparer aux listes de sanctions et de surveiller les opérations internationales.



CHAPITRE 4 : ENGAGÉS POUR NOS CLIENTS

Consciente des défis inhérents à son secteur d'activité caractérisé par un dynamisme incessant et des évolutions constantes, la Banque place 1. la communication responsable, 2. la satisfaction client, 3. la protection des données des clients ainsi que 4. l'innovation comme des piliers essentiels qui définissent son succès auprès de ses clients.

En tant que banque résolument tournée vers l'avenir, Crédit du Maroc reconnaît l'impératif de placer le client au centre de ses initiatives et poursuit l'amélioration continue de cet aspect, appuyée par des études régulières de son évolution et des mesures proactives pour garantir sa constante progression.

1. RELATION LOYALE ET COMMUNICATION RESPONSABLE AVEC LES CLIENTS

Aspirant en permanence à atteindre l'excellence en termes d'expérience client en misant sur une relation loyale, une communication responsable et un conseil efficace au sein du réseau d'agences, Crédit du Maroc poursuit ses efforts sur ce volet en renforçant de plus en plus l'engagement de ses équipes à cet égard.

En 2023, la version actualisée du Code de Conduite et Éthique met l'accent, entre autres, sur la conduite en matière de relations client.

La Banque y exprime clairement son souhait pour que chaque collaborateur s'implique dans cette relation en gardant à l'esprit la primauté de l'intérêt du client dans chacune de ses actions, y compris pour les collaborateurs exerçant un métier dans une fonction support. Cette approche vise à renforcer la qualité des relations avec les clients et à stimuler une culture d'entreprise cohérente où les collaborateurs assimilent tous l'importance cruciale de servir les intérêts des clients, indépendamment de leur rôle au sein de l'organisation.

Aujourd'hui, la Banque investit et innove continuellement pour renforcer sa relation client. La refonte de son architecture digitale et l'adoption d'une approche multicanale, combinant l'aspect humain et digital à la fois, sont des initiatives stratégiques pertinentes qui conjuguent efficacité et proximité.

En effet, afin d'éclairer sa clientèle sur les caractéristiques de ses produits et services, différents moyens de communication sont mis en place par la Banque :



Dans le cadre de son plan d'actions commercial, Crédit du Maroc élabore un dispositif de marketing et de communication annuel dont l'un des objectifs est d'informer ses clients sur les lancements des nouvelles offres et promotions à travers :

- des campagnes de marketing direct via les canaux internes de la Banque (GAB, SMS, e-mailings, pop-up- inn ap) ainsi que les canaux externes (digital et affichages en agences);
- mise en place de flyers, affiches et plaquettes au sein des agences ;
- précision des conditions générales et particulières de chaque produit et service, avec les nouveautés sur les nouvelles offres de la Banque au quotidien : intégration de l'ensemble des conditions particulières de l'ensemble des services disponibles dans le cadre de la souscription d'un package ;
- mise à jour tout au long de l'année des guides des produits destinés aux commerçants afin de leur permettre de développer leur maîtrise des offres commercialisées et d'être une force de proposition dans le conseil à leur clientèle :
- mise en place, à chaque lancement de nouveaux produits et services, de l'ensemble des supports destinés au réseau et au centre de relations client afin de leur permettre une bonne appropriation des avantages clients (notes de lancement, flash, argumentaires, opportunités de contact, scripts, centre de relation client);
- mise à jour régulière du site institutionnel ;
- ◆ mise à jour, tout au long de l'année, de la tarification des produits et services sur l'application MyCDM,
 le site institutionnel et au minimum 1 fois/année en agence ;
- ♦ déploiement d'outils pour le réseau pour mettre en place des simulations à titre indicatif.

Les engagements en matière de relation clients

À travers son Code de Conduite et Éthique, Crédit du Maroc a défini plusieurs engagements pour les collaborateurs qui reflètent l'approche responsable de la Banque envers la relation client :

- être à l'écoute des clients : cet engagement met en avant l'importance d'une écoute active pour comprendre les besoins et les préoccupations des clients ;
- connaître au mieux les clients : un engagement qui souligne l'importance de la connaissance client, tout en respectant sa vie privée afin de fournir un conseil et un accompagnement personnalisés ;
- fournir une information claire et non trompeuse : l'engagement à fournir une information transparente renforçant la confiance du client. La clarté et l'exactitude de l'information sont essentielles ;
- analyser les nouvelles activités/produits à travers un Comité NAP (nouvelles activités/nouveaux produits) pour évaluer la conformité aux dispositions législatives et réglementaires et garantir la pertinence des nouveaux produits, notamment en ce qui concerne l'information fournie aux clients et la correspondance du produit à leurs besoins;
- prévenir la fraude : la vigilance contre la fraude, le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et la corruption représente un engagement crucial pour protéger les clients et maintenir l'intégrité du système financier ;
- remonter les dysfonctionnements : l'obligation de signaler tout dysfonctionnement ou situation pouvant entraîner un conflit d'intérêts est essentielle pour maintenir la transparence et la conformité.

À travers ces engagements, Crédit du Maroc s'engage résolument à fournir un traitement optimal et une information de qualité à ses différentes catégories de clients, en particulier en ce qui concerne les clauses contractuelles associées à chaque produit.

Les équipes du front-office veillent à fournir des explications adaptées au niveau d'instruction de chaque client, s'assurant ainsi d'une bonne compréhension des clauses avant la signature de tout contrat.



Par ailleurs, afin de mesurer l'indice de recommandation client (IRC stratégique, IRC agences, IRC évènements), des dispositifs d'écoute client sont mis en place. Ceux-ci permettent de remonter des verbatims client, des indicateurs sur la qualité de service et la transparence en termes d'informations produit.

Publicité destinée aux clients

Le processus de validation des messages publicitaires au sein de la Banque est bien établi et comprend plusieurs étapes :

- réception du brief de chez le département métier ;
- traduction du brief métier en brief communication ;
- ♦ réunion de travail avec l'agence de communication pour s'assurer de la bonne compréhension du brief
- réception des premières pistes créatives ;
- débrief et échanges réguliers jusqu'à la stabilisation des pistes créatives définitives en versions arabe et française;
- envoi et/ou présentation au métier avec la recommandation de la Direction de la Communication;
- modification et/ou validation de la piste créative retenue avec le message adéquat;
- validation avec la Direction Juridique des versions arabe et française;
- enfin, une validation avec le Directoire et la Direction de la Communication du Groupe est également requise pour les communications importantes et stratégiques.

Par ailleurs, le processus d'élaboration des messages publicitaires intègre des points de contrôle qui garantissent la sincérité des messages publicitaires. Ces contrôles sont effectués tout au long du processus de validation.

L'engagement de Crédit du Maroc envers une communication responsable est ancré dans sa vision d'entreprise socialement responsable. Concrètement, lors de la réception des propositions créatives, la Banque veille, d'un côté, à ce que les communications établies soient efficaces et créatives, mais également à ce qu'elles respectent les principes de la charte de communication responsable en vigueur ainsi que les valeurs du groupe Holmarcom.

Le Comité NAP (nouvelles activités/nouveaux produits)

Une importance majeure est accordée au Comité NAP dans le processus de validation des nouvelles activités/nouveaux produits. Lorsqu'une réserve est émise par le Comité après l'examen d'un dossier, celle-ci doit alors être levée avant de pouvoir lancer l'activité ou commercialiser le produit concerné.

Le respect des directives du Comité NAP demeure essentiel même lorsque la nécessité de lancer le produit dans des délais rapides se fait sentir. Cette approche renforce la responsabilité et la transparence dans le développement et la mise sur le marché de nouveaux produits et services et démontre l'engagement de Crédit du Maroc pour la protection des intérêts des clients.

Formations et guides produits

Afin de garantir le respect et la bonne application des différents engagements précités par les collaborateurs, un accompagnement efficace est déployé par la Banque notamment au travers de :

◆ la mise en place de cycles de formation spécifiques pour chaque catégorie de collaborateurs, tels que les cursus pour les directeurs d'agence, les chargés de clientèle particuliers et les chargés de clientèle professionnels;

- des programmes de formation dédiés aux nouvelles recrues avant leur prise de fonction ;
- des formations spécialisées axées sur des thématiques précises telles que la bancassurance, les organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM), la loi de finances et d'autres sujets spécifiques au métier de la Banque ;
- un suivi régulier et étroit assuré par des moniteurs pour accompagner les collaborateurs rencontrant des difficultés ou ayant récemment été promus, garantissant une progression continue à travers un soutien personnalisé des collaborateurs.

D'autre part, un ensemble de documents comprenant des flyers, des plaquettes et des affiches, sont régulièrement envoyés aux agences afin de soutenir les équipes lors des interactions avec les clients, par le biais de supports didactiques facilitant la transmission et l'explication de l'information au client.

La Banque a également introduit un ensemble de guides produits détaillés à usage interne, au profit de ses équipes.

Guide des produits et services Retail

Guide des produits et services Clients Corporate Guide des produits et services Cash Management Guide des Produits Caisse Centrale de Garantie

Le guide « clients fragiles »

En 2023, Crédit du Maroc a franchi une étape significative dans son engagement envers ses clients en créant un guide dédié aux « clients fragiles ». Ce guide identifie trois types de clients dits fragiles :

Majeurs à besoins spécifiques

- Majeurs en situation de handicap (handicap physique, cécité, surdité)
- Majeur en situation de faiblesse (personnes illettrées)

Majeurs sous tutelle

- Personnes atteintes de démence
- Prodigue
- Faible d'exprit

Mineurs

- Mineur sous tutelle légale
- Mineur sous tutelle testamentaire
- Mineur sous tutelle dative
- Mineur anticipé

Un guide interne avec une définition claire de chacune de ces catégories de clients, comprenant les modalités pratiques pour leur identification, ainsi que les instructions à suivre pour leur offrir un accompagnement adapté à leur situation et leurs besoins spécifiques.

Cette approche démontre une orientation vers une relation client attentive et inclusive. En mettant en place des directives claires à ce sujet, Crédit du Maroc affiche sa volonté d'assurer un service client personnalisé et adapté aux besoins individuels de ses clients.

Signature de la charte interbancaire en faveur des PSH

Crédit du Maroc a procédé en 2023 à la signature de la charte interbancaire en faveur des personnes en situation de handicap (PSH), qui constitue désormais une obligation réglementaire à la suite d'une circulaire de Bank Al-Maghrib.



Ladite charte aborde les différents points ci-dessous liés au traitement de cette catégorie de clients :

- ◆ l'accessibilité des banques (agences, GAB et applications Web) ;
- ouverture, fonctionnement des comptes et leurs clôtures ;
- politique et procédures de prise en charge des PSH;
- informations à cette catégorie de clients ;
- sensibilisation et formations internes des collaborateurs à ce sujet.

Elle aura donc pour objectif de :

- faciliter le recours des personnes en situation de handicap aux produits et services bancaires en toute autonomie ;
- favoriser une inclusion financière des personnes en situation de handicap, par une prise en charge adaptée de leurs besoins ;
- protéger les intérêts des personnes en situation de handicap dans le cadre de l'usage des produits et services bancaires ;
- promouvoir une harmonisation des pratiques bancaires dans la prise en charge des besoins des personnes en situation de handicap.

Dans cette perspective, le dispositif de communication de la Banque sera adapté pour communiquer efficacement avec cette cible.

À ce titre, un numéro vert dédié aux personnes en situation de handicap (PSH) est désormais opérationnel au Crédit du Maroc, sous le 08 00 00 54 24. Cette ligne assure une priorisation des appels entrants émanant de cette catégorie spécifique de clients. Le dispositif d'accompagnement et d'information destiné à ces clients, prévu en complément de ce numéro, est actuellement en cours de développement.

2. SATISFACTION DES CLIENTS, LA PRIORITÉ AU CŒUR DE L'EXCELLENCE OPÉRATIONNELLE

Le traitement des réclamations des clients

Soucieux d'améliorer en permanence l'expérience de ses clients, une transformation globale de son outil de traitement des réclamations, renforçant davantage la sécurité et l'efficacité de ce processus a été entreprise en janvier 2023.

Ce nouveau dispositif, permettant la collecte des réclamations clients par différents canaux (agences, réseaux sociaux, médiateurs...etc.), offre la possibilité d'un suivi complet de ces réclamations par les équipes en interne, à partir de la collecte initiale des réclamations jusqu'à leur clôture définitive. Il permet également le pilotage des délais de traitement par typologie de réclamations.

Une collaboration harmonieuse entre les parties prenantes clés du processus - à savoir le service client, le départements métier et le département SI - permet l'analyse de l'origine des réclamations et la mise en place des solutions nécessaires. En adressant leurs réclamations, les clients sont systématiquement notifiés de leur prise en charge par le biais d'un accusé de réception avant la réception de réponses personnalisées soit par voie électronique ou par courrier postal, incluant des courriers d'attente en cas de retard.

La Banque assure régulièrement un suivi et un contrôle auprès des parties prenantes internes précitées afin de mesurer et d'améliorer les indicateurs de performance liés à la qualité du traitement des réclamations. Cette démarche reflète l'engagement de Crédit du Maroc envers l'excellence opérationnelle et la satisfaction client.

La satisfaction des clients

En 2023, Crédit du Maroc a renforcé ses initiatives visant à accroître la satisfaction client en mettant l'accent sur l'optimisation des parcours clients, la transformation digitale et l'innovation continue pour répondre aux attentes émergentes. L'engagement de Crédit du Maroc envers la qualité de service demeure une priorité stratégique, avec une mobilisation accrue des équipes commerciales et centrales afin d'offrir aux clients une expérience de qualité supérieure.

La voix du client, au cœur de la stratégie

En plaçant la voix du client au centre de sa stratégie, Crédit du Maroc a poursuivi, en 2023, les mesures de la satisfaction client à travers divers indicateurs clés. Les différentes enquêtes de satisfaction menées au cours de l'année, notamment l'Indice de Recommandation Client Stratégique et les enquêtes sur les Parcours Clients, ont révélé une amélioration significative par rapport à l'année précédente. Elles ont également mis en lumière la satisfaction des clients sur différents aspects tels que la qualité de service et l'amélioration globale de l'expérience client.

Sur le volet des réclamations, les enquêtes de satisfaction réalisées en 2023 ont joué un rôle déterminant dans l'identification des principaux axes d'amélioration concernant la satisfaction client, lesquels ont été pro-activement intégrés dans la feuille de route de l'année 2024.

Ces axes incluent la digitalisation du suivi des réclamations, l'amélioration des indicateurs internes notamment pour l'optimisation des délais de traitement, l'identification des dysfonctionnements à l'origine des réclamations et l'instauration de la prise en charge téléphonique systématique des clients.

Plusieurs indicateurs, liés à la satisfaction client et au traitement des réclamations client, ont connu une évolution positive en 2023, avec un taux global de satisfaction de 85 % en 2023.

La qualité de service : une priorité majeure

La qualité de service demeure un axe majeur et stratégique sur lequel Crédit du Maroc concentre ses efforts. En 2023, la Banque a intensifié ses efforts pour optimiser la satisfaction client en renforçant la mobilisation des équipes commerciales et centrales. Les collaborateurs ont été alignés sur les principes de service client, améliorant ainsi leur capacité à traiter efficacement les demandes des clients et à offrir une expérience client optimale.

La satisfaction client étant étroitement liée au bien-être des collaborateurs, des actions ciblées ont été entreprises pour identifier et éradiquer les irritants rencontrés par les équipes commerciales. Cette démarche vise à garantir un environnement de travail optimal, renforçant ainsi la capacité de la Banque à offrir un service exceptionnel.

Plus d'autonomie client grâce au digital

Consciente des irritants remontés par les clients, une démarche novatrice axée sur la transformation digitale a été initiée pour éliminer ces points de friction. En 2023, de nouveaux projets ont été entamés visant à améliorer les parcours clients et à leur offrir une expérience plus fluide et adaptée à leurs attentes.

En 2023, et en réponse aux retours des clients, l'application mobile a été enrichie de plusieurs fonctionnalités visant à accroître l'autonomie client et à répondre activement à leurs attentes.



3. LA DIGITALISATION ET L'INNOVATION, DES MOTEURS DE L'EXPÉRIENCE CLIENT AU SEIN DE LA BANQUE

En 2023, Crédit du Maroc s'est distingué par son engagement continu envers l'innovation et l'amélioration constante de l'expérience client. Les actions entreprises au cours de cette année témoignent d'une vision stratégique de la Banque axée sur l'optimisation des services, la digitalisation et la réponse proactive aux besoins diversifiés de ses clients.

Nouveau parcours client

Parmi les avancées de l'année 2023, un nouveau parcours a été déployé en fin d'année, permettant aux clients de Crédit du Maroc d'initier leurs demandes de crédit à la consommation par le biais du Centre de Relations Client. Cette initiative, initiée avec succès, donnera lieu à d'autres déploiements de parcours innovants prévus pour l'année 2024.

Évolutions numériques de MyCDM

Dès l'année 2019, Crédit du Maroc a déployé une première version de son application mobile, baptisée « MyCDM », proposant des fonctionnalités de base et promettant des livraisons successives tous les 3 à 4 mois.

La première version de MyCDM a mis en avant la simplicité et la sécurité dans la navigation et a proposé une nouvelle interface intuitive, des fonctionnalités de consultation des comptes des crédits, des cartes et une relation de proximité en permettant d'accéder à la liste des agences, de les géolocaliser et de communiquer directement avec les conseillers.

À partir de 2021, MyCDM a démarré une phase de « priorisation des fonctionnalités », avec notamment la mise en place du paiement des factures et des recharges, les E-documents, la connexion via face ID et le lancement de la version web de MyCDM.

À partir du deuxième trimestre 2022, l'application MyCDM a continué à se doter de plus de fonctionnalités pour couvrir la majorité des besoins de la « banque au quotidien » des clients.

En 2023, MyCDM a également connu une transformation significative avec cinq mises à jour majeures. Celles-ci ont enrichi l'expérience de l'utilisateur avec des fonctionnalités telles que la disponibilité des guichets automatiques bancaires (GAB) et des agences, la flexibilité des plafonds transactionnels, l'upgrade des contrats avec la signature électronique, la dotation touristique et l'introduction des virements instantanés. Ces améliorations ont permis d'augmenter davantage l'utilisation du canal digital dans les transactions, représentant désormais 90 % de l'activité bancaire et démontrant ainsi un réel engouement et une modernisation réussie.

Aujourd'hui, MyCDM est une application qui propose une offre transactionnelle élargie, un reporting enrichi, une expérience client améliorée depuis le lancement et une sécurité renforcée.

L'application mobile en chiffres

MyCDM offre aujourd'hui une expérience mobile et web ergonomique et conviviale, totalisant **105 fonctionnalités, 70 facturiers** dont la vignette, tous les opérateurs téléphoniques et les principales régies, ainsi que **40 parcours** atteignant 100 % des parcours de la banque au quotidien.

La stabilité des solutions ainsi que la mise en place des nouveaux parcours ont permis de croître naturellement le nombre d'utilisateurs des canaux digitaux.

73 % de la base des clients actifs ont été équipés à fin juillet 2023 en solutions de banque à distance. Dans ce sens, l'application **MyCDM** a maintenu sa place au top 3 des applications de mobile banking sur les stores Android et Apple avec les notes respectives de 4,5/5 et 4,7/5.

Évolutions du portail e-Corporate

Au niveau du portail e-Corporate, l'offre transactionnelle a été élargie, le reporting a été enrichi et les fonctionnalités de gestion des cartes ont été intégrées. Ces ajustements ont renforcé la sécurité des solutions digitales, répondant ainsi aux attentes croissantes des clients corporatifs en matière de flexibilité et de sécurité.

Nouveau Modèle de Distribution

En matière de distribution, la Banque s'est alignée sur ses nouvelles priorités stratégiques et plusieurs actions concrètes ont été entreprises, notamment :

- ♦ l'ouverture de nouvelles agences : « Les Arènes » (CDM et CDM Entreprises), Bouskoura et CDM Immobilier Store ;
- ◆ l'installation de 60 GAB dont 20 GAB multi-fonctions en libre-service ;
- ◆ l'habillage de 40 GAB ;
- la rénovation des espaces des coffres clients de certaines agences.

Parallèlement, une refonte des agences a été opérée, englobant des ajustements dans le recrutement, la qualification des collaborateurs et la capacité à servir efficacement une clientèle diversifiée.

L'ensemble de ces initiatives témoigne de l'engagement continu de Crédit du Maroc envers une approche inclusive, digitale et orientée vers la satisfaction client.

4. PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL DES CLIENTS

Le respect des règles de protection des données à caractère personnel est un enjeu majeur. Conformément aux dispositions de la loi 09-08 relative à la protection des données à caractère personnel, une politique dédiée à la protection des données à caractère personnel a été mise en place.

L'objectif de cette politique est d'informer, de façon transparente, sur les traitements opérés au niveau des données à caractère personnel au sein de la Banque et de ses filiales et ce dans la limite des finalités autorisées et dans le respect des droits des personnes concernées (clients, prospects, prestataires, fournisseurs, collaborateurs...).

À ce titre, des mesures rigoureuses sont prises pour la mise en œuvre de cette politique notamment les finalités de traitement des données, la durée de leur conservation et les droits des individus concernés.

Les exercices de droit d'information, d'accès, de rectification et d'opposition sont réacheminés dans le cadre du processus des réclamations et sont traités scrupuleusement par la Direction de la Conformité.

Crédit du Maroc a rendu cet engagement visible sur son Intranet, ainsi qu'au niveau des mentions légales et dans la rubrique liée à l'éthique et à la conformité de son site institutionnel.

Par ailleurs, la Direction de la Conformité joue un rôle pivot en conseillant et en assistant toutes les entités et filiales sur les questions liées à la protection des données. Elle instaure une culture de vigilance et d'efficacité garantissant le respect des normes les plus strictes liées à cette thématique.

Crédit du Maroc intègre également le principe de « Privacy by Design », conformément aux instructions du règlement général de protection des données. Cette approche place la protection des données au cœur de chaque processus, depuis leur conception initiale jusqu'à leur mise en œuvre.

Dans la continuité des efforts déployés par la Banque à ce sujet, celle-ci a procédé d'une part à une identification de ses risques d'exposition en mettant en place un inventaire des risques dont certains sont liés à la protection des données à caractère personnel et d'autre part, à l'élaboration d'une procédure de droit d'alerte à destination des collaborateurs pour la remontée des cas suspicieux.



Formation à la protection des données personnelles

Afin d'accroître la sensibilisation à ce sujet, Crédit du Maroc a diffusé d'une formation e-learning axée sur la protection de la clientèle. Cette formation comporte une section dédiée à la protection des données personnelles, renforcée par un quizz interactif à la conclusion du module.

Ce module dédié est accessible à tout moment pour l'ensemble des collaborateurs de la Banque, offrant à ces derniers la possibilité de se former et se tenir informés, directement sur le site intranet de la Banque.

La Banque garantit ainsi une sensibilisation continue autour de cette question. Elle contrôle également le respect des procédures liées à ce sujet par le biais de missions d'audit internes ponctuelles effectuées dans le domaine de la protection de la clientèle.

Système d'informations et protection des données personnelles

Le système d'information (SI) constitue pour Crédit du Maroc une ressource stratégique indispensable à la conduite de ses activités et à la satisfaction de ses clients. Assurer la sécurité du SI est donc un enjeu vital pour l'entreprise.

Dans cette optique, Crédit du Maroc s'est engagé dans le projet ambitieux de l'obtention de la certification **ISO 27001** au cours de l'exercice 2024 afin de renforcer son alignement avec les normes internationales les plus rigoureuses dans la gestion de la sécurité de l'information.

En outre, le Directoire a décidé de mettre en œuvre une Politique de Sécurité des SI (PSSI) en adéquation avec les enjeux précités et en conformité avec les obligations réglementaires.

A cet effet, l'ensemble des dispositions techniques et organisationnelles nécessaires ont été mises en place afin que les données personnelles et confidentielles soient efficacement protégées.

Crédit du Maroc a recours aujourd'hui à des règles de restrictions techniques et physiques pour limiter l'accès aux données personnelles des clients et à leur utilisation. Seul le personnel habilité est autorisé à accéder aux informations personnelles dans le cadre spécifique de l'exercice de leurs fonctions.

La clause de protection des données à caractère personnel est une stipulation obligatoire dans tous les contrats établis entre Crédit du Maroc et ses fournisseurs / sous-traitants, à l'instar de la clause dédiée à la confidentialité des données qui est prévue dans le contrat de travail de chaque collaborateur de la Banque.

Enfin, il convient de noter que Crédit du Maroc s'engage à respecter le cadre légal et règlementaire définissant les conditions de sécurisation des systèmes d'information et de protection des données.

Pour cela, une politique de domaine et un standard dédié intitulé « Classification et protection des données » ont été mis en place et définissent les exigences générales à respecter pour garantir la confidentialité des données des entités de Crédit du Maroc sur l'ensemble du cycle de vie de la donnée, que ces données soient créées, collectées, stockées, transmises et/ou traitées de quelque manière que ce soit par Crédit du Maroc ou des tiers externes et où qu'elles soient localisées.

Ces règles portent sur les aspects suivants :

Inventaire Chiffrement Contrôles d'accès Externalisation et classification des données aux données des données des données **Lutte contre Effacement Transfert** la fuite de données (anonymisation) sécurisé (DLP)

La cybersécurité, un enjeu majeur pour Crédit du Maroc

La cybersécurité constitue un enjeu majeur pour Crédit du Maroc en tant que tiers de confiance pour ses clients.

En effet, l'ouverture du système d'information, la digitalisation des processus ainsi que la multiplicité des supports et des acteurs qui les utilisent, constituent une évolution inéluctable naturellement porteuse de risques. D'autant qu'en parallèle, la menace liée à la cybercriminalité est mondialisée, de plus en plus intense et de plus en plus sophistiquée.

Les données traitées sont précieuses et attisent la convoitise d'organisations criminelles agissant le plus souvent en toute impunité.

L'activité bancaire est de ce fait exposée à de nombreux risques de cyberattaques visant notamment le vol de données, la compromission ou la destruction de systèmes informatiques ou le détournement de fonds.

Pour assurer la maîtrise des risques de cybersécurité et les maintenir à un niveau tolérable, Crédit du Maroc a mis en place un programme ambitieux de renforcement de la sécurité SI sur 3 ans, élaboré en tenant compte des meilleurs standards internationaux (norme ISO 27000, Framework NIST...) et des exigences réglementaires nationales (loi 05-20 relative à la cybersécurité, directives Bank Al-Maghrib, etc.).

Ce programme inclut la prévention, la détection et la réponse à toute activité cyber malveillante ou à toute négligence qui pourrait affecter la confidentialité, l'intégrité ou la disponibilité des systèmes et des données afin de garantir notamment l'authenticité, l'imputabilité et la fiabilité des opérations bancaires.

Plusieurs réalisations ont été enregistrées dans ce sens en 2023, incluant notamment la mise en place des dispositifs suivants :

- un centre de supervision de la sécurité (SOC) ;
- une infrastructure de gestion des certificats électroniques (PKI);
- une plateforme de sensibilisation et de formation à la sécurité SI et de gestion des campagnes de faux-phishing ;
- une solution de gestion des accès aux bases de données critiques garantissant la traçabilité et facilitant les contrôles ;
- un audit à blanc ISO 27001 préparatoire à la certification sur le périmètre digital.

Par ailleurs, une simulation de cybercrise a été réalisée avec la participation des membres du Directoire, accompagnée de la déclinaison de la directive de Bank Al-Maghrib relative à l'externalisation vers le Cloud.

À travers ces réalisations, Crédit du Maroc affirme son engagement à tout mettre en œuvre pour protéger les données de ses clients et à poursuivre ces efforts de sécurisation par le biais d'un programme ambitieux aligné sur les normes internationales pour assurer sa résilience face aux défis croissants de la cybercriminalité dans son secteur d'activité.



CHAPITRE 5 : ENGAGÉS EN FAVEUR DE NOTRE CAPITAL HUMAIN

Au sein de Crédit du Maroc, la gestion du capital humain constitue un pilier fondamental de la stratégie organisationnelle. Ancrée dans une politique de Ressources Humaines responsable, proactive et ambitieuse, la Banque s'engage résolument à placer ses collaborateurs au cœur de ses préoccupations.

Cette démarche intègre des initiatives variées, allant de la promotion de la diversité et de l'inclusion à la mise en place de politiques favorisant l'équité et la parité. À travers des projets de transformation, des programmes de formation novateurs, une digitalisation de plus en plus accrue des processus et une attention particulière à l'insertion des jeunes et à l'inclusion des catégories fragiles, Crédit du Maroc aspire à développer le potentiel de ses équipes tout en tenant compte des aspects RSE dans la gestion du Capital Humain.

RESSOURCES HUMAINES EN 2023

Collaborateurs



2 355 collaborateurs dont 1 208 cadres

54 % d'hommes et 46 % de femmes

39 % ont une ancienneté comprise entre 5 et 15 ans

Formation



75 956 heures de formation déployées

757 collaborateurs formés en présentiel

2 479 collaborateurs formés en e-learning

4,03 jours de formation par collaborateur

Recrutement



240 collaborateurs ont rejoint CDM en 2023 en CDI

Indicateurs sociaux



0 jour de grève

66 délégués des salariés élus titulaires

9,6 % de taux de turnover

1. POLITIQUE DES RESSOURCES HUMAINES

En 2023, Crédit du Maroc poursuit sa transformation grâce à un projet stratégique plaçant les collaborateurs comme le principal moteur de réalisation des orientations stratégiques établies. Cette réalisation a été possible grâce à l'implication dynamique des parties prenantes internes de la Banque, démontrant agilité et engagement, soutenue par une politique des Ressources Humaines responsable, proactive et ambitieuse.

La Banque ambitionne toujours d'être une référence en tant qu'employeur responsable.

Elle promeut à ce titre un environnement de travail qui conjugue performance et convivialité. Les collaborateurs sont encouragés à agir avec responsabilité, dans un cadre éthique rigoureux et partagé par tous.

La politique des Ressources Humaines positionne les collaborateurs comme des partenaires, avec un engagement de la Banque à leur fournir les moyens nécessaires pour favoriser un développement constant, à la fois sur le plan personnel et professionnel.

L'objectif ultime de la politique des Ressources Humaines est d'attirer et de fidéliser les talents et de répondre au mieux aux attentes des nouvelles générations et des collaborateurs au regard des transformations que connaît le secteur bancaire au Maroc. L'enjeu principal est d'offrir aux collaborateurs les opportunités pour se développer, se réaliser professionnellement, participer à une ambition commune pour un monde responsable et relever des défis technologiques de plus en plus importants.

Afin de décliner la politique des Ressources Humaines, plusieurs politiques ont été formalisées pour mettre en exergue l'engagement de la Banque et affirmer cette volonté d'employeur responsable.

À travers ces politiques, Crédit du Maroc s'est donné comme mission d'offrir à ses collaborateurs un cadre de travail au sein duquel chacun pourra s'épanouir. Le déménagement de la Banque vers son nouveau siège, « Les Arènes », en 2023, s'aligne parfaitement avec cette mission, renforçant son engagement à travers un espace de travail novateur qui intègre plusieurs dimensions liées à la responsabilité sociale des entreprises, dont l'ergonomie de travail.

De même, la gouvernance de la fonction RH a permis de répondre aux besoins de tous les collaborateurs à l'échelle nationale via les gestionnaires RH qui assurent une proximité de la fonction RH dans les régions du Royaume.



Les piliers de la politique des Ressources Humaines

Recrutement, levier de transformation

• Recrutement, accompagnement de l'évolution des métiers de la Banque dans une approche durable.

Rémunération responsable

• Compétitivité externe et équité interne des salaires.

Formation et développement des compétences, des outils pour fidéliser les collaborateurs sur le long terme

• Formation, principal levier de développement professionnel pour les collaborateurs.

Gestion de carrière, un levier important pour fidéliser et accompagner les talents

• Gestion de carrière, outil clé pour anticiper et accompagner les évolutions de la transformation de Crédit du Maroc et répondre aux attentes des collaborateurs.

Santé, sécurité et qualité de vie au travail : des engagements forts de la Banque

• Préservation de la santé, de la sécurité et la qualité de vie au travail : une valeur fondamentale.

Respect des droits humains, diversité et inclusion, facteurs clés de réussite

• Respect et promotion des droits humains, de la diversité et l'inclusion.

Parité

 Promotion de la diversité et de l'égalité des genres comme élément favorisant la performance de l'entreprise.

Les politiques RH de Crédit du Maroc

- ◆ Politique de recrutement externe ;
- ◆ Politique Parité ;
- ◆ Politique Handicap ;
- Politique d'accompagnement de carrière ;
- Politique Voyage.

Digitalisation et innovation au service des collaborateurs de Crédit du Maroc

Cette année, la Direction des Ressources Humaines de Crédit du Maroc a poursuivi son engagement envers l'innovation par la mise en place réussie de nouveaux outils de gestion RH pour le recrutement interne et externe, ainsi que pour l'évaluation annuelle des collaborateurs.

Parallèlement, l'outil de gestion de carrière a été digitalisé, consolidant l'ensemble de ces processus au sein d'une seule plateforme intégrée « MyTalent ». Cette démarche vise à simplifier les parcours professionnels du collaborateur, créant ainsi une expérience unifiée, transparente et propice au développement professionnel au sein de la Banque.

2. RECRUTEMENT, UN LEVIER DE TRANSFORMATION

La réussite des projets de transformation de Crédit du Maroc est étroitement liée aux plans de recrutement annuels, lesquels sont élaborés en réponse à l'identification des besoins stratégiques de la Banque. À cet effet, selon les besoins et les postes vacants, l'équipe RH procède à la publication des offres d'emploi en interne via la plateforme « MyTalent » puis en externe. Un dispositif qui permet de rendre les besoins en recrutement visibles et de faciliter les transferts.

Pour maîtriser cet enjeu, Crédit du Maroc s'appuie sur une gestion adaptée des recrutements et des départs de la Banque. Ainsi, le processus recrutement suit un enchaînement d'étapes issues des bonnes pratiques RH pour garantir une performance en lien avec les objectifs escomptés. Les équipes en charge du recrutement veillent à suivre ces procédures et à associer les experts métiers en tant que référents pour mieux apprécier les candidats dans une logique objective. Les entretiens de recrutement sont complétés par des tests pour identifier les candidats à fort potentiel. Enfin, en vue d'améliorer l'expérience du candidat, des feedbacks sont adressés aux candidats pour les tenir informés du statut de leur candidature.

Diversité et inclusion dans le recrutement

Parité

Dans le cadre de sa nouvelle politique parité, Crédit du Maroc réitère son engagement en faveur de l'égalité dans le processus de recrutement en excluant toute forme de discrimination, notamment liée au genre. Le processus de sélection, uniforme pour les femmes et les hommes, se base exclusivement sur l'évaluation des compétences et de la motivation. Dans sa quête durable d'équilibre entre les genres, la Banque veille à refléter cette égalité dans son plan de recrutement annuel, avec des indicateurs tels que la répartition des embauches en CDI par genre et par grade, ainsi que la répartition des stagiaires par genre.

Handicap

De même, Crédit du Maroc s'engage activement à favoriser le recrutement de collaborateurs en situation de handicap. Dans sa politique Handicap, la Banque indique son engagement pour collaborer avec des organismes clés dans l'emploi des personnes handicapées, en maintenant des attentes en termes de compétences équivalentes à celles des autres collaborateurs, tout en tenant compte des adaptations nécessaires à leur situation particulière.

Inclusion des jeunes

Crédit du Maroc a déployé des efforts significatifs en 2023 afin de favoriser l'inclusion des jeunes, en établissant des partenariats avec diverses écoles et en participant activement à des forums de recrutement des jeunes lauréats, créant ainsi un vivier dynamique de jeunes candidats fraîchement diplômés.

En 2023, la Banque a accueilli 26 stagiaires PFE, ainsi que 153 nouveaux lauréats issus de grandes écoles pour des contrats en CDI, témoignant ainsi de son engagement envers le développement des compétences des jeunes générations et renforçant ainsi sa position en tant qu'acteur dans le soutien et la promotion de l'éducation supérieure.

Les « Onboarding Days », un rendez-vous dédié à l'accueil des nouvelles recrues

En 2023, Crédit du Maroc a introduit les « Onboarding Days », un événement d'accueil organisé tous les mois pour l'accueil et l'insertion des nouvelles recrues. L'objectif principal de cette initiative est d'assurer une immersion réussie au sein de la Banque.



3. RÉMUNÉRATION RESPONSABLE

L'objectif de la politique de rémunération est de concilier entre les exigences d'un marché toujours plus compétitif et les attentes légitimes des collaborateurs afin que la Banque puisse porter au plus haut niveau les valeurs d'équité, de transparence et d'utilité qui contribuent à bâtir son succès et sa réputation.

La rémunération des collaborateurs évolue en permanence dans le respect des conditions du marché local, de l'équité interne, des dispositions de la convention collective des banques et de celles du Code du travail.

Respect de l'équité interne

Crédit du Maroc garantit un traitement équitable des collaborateurs à travers sa politique de rémunération. Le système de classification interne, qui définit et évalue les emplois-repères, permet d'ériger les fondamentaux d'une politique équitable en donnant une vision claire de la corrélation entre la contribution à la création de valeur et la rétribution accordée à chaque collaborateur.

Alignement avec les pratiques du marché

Crédit du Maroc, évoluant au sein d'un tissu financier à échelle nationale, demeure constamment à l'écoute du marché pour offrir en continu à ses collaborateurs une rémunération et des avantages en ligne avec les pratiques des autres banques de la place.

Reconnaissance de la performance et différenciation

Crédit du Maroc s'attache à reconnaître la performance des collaborateurs et à récompenser plus particulièrement ceux qui apportent la plus forte valeur ajoutée à l'organisation.

Adhésion à la convention collective

En complément des dispositions du Code du travail, la politique de rémunération respecte les dispositions de la convention collective des banques marocaines. Cette convention a été adoptée par accord conjoint entre le Groupement Professionnel des Banques au Maroc (GPBM) et l'Union Syndicale Interbancaire (UMT-USIB). L'objectif recherché étant de défendre les intérêts du salarié et d'harmoniser les pratiques et les avantages liés au secteur.

Enfin, de nombreux avantages au profit de ses collaborateurs ont été mis en place visant à attirer et à fidéliser les talents et à offrir des conditions de travail optimales qui participent à l'épanouissement de ses femmes et de ses hommes. Des avantages relatifs à un régime de retraite et de prévoyance avantageux, des primes et allocations régulières, des conditions bancaires préférentielles, un système de congés généreux et des conventions commerciales à tarif négocié qui favorisent l'accomplissement professionnel et personnel des collaborateurs. En 2023, la Banque a généralisé la retraite complémentaire à l'ensemble de ses collaborateurs âgés de 40 ans et plus.

4. FORMATION ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES, DES OUTILS POUR MAINTENIR LES COLLABORATEURS SUR LE LONG TERME

Le maintien de l'employabilité à long terme des collaborateurs constitue l'un des défis majeurs de la politique des Ressources Humaines de la Banque. Pour garantir une transition fluide, la Banque a pris l'initiative d'investir dans le développement des collaborateurs. Cette approche inclut un accompagnement individuel et une politique de formation adaptée, poursuivant un double objectif : faciliter l'acquisition de compétences pour accompagner l'évolution des métiers et des technologies tout en contribuant au maintien de l'employabilité des collaborateurs à long terme.

Ainsi, le développement des compétences est une composante essentielle de la politique RH déployée via un programme dédié. Ce programme vise à anticiper, maintenir et renforcer les compétences des équipes dans les domaines et les métiers de la Banque. L'offre de formation couvre plusieurs niveaux et besoins selon la montée en compétences de chaque collaborateur.

L'Université interne de Crédit du Maroc

Afin de mieux répondre aux orientations de la Direction des Ressources Humaines sur le volet de la formation et du développement des compétences, l'Université Crédit du Maroc utilise une plateforme digitale déployée depuis 2021 pour recenser les besoins en formation des collaborateurs. Cette plateforme permet aux employés d'exprimer leurs besoins directement depuis leur espace RH en ligne. En plus de cette démarche, les besoins sont également recueillis lors des entretiens annuels d'évaluation sur la plateforme « MyTalent ». Ces informations sont ensuite compilées pour établir le plan de formation biannuel.

Pour cela, l'Université Crédit du Maroc propose une variété de formations couvrant toutes les composantes métiers de la Banque ainsi que des domaines tels que le leadership, le management, les langues et la transformation digitale. Grâce à une capacité d'accueil étendue, elle est en mesure de répondre aux besoins de toutes les équipes de la Banque. Des partenariats ont été réalisés en ce sens avec des organismes externes de renom, notamment l'Université Internationale de Rabat (UIR), l'ISCAE et l'École Centrale de Casablanca.

L'année 2023 a été marquée par le lancement de deux nouvelles promotions du cycle « Excellence pro » en collaboration avec l'UIR. Ce programme de formation certifiant vise à accompagner les cadres de la Banque à développer leurs connaissances et compétences en matière de gestion et développement de la clientèle des professionnels et TPE.

Plus de 80 collaborateurs ont pu bénéficier de ce programme.

La Banque a également doublé le nombre d'inscriptions au Master Bancaire qui est passé à 24 en 2023 contre 12 en 2022. Un programme diplômant réalisé avec l'UIR qui a pour but de faciliter l'accès à des postes de responsabilité à la population bénéficiaire. L'objectif étant de fournir des opportunités d'évolution plus attractives, en particulier vers des postes de management pour les collaborateurs qui n'ont pas eu l'occasion d'accéder à des programmes de master au cours de leur parcours académique antérieur.

Le cycle certifiant « COMEX », déployé avec l'UIR en 2022, est toujours en cours. Par ailleurs, le lancement du cycle Corporate Banking avec l'ISCAE est programmé pour l'année 2024.



Cycle de formation certifiant COMEX

100 collaborateurs des directions Corporate et Filière Flux Internationaux sont formés aux meilleurs standards en termes de Commerce international entre 2022 et 2023 par l'UIR (l'Université Internationale de Rabat).



Corporate Banking

Deux conventions de partenariat ont été signées avec l'ISCAE ayant pour objet le développement d'une coopération durable sur plusieurs domaines et plus spécifiquement, la mise en place d'un cycle certifiant Corporate Banking dont le démarrage est prévu pour 2024.







Exécutive Master en Management Bancaire

Formation diplômante mise en place par le Groupement Professionnel des GPBM en collaboration avec l'UIR. Cette formation vise le développement de l'expertise dans les métiers de la Banque ainsi que le renforcement des compétences managériales.



Les réalisations de l'Académie de la Bancassurance en 2023

L'année 2022 a connu la création de l'Académie de la Bancassurance qui forme les équipes du Réseau à l'excellence en matière de bancassurance, 2° métier de la Banque, dans les domaines clés que sont la prévoyance, l'épargne, les dommages ou encore l'assistance.

Pour appuyer cette ambition et offrir à ses clients la meilleure expérience, la Banque a choisi de s'appuyer sur l'expertise de ses collaborateurs et a décidé de créer l'Académie de la Bancassurance.

Bancassureur, Crédit du Maroc se doit d'offrir à ses clients tant des offres de financement qui permettent de concrétiser leurs projets et de répondre à leurs besoins dans leurs moments de vie clés, que des solutions permettant de faire face aux imprévus et d'aborder l'avenir en toute sérénité.

En 2023, 65 collaborateurs ont pu bénéficier du parcours de l'Académie de la Bancassurance.

5. GESTION DE CARRIÈRE, UN LEVIER IMPORTANT POUR FIDÉLISER ET ACCOMPAGNER LES TALENTS

L'une des principales missions de la politique des Ressources Humaines de la Banque est le développement du Capital Humain.

Dans ce cadre, une politique d'accompagnement de carrière a été formalisée pour préciser le rôle du collaborateur, du manager et du Gestionnaire RH. Un référentiel des métiers et compétences a été établi pour favoriser le développement individuel et la mobilité interne. Cette politique est accessible aux collaborateurs via l'intranet et est également présentée aux candidats lors des forums de recrutement grâce à la participation active des équipes de développement RH.

Chaque année, Crédit du Maroc conduit l'entretien annuel d'évaluation ainsi que les cycles de gestion de la performance et des potentiels, du développement des talents, des structures organisationnelles et des plans de successions à travers la « people review ». Le processus est conçu pour identifier et gérer la performance à la fois individuelle et collective, aider le développement personnel, détecter les hauts potentiels et les collaborateurs ayant des activités-clés, établir et diffuser des viviers de talents pour les postes et les fonctions clés.

La mobilité, un outil privilégié pour récompenser les attentes des collaborateurs

La mobilité professionnelle constitue un processus de recrutement interne qui permet aux collaborateurs de devenir acteur de leur évolution professionnelle et de postuler en toute transparence sur les offres disponibles. Elle demeure un levier important de transformation de la Banque. Un dispositif existe en interne pour permettre aux collaborateurs ayant une ancienneté minimale de 3 années de postuler vers un autre poste selon leurs aspirations (sauf en cas de regroupement familial). Ce processus est suivi à travers la plateforme RH intégrée « MyTalent ».

Un référentiel des métiers et des compétences est également mis en place, répertoriant les différentes fiches de postes dans lesquelles les collaborateurs peuvent identifier les activités liées au poste, les compétences nécessaires pour occuper ces postes, le « job grading » et le rattachement hiérarchique.

Il permet aux collaborateurs d'avoir une visibilité sur les postes auxquels ils peuvent prétendre et les parcours professionnels possibles. L'évaluation des collaborateurs sera ainsi désormais basée sur le Référentiel des Emplois et des Compétences.

Référentiel des compétences managériales, un outil de transformation des pratiques des managers

La Direction de Ressources Humaines a élaboré depuis 2021 un référentiel des compétences managériales pour améliorer les pratiques des managers de la Banque en se centrant sur leur développement.

La volonté de Crédit du Maroc étant de transformer les pratiques de ses managers de manière à ce qu'elles soient alignées avec la vision et le projet d'entreprise et sur les transformations en cours. Ce référentiel a donné lieu à 9 compétences managériales et 9 situations observables.

Les compétences renvoient à la capacité du manager à mettre en œuvre des savoir-faire et comportements en situation d'exécution, tandis que la situation observable renvoie au quotidien du travail. Les situations observables sont des repères utiles pour le manager qui doit se développer sur la compétence concernée.



6. SANTÉ, SÉCURITÉ ET QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL, DES ENGAGEMENTS FORTS DE LA BANQUE

Développer un environnement respectueux, serein et propre à favoriser l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle est un engagement de Crédit du Maroc. Les moyens nécessaires sont mis en œuvre pour garantir des conditions de travail optimales pour préserver la santé et la sécurité de ses collaborateurs dans tous les postes de travail (siège, bâtiments centraux et sites régionaux, agences). Des actions de prévention (communication, formation, sensibilisation), en particulier sur la santé, la sécurité et la qualité de vie au travail, sont lancées auprès des managers et des collaborateurs.

Le responsable de Sécurité-Sûreté-Hygiène et Environnement, rattaché au Directeur de l'Immobilier et du Facility Management, est en charge du déploiement de l'engagement de la Banque. D'autres départements et directions sont également impliqués notamment la DRH, les contrôles permanents et les risques opérationnels. Pour les régions, le suivi est assuré par les Responsables Administratifs Régionaux.

Afin de structurer la démarche santé, sécurité et qualité de vie au travail, une évaluation des risques professionnels est effectuée pour chaque poste de travail et pour chaque site de la Banque. Dans ce cadre, une cartographie des risques est établie et actualisée tous les ans lors du rapport médical annuel et donne lieu à un plan d'actions annuel central puis régional en fonction des risques recensés. Chaque année, des actions préventives sont déployées notamment en lien avec la médecine du travail et le Comité d'Hygiène et de Sécurité (CHS) en réponse aux demandes des collaborateurs, telles que les campagnes de dépistage et les actions de sensibilisation sur des thématiques spécifiques. Parmi les actions réalisées depuis 2019 : la mise en place d'une cellule d'écoute psychologique pour l'accompagnement des collaborateurs en partenariat avec le Centre International de Psychologie du Travail. Cette cellule vise à accompagner, dans le respect de la confidentialité, les collaborateurs qui le souhaitent, à travers des consultations téléphoniques menées par des psychologues confirmés.



Les actions initiées en 2023

En 2023, Crédit du Maroc a déployé plusieurs actions axées sur la sécurité et l'hygiène au sein de l'entreprise. Dans le cadre de la santé, des messages de sensibilisation ont été diffusés, mettant l'accent sur l'importance d'une alimentation équilibrée. Par ailleurs, une étape significative a été franchie avec la signature d'un contrat de restauration collective imposant des normes strictes en matière d'alimentation saine et équilibrée.

Le Comité d'Hygiène et de Sécurité (CHS) a joué un rôle crucial en 2023, en particulier dans l'aménagement du site « Les Arènes » pour l'installation des collaborateurs. Des visites ont été organisées pour permettre aux représentants du personnel et au médecin du travail de vérifier les conditions de travail dans ce nouvel espace. De plus, des visites ont également été planifiées dans le cadre du réaménagement du bâtiment Mohamed V en préparation du déménagement de nouveaux collaborateurs sur ce site.

« Les Arènes », un siège qui offre une meilleure ergonomie de travail

L'année 2023 a été marquée par l'inauguration du nouveau siège, « Les Arènes ». Ce nouveau siège introduit de nouvelles normes concernant le bien-être des salariés en entreprise. Le bâtiment est en cours de certification Well building, certification principalement orientée sur les occupants des bâtiments, à travers 7 critères : l'air, l'eau, la lumière, l'activité physique, le confort, l'alimentation et le bien-être psychologique.



Ergonomie de travail au siège « Les Arènes »

Le nouveau siège offre à ses occupants un cadre de travail convivial et ergonomique qui se hisse parmi les meilleurs standards internationaux :

- accès à la lumière du jour dans la quasi-totalité des espaces de travail et des espaces collaboratifs ;
- protection solaire par des stores sur les vitrages ;
- réseaux de distribution d'eau froide avec attestation de conformité sanitaire ;
- installation de fontaines et filtres à eau :
- accès à une alimentation variée et équilibrée à travers le restaurant d'entreprise;
- intégration d'espaces verts : 1000 m² de verdure.

Le bâtiment offre également une diversité d'espaces et de mobiliers adaptés à l'utilisation de chacun de ces espaces et aux besoins des utilisateurs :

- espaces de travail pour exercer son activité au quotidien avec notamment :
 - des bureaux avec des sièges ergonomiques de haut confort ;
 - des armoires et des casiers pour le rangement des affaires personnelles et professionnelles ;
 - des tables hautes pour changer de posture ou tenir des réunions informelles ;
 - des cocons pour s'isoler individuellement ou échanger en petits groupes.
- espaces collaboratifs partagés par l'ensemble des collaborateurs :
 - des 'Bulles' dans les espaces de travail pour des points d'échanges entre les équipes ;
 - des 'Phone box' pour les appels téléphoniques ;
 - des salles de réunion de différentes capacités avec un système de projection et de visio-conférence;
 - des sales 'projet' aménagées pour favoriser la réflexion et le brain storming ;
 - des espaces copieurs / imprimantes à proximité de chaque espace de travail.
- espaces de détentes et de restauration répartis dans l'ensemble du bâtiment
 - un restaurant d'entreprise au rez-de-chaussée ;
 - des lounges d'étage avec distributeurs de boissons chaudes, boissons froides et biscuiterie ;
 - des terrasses avec tables et parasols ;
 - des salles de prières au rez-de-chaussée.

Les collaborateurs sont tous dotés d'ordinateurs portables. De son côté, le bâtiment est équipé de WIFI leur permettant d'être opérationnels dans l'ensemble des espaces et des étages.

Enfin, il convient de rappeler que le site a reçu le plus haut niveau de certification HQE 'Exceptionnel'.

7. RESPECT DES DROITS HUMAINS, DIVERSITÉ ET INCLUSION, FACTEURS CLÉS DE RÉUSSITE

De par sa volonté d'être un employeur responsable, Crédit du Maroc s'est engagé à respecter les droits fondamentaux de la personne tels que définis par la Constitution marocaine et les conventions internationales et notamment l'OIT (Organisation internationale du travail). L'objectif de la Banque est d'être en ligne avec les meilleurs standards internationaux et de promouvoir ces droits. Crédit du Maroc s'engage ainsi à garantir la liberté syndicale et à développer des échanges avec les instances représentatives des collaborateurs.

Engagée depuis plusieurs années dans la promotion de l'égalité des chances et de la diversité, la Banque veille à promouvoir une culture d'entreprise inclusive et un environnement propice à l'expression et au développement du potentiel de tous.

Une attention particulière est portée en faveur de l'égalité des chances entre les femmes et les hommes et de la non-discrimination à l'égard des personnes en situation de handicap et de leur insertion professionnelle.



Le principe de la non-discrimination est clairement affiché. Toute discrimination basée sur le sexe, l'âge, le handicap, la religion, l'apparence physique, l'ascendance familiale ou sociale, l'état de santé, l'orientation, l'origine régionale, les opinions politiques et l'appartenance syndicale est interdite. Ce principe est au socle de la politique de Gestion des Ressources Humaines et régit tous les processus et procédures de recrutement, formation, gestion de carrière des collaborateurs jusqu'aux systèmes de rémunération et avantages sociaux. En rendant l'environnement de travail attractif et accessible à une population diverse, Crédit du Maroc crée des conditions plus propices à l'innovation à l'égard de ses équipes.

Liberté syndicale et négociation collective, des droits ancrés dans la culture de Crédit du Maroc

Les droits liés à la liberté syndicale et négociation collective constituent des éléments cruciaux dans la culture interne de la Banque et une responsabilité que celle-ci assure pleinement depuis plusieurs années. En 2023, Crédit du Maroc a participé aux négociations initiées par le GPBM et l'USIB, aboutissant à un accord en juin 2023. Cet accord inclut des dispositions telles qu'une augmentation des salaires et l'extension de la retraite complémentaire.

Dans le cadre des synergies Groupe, Crédit du Maroc a conclu un contrat de retraite complémentaire avec AtlantaSanad S.A dénommé 'Hayat Retraite Groupe' avec des conditions préférentielles au profit de ses collaborateurs âgés de plus de 40 ans.

Par ailleurs, le Comité d'entreprise a tenu toutes ses réunions au cours de l'année. Ces initiatives témoignent de l'engagement continu de l'entreprise envers la sécurité, la santé et le bien-être de ses collaborateurs.

Dialogue social avec les partenaires sociaux, un dialogue de qualité et en amélioration continue

Le dialogue avec les partenaires sociaux repose sur des principes d'écoute et d'échange constructifs, favorisant la fluidité de l'information et la concertation. La Banque assure un suivi rapproché de cet aspect à travers des réunions régulières autour des sujets relatifs notamment à sa politique sociale, tenant compte de ses spécificités et de l'intérêt porté par le Directoire à l'amélioration continue des prestations sociales.

Plusieurs rendez-vous, auxquels prennent part les membres du Directoire, sont organisés pour présenter et échanger avec les représentants du personnel autour des projets structurants de la Banque.

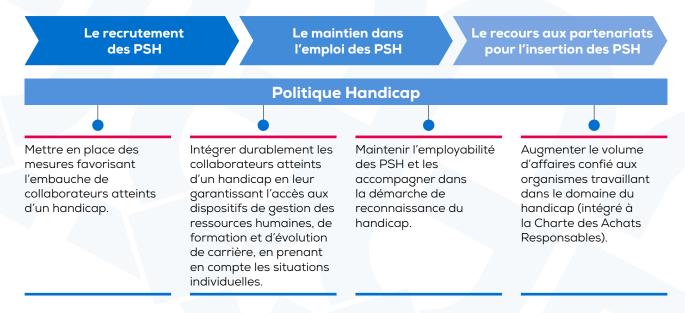
Insertion professionnelle et emploi des personnes en situation de handicap (PSH)

La non-discrimination et l'insertion professionnelles des personnes en situation de vulnérabilité telle que le handicap est un principe que la Banque veille à respecter et à promouvoir dans ses activités. De ce fait, l'accessibilité des locaux aux personnes en situation de handicap a été intégrée dans la conception du nouveau siège « Les Arènes » et est intégrée dans la conception des nouvelles agences et dans l'aménagement, lorsque cela est possible, des anciennes agences.

Par ailleurs, afin de favoriser leur insertion professionnelle et leur permettre d'exercer leur activité, Crédit du Maroc met en place les mesures nécessaires en vue de réadapter les conditions de travail au profit des collaborateurs en situation de handicap. Une cartographie des postes pouvant être occupées par les personnes en situation de handicap a été partagée avec les acteurs du recrutement en accord avec la médecine du travail.

La politique Handicap: Crédit du Maroc poursuit ses efforts pour l'insertion professionnelle des PSH

La Banque veille à offrir à tous les candidats les mêmes opportunités quelles que soient leurs conditions physiques, sensorielles ou mentales et ce en adéquation avec l'aptitude au poste concerné, notamment pour les volets suivants :



Aussi, afin de coordonner les actions liées à cette politique, un référent handicap rattaché à la Direction des Ressources Humaines a été nommé depuis 2020 dont les missions consistent à :

Assurer un suivi personnalisé des travailleurs atteints d'un handicap

Coordonner les actions permettant la bonne intégration des PSH en collaboration avec la Direction RH et le Manager direct

Être l'interlocuteur privélégié des PSH en interne ainsi que des acteurs externes intervenant sur des sujets liés aux PSH

Animer en interne des actions régulières de sensibilisation

La Banque a mis en place une Commission Handicap et Diversité. Elle se réunit annuellement et a pour objectif de définir et déployer un plan d'actions en ligne avec la stratégie de la Banque relative à la promotion du handicap. La Commission peut aussi aborder les difficultés rencontrées par les PSH et mettre en œuvre des mesures individualisées.

Les décisions de la commission handicap en 2023

Au terme de l'année 2023, la commission handicap a pris des décisions importantes, notamment celles de collaborer avec l'AMH (Association Marocaine des Handicapés) et d'explorer la faisabilité de travailler conjointement sur les recrutements de personnes en situation de handicap (PSH) au sein du Crédit du Maroc, que ce soit pour des stages ou des postes de salariés.

En outre, la commission a transmis à la Direction des Ressources Humaines les indicateurs clés de performance à suivre sur ce sujet. Elle a également décidé de commencer à tenir des réunions à fréquence biannuelle et de renforcer la sensibilisation à ce sujet en interne.



Semaine de la RSE, une journée dédiée à la sensibilisation au handicap

Lors de la troisième journée de la Semaine RSE, Crédit du Maroc a sensibilisé de nouveau ses collaborateurs à la thématique du handicap, soulignant l'importance de la diversité et de l'inclusion. En tant que banque citoyenne et engagée, l'entreprise promeut l'idée que chaque individu, indépendamment de sa situation de handicap, a un rôle actif à jouer dans le processus économique et social.

La Banque a également rappelé par cette occasion (i) la formalisation de sa politique Handicap depuis 2021 visant à faciliter le recrutement, l'intégration et l'employabilité des personnes en situation de handicap et (ii) l'identité du référent handicap.

Cette initiative reflète l'engagement de Crédit du Maroc en faveur de l'égalité des opportunités et de l'intégration de la diversité au sein de l'entreprise.

Enfin, dans le cadre de cette communication RSE, la Banque a rappelé les engagements découlant de la charte interbancaire favorisant l'inclusion financière des PSH, signée en 2023, sous l'égide de Bank Al-Maghrib et a annoncé la désignation du responsable services clients en tant qu'interlocuteur dédié afin de fluidifier les échanges avec les PSH et leurs associations.

Promotion de l'égalité des chances entre les femmes et les hommes : le principe de Parité au cœur des engagements de Crédit du Maroc

Dans le cadre de sa démarche RSE, Crédit du Maroc s'engage à favoriser l'égalité femme / homme et garantir une justice sociale entre toutes ses collaboratrices et collaborateurs.

La Banque œuvre également au renforcement des dispositifs en vue d'inciter l'ensemble des collaborateurs à s'interdire tout agissement comportant un jugement ou discrimination, harcèlement ou stéréotypes portant atteinte à la dignité de la femme sur les volets suivants :

- ♦ le recrutement ;
- ♦ la gestion des carrières et le développement des compétences ;
- l'accompagnement des congés maternité;
- ♦ la rémunération.

En effet, depuis plusieurs années, Crédit du Maroc est engagé dans une démarche visant à faire progresser l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes (conditions d'accès au travail et conditions de travail) entre tous les collaborateurs et collaboratrices, indépendamment de leur genre. Il s'agit d'une conviction de cohésion sociale et un facteur essentiel au service de la performance.

La Banque a élaboré un plan d'actions relatif à la prise en compte de l'aspect genre comprenant :

- ♦ la signature de la charte « Diversité & inclusion » du GPBM ;
- ◆ la formalisation d'une politique genre ;
- ♦ la formation des collaborateurs sur l'inclusion et la diversité ;
- ◆ la mise en place de programmes favorisant l'évolution et la promotion des femmes ;
- la contribution à l'inclusion financière et à l'autonomisation économique des femmes;
- ♦ la mesure et communication de KPIs en interne et externe.

En application de la recommandation de Bank Al-Maghrib n°1/W/2022 relative à la prise en compte de l'aspect genre dans les établissements de crédit, une politique genre a été formalisée et approuvée afin de décrire la façon dont Crédit du Maroc favorise la mixité dans sa gouvernance et son organisation et instaure un milieu de travail inclusif éliminant toute forme de discrimination dans ses processus de gestion des ressources humaines.

Cette Politique révèle ce que Crédit du Maroc porte dans sa culture d'entreprise, à la fois en termes de diversité dans sa gouvernance et dans ses structures organisationnelles et en termes d'inclusion financière et d'autonomisation économique des femmes.

Séminaire de sensibilisation à la parité

Dans le prolongement de la Politique Genre approuvée par le Conseil de Surveillance le 7 novembre 2023 et en application du plan d'actions relatif à la prise en compte de l'aspect genre, l'Université Crédit du Maroc a initié une série de séminaires de sensibilisation relatifs à l'égalité des genres, à la diversité et à la non-discrimination en entreprise.

Dans ce cadre, un séminaire s'est tenu le 20 décembre 2023 sous le thème « Œuvrons à l'établissement du genre et de la parité! ».

Ce séminaire avait pour objectifs :

- de comprendre l'utilité du genre et de la parité ;
- d'être sensibilisé(es) aux principes de l'égalité du genre ;
- de lever le voile sur les stéréotypes existants dans le monde de l'entreprise et briser les tabous ;
- d'encourager et promouvoir le leadership féminin ;
- de s'engager dans l'équité hommes/femmes.

Semaine de la RSE, une journée dédiée à la sensibilisation à la parité

Dans le cadre de la deuxième journée de la Semaine RSE, Crédit du Maroc a intensifié ses efforts pour sensibiliser ses collaborateurs à la parité qui reste un enjeu clé de sa politique RSE. En octobre 2020, la Banque a publié une Politique parité, visant à développer une culture d'entreprise basée sur l'égalité entre les femmes et les hommes dans les parcours professionnels.

Cet engagement a été réaffirmé en novembre 2023 avec la formalisation d'une Politique genre favorisant la mixité dans la gouvernance et l'organisation de l'entreprise, tout en créant un environnement de travail inclusif dépourvu de discriminations dans la gestion des ressources humaines. Ces initiatives sont en ligne avec la recommandation de Bank Al-Maghrib incitant les acteurs du secteur financier à promouvoir l'équité professionnelle hommes-femmes dans leur stratégie de développement global et à contribuer à l'inclusion financière et à l'autonomisation économique des femmes.

Des réalisations concrètes

Crédit du Maroc a parcouru beaucoup de chemin et a progressivement réussi à davantage féminiser ses effectifs et ses instances managériales et décisionnelles.

Ainsi, à fin septembre 2023, 46 % de l'effectif global de la Banque sont des femmes, contre 41 % en 2019, de même que 30 % des managers contre 25 % en 2019 et 36 % des membres du Cercle 1 contre 33 % en 2021.



8. DONNÉES SOCIALES

Titre de l'indicateur	Unité de mesure	2023	2022	2021
Nombre total d'employés	Employés	2 355	2 407	2 425
Taux de Recrutement de nouvelles employées femmes	%	55	50	47
Taux de Recrutement de nouveaux employés hommes	%	45	50	53
Taux de Recrutement de nouvelles employées femmes de moins de 30 ans	%	46	41	26
Taux de Recrutement de nouvelles employées femmes de 30 à 50 ans	%	8	9	21
Taux de Recrutement de nouvelles employées femmes de plus de 50 ans	%	1	0	0
Taux de Recrutement de nouveaux employés hommes de moins de 30 ans	%	26	30	27
Taux de Recrutement de nouveaux employés hommes de 30 à 50 ans	%	18	19	26
Taux de Recrutement de nouveaux employés hommes de plus de 50 ans	%	1	1	0
Masse salariale pour la catégorie cadres	KMAD	509 144	489 316	468 837
Masse salariale pour la catégorie non-cadres	KMAD	146 163	142 255	145 329
Nombre total d'heures de formation	Heures	75 956	106 814,90	7 840
Ratio du salaire des femmes par rapport à celui des hommes dans la catégorie COMEX	%	91	90	100
Ratio du salaire des femmes par rapport à celui des hommes dans la catégorie Cercle 1 et Cercle 2	%	93	89	101
Ratio du salaire des femmes par rapport à celui des hommes dans la catégorie (autres collaborateurs : cadres non managers, employés, gradés)	%	86	88	85
Nombre de cadres	Collaborateurs	1208	1208	1207
Nombre d'employés	Collaborateurs	116	125	133
Nombre de gradés	Collaborateurs	1 031	1 070	1066
Nombre ANAPEC	Collaborateurs	0	4	19
Nombre total d'employés hommes avec contrat CDI	Employés	1 271	1326	1356
Nombre total d'employées femmes avec contrat CDI	Employées	1084	1 077	1 050
Nombre total d'employés hommes avec contrat CDD	Employés	0	2	6
Nombre total d'employées femmes avec contrat CDD	Employées	0	2	13
Nombre total des cadres COMEX	Cadres	23	-	-
Nombre total des cadres Cercle 1 & Cercle 2	Cadres	215	217	190
Nombre total des employés relevant du personnel technique et de bureau (cadres, gradés, employés, Anapec)	Employés	2 355	2 407	2 425
Nombre des effectifs femmes	Collaboratrices	1084	1 079	1063
Nombre des effectifs hommes	Collaborateurs	1 271	1328	1362
Répartition par ancienneté				
Nombre de collaborateurs dont l'ancienneté est inférieure à 5 ans	Collaborateurs	655	648	622
Nombre de collaborateurs dont l'ancienneté est comprise entre 5 et 15 ans	Collaborateurs	921	1096	1234
Nombre de collaborateurs dont l'ancienneté est supérieure à 15 ans	Collaborateurs	779	659	550
Nombre de représentants du personnel				
Nombre de délégués du personnel	Délégués de personnels	66	66	66
Nombre de représentants syndicaux	Représentants syndicaux	4	4	4

Titre de l'indicateur	Unité de mesure	2022	2021	2020		
Nombre de jours de grève par exercice						
Nombre de jours de grève	Jour(s)	0	0	0		
Nombre d'accidents de travail par exercice						
Nombre d'accidents de travail par exercice (hors trajet)	Nombre	13	19	7		
Décès liés au travail pour les employés Hommes	Décès	1	0	0		
Décès liés au travail pour les employées Femmes	Décès	1	0	0		
Nombre de licenciements par exercice (par catégorie)						
Nombre de licenciements	Licenciement(s)	16	13	13		
Nombre de démissions par exercice (par catégorie)						
Nombre de démissions volontaires pour le COMEX	Démissions	1	1	1		
Nombre de démissions volontaires pour le C1 et C2	Démissions	16	6	4		
Nombre de démissions volontaires (Autres Cadres, employés, gradés, Anapec)	Démissions	207	145	112		
Nombre de départ en retraite pour le COMEX	Départs	0	0	0		
Nombre de départ en retraite pour le C1 et C2	Départs	5	0	4		
Nombre de départ en retraite (Autres Cadres, employés, gradés, Anapec)	Départs	29	28	23		
Nombre de recrutements par exercice (par catégorie)						
Nombre de recrutements de manager COMEX	Recrutements	5	5	3		
Nombre de recrutements de manager Cercle 1 et Cercle 2	Recrutements	9	9	10		
Nombre de recrutements pour le personnel technique et de bureau (cadres, gradés, employés, ANAPEC)	Recrutements	226	191	115		
Nombre et nature des litiges sociaux par exercice (collectifs ou individuels)						
Nombre de litiges sociaux	litige(s)	12	16	13		



CHAPITRE 6 : ENGAGÉS EN FAVEUR DE LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

L'ambition de Crédit du Maroc visant à diminuer l'impact direct et indirect de ses activités sur l'environnement s'accroît de plus en plus. L'engagement environnemental de la Banque est renforcé, que ce soit par la signature de nouveaux accords ou par le déploiement de nouvelles actions concrètes visant la protection de la planète, sans omettre la sensibilisation continue des collaborateurs et leur fédération autour de la cause environnementale qui prend de plus en plus d'ampleur dans le secteur.

1. ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL

La Banque est engagée depuis plusieurs années dans la transition énergétique et les initiatives écologiques : la réduction de l'empreinte environnementale de la Banque a été de 16 % entre 2018 et 2020.

Via ses partenariats avec des banques multilatérales, réseaux d'influence, cabinets de diagnostic et de conseil locaux et énergéticiens, les efforts sur l'aspect environnement se poursuivent.

La charte Qualit'Air

En avril 2023, Crédit du Maroc consolide son engagement envers la préservation de l'environnement en signant la Charte Qualit'Air. Cette charte résulte d'une collaboration entre la Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'Environnement et la Confédération Générale des Entreprises du Maroc (CGEM), visant à aborder efficacement les défis liés au changement climatique au Maroc.

Par la signature de cet engagement, Crédit du Maroc est fier de formaliser son implication active dans les actions en faveur de l'environnement citées dans la charte Qualit'Air, à savoir :



Cette adhésion présente un nombre non négligeable d'avantages pour Crédit du Maroc. Elle permet

- ◆ l'accès à un outil pour le calcul et le monitoring des émissions GES ;
- l'accompagnement et la formation par des experts de la Fondation Mohammed VI;
- la conduite de projets pilotes de compensation carbone.

Les Arènes, le nouveau siège de Crédit du Maroc

Le 24 mars 2023, « Les Arènes » a ouvert ses portes pour accueillir les collaborateurs au 201, boulevard d'Anfa.

La préoccupation environnementale a été au cœur de ce projet, notamment avec l'emploi de matériaux et équipements répondant aux exigences environnementales et privilégiant le confort et le bien-être des utilisateurs de ce nouveau siège.

Pour intégrer « Les Arènes » de manière durable dans l'environnement urbain du grand Casablanca, une attention particulière a été accordée à sa conception paysagère le plaçant ainsi comme site de référence environnemental du quartier. Le bâtiment allie qualité de vie et responsabilité, offre une haute protection thermo-acoustique, un éclairage naturel dans la majorité des espaces et une gestion énergétique efficace.

La signature architecturale du siège « Les Arènes » repose sur la création des caissons végétalisés en façade et des jardinières en terrasses, créant ainsi des jardins visibles depuis l'un des plus importants boulevards de Casablanca. Sur une superficie totale de **13 000 m²**, le siège dispose de **1 000 m²** d'espaces verts.

Ce bâtiment, **certifié HQE (Haute Qualité Environnementale) - niveau exceptionnel** - offre une multitude d'espaces collaboratifs et d'espaces de convivialité, visant à promouvoir la synergie entre l'ensemble des métiers de la Banque, tout en respectant l'environnement.

Choix des matériaux

Le nouveau siège « Les Arènes », tout comme les nouvelles agences de Crédit du Maroc, sont conçus selon des normes de construction et d'aménagement qui intègrent des critères de conception, de construction et d'utilisation répondant aux exigences environnementales les plus exigeantes et assurant un haut niveau de performance économique et énergétique. Les matériaux utilisés (peinture, vernis...) sont également à faibles émissions de substances polluantes ou nocives, préservant ainsi, à la fois, la santé des collaborateurs et l'environnement.

Gestion des ressources : eau, électricité, papier

La gestion des ressources est réalisée comme suit :

Au niveau du siège « Les Arènes » :

- plus de 62 % de la façade du bâtiment est vitrée permettant un haut niveau d'éclairage naturel ;
- une isolation thermique grâce au double vitrage;
- ♦ une gestion efficace de l'éclairage avec notamment des détecteurs de présence et de luminosité ;
- un regroupement des équipements dispensateurs de chaleur dans des zones spécifiques : imprimantes, locaux techniques ;
- une réduction drastique de la consommation de papier avec un objectif 0 papier;
- des appareillages et accessoires sanitaires avec des critères d'hydro-économie tels que les robinets avec détecteur infrarouge, chasse d'eau à deux vitesses.

Au niveau des agences :

- du mobilier et des matériaux fabriqués localement lorsque cela est possible ;
- ♦ une étude en cours sur l'utilisation de l'énergie solaire pour éclairer les façades des agences ;
- une réduction de la consommation de papier grâce à la dématérialisation (exemple : signature électronique en agence), à travers une palette d'outils digitaux enrichie qui s'adresse aux clients et grâce à une posture 0 papier en agence ;
- l'adoption de l'affichage numérique, plus écologique que les affiches papier.

Gestion des déchets

Au niveau du siège « Les Arènes »

- des locaux déchets disposant des conditions d'hygiène nécessaires : revêtements des sols et murs, présence d'extraction VMC (Ventilation Mécanique Contrôlée);
- un recyclage des déchets cuisine ;



♦ des tris sélectifs non prévus actuellement au Maroc.

Au niveau des agences :

- la mise à disposition dans les agences de bacs dédiés au tri ;
- la sensibilisation des collaborateurs dans la conduite du changement visant l'optimisation du processus de recyclage et de valorisation des déchets;
- des dons du mobilier ancien à des associations.

Certification WELL

Le nouveau siège social « Les Arènes » est en cours de certification WELL. Un outil de suivi et de gestion des performances liées aux exigences de cette certification a été mis en place par la Banque.

Cet outil intègre des exigences sociales et environnementales spécifiques, prises en compte lors de l'achat des produits et services utilisés par la Banque liés aux trois aspects suivants : Eau, Air, Nutrition.

AIR	EAU	NUTRITION
Lutte antiparasitaireEnvironnement nettoyable	Traitement de l'eauPromotion de l'eau potable	 Fruits & légumes, produits transformés, allergies alimentaires
- Matériel de nettoyage		 Dispositifs et outils de lavage des mains
		 Contamination alimentaire, ingrédients artificiels, informations nutritionnelles, publicité alimentaire
		 Matériel de préparation des aliments sans risque, taille des portions, régimes spéciaux, alimentation consciente.

Énergie

• Généralisation de l'éclairage en LED au niveau des agences

Papier

- ◆ Mise en place d'un système d'agrégation des demandes d'approvisionnement du papier par direction au niveau du siège de la Banque
- Mutualisation des imprimantes par zone au niveau du siège « Les Arènes »
- ◆ Rationalisation des demandes de papier du réseau pour réduire la consommation des agences
- ◆ Développement de systèmes de validations interservices par mail en lieu et place de formulaires en papier
- Cessation de l'envoi des documents bancaires par voie postale aux clients, notamment les relevés des comptes et avis d'opération, désormais disponibles sur les solutions digitales dédiées.

Déchets

- ◆ Organisation de journées de cleaning au niveau de tous les sites centraux pour évacuer les archives à détruire
- Réduction des déchets au niveau du siège « Les Arènes » par la restriction des zones d'archivage et mise en place de solution d'archivage électronique.

Quelques actions environnementales réalisées en 2023 Actions de communication autour de l'environnement

En externe

Dans une démarche proactive en faveur de la durabilité et de la responsabilité environnementale, l'engagement du Crédit du Maroc envers diverses actions et partenariats se révèle essentiel pour renforcer son rayonnement externe et son impact auprès de l'écosystème bancaire.

- Conférence-Débat en partenariat avec l'ASMEX: tenue d'une conférence-débat en partenariat avec l'Association Marocaine des Exportateurs (ASMEX), le 21 mars 2023 autour du thème « Les énergies renouvelables au service de la décarbonation des industries exportatrices ». Cette initiative vise à sensibiliser et à partager des perspectives sur l'impact des énergies renouvelables dans la réduction des émissions de carbone des industries exportatrices.
- ◆ Séminaire Client à Tanger Direction Réseau Rabat Nord: organisation d'un séminaire client à Tanger le 17 mai 2023 par la Direction Réseau Rabat Nord portant sur la « Charte de l'Investissement et les enjeux de la décarbonation ». Cette rencontre a offert une plateforme d'échanges sur les aspects liés à l'investissement et aux défis associés à la réduction des émissions de carbone.
- Participation à un évènement régional organisé par la BERD: présence active à un évènement régional organisé par la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (BERD), le 18 mai à Tanger avec pour thématique centrale a été « La décarbonation, enjeux et processus ». Cette participation renforce l'engagement envers les initiatives régionales et offre une perspective élargie sur les défis et les stratégies liés à la décarbonation.

En interne:

Pour inaugurer la première journée de sa Semaine RSE en 2023, Crédit du Maroc a orchestré une sensibilisation majeure, cherchant à interpeller ses collaborateurs quant à l'adoption de comportements plus responsables envers l'environnement, particulièrement axés sur des « écogestes ». L'objectif étant est de façonner une mentalité collective axée sur la limitation du gaspillage et la préservation de notre planète.

Cette journée a été dédiée au partage de conseils simples et facilement applicables au sein de l'environnement professionnel, visant à guider les collaborateurs de la Banque vers l'optimisation des ressources et à les encourager à adopter de nouvelles attitudes, plus respectueuses de l'environnement.



Cette journée a donc porté sur cinq thématiques :

Ecogeste#1 Alimentation responsable

- ◆ Se servir de contenants réutilisables afin de réduire les déchets et la pollution plastique
- Privilégier les aliments de saison afin de minimiser les effets de serre liés à l'agriculture intensive
- Éviter les plats à emporter et les livraisons afin de baisser la production d'emballages jetables
- Privilégier des produits issus de la production locale afin de réduire l'empreinte carbone liée au transport international

Ecogeste#2 L'énergie

- Éteindre et débrancher tout matériel lorsqu'il n'est pas utilisé, éviter de laisser le matériel en veille ou en mode recharge
- ◆ Réfléchir avant d'envoyer un mail, photo ou vidéo et n'inclure que les personnes réellement concernées
- Nettoyer régulièrement sa boîte mail, redimensionner les images et compresser les fichiers
- ◆ Éviter un nombre important de fenêtres et d'onglets ouverts pour consommer moins d'énergie
- Privilégier des réunions plutôt que des visioconférences lorsque celles-ci ne sont pas nécessaires

Ecogeste#3 Le 0 Papier

- ◆ Favoriser les échanges électroniques, n'imprimer que lorsque cela est vraiment nécessaire
- ♦ Privilégier l'impression recto-verso et veiller à l'optimisation du format
- Opter systématiquement pour l'impression en noir et blanc, n'imprimer en couleur qu'en cas de travaux spécifiques
- ♦ Utiliser la vidéo-projection pour les présentations au lieu de faire des impressions
- Réutiliser tout papier imprimé devenu inutile comme brouillon

Ecogeste #4 Déplacements

- Privilégier les escaliers au lieu des ascenseurs
- Privilégier des modes de déplacements propres : vélo, voiture électrique
- Opter pour le covoiturage ou les transports communs dans la mesure du possible
- ♦ Utiliser les outils collaboratifs à distance et éviter les déplacements inutiles

Ecogeste #5 Conduite

- Rouler à une vitesse modérée les 5 premiers kilomètres : économiser jusqu'à 50 % de la consommation de carburant
- ♦ Réduire sa vitesse de 10Km/h sur l'autoroute : économiser 1L/100Km en impactant très légèrement le temps de trajet
- Ne pas laisser le moteur tourner inutilement, le couper à chaque fois que le véhicule est à l'arrêt depuis plus de 30 secondes
- ◆ Ne pas abuser de la climatisation dont l'utilisation superflue peut augmenter la consommation de carburant de 10 % en autoroute et jusqu'à 20 % en ville
- ◆ Entretenir convenablement son véhicule : un entretien correct équivaut à 20 % de pollution en moins et 10 % de carburant économisé

L'ambition ultime de ces actions de sensibilisation étant de créer un élan positif où chacun, par ses actions quotidiennes, contribuera de manière significative à la préservation de l'écosystème.

Performances environnementales

Éléments de consommation	2023	2022	2021
Eau en m³	30 246	22 813	24 257
Électricité en MWh	5 801,3*	4 548,021	6 509,77
Déplacements en KM	162 232	469 817	369 450
Papier en tonnes	161	169,98	166,73
Litige et/ou poursuite environnemental	0	0	0

Financements verts

Le changement climatique figurant parmi les enjeux les plus urgents de notre époque, ce qui rend essentiel la prise des mesures immédiates pour en atténuer les effets et s'y adapter. Ceci exigera, notamment, des efforts considérables en matière de financement relatif au climat dans les secteurs publics et privés.

Crédit du Maroc continue ainsi à œuvrer pour faciliter la transition vers une économie plus verte et à faire la promotion d'une croissance économique durable. A ce titre, la Banque poursuit sa mobilisation en faveur de la transition énergétique et continue de mobiliser des fonds pour les financements liés aux enjeux climatiques d'ici 2030.

Pour ce faire, Crédit du Maroc a défini quatre axes figurant dans sa politique en matière de finance verte :

- 1. accroître le soutien de la Banque au secteur des énergies renouvelables: accompagner les entreprises et les développeurs pour répondre à l'ambition nationale d'atteindre un objectif de 52 % de production d'électricité renouvelable d'ici 2030;
- 2. augmenter la part des crédits finances vertes : constituer un portefeuille de projets de financement vert ;
- 3. promouvoir la culture du développement durable : sensibiliser et influencer les acteurs économiques et les acteurs internes à la banque aux préoccupations liées aux développement durable ;
- 4. se conformer aux exigences réglementaires relatives à l'environnement.

Produits de la finance verte

L'offre de la Banque s'articule autour de 3 segments :

- 1. la production d'énergie : le financement de ces projets se fait via la technique du financement de projet sans recours sur les actionnaires, lorsqu'il s'agit de projets importants de construction de centrales solaires ou de parcs éoliens ;
- 2. l'efficacité énergétique, notamment afin de réduire la consommation d'énergie des clients corporate via le crédit d'équipement / d'investissement ou via l'offre leasing. Ces offres sont accompagnées des programmes de banques multilatérales (BERD, SFI, etc.), intervenant à travers des subventions versées directement aux clients et à travers une assistance technique gratuite;
- 3. la protection de l'environnement pour l'impact environnemental: ce segment s'adresse aux entreprises et particuliers souhaitant réduire leur impact environnemental via le financement de leur projets d'acquisition d'équipements techniques (chauffage, eau chaude sanitaire ou autres) ou encore pour le financement de la mobilité (véhicule hybride/électrique) en crédit bancaire ou en leasing. Il s'adresse également aux agriculteurs pour le financement de leur transition vers le pompage solaire.

^{*} L'évolution de 1 250 KW de la consommation électrique est attribué à l'impact du siège « Les Arènes ».



Au cours des dernières années, Crédit du Maroc a accompagné plusieurs de ses clients dans leur transition vers une économie bas carbone. Cet accompagnement s'est fait en partenariat avec la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (BERD), à travers ses programmes donnant accès à des subventions et à une assistance technique.

Il s'est matérialisé par des financements totalisant plus de 300 MDhs et a concerné, principalement, des entreprises de tailles moyennes.

Par ailleurs, Crédit du Maroc poursuit sa contribution à l'atteinte de l'objectif national de production d'électricité issue du renouvelable, lequel est fixé à 52 % d'ici 2023. La Banque a ainsi financé plusieurs projets dont la participation à la construction du parc éolien de Oualidia, ou encore au financement de plusieurs microcentrales solaires installées sur des sites d'industriels.

Enfin, Crédit du Maroc agit auprès des agriculteurs et finance les équipements permettant le pompage de l'eau avec de l'énergie solaire en remplacement du gaz butane.

2. DISPOSITIF ENVIRONNEMENTAL & SOCIAL EN PARTENARIAT AVEC L'IFC (INTERNATIONAL FINANCE CORPORATION – FILIALE DE LA BANQUE MONDIALE)

Au Crédit du Maroc, l'engagement sociétal et environnemental guide les actions quotidiennes de la Banque pour améliorer la vie de ses clients et partenaires en adoptant une approche rigoureuse de gestion des risques, intégrant une évaluation constante des risques sociétaux et environnementaux dans son système de gestion environnementale et sociale.

Une gestion rigoureuse des risques, y compris la mesure et le suivi des risques environnementaux et sociaux, est un élément important de ses valeurs, de ses principes de fonctionnement et de son Code de Conduite et Éthique. Ainsi, ces risques seront évalués et gérés en conséquence par le biais du système de gestion environnementale et sociale de la Banque.

À ce titre, Crédit du Maroc s'engage à intégrer des normes élevées de gestion environnementale sociale et de gouvernance dans ses activités de commerce extérieur à court terme en devise.

Cet engagement se traduit par la reconnaissance explicite de la responsabilité environnementale et sociale en tant qu'élément clé de la stratégie de la Banque. Afin d'assurer une conformité rigoureuse, Crédit du Maroc veille à ce que toutes ses activités respectent les lois et réglementations environnementales en vigueur au Maroc.

Parallèlement, un système de management environnemental et social est instauré pour évaluer et gérer les risques environnementaux et sociaux, garantissant que les produits liés aux financements à court terme en devise respectent les normes internationales et les meilleures pratiques de gouvernance environnementale et sociale de manière continue.

La Banque maintient une liste d'exclusion environnementale et sociale, limitant son exposition dans toute activité sous surveillance conformément à la liste d'exclusion à la suite des directives de la SFI et aux bonnes pratiques de l'industrie financière en durabilité.

Crédit du Maroc s'engage également à la transparence totale de ses activités, ainsi qu'à la sensibilisation et mobilisation de ses collaborateurs à tous les niveaux pour participer activement à la politique et aux programmes environnementaux et sociaux.

Enfin, la Banque améliore en permanence son système de gestion environnementale et sociale, s'alignant sur les derniers développements en matière d'investissement responsable et de standards internationaux.

Engagement sur les considérations environnementales et sociales

Le dispositif de gestion environnementale et sociale est structuré afin de gérer les risques environnementaux et sociaux liés aux opérations de financement de commerce international portant sur des prêts ou des placements de crédit d'une durée inférieure ou égale à 12 mois appartenant à la

même classe d'actifs que les sous-prêts éligibles au financement de l'IFC et indépendamment que ces opérations soient financées ou pas par le prêt de l'IFC.

Les lignes directrices suivantes, intégrées dans ce processus, démontrent l'engagement de la Banque envers les meilleures pratiques :

- ◆ la liste d'exclusion de l'IFC ainsi que les autres activités restreintes (charbon et activités liées au charbon, les produits et activités pétrolières et gazières en amont et les activités impliquant un risque élevé pour toutes les demandes de financement ;
- ♦ les lois nationales applicables en matière d'environnement, de santé, de sécurité et de questions sociales et toutes les normes qui y sont établies ;
- ◆ la carte mondiale des risques liés à la chaîne d'approvisionnement dans la production de produits agricoles (GMAP).

Identification des risques environnementaux et sociaux associés

Crédit du Maroc s'engage à garantir la rigueur de l'examen et de l'évaluation de tous les financements de commerce international à court terme en devise, en alignant ses pratiques sur des exigences environnementales et sociales strictes.

Au stade initial de la demande, le responsable E&S vérifie la conformité des activités, produits ou substances impliquées dans l'opération de financement ainsi que les opérations et activités du client demandeur et de l'utilisateur final. Cette évaluation se fait par rapport à la liste d'exclusion de la SFI du financement à court terme en devise. En cas d'inclusion de présence d'une activité exclue dans la demande, le client potentiel est notifié, et l'examen du financement est interrompu. Dans le cas contraire, le responsable E&S énumère de toutes les exigences applicables au financement.

Lorsque le responsable E&S indique que le financement n'implique pas une activité exclue, le client potentiel est informé qu'une due-diligence raisonnable environnementale et sociale (DDES) dans le cadre du processus d'évaluation des prêts pourra être entreprise, le cas échéant.

Processus d'évaluation de l'impact des opérations concernées par le périmètre de l'IFC

L'entreprise cliente doit être en mesure de fournir les informations demandées et démontrer sa conformité aux exigences applicables. La démonstration de la conformité doit être jugée satisfaisante par l'agent E&S, bien que des tiers tels que les organismes de réglementation puissent être sollicités. En cas de non-satisfaction de l'ensemble des exigences, un plan de mesures correctives doit être convenu pour permettre la poursuite de la transaction. Le plan doit préciser toutes les actions nécessaires afin d'assurer la conformité du financement. Une date d'achèvement cible pour chaque action spécifiée doit également être convenue.

Avant que la Banque ne procède au financement, les clients potentiels doivent fournir toutes les informations demandées. L'agent E&S doit avoir conclu que la transaction devrait répondre aux exigences applicables, avec des mesures correctives si nécessaire.

Les accords de financement à court terme en devise contiendront des engagements environnementaux appropriés, de manière à ce que les financements soient conformes aux exigences environnementales, sanitaires, sociales et de sécurité qui sont énoncées dans les lois applicables au Maroc et menées conformément aux exigences applicables. Par ailleurs, des engagements environnementaux et sociaux spécifiques seront inclus dans le cadre des opérations liées aux produits agricoles ou aux panneaux photovoltaïques.

Les « best practices » en termes de gestion E&S à disposition de la Banque sont partagées avec le client à toutes fins utiles.



Formation des collaborateurs aux questions environnementales et sociales, conformément aux normes de l'IFC

La Banque a conçu une formation afin d'aider les collaborateurs à comprendre les principes fondamentaux de gestion des risques environnementaux et sociaux pour améliorer la capacité de surveiller la performance environnementale et sociale des sociétés du portefeuille. Plus précisément, la formation aide les participants à :

- comprendre l'analyse de rentabilisation de l'intégration ESG par les institutions financières ;
- ◆ adopter le nouveau système de gestion environnementale et sociale et les nouvelles procédures de Crédit du Maroc :
- comprendre le concept de gestion des risques E&S tout au long du cycle d'investissement ;
- comprendre les exigences environnementales et sociales d'IFC relatives aux institutions financières ;
- ◆ introduire l'outil GMAP et renforcer les connaissances relatives à l'évaluation des risques dans la chaîne d'approvisionnement;
- améliorer les connaissances des risques et des impacts E&S spécifiques aux produits relatifs au portefeuille de la Banque (par exemple, le financement du commerce).

Reporting et adaptabilité continue du dispositif de gestion E&S avec les normes de l'IFC

Afin d'assurer un reporting régulier des indicateurs environnementaux et sociaux selon les directives de l'IFC, la Banque procède à : une due-diligence environnementale et sociale (DDES) lors de l'examen E&S d'un financement en qui s'accompagne d'un rapport annuel soumis à la direction de la Banque et à l'IFC.

Enfin, Crédit du Maroc assure l'adaptabilité continue du dispositif de gestion environnementale et sociale par le biais de liens étroits et réguliers avec les équipes ESG de l'IFC et par une veille sur les évolutions réglementaires en la matière.

Crédit du Maroc obtient un prêt de 50M \$ auprès de l'IFC

En 2023, Crédit du Maroc a obtenu un prêt de 50 millions de dollars auprès de la Société financière internationale (IFC). Ces fonds permettront à la Banque de continuer à accompagner, développer et soutenir les activités commerciales des petites, moyennes et grandes entreprises.

CHAPITRE 7 : ENGAGÉS ENVERS LA SOCIÉTÉ

Dans son engagement continu en tant qu'acteur économique et social responsable, Crédit du Maroc a poursuivi en 2023 ses initiatives dans les domaines de l'inclusion sociale, économique et culturelle, ainsi que l'amélioration continue de son approche en matière d'achats responsables.

À travers la Fondation Crédit du Maroc, la Banque concrétise sa mission citoyenne en développant des actions significatives pour favoriser l'accès à l'éducation, encourager l'entrepreneuriat social et promouvoir l'autonomisation des femmes.

Parallèlement, la Banque s'inscrit dans une démarche d'excellence relationnelle vis-à-vis de ses fournisseurs en intégrant des pratiques et des démarches aussi bien exigeantes que transparentes.

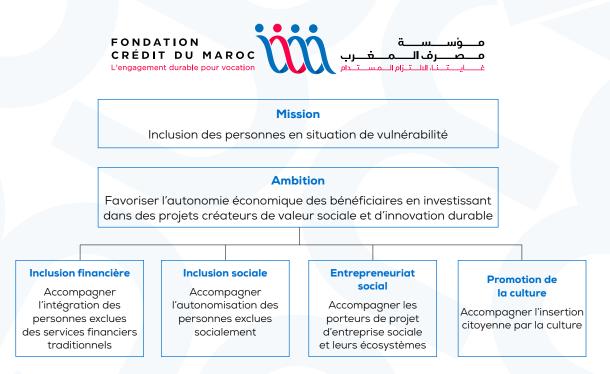
1. FONDATION CRÉDIT DU MAROC

La création de la Fondation Crédit du Maroc en 2017 avait marqué une étape significative dans l'engagement sociétal de Crédit du Maroc. En créant une entité distincte et identifiable, la Banque a institutionnalisé ses engagements en les ancrant dans des initiatives durables en accord avec ses valeurs.

La Fondation Crédit du Maroc poursuit sa mission de générer un impact positif et durable sur la communauté en concevant et en développant des actions solides et à long terme en collaboration avec les acteurs clés de la société marocaine.

Cet impact se construit également avec la participation active des collaborateurs de la Banque dans les actions soutenues. Ces derniers sont invités à s'impliquer dans les initiatives citoyennes organisées tout au long de l'année et à contribuer au dispositif de mécénat de compétences défini par une charte publiée depuis 2020.

La Fondation Crédit du Maroc donne du sens aux réalisations de la Banque en tant qu'entreprise responsable, tout en offrant un cadre structuré pour orienter les actions de mécénat.





Inclusion sociale et économique

En tant que banque citoyenne, Crédit du Maroc s'engage de manière significative en faveur de l'inclusion sociale et économique, notamment dans le domaine de l'éducation et de l'entrepreneuriat.

Bourses de mérite Crédit du Maroc by Jadara Foundation

Consciente du rôle fondamental de l'éducation dans le développement, la Banque, par le biais de sa Fondation, multiplie les initiatives visant à faciliter l'accès à l'éducation pour tous, avec un accent particulier sur l'inclusion à travers des programmes tels que la rentrée scolaire, l'entrepreneuriat social et l'autonomisation des femmes.

À ce titre, Crédit du Maroc a lancé en 2023 un nouveau programme en partenariat avec la Fondation Jadara intitulé « Bourses de Mérite Crédit du Maroc by Jadara Foundation ». L'objectif de ce programme novateur est de soutenir des étudiants bacheliers méritants, confrontés à des difficultés sociales et/ou financières, en leur offrant la possibilité de bénéficier d'une formation de qualité accompagnée d'un soutien pédagogique approprié.

Cette année, la Banque a notamment choisi de soutenir 3 bacheliers particulièrement méritants, qui, malgré les épreuves difficiles de la vie, ont démontré une résilience remarquable et une volonté ferme en réussissant brillamment leur baccalauréat avec d'excellentes notes.

Cette initiative a par ailleurs été le sujet central de la 4° journée de la semaine RSE, favorisant ainsi la mobilisation des collaborateurs autour des questions sociales et instillant en eux une sensibilité accrue aux enjeux de l'inclusion sociale.

Crédit du Maroc témoigne ainsi de son engagement concret en faveur de l'inclusion sociale et éducative, contribuant à son échelle au développement d'une croissance économique solide et équitable.

Partenariat ESPOD - Association Marocaine pour la promotion de l'entreprise féminine

Programme Khatwa

Khatwa est un programme englobant la sensibilisation, l'information, l'accompagnement et la formation visant à renforcer les compétences financières des porteurs de projets, des auto-entrepreneurs et des TPE en priorité. Sa mission étant d'assurer le succès optimal des entreprises créées, tout en contribuant à la promotion du statut de l'auto-entrepreneur et à la conversion du secteur informel.

En 2023, la Fondation Crédit du Maroc renouvelle son soutien financier à ce programme.

Sayidati Lmoukawila

Sayidati Al Moukawila est un programme national qui vise la sensibilisation, la formation, l'accompagnement et l'aide au financement des femmes porteuses de projets à travers le Maroc avec un déploiement régional.

Partenariat avec l'AMH - Projet IFADA

Le groupe AMH s'est assigné pour mission d'améliorer la situation morale, sociale et matérielle des personnes, des enfants ou des adultes en situation de handicap. Afin de concrétiser cet engagement, AMH a lancé un incubateur spécialisé dans l'accompagnement des projets portés par les personnes en situation de handicap ou en lien avec le handicap, dit « IFADA » : Indépendance, Formation, Autonomie, Défi et Adaptation.

« AMH Incub » devient ainsi un lieu de coworking et d'accompagnement à l'entrepreneuriat adapté sur mesure pour les entrepreneurs en situation de handicap et des porteurs de projets en lien avec le handicap.

La Fondation Crédit du Maroc soutient à son tour cette initiative, en renouvelant sa contribution à travers une prise en charge financière de la formation professionnelle, sur les métiers du coding & développement, d'une part et le marketing digital, d'autre part.

Cette formation est réalisée sur une période complète de six mois, incluant un stage d'une durée de deux mois, suivie d'une période d'insertion et de suivi post-insertion de quatre mois, au profit de vingt bénéficiaires, répartis équitablement entre les deux formations précitées.

Start your project with Fondation Crédit du Maroc & Bidaya

Toujours à travers sa Fondation, Crédit du Maroc a pris des mesures concrètes pour promouvoir l'entrepreneuriat, l'innovation, et l'inclusion sociale et financière. L'engagement de la Banque s'est manifesté par l'établissement de partenariats avec des acteurs locaux dans le but d'encourager les porteurs de projets capables de créer une valeur sociale significative, de générer de l'emploi et de contribuer au développement durable.

En particulier, la Fondation Crédit du Maroc, en collaboration avec Bidaya, incubateur social Green Tech, a organisé à Tanger la 4° édition du concours annuel intitulé « Start your project with Fondation Crédit du Maroc & Bidaya ». Cette initiative a été conçue avec une nouvelle approche régionale mettant en avant l'entrepreneuriat et les territoires.

Les actions menées dans le cadre de ce concours démontrent l'implication active de Crédit du Maroc dans la création d'un écosystème propice au développement de projets novateurs, favorisant ainsi l'inclusion sociale et contribuant au progrès économique durable.

La campagne annuelle #Ftourlikoum

Comme chaque année, Crédit du Maroc a lancé la campagne « Ftourlikoum » qui vise à soutenir les familles en situation de précarité pendant le mois sacré de Ramadan.

En tant qu'institution citoyenne et solidaire, la Fondation Crédit du Maroc organise cette campagne pour la septième année consécutive.

À Casablanca, une opération spécifique a été mise en œuvre, réunissant des collaborateurs bénévoles de la Banque en partenariat avec l'association Ladies Circle. Cet engagement conjoint a permis de préparer et de distribuer des « ftours » en faveur des enfants de l'Orphelinat Dar Lamima.

Cette action menée par Crédit du Maroc se profile comme une initiative solidaire pendant le mois de Ramadan, marquée par la mobilisation active des collaborateurs à travers tout le Royaume.





Actions menées en collaboration avec le Groupe Holmarcom

Séisme Al Haouz

Face au séisme d'Al Haouz survenu au Maroc en septembre 2023, le Groupe Holmarcom a mis en place un dispositif de collecte de dons en nature, pour l'ensemble des collaborateurs de ses filiales, dont Crédit du Maroc (couvertures et oreillers, vêtements, produits d'hygiène, denrées alimentaires, etc.). L'objectif ayant été de faciliter la collecte et l'acheminement des dons aux zones sinistrées, en collaboration avec la Fondation du Groupe et les autorités compétentes de la région, avec une volonté d'apporter un soutien concret aux populations affectées par ce triste événement.

Le concours de dessin sur la biodiversité marine

Un concours artistique célébrant la beauté et la diversité des océans et interpellant sur la nécessité de préserver la biodiversité marine a été initié par le Groupe Holmarcom, offrant aux enfants des collaborateurs l'opportunité de s'exprimer et de mettre en exergue leurs fibres artistiques.

La cérémonie de remise des prix du concours a été un moment marquant avec la présence du Président. Trois gagnantes représentant Crédit du Maroc ont été chaleureusement félicitées pour leurs talents artistiques et créativité.

La présence notable du Président et des membres du Directoire ainsi que l'ensemble des membres du Comité Exécutif et des représentants du personnel avec la présence du Président a ajouté une dimension chaleureuse et conviviale à cet événement.

Les lauréates de Crédit du Maroc ont été honorées pour leur contribution artistique, reflétant l'engagement de Crédit du Maroc et du Groupe Holmarcom en faveur de causes environnementales et artistiques qui sensibilisent la communauté et promeuvent des valeurs durables pour les générations futures.







Photos prises lors de la cérémonie de remise des prix du concours de dessin sur la biodiversité marine.

Moroccan Social Innovation Awards (MSIA)

Cet événement annuel, organisé par la Fondation Abdelkader Bensalah dans le cadre du WeXchange Forum du 17 octobre 2023, a rassemblé les leaders du développement, les agents du changement et les innovateurs sociaux dont l'objectif est de créer un avenir plus inclusif pour le Maroc, autour du thème « L'innovation sociale en mouvement : des réponses durables aux défis sociaux du Maroc ».

Dans le cadre de cette édition, la Fondation Abdelkader Bensalah a inauguré les Moroccan Social Innovation Awards (MSIA - 2023), une initiative visant à saluer les efforts des projets à fort impact social lancés sur le territoire marocain et à contribuer ainsi à la résolution des défis sociaux de l'éducation, la santé, l'inclusion, la culture et l'environnement.

La Fondation Crédit du Maroc a apporté son soutien en tant que sponsor dans la catégorie « Culture », en soutenant l'un des projets à fort impact social dans cette catégorie.

2. ACHATS RESPONSABLES, AFFIRMATION DES ENGAGEMENTS RSE DANS LA CHAÎNE DE VALEUR

Dans le cadre de ses démarches de banque citoyenne, Crédit du Maroc aligne aussi bien ses achats que les critères de sélection de ses fournisseurs aux normes de responsabilité sociétale et environnementale internationales. Acheter responsable relève, dans la vision de Crédit du Maroc, d'une volonté de construire avec ses fournisseurs et sous-traitants une adhésion commune aux principes de la RSE.

Désormais, les consultations et appels d'offres fournisseurs de Crédit du Maroc incluent systématiquement un dispositif de scoring de la Responsabilité Sociétale des Entreprises basé sur un questionnaire, permettant d'intégrer une évaluation RSE approfondie dans la grille de notation. Ainsi, le respect des exigences RSE devient un critère de sélection et d'évaluation des fournisseurs.

Ce questionnaire permet d'aborder diverses thématiques :



Audit RSE des fournisseurs

Toujours dans le cadre de son engagement en matière de responsabilité sociale des entreprises sur le volet des achats responsables et afin de réconforter les scorings réalisés à chaque entrée en relation, la Banque réalise annuellement des audits RSE fournisseurs sur un panel représentatif de l'ensemble des partenaires.

Ainsi en 2023, des audits RSE ont été conduits auprès de quatre partenaires stratégiques - opérant dans les domaines de la surveillance et de la sécurité, le mobilier de bureau et la signalétique - à travers des visites dans les locaux de chacune de ces entreprises, afin de s'assurer de la conformité de ses fournisseurs et ses sous-traitants aux normes RSE.

Selon les évaluations et constats de ces audits RSE, la Banque peut exiger des plans d'actions spécifiques en réponse aux éventuelles réserves identifiées dans les rapports d'audit.



Cette approche proactive souligne l'engagement de Crédit du Maroc à favoriser des pratiques éthiques, durables et socialement responsables au sein de sa chaîne d'approvisionnement, contribuant ainsi à renforcer ses principes de RSE et à promouvoir des relations commerciales responsables.

Délais de paiement des fournisseurs

La gestion des délais de paiement fait l'objet de reportings au niveau de la comptabilité fournisseur.

Ces reportings sont suivis de près par les différents centres de coût et le Directoire, dans une volonté d'assurer une transparence et un suivi efficace des délais de paiement.

En 2023, Crédit du Maroc s'est engagé dans un projet de refonte de ses solutions des achats, de la facturation et du règlement fournisseurs afin d'améliorer les délais de traitement et de règlement, sécuriser le processus, fluidifier et optimiser les flux avec les fournisseurs, tout en en assurant la transparence et la traçabilité. Ce projet a été initié en amont de la nouvelle loi sur les délais de paiement, permettant ainsi faire concorder les pratiques de la Banque avec les exigences légales.

L'optimisation et la surveillance des délais de paiement comptent parmi les objectifs de ce nouveau projet, prêt à être déployé prochainement :

Ce projet de refonte de solutions a été accompagné par :

- une revue des processus de traitement ;
- des actions de conduite de changement, de formation et d'accompagnement de tous les acteurs et utilisateurs;
- une sensibilisation sur les délais de traitement et de la validation des factures;
- une communication étendue à toutes les entités de la Banque.

Parallèlement et afin de garantir la conformité juridique, une action de revue des contrats liant la Banque avec ses principaux fournisseurs a été lancée afin de les harmoniser, le cas échéant, avec les nouvelles dispositions légales relatives à la facturation et aux délais de paiement.

Suivi des réclamations fournisseurs

Concernant le traitement des réclamations fournisseurs, un dispositif est opérationnel au Crédit du Maroc depuis 2019. Les prestataires peuvent adresser leurs réclamations à une boîte générique dédiée – satisfaction.fournisseur@cdm.ma –, que la Direction de la Comptabilité Fournisseurs traite en collaboration avec les parties prenantes internes, conformément à des accords de niveau de service (SLA) bien définis.

En cas d'insatisfaction persistante, le Directeur RSE sert de médiateur, recevant les retours des prestataires à une adresse dédiée. Cette démarche garantit une relation transparente et constructive entre Crédit du Maroc et ses fournisseurs.

ANNEXE 1: GLOSSAIRE

ANAPEC : l'Agence nationale de promotion de l'emploi et des compétences a pour mission de contribuer à l'organisation et à la mise en œuvre des programmes de promotion de l'emploi qualifié décidés par les pouvoirs publics. À cet effet, elle est chargée de faire la prospection et de collecter les offres d'emploi et la mise en relation avec les demandeurs. Elle assure également l'accueil, l'information et l'orientation de ces demandeurs, ainsi que les jeunes promoteurs.

Achat responsable: les achats responsables parfois appelés achats éco-responsables ou durables consistent en l'intégration des critères de développement durable dans les pratiques d'achats en vue d'inciter ses fournisseurs habituels à intégrer ces critères, afin d'établir avec eux une collaboration à long terme.

Banque: désigne Crédit du Maroc.

Bénévolat de compétences ou tutorat: parmi les différentes formes d'aide au développement local apportées par le mécénat, le bénévolat de compétences consiste à mettre à disposition des causes soutenues les compétences professionnelles des actifs ou des retraités de l'entreprise, sur une période donnée.

BERD: La Banque européenne pour la reconstruction et le développement ou BERD est une organisation internationale chargée de faciliter le passage à une économie de marché dans les pays d'Europe centrale et orientale

CDD: contrat à durée déterminée.

CDI: contrat à durée indéterminée.

CDM: Crédit du Maroc.

Cercles managériaux: dans le cadre de l'amélioration du rôle et l'implication plus forte du management dans l'accroissement quotidien des performances de Crédit du Maroc, le Directoire a instauré en 2016 des cercles managériaux. Les collaborateurs formant partie des cercles managériaux que sont le comité exécutif (Comex), Cercle 1 et Cercle 2, ont notamment pour but commun de décliner la stratégie par les différents niveaux de la ligne managériale, de créer un esprit de corps entre managers, de développer les compétences professionnelles et le

savoir-faire par l'échange d'expériences, de relayer les différentes décisions du Directoire, du Comex et/ou les sujets d'actualité, de faire remonter toutes informations susceptibles d'avoir un impact sur le fonctionnement de la Banque et d'accroître l'adhésion des collaborateurs de la Banque et leur degré d'engagement.

Chaîne d'approvisionnement: séquence d'activités ou d'acteurs qui fournit des produits ou des services à l'organisation. Dans certains cas, le terme « chaîne d'approvisionnement » est pris au sens de « chaîne de valeur ».

CNDP: Commission Nationale de Contrôle de Protection des Données à Caractère Personnel a pour objectif principal de veiller au respect des libertés et droits fondamentaux des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel.

Code de conduite: un code de conduite est un engagement pris volontairement par une société ou une organisation d'appliquer certains principes et normes de comportement à la conduite de ses activités ou opérations.

Code ou charte éthique: un code ou une charte éthique est une déclaration officielle des valeurs et des pratiques commerciales d'une entreprise, et parfois de celles de ses fournisseurs. Il/elle énonce des normes minimales et atteste de l'engagement pris par l'entreprise de les observer et de les faire observer par ses contractants, sous-traitants, fournisseurs et concessionnaires. Cela peut être un document extrêmement élaboré exigeant le respect de normes précises et prévoyant un mécanisme coercitif complexe.

Communication responsable: communication intégrant les principes du développement durable tant sur le fond que la forme d'un message en prenant en compte des notions clés comme l'éthique, la transparence ou la légitimité.

Comportement éthique: comportement conforme aux principes acceptés d'une conduite juste ou bonne dans le contexte d'une situation particulière, et en cohérence avec les normes internationales de comportement.



Critères ESG: pour critères environnementaux, sociaux et de gouvernance. L'intégration de ces critères dans un processus de sélection ou d'analyse complète les critères économiques habituels.

Développement durable: développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins futurs. Le développement durable vise à combiner les objectifs d'une haute qualité de vie, de santé et de prospérité avec ceux de justice sociale, tout en maintenant la capacité de la Terre à supporter la vie dans toute sa diversité. Ces objectifs sociaux, économiques et environnementaux sont interdépendants et se renforcent mutuellement. Le développement durable peut être considéré comme une façon d'exprimer les attentes plus larges de la société en général.

Devoir de vigilance: démarche globale, proactive d'identification, visant à éviter et atténuer les impacts négatifs sociaux, environnementaux et économiques, réels et potentiels, qui résultent des décisions et activités d'une organisation sur tout le cycle de vie d'un de ses projets ou activités.

Dialogue avec les parties prenantes: activité entreprise pour créer des opportunités de dialogue entre l'organisation et une ou plusieurs de ses parties prenantes, dans le but d'éclairer les décisions de l'organisation.

Dialogue social: négociation, consultation ou simple échange d'informations entre les représentants des gouvernements, les employeurs et les travailleurs sur des sujets d'intérêt commun concernant la politique économique et sociale.

Efficacité énergétique: rapport entre ce qui peut être récupéré utilement de la machine sur ce qui a été dépensé pour la faire fonctionner. On parle alors de rendement. L'efficacité énergétique vise à augmenter ce rendement donc à diminuer les coûts initiaux afin d'augmenter les rendements et donc dépenser un minimum d'énergie pour un même procédé. L'efficacité énergétique se définit comme une consommation en énergie moindre pour le même service rendu. Il ne faut pas omettre en effet, que l'énergie la moins chère est celle que l'on ne consomme pas.

Égalité entre hommes et femmes: une notion que l'on retrouve dans de nombreux domaines, mais plus particulièrement en politique et dans l'emploi; c'est un concept d'égalité des sexes (même nombre d'hommes et de femmes parmi les élus ou à des postes similaires dans une entreprise). L'égalité des sexes suppose que les hommes et les femmes doivent être traités de manière égale, sans aucune discrimination. C'est l'objectif de la Déclaration universelle des droits de l'homme de l'ONU (Organisation des

Nations Unies). Dans le domaine du travail, l'égalité professionnelle homme- femme implique le respect de plusieurs principes par l'employeur: l'interdiction de la discrimination lors de l'embauche, l'absence de différenciation en matière de rémunération et d'évolution, la parité parmi les représentants du personnel, etc.

Employabilité: capacité de chacun à trouver et conserver un emploi dans sa fonction ou dans une autre à son niveau hiérarchique ou à un niveau différent. Elle désigne la capacité d'un salarié à évoluer sur le marché du travail et à réaliser le potentiel qu'il a en lui. L'employabilité d'un salarié dépend de ses compétences, de ses expériences et de la façon dont il se présente aux entreprises. Les entreprises gagnent à développer l'employabilité de leurs salariés dans leurs stratégies RH, car elle favorise l'épanouissement au travail et donc la performance des salariés. La formation continue est la clé du développement de l'employabilité, car elle permet d'améliorer les compétences des employés, de les faire évoluer au sein de l'entreprise, ce qui réduit le taux de turn-over mais aussi le taux de chômage. L'évaluation de l'employabilité d'un salarié va au-delà de l'étude de ses diplômes et de ses compétences techniques, elle prend aussi en compte sa capacité à s'adapter, ses qualités humaines et son écoute.

Empreinte carbone : mesure du volume de dioxyde de carbone (CO2) émis par les entreprises ou les êtres vivants.

Empreinte écologique: mesure symbolique qui évalue la pression de l'homme sur son environnement écologique. Exprimée en hectare par habitant, elle rend compte des surfaces nécessaires tant pour la production et la consommation de ressources naturelles, que pour l'absorption des déchets générés. C'est ainsi un mode d'évaluation environnementale qui vise à évaluer de manière concrète l'impact des activités humaines sur les écosystèmes et la planète.

Gaz à Effet de Serre (GES): présents dans l'atmosphère, ils permettent le processus d'effet de serre en retenant les rayons infrarouges émis par la surface terrestre. Les principaux gaz à effet de serre sont la vapeur d'eau, le dioxyde de carbone, le méthane, le protoxyde d'azote ou encore l'ozone.

Global Compact (Pacte Mondial): le Pacte mondial est une initiative lancée en 1999 au Forum économique mondial de Davos, en Suisse, par l'ancien Secrétaire général, Kofi Annan. Ce pacte invite les entreprises à adopter, soutenir et appliquer dans leur sphère d'influence un ensemble de dix valeurs fondamentales dans les domaines des droits de l'Homme, des normes du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

Gouvernement d'entreprise: terme qui désigne l'organisation du pouvoir au sein d'une entreprise, visant à un juste équilibre entre les instances de direction, les instances de contrôle et les actionnaires. La gouvernance d'entreprise permet de réguler les relations entre les parties prenantes d'une entreprise. Elle a été introduite à la fin des années 1980 par la Banque Mondiale puis reprise par le Fonds Monétaire International (FMI) et par le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD). La gouvernance résulte d'une évolution récente : la participation plus marquée des actionnaires à la direction de l'entreprise et l'exigence de transparence sur leur gestion.

GPBM: Groupement Professionnel des Banques du Maroc.

ISO 9000 : la famille ISO 9000 traite du « Management de la qualité ». Ce terme recouvre ce que l'organisme fait pour satisfaire aux exigences qualité des clients, et aux exigences réglementaires applicables, tout en visant l'amélioration de la satisfaction des clients, et l'amélioration continue de sa performance dans la réalisation de ces objectifs.

Impact Environnemental: toute modification de l'environnement, négative ou bénéfique, résultant partiellement ou totalement des activités, produits ou services d'un organisme.

Matrice de matérialité ou test de matérialité : approche méthodologique qui permet d'identifier et de hiérarchiser les enjeux RSE d'une entreprise.

MDHS: Millions de dirhams.

OCDE: L'Organisation de coopération et de développement économiques est une organisation internationale d'études économiques, dont les pays membres — des pays développés pour la plupart — ont en commun un système de gouvernement démocratique et une économie de marché.

OIT: L'Organisation internationale du travail ou OIT (en anglais: International Labour Organization, ILO) est depuis 1946 une agence spécialisée de l'ONU. Sa mission est de rassembler gouvernements, employeurs et travailleurs de ses États membres dans le cadre d'une institution tripartite, en vue d'une action commune pour promouvoir les droits au travail, encourager la création d'emplois décents, développer la protection sociale et renforcer le dialogue social dans le domaine du travail.

Parties prenantes: acteurs individuels ou collectifs concernés par des projets ou des décisions d'une organisation. Connues en anglais sous le nom de stakeholders, les parties prenantes de l'entreprise regroupent l'ensemble de ceux qui participent à sa vie économique (salariés, clients, fournisseurs, actionnaires), ceux qui observent l'entreprise (syndicats, ONG), et ceux qu'elle influence plus ou moins directement (société civile, collectivité locale...). Les entreprises socialement responsables sont non seulement transparentes envers leurs parties prenantes mais elles veillent aussi à servir l'ensemble de leurs intérêts (ce qu'on appelle en anglais « stakeholder value »).

PFE: stage de projet de fin d'études.

SLA: accords de niveau de service.

UIR: Université Internationale de Rabat.



CRÉDIT DU MAROC, société anonyme à Directoire et à Conseil de Surveillance, au capital de 1.088.121.400 Dhs, RC n° 28.717, agréée en qualité d'établissement de crédit par arrêté du Ministre des Finances et des Investissements n° 2348-94 du 23 août 1994 relatif aux établissements de crédit agréés de plein droit en qualité de banque. Siège social : 201, boulevard d'Anfa, Casablanca - Site web : www.creditdumaroc.ma